

Alfred Rosenberg

Le parcours du juif à travers les âges

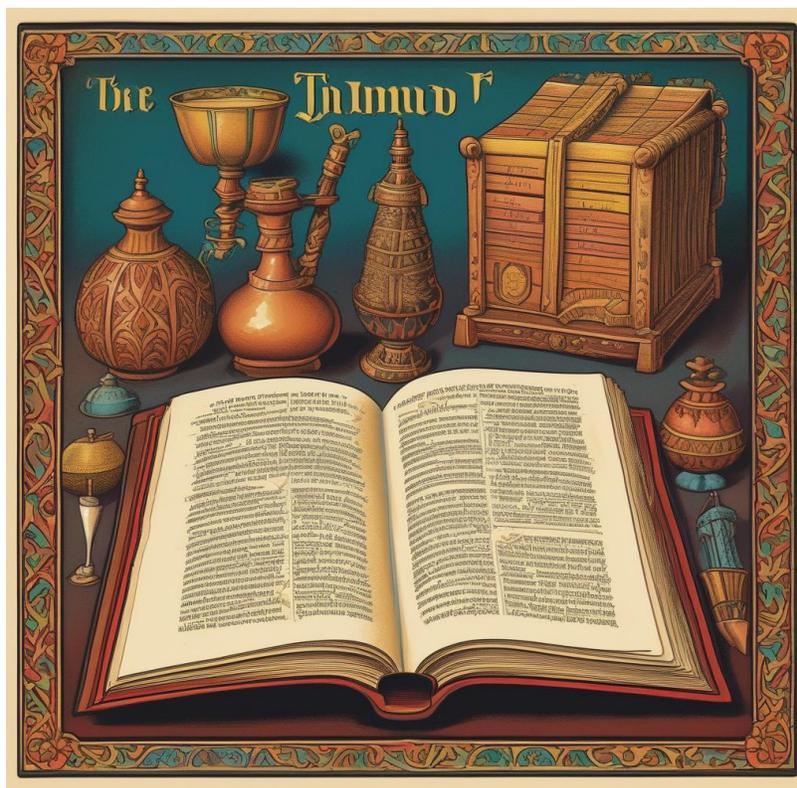
plus

L'immoralité dans le Talmud

plus

Dr. J. Pohl

L'esprit du Talmud



Le parcours du juif à travers les âges

Avant-propos original

La "Piste du Juif" fut mon premier article, écrit en 1919, il parut en 1920. Les débats qui s'y rapportent ayant trouvé un intérêt direct dans la lutte ultérieure, il n'a plus été réédité après la première édition. Mais aujourd'hui, alors que toutes les questions nécessitent des recherches plus approfondies pour l'éducation scolaire, ce document écrit il y a 18 ans apportera sa contribution à la connaissance du Juif et de sa trace à travers les âges, car il est basé en grande partie sur des sources juives, qui étaient auparavant inconnues de l'antijudaïsme. Je n'ai pas eu besoin de faire de corrections, hormis des contrôles stylistiques, car j'ai presque tout traité moi-même. Quelques attaques personnelles contre des hommes politiques dans les derniers chapitres pourraient être atténuées, quelques sections sur l'histoire des idées pourraient être raccourcies.

J'espère donc que cette nouvelle édition servira à faire connaître l'inaltérabilité de la nature juive. Pour l'avenir, tout dépend de la compréhension par les générations futures de la nécessité profonde de la lutte de notre temps, afin qu'elles ne deviennent pas fatiguées et faibles comme celles qui nous ont précédés.

A.R.
Berlin, mars 1937.

Questions générales

Diaspora

Il serait en fait superflu aujourd'hui de gaspiller encore des mots sur la nature de la répartition mondiale des Juifs, mais les slogans, une fois établis, semblent avoir une force et une vitalité insurmontables. On dit encore, même parmi les personnes qui ont pris position sur la question juive, que les Juifs, après tout, ont été forcés de quitter leur patrie, qu'on les a d'abord traînés à Babylone et ensuite à Rome. Ces deux cas, toujours cités, sont tout à fait vrais, mais ce sont aussi les seuls. En effet, bien avant la destruction de Jérusalem et bien avant la naissance du Christ, les juifs vivaient dispersés sur toutes les terres connues à l'époque. (Dès avant l'exil, par exemple, la présence de banques juives en Mésopotamie est attestée). De Babylone, ils partaient en pèlerinage vers l'est, en tant que père ; en même temps, ils vivaient déjà dans les îles Ioniennes, en Asie Mineure et, si l'on en croit les prophètes, en Espagne, où ils étaient venus avec les Phéniciens.

Les informations de cette époque sont encore rares, mais les rapports ultérieurs montrent que les Juifs préféraient par milliers quitter leur patrie, où, après tout, il fallait s'occuper, pour le meilleur ou pour le pire, de cultures et de vignobles, et s'adonner à des occupations plus faciles et plus lucratives. Nous y reviendrons plus tard, mais disons simplement que les Juifs ont d'abord établi des colonies permanentes chez les Phéniciens, à Tyros et à Sidon. Ils se sont également répandus dans le reste de la Syrie, et ont été particulièrement nombreux à Antioche, Séleucie, Laodicée et Damas. Ils furent ensuite attirés vers l'Asie Mineure, où ils cherchèrent à se loger aussi bien le long de la route des caravanes que dans les villes côtières de la péninsule. C'est ainsi qu'ils ont vécu à Kapadozien, à Phrygien, à Tarse, à Tralles. Dans les îles Ioniennes, ils étaient particulièrement nombreux à Smyrne, Éphèse, Milet ainsi qu'à Halikarnasse et Cnide. Leurs

colonies s'étendent à Chypre, Rhodes, Délos, Paros, Crète, Thessalonique, Corinthe, Sparte et Attique.

En Italie, c'est à Rome que nous trouvons les premières informations fiables datant de l'an 139 avant Jésus-Christ. Là aussi, les Juifs devaient être installés depuis longtemps pour pouvoir former une grande communauté telle qu'elle existait déjà à l'époque. Dans les villes d'Afrique du Nord, en particulier en Égypte, les Juifs étaient également plus nombreux. Ils étaient surtout attirés par Alexandrie et formaient déjà une forte minorité au sein de la communauté. Grâce à la tolérance du gouvernement de Ptolémée Lagui, les Juifs sont autorisés à vivre partout, et c'est ainsi que se referme le cercle des colonies juives autour de toute la Méditerranée. Les colonies maintiennent une communication étroite entre elles, attirent de nouveaux colons de Palestine, avancent toujours plus loin le long des routes commerciales, de sorte que Strabon a raison d'affirmer qu'à l'époque du Christ, il n'y avait plus aucune ville qui n'était pas habitée - et dominée - par les Juifs.

Ces brèves indications, que l'on peut multiplier à l'envi, doivent faire ressortir : premièrement, que l'émigration juive de Palestine, commencée dès l'Antiquité, devint de plus en plus importante, et deuxièmement, que cette émigration *était volontaire*. Aucun peuple n'avait demandé aux Juifs, et encore moins ne les avait forcés, à s'installer chez eux ; non, comme s'ils étaient possédés par un démon, les Juifs se déplaçaient d'une terre à l'autre, et "après quelques siècles", comme le rapporte l'historien juif Herzfeld, "et surtout sans aucune contrainte visible de l'extérieur, les Juifs étaient installés dans tous les paysages, de Médie à Rome, du Pont au golfe Persique, de la Macédoine à l'Éthiopie, et il n'existait pas, dans cette immense région de terres, de ville commerciale importante dans laquelle les Juifs n'étaient pas représentés".

Commerce et usure

L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de suivre de plus près le penchant pour le commerce dans l'histoire de l'esprit juif, en détail et jusqu'au passé le plus lointain, où il pourrait être poursuivi de plus près. Il convient seulement de préciser que ce penchant n'a pas été le fruit d'une prétendue exclusion violente des Juifs du côté des peuples, mais qu'il a toujours été un moteur constant de la vie juive. En soi, il n'y a pas de reproche à faire, car le commerce et les échanges sont des éléments nécessaires de notre existence, mais on peut objecter beaucoup de choses sur la nature de l'esprit d'entreprise juif, dont nous reparlerons plus tard.

Le fait est que dès l'époque de Salomon, et probablement bien avant, des routes de caravanes animées traversaient la Palestine pour se rendre à Babylone, que Salomon prélevait un tribut sur les marchands de passage, qu'il établissait des bazars à Damas et dans d'autres villes, que dès son époque le commerce des chevaux avec l'Égypte avait pris une grande ampleur, et qu'enfin, avec les Phéniciens, était entrepris le fameux voyage vers le mystérieux Ophir, le pays de l'or, à l'extrême orient. Outre la route principale, qui allait de Damas au golfe d'Acco en passant par la plaine de Jisreel, il existait d'autres routes commerciales très fréquentées. L'une d'entre elles menait de Scytopolis à Sichem, l'autre traversait Genäa pour rejoindre Sichem et, de là, Jérusalem. Entre cette ville et la ville portuaire d'Ailat, le commerce était intense ; une autre route menait à la ville maritime de Joppe. Les Juifs ont toujours entretenu un commerce intermédiaire actif le long de ces artères commerciales, et beaucoup d'entre eux, pour survivre dans le pays, ont dû s'occuper d'autres manières.

Lorsqu'ils furent conduits à l'exil, de nouvelles opportunités s'offrirent à l'esprit commercial juif. En peu de temps, nombre d'entre eux, en particulier parmi les Perses tolérants qui se consacraient entièrement à la culture, s'enrichirent considérablement. Et lorsque les chants de malheur sur la patrie perdue se sont finalement concrétisés, ce n'est pas tout le peuple qui est retourné en Palestine, mais seulement les pauvres et les "pieux", qui y ont été contraints et qui

constituaient la plus petite partie des expulsés. Ceux qui sont restés sur place ont poussé leurs entreprises commerciales et bancaires toujours plus loin vers l'est et tous sont restés à l'étranger.

Les rapatriés ont trouvé une terre peu peuplée qui n'attendait qu'une mise en culture énergique. Si les Juifs avaient dû s'y rendre, ce n'était pas du tout ce qu'ils avaient à l'esprit, ce dont l'émigration massive vers les pays susmentionnés constituait la meilleure preuve.

Le grand mensonge dont on nous abreuve encore et encore consiste à prétendre que, par les lois de dispersion et d'entrave, le juif a été exclu de toute activité autre que le commerce et qu'il a donc dû nécessairement se reconvertir dans le prêt d'argent. Bien au contraire, le juif émigre *parce qu'il* espère trouver à l'étranger le meilleur terrain pour réaliser ce profit. Ce n'est donc pas un hasard si c'est précisément dans les grands centres commerciaux que les colonies juives les plus prospères ont vu le jour, car si le cœur du Juif avait aspiré au travail, il se serait déplacé vers un pays au sol fertile et non vers des îles rocailleuses et des quartiers portuaires étroits. On peut trouver autant d'exemples que l'on veut de ce fait de l'antiquité, à toutes les époques et dans tous les pays. Au Pays basque espagnol, par exemple, il y avait encore peu de villes. Dans l'intention de stimuler le commerce dans ces provinces, Sancho le Sage (1189) éleva le vieux Gasteiz au rang de ville et promulgua un édit selon lequel tout étranger vendant ses marchandises pouvait y vivre libre de toute charge. Le résultat fut qu'un grand nombre de juifs de toutes les régions d'Espagne s'y installèrent immédiatement afin de ne pas manquer cette occasion favorable. Lorsqu'en Perse, Abbas Saphir a voulu revitaliser économiquement son pays ravagé par la guerre, il a accordé aux marchands étrangers d'importants privilèges. Le résultat, là aussi, fut que, outre d'autres personnes, ce sont surtout des Juifs qui affluèrent de toutes les régions. Il en fut de même en Pologne, en Bohême et dans d'autres États. Le Juif n'avait pas le sentiment d'avoir une patrie, il ne pouvait l'acquérir nulle part, il n'y aspirait pas non plus et se déplaçait comme un éternel vagabond là où les affaires des intermédiaires et l'usure pouvaient prospérer.

Il s'agit là d'un trait de caractère indéniable, qui s'est développé avec le temps de manière de plus en plus rigide, mais qui n'a en aucun cas été imposé au Juif par des personnes malveillantes. Comme les Anglo-Saxons, les Scandinaves et les Allemands se sont installés à l'étranger pour rendre fertiles des régions dépourvues d'habitants, comme ils ont construit leurs fermes et, la charrue à la main, ont bâti leur vie sur des terres étrangères (frères de l'autre nature qui, entre-temps, ont recherché la terre et le cosmos), le Juif a été irrésistiblement attiré par l'agitation colorée des villes portuaires, des bureaux de change et des marchés annuels.

Les Juifs, comme on l'a dit, étaient fortement impliqués dans le commerce babylonien, qui acheminait les produits chinois et indiens vers l'Occident et approvisionnait les marchés de la Méditerranée avec ses propres marchandises précieuses. Les nombreux maîtres du commerce qui sont cités ont cependant la réputation la plus sulfureuse. Les trois villes de Babylone sont particulièrement tristement célèbres, ce qui s'explique par l'activité commerciale des Juifs. Les Juifs collaboraient volontiers avec les Phéniciens, mais ils se disputaient souvent avec leurs demi-frères de race. À Alexandrie, ils se sont hissés au rang de rois des finances du pays grâce à leurs transactions commerciales et monétaires sournoises, sont devenus collecteurs d'impôts, ont prêté de l'argent même aux rois (par exemple, ils ont effectué un échange de devises pour Agrippa) et ont obtenu les postes les plus influents à la cour. Cette puissance juive a donné lieu à plusieurs soulèvements populaires, en particulier en l'an 116, où ils ont été malmenés, mais ils ont repris leurs affaires avec beaucoup de ténacité et ils ont rapidement retrouvé leur ancienne influence.

Et comme à Alexandrie, les Juifs vivent d'un commerce intermédiaire florissant à Cyrène, en Éthiopie (où un Juif aurait été le trésorier de la reine Kandake, Apôtres 8, 27), en Arabie, autour de la mer Noire, dans les îles grecques, où ils excellent notamment dans le commerce des esclaves.

En bref, les Juifs, depuis l'époque historique, ont suivi la déclaration classique du Talmud, tract Jebamont Fol. 66a : "Faites 100 fl. dans le commerce pour que l'on jouisse chaque jour de la viande et du vin, mais 100 fl. dans la culture signifie à peine du sel et des légumes".

Et lorsque Rabbi Eléazar vit un champ de culture dans lequel étaient plantés des choux et des betteraves, il dit : "Même si l'on voulait planter des légumes en longues rangées, le commerce serait meilleur que toi" : "Même si l'on voulait planter des légumes en longues rangées, le commerce est meilleur que vous". Lorsque Rabbi Eleazar passa entre les rangs et vit qu'ils se balançaient d'un côté et de l'autre, il dit : "Continuez à vous balancer, le commerce est préférable à vous" : "Continuez à vous balancer, le commerce est meilleur que vous."

L'usure et l'escroquerie ont toujours été à l'ordre du jour ; il faudrait lire plus sérieusement les prophètes, qui ne se lassent pas de se plaindre de ces traits de caractère. Les exhortations récurrentes du Talmud à l'honnêteté font certes honneur au prédicateur, mais montrent clairement qu'elles n'ont pas été suivies d'effet (d'ailleurs, elles ne s'appliquent qu'aux Juifs entre eux). (Et s'il était demandé de ne pas faire de poids en métal, car il s'use (!), mais plutôt en pierre dure ou en verre, puis de le faire dans du sel, car il y sera grignoté, alors ces commandements (ou devrait-on dire suggestions ?) ne manquent pas de drôlerie et rejoignent Osée, lorsqu'il dit : "Canaan a sous la main des balances trompeuses, il aime à en tirer profit."

Si l'on prend en compte les descriptions de voyage à travers les âges, on constate que les habitants de tous les pays où les Juifs étaient présents en grand nombre ne cessent de se plaindre du commerce trompeur et de l'usure insupportable des Juifs. Et si les juifs et leurs amis juifs aveugles sont toujours prêts à expliquer cela comme de la pure jalousie, alors cela spéculait encore sur la trop grande infantilisation des lecteurs. Si l'apparition de la juiverie produit *partout* les mêmes résultats, alors il doit exister une autre raison que la défaveur des habitants de la terre. Mais nous n'avons pas besoin de nous réfugier dans cette vision théorique, car les faits de tous les temps sont pour la plupart si étayés et si nombreux que l'on peut ouvrir le premier meilleur livre à l'appui de cette opinion et que l'on peut résister plutôt que d'avoir à chercher l'abondance.

Lorsque les Juifs, comme nous l'avons vu plus haut, se sont installés dans les villes du Pays basque espagnol afin de développer le commerce selon la volonté de Sancho le Sage, ils ont trouvé plus confortable de prêter de l'argent avec intérêt aux pauvres paysans et aux citadins pour leurs entreprises. Mais comme ces intérêts étaient naturellement élevés, les Basques durent hypothéquer leurs biens et devinrent de plus en plus dépendants. Leur sens de l'indépendance s'est rapidement rebellé contre les envahisseurs étrangers qui ne pratiquaient que l'usure, et le conseil de la ville de Viktoria a directement adressé une demande de protection au roi, qui a également promulgué un décret interdisant aux Juifs d'émettre des billets à ordre, "car, si les choses continuaient ainsi, les citoyens chrétiens subiraient le plus grand préjudice, et la ville serait même totalement dépeuplée" (1332).

En Perse, où, comme nous l'avons vu, de nombreux étrangers avaient également été attirés, "les Juifs, par leurs moyens et leurs ruses, avaient tellement asséché et appauvri les sujets indigènes que le cri était même parvenu à l'empereur lui-même", rapporte un chroniqueur, qui ajoute que "le ministre de l'État a longtemps réfléchi à la manière dont il pourrait se débarrasser des Juifs sans s'aliéner les autres étrangers".

A Constantinople, les Juifs s'étaient installés en grand nombre, où ils avaient également acquis de grandes richesses. "La plus grande partie de l'argent, rapporte Tavernier, se trouve entre les mains de l'empereur et des Juifs ; mais j'entends les Juifs qui résident à Constantinople. Car, pour ce qui est de ceux des provinces, ce sont des gens misérables, et même plus misérables que les chrétiens, parce qu'ils ne cultivent pas la terre ; et comme ils ne comptent que sur leur marchandage, ils ne peuvent pas tous gagner assez par le commerce." Les Juifs avancent de l'argent Bassa, souvent de la fausse monnaie, ils supervisent le système tarifaire, "bien qu'ils trompent principalement les Chrétiens", ils ont également le bail sur les douanes en Syrie, en Palestine et en Égypte, et Sargredo donne son impression avec les mots forts suivants : "L'avarice à Constantinople est comme une basse prostituée, dont les Juifs sont les souteneurs".

Nous verrons plus loin comment les choses se sont passées au Portugal et en France ; en ce qui concerne l'Espagne, les Juifs y étaient connus dès les premiers temps comme les trafiquants d'esclaves les moins scrupuleux, opprimaient les habitants du pays grâce à leur argent

incommensurable et parvenaient à faire échouer les lois adoptées pour la protection des chrétiens ou à empêcher leur exécution. Finalement, on eut recours aux mesures rigoureuses du baptême forcé et du bannissement. Naturellement, cela ne donna rien, et nous assistons depuis des siècles aux hauts et aux bas de la lutte de l'or contre la loi civile, accompagnée de fanatisme religieux de part et d'autre.

"Depuis les temps les plus anciens", écrit un historien juif, "les Juifs se sont engagés dans des activités de change et d'échange de devises, auxquelles les chroniqueurs antijuifs ont donné le nom d'usure". L'historien admet au début de son ouvrage que les Juifs "étaient traités sur un pied d'égalité avec les autres citoyens, et qu'ils jouissaient même de droits spéciaux [Infanzonen-Recht]". L'usure n'est donc pas le résultat d'une hostilité à l'égard des Juifs, mais plutôt, comme ailleurs, l'hostilité de nombreux chroniqueurs à l'égard des Juifs est devenue le résultat de l'usure.

Où y a-t-il eu au Moyen-Âge un marché aux esclaves plus fréquenté qu'à Tudela ?", proclame fièrement Kayserling, avant de poursuivre : "Le commerce des Juifs a été pratiqué par les Juifs d'Espagne depuis les temps les plus reculés : "Le commerce des Juifs a été pratiqué par les Juifs d'Espagne dès les premiers temps ; il a pris de l'ampleur et de l'importance ici plus que dans les autres royaumes de la péninsule et est resté intact jusqu'à la défaite totale des Maures, ou, si l'on veut, jusqu'à l'expulsion des Juifs. Ce commerce d'esclaves a ensuite permis à Tudela d'atteindre le "rang d'une ville commerciale importante". Mais l'ensemble de ce commerce est d'autant plus piquant que ce sont presque uniquement des Maures qui ont eu la chance d'être traités comme des esclaves, c'est-à-dire précisément les descendants des hommes qui avaient trahi les Juifs et les avaient convoqués dans leur pays des siècles plus tôt. Mais le destin s'est accompli, car, comme le rapporte Heman dans l'ouvrage cité, lorsque le dernier royaume maure a été renversé, l'expulsion des Juifs a été décidée.

À Rome, ville qui avait été un centre de luttes politiques et religieuses à travers tous les siècles, où les conquérants passaient au pillage et où les guerres civiles étaient à l'ordre du jour, la vie des Juifs ne se déroulait naturellement pas de manière très contemplative. Là aussi, les empereurs et les papes ont dû se préoccuper de la question juive. Il s'agissait soit d'affirmer leurs droits et libertés, soit (par exemple, lors du quatrième concile du Latran en 1215) d'adopter des règlements contre l'usure juive, soit d'obliger les Juifs à payer le dixième refusé, de leur interdire de transgresser les ecclésiastiques, de soumettre leurs statuts à un tribunal, etc. Les Juifs ont été très tôt de riches propriétaires terriens, mais pas pour travailler eux-mêmes la terre, comme le rapporte Vogelstein-Rieger : "La traite des esclaves a été encouragée avec tant d'ardeur (de nombreux esclaves ont été importés des régions gauloises) afin de recruter une main-d'œuvre appropriée pour les domaines appartenant aux Juifs. L'histoire mouvante et funeste des Juifs à Rome ne peut être abordée ici plus en détail, les indications suffisent pour montrer qu'elle est semblable à celles de tous les pays.

Dans d'autres pays d'Italie, les juifs atteignirent également une grande richesse et un grand pouvoir ; ainsi, à Cesena, l'un d'entre eux jura ardemment que, grâce à leur capital, ils deviendraient maîtres de toute la ville, ce qui n'est pas surprenant si l'on apprend que le magistrat était tout à fait satisfait si les "prêteurs hébreux" ne prenaient pas plus de 20 %. Les Juifs étaient devenus si puissants à Livourne que les chrétiens durent célébrer le samedi pour eux, de même que dans beaucoup d'autres villes.

Venise, Gênes et Florence semblent, au moins pendant un certain temps, avoir été une exception, puisqu'il est rapporté que ces marchands n'étaient pas inférieurs aux Juifs en termes de ruse. Des accusations similaires à celles portées contre les Juifs ont également été formulées à l'encontre des Lombards, notamment en France, où des lois ont été adoptées à leur encontre. Cela montre que, bien souvent, les Européens aussi pouvaient être "non pas des chrétiens, mais des juifs baptisés", comme on le disait à l'époque. Mais le fait que l'on se soit également opposé aux Lombards prouve que l'usure en tant que telle était un facteur fortement ressenti, que la défense contre l'usure visait tous ceux qui s'y adonnaient et que, par conséquent, les gémissements

répandus dans le monde entier contre l'usure et l'escroquerie des Juifs, même s'ils sont répercutés là où les preuves écrites ne sont pas toujours immédiatement disponibles, ont leur raison d'être.

Les Juifs ont réussi et souvent tenté de se rendre indispensables aux souverains en leur avançant de l'argent pour leurs opérations militaires, en encourageant de la même manière leur légèreté et leur générosité, mais en échange d'intérêts élevés. C'est pourquoi les rois ont également défendu les Juifs partout, et il a fallu que l'agitation populaire s'intensifie considérablement pour qu'ils cèdent aux pressions en faveur d'une limitation des privilèges spéciaux des Juifs. Ils protégeaient souvent les Juifs militairement, comme par exemple en Navarre, où une insulte contre un Juif était punie comme si elle avait été faite contre un grand d'Espagne ; où un Juif ne pouvait pas être arrêté pour une question financière ; où, surtout, il était exempt de toute taxe sur les marchandises. À Tolédo, le roi Sancho (1170) attribua aux Juifs, pour leur plus grande sécurité, la forteresse comme résidence. En outre, les juifs n'étaient pas tenus de verser un dixième sur les biens qui leur revenaient en héritage ; si un juif était censé devoir quelque chose à un chrétien, ce dernier devait présenter deux témoins, "dont l'un au moins devait être juif". Tudela s'est révoltée en 1235, a été pacifiée au prix d'efforts, a reçu une nouvelle constitution, jusqu'à ce que la vieille escroquerie reprenne de plus belle.

Les rois de Navarre sont finalement totalement appauvris : ils rentrent chez eux sans trouver un super repas, ils ne peuvent pas payer le grain acheté aux Juifs, etc. Si l'on croit aujourd'hui que les Juifs auraient eu la moindre considération pour la situation difficile de leurs bienfaiteurs, qui avaient certes défendu les droits des Juifs comme les leurs, on se trompe lourdement. Ils parviennent encore à se rendre "indispensables". "Tout était livré en garantie : le paysan donnait sa charrue, le chevalier son château, les rois leurs bijoux, l'évêque son anneau".

C'est ainsi que les choses se sont passées dans tous les pays : la frivolité et le désir de faste des dirigeants se sont alliés à l'avarice et à l'usure des Juifs ; les deux n'ont pu être séparés que violemment et le peuple a dû payer. C'est pourquoi Luther dit à juste titre "J'entends dire que les Juifs donnent de grosses sommes d'argent et sont donc utiles aux gouvernants. Non pas de leur propre argent, mais des biens des sujets et des gouvernants, qu'ils volent et dérobent par l'usure... Les sujets doivent donner de l'argent et se laisser dépouiller par les Juifs. Les Juifs doivent rire d'eux-mêmes que nous nous soyons laissés ainsi manipuler et ridiculiser". Et un autre Allemand fait l'observation philosophique suivante sur l'usure des Juifs : "Si l'on presse une éponge mouillée, elle donne certes de l'eau, mais elle a d'abord absorbé l'eau en elle-même : les Juifs sont une telle éponge mouillée, ils donnent certes quelque chose au bien commun, mais ils ont d'abord sucé à sec les chrétiens par leur usure. Les araignées ont tendance à attraper les mouches avec leurs toiles, à les loger, à les cocooner, mais au grand détriment des pauvres mouches, car elles les dessèchent ensuite pour qu'elles restent couchées et mortes. Ces araignées sont les juifs, qui donnent de l'argent, se font remarquer comme s'ils agissaient dans l'intérêt du bien commun, mais ils assèchent les chrétiens par leur usure. L'argent des juifs, qu'ils donnent pour le bien commun, est une véritable toile d'araignée, à laquelle les chrétiens restent accrochés". Cet homme avait toutes les raisons de faire des observations aussi mélancoliques, car l'Allemagne n'a pas été une exception dans l'orbite de la question juive, et quelque chose de semblable s'est répété ici dans toutes les grandes villes, comme à Tudela, à Constantinople, en Perse et, comme nous l'avons vu, au Portugal et en France.

Aujourd'hui encore, le conte de fées circule comme si les Juifs avaient été opprimés et méprisés en Allemagne. Ce n'est absolument pas le cas. Auparavant, ils pouvaient circuler librement et s'installer partout. Mais ce n'est pas tout, l'égalité avec les habitants du pays allait si loin que les Juifs ne pouvaient être inculpés que par leurs propres juges. Le document le plus ancien qui nous montre que ce droit est un privilège ancien et qui le confirme à nouveau date de 1230. À cela s'ajoute la réglementation selon laquelle aucun chrétien ne pouvait porter plainte contre un juif s'il n'était pas en mesure de produire au moins un témoin juif en sa faveur. Les séances du tribunal juif se déroulaient généralement dans la synagogue et même les prélats de l'Église catholique devaient s'y rendre s'ils avaient des différends juridiques avec des Juifs.

Mais les Juifs ont réussi à étendre ces privilèges à tous les domaines avec l'impudence héritée de l'Antiquité. Dans le cadre du commerce de prêts sur gage largement répandu qu'ils pratiquaient, il était censé être suffisant qu'un Juif témoigne d'un objet volé trouvé par lui qu'il l'avait acheté honnêtement ! Lors de la demande de restitution de son bien, le propriétaire légal était tenu de payer le prix que le prêteur sur gages juif prétendait avoir payé. La loi de Goslar accorde au juif, et à lui seul, le privilège de prêter de l'argent sur des objets dont il sait qu'ils ont été volés. Ainsi, alors que l'Allemand, s'il était trouvé en possession de biens légalement acquis, était tenu de les restituer à leur propriétaire sans aucune compensation, le Juif était autorisé à exiger de lui un prix qu'il avait lui-même fixé !

La liberté de l'usure était l'objectif poursuivi avec la plus grande ténacité et généralement atteint. Le taux d'intérêt fixé par la loi variait entre 33 % et 125 %, mais le taux réellement exigé était souvent beaucoup plus élevé. C'est la raison pour laquelle les nobles, les bourgeois et les paysans se trouvent toujours dans la pire dépendance à l'égard des Juifs, comme en témoigne une grande quantité de documents. Un comte, Walram von Zweibrücken, s'est retrouvé entre les mains de 17 usuriers juifs, dans la même ville d'Oberwesel, pas moins de 217 débiteurs juifs ont été cités, le comte von Öttingen a mis en gage sa couronne d'or, les comtes Balthasar, Friedrich et Wilhelm von Thuringia sont totalement entre les mains de cinq juifs d'Erfurt. En 1385, un juif d'Ulm possède à lui seul 43 lettres de créance, tandis que deux juifs d'Erfurt détiennent 55 hypothèques. Lorsqu'un juif de Munich s'est enfui et qu'il a été possible de le rattraper par la suite, on a trouvé avec lui des bijoux de bourgeois, de nobles, et même l'argenterie du roi. Ces explications pourraient être poursuivies pendant des pages. Grâce à l'usure et au commerce du gage, le Juif est devenu puissant à la cour des souverains et des prélats, à qui il servait souvent de conseiller financier et de percepteur d'impôts. Un membre de la tribu se tenait presque aux côtés de ce Juif de cour en tant que scribe, qui tenait la comptabilité en hébreu et possédait ainsi à lui seul une vision et une vue d'ensemble de la situation des affaires.

Ces brèves indications permettent déjà de tirer les conclusions qui s'imposent. Le pouvoir des Juifs s'est accru, la colère des Juifs s'est accrue et un pogrom a éclaté. Il ne faut cependant pas croire, comme l'affirment toujours les Juifs, qu'ils ont toujours été chassés et maltraités par les Allemands. C'est tout le contraire. Jusqu'au 13^{ème} siècle, le Juif pouvait exercer tous les métiers, tout lui était ouvert. Mais lui-même ne pensait pas à travailler main dans la main avec les Goyim, il se cloisonnait strictement et n'entrait en relation avec les Juifs que dans la mesure où cela était nécessaire pour le commerce. Il n'y a pas la moindre trace d'un quelconque intérêt pour la nature du peuple d'accueil. Les Juifs peuvent s'attribuer le fait d'avoir été pillés par des envahisseurs sans scrupules, les Allemands, qui se sont refroidis par la suite. Le Juif n'était pas non plus, comme le prétend encore le mot d'ordre, le paria de la société. En effet, Juif et usurier étaient devenus synonymes, et le mépris pour ce métier était plus que justifié.

*Et ne tenez pas tant au Juif,
Ne vous fiez pas à lui,
Ils sont les voleurs de votre âme,
L'agresseur de vos femmes,*

dit franchement une vieille chanson, mais on ne peut pas parler de mauvais traitements constants. Le comte Philipp du Palatinat se rendait à la synagogue avec son fils, mais un juif devait accepter une amende de dix florins s'il tirait la langue à une image de la Vierge Marie ; en 1837, un prêtre de Ratisbonne a dû fuir deux juifs qui voulaient l'assassiner. Et comme la communauté juive refusait de punir les coupables, le tribunal chrétien se contenta d'interdire le commerce avec eux. Selon un chroniqueur strasbourgeois, les personnes qui insultaient un juif devaient s'attendre à une punition plus sévère que celles qui avaient irrité un citoyen ordinaire. Depuis les temps les plus anciens, les Juifs étaient les prêteurs de la ville et du gouvernement ; il fallait que le peuple soit vraiment désespéré pour qu'il se rebelle violemment contre leur pouvoir. C'est un événement

qui se répète sans cesse : la domination des Juifs coïncide toujours avec le déclin du peuple allemand, leur retrait avec sa montée en puissance. Après la seconde croisade et au moment de la peste noire (au milieu du ^{14^{ème}} siècle), la misère de l'Allemagne a atteint deux de ses points culminants. L'Allemand enclin à la loi et à l'ordre n'est alors plus aussi capable de résistance pour ne pas exprimer sa rage jusque-là réprimée et se débarrasser de ses parasites. Ce que l'on raconte sur les "empoisonnements", etc. du côté des Juifs, dans le but de découvrir des "raisons", n'est que du blabla creux, propagé soit par des gens incapables de faire la différence entre la coquille et le noyau, soit par des Juifs qui veulent présenter les Allemands comme des fanatiques idiots (comme, par exemple, Graetz). Les Allemands avaient amèrement ressenti sur leur propre corps qu'ils avaient un ennemi de leur peuple et un exploiteur sans scrupules sur leur terre. Un chroniqueur d'Erfurt montre que, même pendant la peste noire, ils étaient conscients de ce dont il s'agissait, en citant comme cause "l'argent sans fin que les barons et les chevaliers, les bourgeois et les paysans possèdent sur les juifs". Mais les accès de désespoir n'ont rien arrangé. Car quelques années plus tard, les conditions sont à nouveau les mêmes, la pénibilité de l'intérêt pire qu'avant. Si la terre souffrait de la guerre, en fin de compte, les Juifs en profitaient. Aujourd'hui comme hier, "tous les commissaires étaient juifs et tous les commissaires juifs ; les juifs ont une loi et une liberté qui s'appellent mentir et tromper, si cela leur rapporte", dit un signe profond et sincère de la guerre de Trente Ans. "L'observation se poursuit", dit Liebe, "cette période de confusion de la vie publique, qui a immédiatement provoqué une paralysie de la vie économique et donné à un sens des affaires tenace l'occasion d'une activité impitoyable, n'a pas été défavorable aux Juifs".

Il ne faut pas oublier que toutes les persécutions étaient des exceptions, qui étaient toujours notées comme telles, alors que, d'autre part, il y a naturellement des rapports beaucoup plus rares sur la vie quotidienne, et c'est, après tout, ce qui caractérisait le Moyen-Âge. La rébellion que les historiens juifs ont fait des "massacres de juifs" est considérablement élargie ; il serait bon de vérifier une fois combien d'énergie populaire a été pendant ce temps entre pillée, lentement aspirée à sec, combien de désespoir non rapporté des Allemands se trouve entre les deux. Le mépris général pour l'esprit juif s'est transformé plus tard en une rébellion si périodiquement déchargée. Les métiers artisanaux qui, jusqu'aux XIII^e et XIV^e siècles, étaient ouverts aux Juifs, sans qu'ils se sentent obligés d'exercer un métier manuel, sont désormais fermés aux Juifs par principe. Si le Juif pouvait auparavant vivre dans la ville (il préférerait généralement résider dans son propre quartier), la ségrégation, le ghetto, la condition antérieure était désormais considérée comme la norme. Le juif usurier se signalait extérieurement par un chapeau pointu, il était interdit de circuler avec lui, etc.

Néanmoins, cette exclusion n'était pas si mauvaise, mais elle était tout de même nécessaire à l'époque. Le fait que le Juif se trouvait au bas de l'échelle sociale est déjà perceptible dans le titre de "modeste" que portait également le paysan et que rapporte un portrait de Francfort : "Il en est arrivé au point qu'on leur pose autant de questions sur leur ordre juif qu'à l'empereur turc de Constantinople". En 1516, l'abbé de Trithem fait la déclaration objective suivante, qui est encore aujourd'hui si appropriée et recommandée : "Il est compréhensible qu'une aversion ait pris racine parmi les hauts et les bas, les savants et les ignorants, contre les Juifs usuriers, et j'approuve toutes les mesures légales pour la sécurité du peuple contre l'usure des Juifs. Ou bien un peuple étranger et envahissant devrait-il nous dominer, non pas par sa force, son courage et sa vertu, mais par l'argent, dont l'acquisition lui semble la chose la plus chère ? Ce n'est pas par des persécutions violentes et des pillages que l'on doit se libérer de la peste juive, mais plutôt par la suppression de toute usure et de toute tromperie honteuse et par le travail utile des Juifs dans les champs et sur les lieux de travail. Ces propositions, et d'autres similaires, n'ont abouti à rien, pas plus qu'ailleurs. Si l'on parcourt les annales de Nuremberg et que l'on se demande ce qui a poussé les bourgeois à expulser les Juifs en 1499, la réponse est laconique : "Les Juifs installés à Nuremberg avaient la vie belle. Ils sont devenus arrogants et débridés. L'usure excessive qu'ils pratiquaient, la cupidité insatiable à laquelle ils se livraient et l'augmentation quotidienne ont

finalement mis le conseil et les citoyens en colère pour abriter entre eux plus longtemps de tels invités maléfiques et des sangsues au détriment du commerce." Si, déjà auparavant, des révoltes avaient éclaté en raison de diverses questions économiques et religieuses, on vit alors que le problème ne pouvait être résolu de cette manière et, en 1499, les Juifs (pour qu'il ne leur arrive rien, sous protection militaire) furent conduits hors de la ville, "dans laquelle ils avaient si longtemps siégé et dans laquelle ils avaient acquis tant de richesses grâce à une usure dévorante". Cette plainte était tout à fait justifiée, comme en témoigne le fait qu'en 1310, l'empereur Heinrich VII a accordé aux Nurembergeois une "faveur" ["Vergünstigung"], en vertu de laquelle il était interdit aux Juifs de prélever sur les citoyens plus de 43 1/3 % et sur les étrangers plus de 55 % d'intérêts *hebdomadaires*. Une belle faveur, tout de même !

Dans les autres villes d'Allemagne, il en allait de même et la population signait avec soulagement si les Juifs devaient quitter la ville. C'est ainsi que le prédicateur Hartmann Creidius s'exprime à l'occasion de l'expulsion des Juifs d'*Augsbourg* : "C'est un grand avantage pour les citoyens d'Augsbourg par rapport aux autres villes, car les maudits Juifs sucent le sang des pauvres chrétiens non seulement par l'usure et les prix excessifs, mais aussi par toutes sortes d'opérations commerciales et d'affaires qui leur enlèvent le pain de la bouche, de sorte que de nombreux citoyens, avec femme et enfants, ont dû finir dans la ruine et dans la canne des mendiants.

Il serait trop long de discuter de l'histoire de chaque ville allemande individuellement, et ce serait également superflu, car la même chose se répète partout. En 1539, un édit fut promulgué dans toute l'Allemagne, dans lequel on pouvait lire qu'il fallait interdire aux Juifs l'usure, qu'il fallait les mettre au travail manuel pour qu'ils apprennent à gagner leur pain à la sueur de leur front, comme les chrétiens. Naturellement, tout cela a été vain.

Si l'on lit les rapports sur le commerce juif de l'Age du Milieu, tels qu'ils ont été consignés par les chroniqueurs allemands, on y remarque toujours le même étonnement face à la ruse juive agaçante et nouvellement éveillée, dont ils ont à faire le récit. Falsifications d'échanges, faux billets de banque, incitation à la dépense de jeunes gens inexpérimentés, enfants de parents riches, billets de créance émis en langue hébraïque, que l'on croit sur parole et qui, plus tard, sont traduits et ne contiennent qu'une phrase grossière, échange de paquets lors de la vente, où l'acheteur trouve à la place de la marchandise des pierres ou de la paille, etc. Souvent, le scribe ajoute une note humoristique à toutes les plaintes, qui se moque de la confiance des Allemands. Il cherche souvent des images pour dépeindre de manière drastique les relations entre juifs et chrétiens, par exemple lorsqu'il est écrit : "Un souverain qui place des juifs parmi les chrétiens est un homme qui n'a pas d'autre choix que d'être juif : "Un souverain qui place des Juifs parmi ses sujets fait la même chose qu'un propriétaire terrien qui met de jeunes poissons dans une digue et y jette ensuite plusieurs gros brochets, qui mangent la couvée ; qui est alors si stupide et fait de la chèvre le jardinier ? Qui, en effet, voudrait faire d'un renard le berger des oies ou des poules ? Croyez bien, chers supérieurs, que lorsque vous ne voulez affliger que des pauvres gens, vous n'avez qu'à installer des juifs sur vos terres".

Je dépasserais le cadre de ce livre si je voulais expliquer tout cela plus en détail. Il faut dire qu'à toutes les époques et dans tous les pays où les Juifs ont vécu en plus grand nombre, les mêmes revendications de la part des gens se sont élevées à propos de l'escroquerie des Juifs et de l'usure des Juifs. À ce fait et à sa justification incontestable s'ajoute un élément encore plus important : Si, naturellement, il y avait aussi des éléments impurs parmi les chrétiens et si les voleurs et les vauriens ne manquaient pas, tous étaient d'accord pour condamner leurs escroqueries ; la loi juive, par contre, fait une distinction marquée dans le comportement des juifs entre eux et avec les non-juifs.

La loi morale juive

Aujourd'hui, il n'y a pas le moindre doute à ce sujet, même si les Juifs misent naturellement tout sur l'huile de l'humanitaire. Il y est également parvenu, car nous commettons tous l'erreur de considérer le passé juif à partir d'une vision germanique ou chrétienne du monde et nous sommes facilement enclins à y véhiculer des idées dont les Juifs étaient très éloignés. Si, par exemple, nous parlons du prochain et entendons par là tout être humain, alors le Juif ne désigne par là que les Juifs. Les commandements si humains que nous trouvons dans le Pentateuque, qui se trouvent également dans le Talmud, enfouis comme des oasis à l'ouest, et que nous accepterions volontiers comme étant déjà humains, contiennent simplement l'arrière-goût amer de la différenciation sans cesse soulignée entre Juifs et Goyim (non-Juifs, païens). (Dans le tract Baba Kamma Fol. 113 b, nous lisons : "Il est dit dans Deut. 22,3 : avec tous les objets perdus de ton frère, ce qui signifie : tu dois les rendre à ton frère, mais tu n'as pas besoin de les rendre à un païen. - Rabbi Chanina a dit : "Ce que cela signifie, ce qui est écrit, c'est qu'il faut le rendre à son frère : Rabbi Chanina a dit : "Qu'est-ce que cela signifie, ce qui est écrit dans Lev. 25,17 : on ne doit pas profiter de son prochain ? Réponse : avec celui avec lequel on est lié par la Thora et les règles, on doit le pousser." Dans d'autres endroits, il est dit que l'interdiction de voler ne concerne que les Juifs entre eux, oui, même qu'elle ne concerne que le vol d'êtres humains.

La conversation entre Jakob et Rachel, telle qu'elle est décrite dans le Talmud, peut être qualifiée de tout à fait classique. Jakob dit à Rachel : "Veux-tu m'épouser ?". Elle répond : "Oui, mais mon père est un escroc : Elle répond : "Oui, mais mon père est un escroc et tu ne peux pas l'atteindre". Ce à quoi Jakob répond : "Je suis son frère dans l'escroquerie." Elle demande alors : "Est-il donc permis qu'un grand homme soit grand dans la tromperie ?" Ce à quoi il répondit : "Tu te montres pur envers les purs et infidèle envers les faux, voir Psaume 18,27."

Les rabbins ne trouvent apparemment rien de répugnant dans ces maximes de leur père tribal Jakob, puisqu'ils répètent plusieurs fois cette histoire avec délectation. Sur un autre point, ils n'ont pas de scrupules : lorsque Haman dit à Mardochaï qu'il faut se réjouir de la chute d'un ennemi, celui-ci lui répond : "Cela ne vaut que pour un Israélite, mais pour vous, il est dit dans le Deutéronome que vous devez vous réjouir de la chute d'un ennemi : "Cela ne vaut que pour un Israélite, mais c'est de vous qu'il est question dans Deut. 33, 29 : vous les faites tomber de leurs hauteurs."

Toute la manière dont la conscience juive de la loi se manifeste, cependant, n'apparaît pas seulement dans ces énoncés et ces règlements, mais tout particulièrement dans l'histoire d'un événement concret peint avec un plaisir visible : Le rabbin Schila a réprimandé un homme qui avait couché avec une Égyptienne. Le même homme est allé voir le roi et l'a calomnié en ces termes : "Il y a parmi les Juifs un homme qui a couché avec une femme égyptienne : "Il y a parmi les Juifs un homme qui juge sans la permission du roi". Le roi lui envoie immédiatement un messenger. Lorsque Rabbi Schila arriva, les juges prirent la parole : "Pourquoi avez-vous réprimandé cet homme ?" - "Parce qu'il a couché avec une ânesse", répondit-on. "Les juges demandèrent : "Avez-vous des témoins ? - Oui, répondit-il. Alors Elias vint sous une forme humaine et le confirma. "S'il en est ainsi, continuèrent les rabbins, il est condamné à mort. Le rabbin répondit : "Depuis le jour où nous avons été chassés de notre terre, nous avons le droit de tuer, mais vous pouvez faire de lui ce que vous voulez. Pendant que les juges examinent la question, le rabbin Schila commence à énoncer un proverbe : 1 Chron 29.11 : "A toi, l'éternel, la grandeur et la puissance." Les juges lui demandent : "Qu'as-tu dit ?" Il répondit : "J'ai dit ceci : béni [gebenedeit] soit le miséricordieux, qui a créé le royaume sur terre ainsi que le royaume dans les cieux et qui t'a donné le pouvoir et la miséricorde à la cour". Les juges s'en mêlent : "Cet homme est très cher à l'honneur du royaume", et ils lui tendent un bâton et lui parlent : "Parle à la justice".

Lorsque le rabbin Schila sortit, cet homme (qu'il avait réprimandé) s'adressa à lui : "Le miséricordieux fait-il un tel miracle pour les menteurs ? "Le miséricordieux fait-il un tel miracle pour les menteurs ?" Le rabbin : "Infâme ! Ne les appelle-t-on pas des ânes ?" Il est écrit dans

Ezechiel 23,20 : "dont la chair ressemble à la chair de l'âne". - Lorsque le rabbin vit que l'homme allait dire aux juges qu'il les avait traités d'ânes, il pensa : "C'est un homme persécuté et la Thora dit : celui qui veut te tuer, frappe-le." Il prit le bâton et le tua. Puis il dit : Puisqu'un miracle m'est arrivé par le verset 1 Chron.29,11, je veux le déclarer : à toi, éternel, la grandeur, cela fait référence à l'œuvre de la création, etc. S'ensuit toute une série de dictons bibliques jetés en vrac et dénués de sens". Ce peu peut parler un langage clair sans beaucoup de commentaires ; tout y est contenu : le mépris fou pour tout ce qui n'est pas juif, le mensonge sanctionné par le prophète Elias et l'assassinat approuvé par la Thora. Si l'on y ajoute les mots du 5^(ème) Livre de Moïse 23,20 : "Tu peux pratiquer l'usure contre les étrangers, mais non contre ton frère", c'est le motif économique. Le motif national résonne dans l'histoire de l'empereur perse qui, tout comme les Européens de nos jours, s'est approché des Juifs, leur a tendu les bras de la tolérance et leur a dit : "Venez, nous voulons tous devenir un peuple ! "C'est vrai, répondit Eabbai Tanchum, nous, les circoncis, ne pouvons pas devenir comme vous, alors laissez-vous circoncire et devenez comme nous.

Cette séparation nationale et cette moralité à double fondement sont des faits indéniables du passé et du présent juifs, tant dans leur conception que dans leur pratique. Je ne veux pas multiplier les citations ici, mais seulement les mots des érudits qui font le plus autorité et qui sont en même temps tout à fait pro-juifs : "Les rabbins rassemblés tentent de convaincre le public chrétien que les juifs sont obligés d'avoir le même comportement moral envers tous les êtres humains et qualifient la religion juive de religion de l'amour de son prochain". De ce fait, cependant, découlent des idées très importantes.

Si le chrétien, l'euro péen, s'égare toujours autant, oui, s'il tombe souvent encore plus bas que le juif, il possède dans sa doctrine morale inconditionnelle quelque chose qui, même au plus profond de la déchéance, lui montre le chemin de l'ascension. Le commandement de la société européenne, écrit ou non, s'oppose au vol et à la tromperie. La tendance de l'homme à s'abandonner à son égoïsme reçoit de la morale un contrepoids, le Juif, quant à lui, reçoit de sa doctrine morale un grand afflux d'énergie pour sa pulsion naturelle, qui se joint à une énergie raciale de toute façon tenace (nous y reviendrons). (Si le Juif voit dans la propriété d'un non-Juif une chose qui lui appartient de droit, alors les biens des païens sont comme le désert sans propriétaire, et quiconque en prend le contrôle les a acquis honnêtement, il n'y a pas d'adultère avec une femme non-Juive : Il n'y a pas d'adultère avec une femme non juive : "La femme par mariage n'existe pas pour les païens, ils ne sont pas vraiment leurs femmes", ce qui signifie que ce vol légalement légalisé s'applique à tous. Toute usure, toute tromperie, commise au cours des siècles à l'encontre de tous les peuples du monde, ne doit donc pas être considérée comme une *dévi*ation, mais bien au contraire comme l'*observation de* la loi du Sinaï et des docteurs du Talmud. C'est ainsi que Luther s'indigne déjà de ce fait, que Goethe pense des juifs : "Ils ont une foi qui les justifie de voler les étrangers" ; Fichte proclame désespérément : "Que les Juifs, après tout, ne veuillent toujours pas croire en Jésus-Christ, qu'ils puissent même ne croire en aucun dieu, si seulement ils ne croyaient pas en deux lois morales différentes et en un dieu anti-humain."

Si l'on s'en prend aux Juifs, ce n'est pas pour restreindre la liberté de pensée, comme ils le prétendent avec indignation, mais pour s'en prendre à une législation qui va exactement à l'encontre de celle de tous les États. Il faut affirmer une fois pour toutes qu'une race avec ce sens du droit ne peut pas être capable d'être juste envers celle des Européens, et que par conséquent les Juifs doivent aussi être empêchés à jamais d'exercer une influence par le biais des fonctions publiques qu'ils occupent, car un juge juif ne peut pas et ne peut pas agir autrement que pour toujours et partout protéger et défendre uniquement les Juifs.

Les naïfs enthousiastes de l'humanité pensent aujourd'hui que les lois juives seraient dépassées à notre époque avancée. Il faut rétorquer qu'environ neuf millions de Juifs, soit près des deux tiers de l'ensemble des Juifs du monde, sont toujours les adeptes les plus stricts du Talmud. C'est pourquoi les lois de tous les États ont toujours été une épine dans le pied du Juif, qui s'est toujours

efforcé de s'y opposer ou de les expliquer par des astuces talmudiques pour parvenir à ses fins. C'est pourquoi nous constatons également que les Juifs se sont rarement efforcés de s'intégrer en tant que citoyens dans toutes les professions, mais qu'ils ont toujours cherché à obtenir des conditions et des lois exceptionnelles pour eux-mêmes. Les lois d'un État ont certes entravé mécaniquement les juifs dans l'exécution de leurs pratiques, mais lorsque cette interdiction s'est relâchée sous quelque influence que ce soit, le juif s'est engouffré le premier et avec beaucoup d'énergie dans la brèche. Nous le voyons aujourd'hui en Russie et nous l'avons vu jusqu'en 1933 en Allemagne. Il ne faut pas croire que les grandes villes n'ont rien à voir avec les lois du Talmud. Car ce n'est pas le Talmud qui a fait le Juif, c'est le Juif qui a fait le Talmud. En outre, ce livre domine la vie intellectuelle juive depuis deux mille ans déjà, il a été martelé dans la tête des enfants dès l'âge de six ans, jour après jour, et a donc naturellement formé encore plus le caractère de tous les Juifs dans la direction donnée, qu'ils soient alors des spéculateurs boursiers athées, des fanatiques religieux ou des Juifs portant des vêtements talmudiques. En outre, les Juifs des grandes villes sont assez directement issus des petits villages de Galicie et de Pologne.

Admettons que, quoi qu'en disent les amis bien intentionnés des juifs, il y ait suffisamment de spéculateurs chrétiens, on ne peut nier que le sentiment de droit des Allemands est particulièrement élevé. Un peuple peut déjà digérer un certain pourcentage de spécimens plus mauvais, mais si un esprit trompeur, avec un manque total de retenue, très bien préparé à travers toutes les subtilités juridiques et la corruption, adhérant avec une incroyable ténacité, est soutenu par d'énormes moyens financiers, alors cela signifie un danger pour le peuple. On ne peut pas résoudre les problèmes historiques et raciaux avec des slogans sur l'humanité et l'égalité, comme les internationalistes d'aujourd'hui, par des insinuations juives, croient pouvoir le faire. En outre, la réalisation de la direction de la volonté des Juifs est nécessaire, mais notre époque obscurcie par les slogans n'a pas le caractère nécessaire pour cela.

Intolérance religieuse

Si le Juif se sépare intentionnellement des autres dans les questions morales, juridiques et nationales, il va de soi que sa pensée religieuse ne fait pas exception. De même que son peuple était l'élu, de même sa religion était pour lui la seule religion possible.

Jéhovah, dont l'efficacité était autrefois limitée au seul territoire de Canaan, s'est progressivement développé et a pris forme dans l'imaginaire juif pour devenir une divinité toujours plus puissante et plus complète. Mais cela n'empêchait pas de continuer à le vénérer comme un dieu national, qui existait pour diriger et protéger le peuple d'Israël. Les hauts murs que Néhémie avait construits autour de Jérusalem et qui étaient censés séparer physiquement les Juifs des païens, étaient l'expression de la ségrégation fondamentale intérieure et de l'intolérance religieuse. Dieu est dieu, et nous sommes son peuple, tel est le début et la fin de la foi juive jusqu'à aujourd'hui. "Le Juif est l'instructeur de toute intolérance, de tout fanatisme religieux, de tout meurtre au nom de la religion, il n'a fait appel à la tolérance que lorsqu'il se sentait opprimé, mais il ne l'a jamais pratiquée, et sa loi ne le lui permettait pas", déclare Chamberlain dans ses "Fondements du 19ème siècle", un livre dont les services rendus au peuple allemand ne pourront être appréciés que plus tard. Ces propos sont tout à fait incontestables. Depuis les temps les plus anciens, par exemple, ce sont les juifs qui ont persécuté les chrétiens là où ils le pouvaient et qui ont incité les païens à les supprimer ; lorsque Julien Apostat a réintroduit le culte païen, les juifs de Syrie ont profité de l'occasion pour organiser la persécution des chrétiens avec un redoublement d'ardeur. Les Juifs, devenus nombreux à Chypre, décident de massacrer tous les autres habitants en une seule nuit. Cette décision mémorable coûta la vie à 240 000 non-Juifs. Tertullien raconte qu'à Carthage, à l'époque de la persécution chrétienne, les Juifs s'offraient le

plaisir de porter sur eux un tableau représentant un homme aux oreilles et aux sabots d'âne, tenant une Bible dans ses mains et muni de l'inscription : le Dieu des Chrétiens.

Quel que soit le principe de la "seule et unique vraie religion" ["Alleinseligmachung"], il subsiste dans toutes nos églises, c'est un sédiment de l'influence du Pentateuque et du prophète Hésékiel. Une foi forte sans haine sanglante est une impossibilité pour le Juif aujourd'hui encore (malheureusement aussi pour de nombreux chrétiens infectés par son esprit), sans parler des temps anciens. Même les auteurs juifs et les rabbins en témoignent, certes sous une forme plus douce que Chamberlain, mais en disant essentiellement la même chose.

Lorsque, par exemple, Napoléon réunit le célèbre congrès général des juifs [allgemein-jüdische Synedrium] à Paris en 1807 et que, dans le but de clarifier les questions contestées, il donne aux juifs beaucoup de fil à retordre, ceux-ci fournissent en réponse toute une série d'articles dans lesquels ils se lavent aussi blanc que des agneaux innocents. Mais l'introduction de ces réponses est la suivante "Loué soit le Seigneur, le dieu d'Israël, qui a placé sur le trône de France et d'Italie un chef selon son cœur". Et à la question de savoir si les juifs considèrent tous les Français comme des frères, les juifs donnent la réponse hautement diplomatique : "selon la loi de Moïse, ils considèrent tous les individus des nations comme des frères, qui affirment Dieu, le créateur du ciel comme de la terre, et qui vivent parmi lesquels les juifs jouissent de privilèges ou même simplement d'un accueil amical". Le Juif n'est donc pas confronté au Français, à l'Italien, pas plus que le Chrétien, à qui l'on a plutôt librement donné le choix du "frère", qu'il a voulu comprendre par "privilèges" ou "accueil bienveillant" et qu'il a fait dépendre de la foi du même en Dieu, créateur du ciel et de la terre. Mais comme ce dieu, comme le montrent les premiers mots, est le dieu d'Israël, les diplomates du premier congrès [Sanhédrin] disent en belles paroles la même chose que le Talmud, à savoir que celui qui ne reconnaît pas Jéhovah comme l'unique est difficilement un être humain, et encore moins un frère.

Des auteurs plus récents le pensent pourtant, à l'instar d'un rabbin d'aujourd'hui qui déclare : "Une certaine exclusivité est naturellement liée à l'idée d'être choisi. Car reconnaître une vérité, c'est en même temps s'efforcer de rester à l'écart de l'erreur. Israël a compris sa foi d'autant plus clairement qu'elle s'est opposée aux fous. C'est pourquoi la religion d'Israël a dû commencer par le particularisme [Partikularismus]". Et plus loin : "Le judaïsme est la religion mondiale, dans la mesure où toutes les religions qui ont fait de l'universalisme le but qu'elles se proposaient intentionnellement en sont issues, et que c'est fort de cela qu'elles en sont issues qu'elles se sont fixé ce but. En conclusion, il déclare ouvertement qu'il considère tous ceux qui croient autrement comme des déviants apostats de la seule foi.

Le Dr Arthur Kuppin considère lui aussi que la force de la foi et l'intolérance vont nécessairement de pair, lorsqu'il dit du Juif : "L'orthodoxie (juive) était dès le départ beaucoup moins une religion qu'une organisation de bataille revêtue de religion pour la préservation du peuple juif". "Le Juif ne connaît pas la tolérance en matière religieuse et il n'est pas autorisé à la connaître ; sa religion est trop importante pour lui pour cela.

L'historien juif Bédarride termine lui aussi son ouvrage par une glorification de la foi juive, de la race juive et de la loi juive, que nous n'avons pas à lui reprocher, si seulement le pied fourchu du mépris pour tout ce qui n'est pas juif ne refaisait pas son apparition. Il dit : "Les Juifs sont les administrateurs d'une loi qui, remontant au berceau de l'humanité, se trouve à l'apogée de la civilisation la plus avancée. Peuvent-ils abandonner cette loi, qu'ils considèrent à juste titre comme dominant tout, pour en acquérir une autre, qui n'est à leurs yeux qu'une copie."

Le camp strictement orthodoxe parle naturellement sur un ton encore plus élevé. Il suffit de jeter un coup d'œil dans les journaux juifs d'aujourd'hui : selon eux, les Juifs sont tellement plus élevés que tous les autres peuples, parce qu'ils ont été les tout premiers êtres humains à avoir reconnu Dieu. Dans le programme de la fédération de jeunesse "*Agudas Jisroel*", la déclaration suivante est adoptée : "Les Juifs sont le peuple de Dieu". Comme point de programme !

Un érudit talmudique de Pologne (d'où, après tout, tous nos Juifs sont originaires), s'exprime comme suit : "Les évangiles n'ont de valeur officielle ni en tant que source historique ni en tant

que littérature éthique : "Le christianisme s'est décomposé dans l'énoncé de ses principes moraux pour devenir le contraire de la juiverie, dans l'évasion, dans la diffamation de toute culture, de tout progrès", et il fait l'éloge du rabbin Ismaël, qui dit que les évangiles sèment l'envie, la haine et la jalousie entre Israël et son père dans le ciel. La façon dont le Dr Lippe perçoit le contraire de l'évasion ressort suffisamment du Talmud, le seul livre qu'il reconnaît. Jesaïa, par exemple, dit au roi Chiska : "Tu mourras, parce que tu ne t'es pas occupé de la procréation". Soucieux de la valeur de la vie, Rabbi Jehuda parle : "Les choses qui prolongent les jours et les années de l'être humain sont : celui qui reste longtemps à la prière, à sa table et à la toilette. Rabbi Elsier le Grand dit : "Celui qui couche avec sa mère en rêve peut espérer la raison. Celui qui couche en rêve avec une vierge fiancée peut espérer la Thora. Celui qui couche avec sa sœur en rêve peut espérer la sagesse. Celui qui couche en rêve avec la femme d'un homme peut s'estimer assuré d'être un fils du monde futur. Celui qui voit une oie en rêve peut espérer la sagesse ! Celui qui dort avec elle deviendra un directeur d'école. Celui qui se soulage en rêve est un bon signe. Mais ce n'est le cas que s'il ne s'est pas nettoyé (par la suite), etc. Et le rabbin Ismaël admiré par le Dr Lippe pense aux chrétiens : "Et ils ont dit à David : Psaume 139,21 : Ne devrais-je pas haïr tes ennemis (le dieu d'Israël) et ne pas mépriser tes rebelles ? Plein d'une haine totale, je hais tes ennemis, ils sont mes ennemis".

En conclusion, ajoutons quelques mots d'un anti-talmudiste qui méritent d'être connus. Walther Rubens écrit : "Le mouvement de réforme ouvert par Mendelssohn, l'identification pratique du judaïsme avec l'humanitarisme, ce courant s'est encombré, oui, il s'est parfois transformé en un mouvement rétrograde..., les mêmes sentiments de fanatisme sont nourris qu'à l'époque de Spinoza, ce qui a attiré le poignard meurtrier contre lui, bien que les juifs du présent soient politiquement suffisants pour dissimuler ce fanatisme, et que le loup déguisé en agneau n'apparaisse qu'ici et là. Le Schulchan-Aruch, cet obscur ouvrage truffé d'absurdités de toutes sortes et de lois fanatiques, est le codex invisible de cette orientation."

Ces exemples peuvent suffire. Ils devraient indiquer dans quelle constitution spirituelle les juifs sont entrés sur les terres d'Europe et d'Asie, comment ils se sont comportés sur le plan moral, national et religieux et comment ils le sont encore aujourd'hui.

À l'intolérance de principe à l'égard des non-Juifs s'ajoute une persécution non moins vive contre les membres de la communauté qui sont devenus infidèles à la loi. Comme on le sait, l'apostasie est passible de la peine de mort, par lapidation, par strangulation, par l'introduction de métal chaud dans la gorge, afin de brûler l'âme, ce qui a également été exécuté.

Il est écrit, entre autres, que "l'on enfonce le criminel dans le fumier jusqu'au genou : "On enfonce le criminel dans le fumier jusqu'au genou ; puis on étend un tissu dur dans un tissu mou et on l'enroule autour de sa nuque ; le témoin tire l'une des extrémités vers lui et l'autre tire l'autre extrémité vers lui jusqu'à ce que le criminel ouvre la bouche. Pendant ce temps, on fait chauffer le plomb et on le verse dans la bouche, de sorte qu'il coule dans les entrailles et les brûle".

Ces brutalités étaient combattues par les lois des peuples abritant les Juifs, ce qui n'a pas empêché les tentatives dans ce sens de se poursuivre jusqu'à aujourd'hui. Mais surtout dans les temps anciens, les rabbins étaient sans pitié tant pour les individus que pour les sectes renégates. Par l'excommunication et le boycott économique, les talmudistes ont réussi à supprimer tout autre mouvement spirituel. L'histoire des Karaiten (Karäer ou Karaimen) est instructive à cet égard.

Ils écartent les écrits savants des docteurs juifs et s'en tiennent strictement à la loi de l'Ancien Testament. Dispersés sur les terres, ils vivent avec d'autres communautés juives d'après querelles. Ils étaient vilipendés partout et des polémiques étaient publiées contre eux, dans lesquelles un érudit de Tolède, Abraham Ben Doir, se distinguait particulièrement et maudissait puissamment les Karäer. Mais ce n'était pas suffisant, on cessa tout commerce et tout trafic humain avec eux et on les gêna dans leurs affaires à chaque étape. Le résultat fut que les Karäer disparurent progressivement de l'Occident, par exemple en Espagne, où ils étaient les plus nombreux, bien avant l'expulsion des Juifs de ce pays. Ils se sont déplacés de plus en plus vers l'est et n'existent

plus que sous forme de petites colonies dans le sud de la Russie, notamment en Crimée, et en nombre restreint en Palestine.

Une hostilité similaire prévaut entre les Rabbanites et les Sadducéens. Partout où le nombre d'une communauté était supérieur à celui de l'autre, ils exerçaient une terreur constante sur la minorité. En général, ce sont les Rabbanites qui, étant de loin les plus nombreux, sont les vainqueurs inconditionnels et oppriment les Sadducéens, mais ces derniers, chaque fois qu'ils le peuvent, ne cèdent pas. Ainsi, une fois qu'ils furent majoritaires avec Burgos, ils obligèrent les talmudistes à renoncer à un grand nombre de leurs livres. Par exemple, il fut strictement interdit d'allumer une lampe le jour du sabbat, comme c'était le cas pour la célébration selon la pratique talmudique. Cette interdiction a naturellement fortement irrité les rabbanites, et un certain R. Nehemia, qui ne pouvait plus résister, a allumé une lampe pour lui-même le jour du shabbat, selon l'ancienne coutume. Cela déclencha une vive agitation qui aurait abouti à un affrontement sanglant si l'administration espagnole, vers laquelle les talmudistes se tournaient, n'était pas intervenue. La querelle fut tranchée en faveur des Rabbanites, le Sadducéen supprimé tout comme le Karäer, frappé de bannissement par la synagogue, et le Talmud et ses adeptes triomphèrent.

Comme pour les sectes entières, il en allait de même pour les personnes individuelles. On connaît l'histoire de Spinoza, excommunié au milieu des sonneries du Sophar de la synagogue d'Amsterdam, mais l'histoire d'Uriel d'Acosta est particulièrement typique.

Issu de parents juifs convertis au christianisme et élevés dans cette religion, il a néanmoins déjà des doutes sur la véracité de cette religion. Il étudie avidement l'Ancien Testament, et comme celui-ci lui parle plus que le Nouveau, il décide de se convertir au judaïsme, quitte sa ville natale de Porto au Portugal, où il n'est pas autorisé à le faire publiquement, et se rend à Amsterdam, où il se fait circoncire. Mais il s'avère rapidement que les enseignements des rabbins sont autres que ceux qu'Uriel avait imaginés après l'étude du Pentateuque, dont il n'a pas manqué de faire des commentaires. Cela agace les savants rabbins, qui lui lancent un ultimatum : se subordonner sans condition à toutes leurs vues et à tous leurs statuts, ou se considérer comme excommunié. Il ne céda pas et fut excommunié. Tous les Juifs, à l'exception de ses propres frères, reçurent l'ordre de le poursuivre de leurs insultes, de lui jeter des pierres et du fumier et de ne lui laisser aucun répit, même à l'intérieur de sa propre maison.

D'Acosta a écrit un livre pour sa défense, dans lequel il nie l'immortalité de l'âme, puisqu'il a trouvé une telle croyance dans Moïse, disant qu'il n'y est question que d'une promesse corporelle et temporelle. Les rabbins accusent Uriel d'être "épicurien" et d'attaquer la religion chrétienne. Il est alors emprisonné, puis libéré en échange d'une rançon et de la confiscation de ses livres.

Les persécutions de la part des Juifs, en revanche, ne cessèrent pas et, fatigué par ces dix années de tourments et d'isolement de ses camarades, il décida de faire la paix et de céder. Alors que le règlement était sur le point de prendre fin, son neveu l'accusa de ne pas avoir respecté consciencieusement toutes les lois alimentaires. Les biens de d'Acostas lui sont retirés, son mariage est saboté, et lorsque le tribunal prétend même qu'il a conseillé à deux chrétiens désireux de se convertir à la foi juive de ne pas le faire, l'indignation des Juifs ne connaît plus de limites. L'un d'eux convoqua Uriel à la synagogue et exigea une humiliation publique et une soumission inconditionnelle. Il refusa, mais fut excommunié et dut subir pendant sept ans les mêmes persécutions que précédemment. Finalement, devenu vieux, il se déclara prêt à renoncer à ses opinions et à se subordonner aux rabbins. Acosta, en habits de deuil, tenant un cierge noir à la main, dut affirmer du haut de l'Almemor qu'il avait mérité mille fois la mort à cause de ses péchés, qu'il se soumettait à tout châtement et qu'il promettait de ne plus devenir apostat. - Ensuite, il devait se rendre dans un coin de la synagogue et se déshabiller jusqu'à la ceinture, après quoi il était attaché à un pilier où, au milieu des psaumes chantés par toute la communauté, et donc en présence des deux sexes, il recevait 39 coups de fouet sur le dos. Il fut ensuite libéré de l'excommunication, mais Uriel fut contraint de s'allonger devant la sortie de la synagogue, où

chacun des sortants lui donna également des coups de pied, que même ses proches n'épargnèrent pas, bien au contraire, ils lui donnèrent les coups les plus violents.

Découragé par tous ces terribles mauvais traitements et en même temps aigri, le vieil homme décida de se venger. Il tire sur son frère, qui l'a le plus maltraité ; le tir manque, Uriel se voit découvert, s'enferme et met fin à ses jours à coups de pistolet.

Alors que les Juifs étaient strictement surveillés dans d'autres pays, ils jouissaient encore d'une totale liberté à Amsterdam, et il est étrange de voir avec quelle haine un homme pouvait être agité et persécuté pendant des décennies sans que les autorités n'interviennent. Les Juifs jouissaient tout simplement d'une telle liberté à Amsterdam qu'Uriel d'Acosta a pu dire à juste titre dans son autobiographie, qu'il a composée peu de temps avant sa mort : "Si Jésus de Nazareth venait à Amsterdam et que les Juifs voulaient le crucifier, ils pourraient le faire sans problème.

À la fin du XVII^e siècle, un prédicateur juif itinérant, Nehemja Haja Hajim, a acquis une grande réputation auprès de tous les Juifs d'Europe et a réussi à gagner de nombreuses personnes pieuses à sa cause. Mais ses intentions ne tardèrent pas à se manifester, qui visaient à prouver que le judaïsme enseignait lui aussi la trinité de Dieu. Lorsque cela fut connu, tous s'élevèrent contre ce "mensonge blasphématoire". Nehemja fut amèrement persécuté ; il préféra ne pas souffrir comme Acosta, mais s'enfuit en Orient, où l'excommunication des communautés juives fut lancée contre lui, ce qui fut le résultat de la lutte acharnée qui commença contre la "fausse doctrine".

Lorsque Pinchas poignarde un hébreu en train de fumer le jour du sabbat, il est publiquement félicité pour son geste et obtient un sacerdoce héréditaire. Abraham Geiger rapporte le cas suivant, datant de 1848 : "Un prosélyte de Jérusalem, qui s'était déjà fait circoncire, encore cloué au lit par les séquelles de l'opération et incapable de prendre le bain prosélyte, fut obligé de travailler le jour du sabbat et le poussa jusqu'à ce qu'il écrive vraiment quelques lignes. Cela a suscité le mécontentement des autres talmudistes présents, qui considéraient un tel comportement comme inconvenant et n'en avaient jamais entendu parler dans des cas similaires. Seul l'homme prouve qu'il a raison selon le Talmud. Quelqu'un qui entre dans le judaïsme et qui, bien que circoncis, n'a pas encore pris le bain du prosélyte, n'est pas encore juif et, selon Sanhedrin 58 b, un non-Juif qui célèbre un jour selon les modalités du sabbat (et ce, quel que soit le jour de la semaine), perd la vie". Lorsque, dans la première moitié du 19^{ème} siècle, le rabbin Drach se convertit au catholicisme, il s'attire la fureur de tout le judaïsme français. On lui vole ses enfants, il est lui-même menacé de mort à plusieurs reprises. Un érudit pro-juif comme Bernard Stade écrit à propos du commandement de Deut. 17-2 de lapider les apostats, en ce qui concerne notre époque On ne peut en douter, puisque jusqu'à nos jours le judaïsme correct condamne à mort l'apostasie - encore en 1870, on a essayé en Russie de l'exécuter sur un homme encore vivant qui s'était converti au christianisme sous le nom d'Elieser Bassin, que l'on avait ramené de force d'un pays étranger où il s'était enfui". Qui connaît la Russie ne trouvera rien d'étrange à ce que, en Pologne et en Galicie, ce soit encore pire ; mais que l'esprit soit le même en Allemagne, nous l'avons vu plus haut.

W. Rubens, déjà cité, déclare : "Selon le Schulchan-Aruch, au § 223 du deuxième volume, les Israélites ont le devoir d'assassiner par la violence ou la trahison un autre Israélite qui, par défi, ignore les observances religieuses...". "Il est certain que si les lois nationales ne protégeaient pas l'impertinent fumeur de sabbat, il serait soumis dans de nombreux domaines aux pires insultes, comme je pourrais en citer suffisamment d'exemples tirés de ma propre expérience. Le juif orthodoxe est encore aujourd'hui si fanatique à l'égard de ses camarades tribaux réticents, comme le zélote qui a tiré son poignard contre Spinoza (la ligne de Mayence). De nos jours, le chauvinisme juif a tellement progressé dans l'art de la falsification de l'histoire qu'il attribue le comportement fanatique du collègue rabbinique d'Amsterdam à l'influence des chrétiens et affirme audacieusement que la liberté d'enseignement a toujours été un principe pour les juifs. La ligne de Breslau a un caractère plus caméléon. Elle peut s'adapter aux exigences de l'époque, elle flirte avec les sciences radicales, mais ne recule pas d'un iota devant certains statuts cérémoniels, et

cherche à les étayer par des raisons rationnelles, même si ces raisons sont si décrépées et pourries qu'un garçon de troisième année pourrait les faire sauter".

Ici aussi, il faut insister sur le fait que la situation ne change pas du tout, même si le Juif renonce au Talmud en tant que livre religieux, car le caractère national cohérent représente toujours, dans d'autres domaines, une vision dogmatique tout aussi inébranlable. Nous le voyons aujourd'hui dans la vie publique, par exemple, dans la doctrine de la vision socialiste du monde. Je ne veux pas en venir à parler des mesures et des propositions économiques du marxisme, mais seulement attirer l'attention sur le principe d'intolérance qui est à la base de toute sa nature antérieure. Les idées communistes avaient déjà été formées bien avant Marx, mais le juif intelligent a réussi à les souder sous une forme rigide. L'esprit et la volonté juifs en tant que centre du caractère juif seront discutés plus tard, soulignons simplement ici que, tout comme le Talmud, l'affirmation rejette rigidement tout le reste. Avec la même infaillibilité doctrinaire que la grande synagogue et Esra, Marx et Lasalle ont juré par leur manifeste. Et la rigidité du dogme, qui apporte une réponse à toutes les questions et exclut les débats, est un succès, comme toute conséquence. Si un jour vient où la vivacité, l'élasticité et l'esprit de résistance de l'homme sont affaiblis, alors il part toujours en pèlerinage où, avec une certitude infaillible, le ciel ou le paradis sur terre lui sont promis ; et rigide comme jamais l'esprit juif, en l'occurrence athée, à la tête de la lutte des classes prêchée, brutale. En effet, lorsqu'il s'agit du *combat* lui-même, tous les dirigeants juifs disparaissent à l'arrière-plan, inconsciemment fidèles au principe talmudique : "Si tu vas à la guerre, n'y va pas au front, mais plutôt à l'arrière, de sorte que tu reviennes le premier ; allie-toi à celui à qui l'heure sourit". Canaan a recommandé cinq choses à ses fils : aimez-vous les uns les autres, aimez l'intempérance, détestez vos maîtres et ne dites jamais la vérité".

Les masses, déséquilibrées, qui doivent toujours avoir une réponse apaisante à tout, les suivent jusqu'à leur propre ruine. Cet esprit, qui guide résolument les troupes de l'anarchie, diplomatique et brutale à la fois, c'est l'intolérance religieuse, économique, politique et de principe, cultivée sur une base raciale ; il ne connaît que l'universalisme de la religion (c'est-à-dire la domination du dieu des Juifs), le communisme (c'est-à-dire les États esclavagistes), la révolution mondiale (la guerre civile au sein de tous les peuples) et l'internationalité de tous les Juifs (c'est-à-dire la domination du monde). C'est l'esprit de l'insatiabilité désinhibée et sans scrupules : les Internationales noire, rouge et dorée sont les rêves des "philosophes" juifs d'Esra, Hesekiel et Nehemia à Marx, Rothschild et Trotzki.

Avant de passer à un nouveau chapitre, je voudrais comparer et opposer une autre pensée à l'étroitesse d'esprit de la foi juive. Il ne s'agit pas de la doctrine du Christ, mais plutôt des pensées de l'Inde lointaine.

Ici aussi, il y a des livres sacrés reconnus comme inspirés par l'être divin, ici aussi, le peuple a, au cours de son développement, décidé de certains concepts (que nous ne pouvons pas approfondir ici) sur la base de sa nature nationale. Dès le début, la question du dieu s'est présentée à l'Indien comme une question cosmique, et il transfère son sentiment d'âme divine dans chaque créature de ce monde. Sur la base des livres sacrés, six grands systèmes religieux se sont développés, qui étaient tous orthodoxes, plus neuf autres, qui étaient certes considérés comme hétérodoxes, mais qui n'étaient nulle part persécutés par la strangulation, la lapidation, etc.

La pensée indienne englobe toute la vie spirituelle dans un matérialisme qui n'a rien à envier au nôtre, jusqu'à un immatérialisme où le corps, enveloppe inconfortable, se voit à peine encore accorder la justification de l'existence.

*Il s'agit d'une graisse et d'une dette,
Vivre heureux pour une courte période,
Là où la vie vous l'a donné,
Il faut d'abord supporter la mort,
Revenir n'est jamais le cas !*

chante un groupe et les autres répondent :

*Mais celui qui a saisi le moi en pensée,
Comment peut-il encore vouloir se languir de son corps ?
Qui que ce soit, dans les taches abyssales du corps,
Est devenu le soi, l'éveil,
Qui, en tant que tout-puissant, connaît le créateur des mondes,
Il est l'univers, parce qu'il est lui-même l'univers.*

Lorsque le bouddhisme s'est attaqué à l'ancien brahmanisme, et a donc entamé une lutte, il en est souvent venu à des affrontements physiques, mais ceux-ci étaient si mineurs que l'on peut les ignorer totalement. On comprend alors également les paroles du roi Acoka, qui a fait graver ceci dans la pierre, à la vue de tous : "Chacun doit honorer sa propre foi, mais il ne faut pas gronder l'autre. Seule l'harmonie rend pieux. Que les adeptes de chaque foi soient riches en sagesse et heureux par la vertu."

Un autre proverbe, datant d'une époque plus tardive, nous est transmis, qui évoque pour nous toute l'atmosphère de la pensée indienne : "Un carré d'herbe comme lit, un bloc de pierre pure comme siège, le pied des arbres comme résidence, l'eau froide des cascades comme boisson, les racines comme repas, les gazelles comme compagnes. Dans la forêt, qui seule offre toutes ces richesses sans qu'on les demande, il n'y a qu'une erreur, c'est que là où l'on rencontre en son sein des personnes en grande difficulté, on vit sans effort de travail pour les autres." Comme nous sommes loin, ici, dans ce monde spirituel, de toute avidité de pouvoir et d'or, de toute insatiabilité et de toute intolérance, de toute étroitesse d'esprit et de toute arrogance.

Beaucoup de vieux germains diffamés pensaient de la même manière avant que l'esprit des livres de Moïse et de Hésékiel ne leur soit imposé. Les vieux Goths d'Espagne nous le montrent, par exemple : "Ne calomnie pas une doctrine que tu ne comprends pas, disait la Goth Agila à un camarade de foi catholique ; pour notre part, bien que nous ne croyions pas ce que tu crois, nous ne te calomnions pas, après tout, car il y a un dicton parmi nous, il n'est pas punissable, si quelqu'un passe entre les autels des païens et une église de Dieu et montre sa révérence à l'égard des deux."

Nous allons maintenant nous pencher sur une troisième tribu indo-germanique, les Perses. C'est à la tolérance de ce peuple que les Juifs doivent leur existence même ; grâce à elle, ils ont pu repartir vers leur patrie et ont reçu de l'argent. "La juiverie", dit l'historien Eduard Meyer, "a été créée au nom du roi perse et par l'autorité de son empire, de sorte que les effets de l'empire archaïque se font encore sentir puissamment et directement jusqu'à nos jours". Et le même érudit, totalement pro-juif, déclare à propos du départ des Juifs : "La ségrégation religieuse, le mépris arrogant - par lequel tous les autres peuples (qui étaient destinés à l'anéantissement) devenaient des païens par rapport au peuple choisi par le dieu dominant le monde - étaient répugnants pour tous les voisins. Le codex des prêtres est la base de la juiverie, qui est restée totalement inchangée jusqu'à aujourd'hui depuis l'introduction de la loi par Esra et Nehemia en l'an 445 avant J.-C., avec tous les défauts et les monstruosité, mais aussi avec l'énergie résolue et impitoyable qui réside en elle depuis le début, et avec laquelle la juiverie a simultanément produit son complément nécessaire, la haine contre les juifs. La circoncision, la consécration du sabbat, l'abstinence de porc et d'autres bizarreries alimentaires, le mépris fondamental de tous les non-Juifs, qui leur est chaleureusement rendu, sont les caractéristiques de la juiverie à l'époque d'Antiochus Épiphane, de Tacite et de Juvénal, ainsi qu'à l'heure actuelle.

Le Ghetto

On peut peut-être, à partir des faits évoqués, se faire une idée approximative de l'état spirituel dans lequel les Juifs sont arrivés en Europe, d'où découlent par voie de conséquence toutes les manifestations des effets croisés entre les Juifs et les autres peuples. L'exclusivité prononcée à l'égard de toutes les nations, tant sur le plan physique que spirituel, a conduit à une manifestation dont la nature est encore aujourd'hui très mal comprise : le ghetto.

L'isolement d'un peuple d'immigrés étrangers au milieu des autochtones est un fait qui apparaît partout et qu'il n'est pas nécessaire de chercher à expliquer par des raisons compliquées. Tous les Européens ont établi leurs propres quartiers dans les colonies, toutes les agences à l'étranger des Portugais, des Espagnols, de la Ligue hanséatique se sont toujours rapprochées les unes des autres. Les Juifs ont fait exactement la même chose ; et ce qui est valable pour les autres est censé être le résultat d'une oppression unilatérale à leur égard ? Bien au contraire, c'est précisément avec eux, en raison de leur caractère racial intolérant, que l'isolement a dû être mené à bien de manière beaucoup plus approfondie.

Lorsque les Juifs, par exemple, comme nous l'avons vu plus haut, sont arrivés en grand nombre à Alexandrie, ils ne se sont pas contentés de s'installer en masse concentrée, mais ils ont revendiqué haut et fort la possession de leur propre quartier de la ville. Flavius Josèphe a formulé cette demande de la manière suivante : pour que les Juifs "puissent mener une vie pure et ne pas se mêler aux étrangers". Les Juifs étaient finalement si nombreux que sur les cinq quartiers de la ville, ils en habitaient deux.

A Rome, les conditions étaient exactement les mêmes. Lorsque les Juifs s'installèrent dans cette ville, ils suivirent comme partout leur élan vers le commerce et établirent leurs résidences là où l'occasion la plus favorable s'offrait à eux. À Rome, c'était la rive droite du Tibre, où les marins phéniciens et grecs accostaient et vantaient leurs marchandises. Tout juif nouvellement arrivé était également attiré ici, comme par un magnat, et bientôt le quartier juif s'étendit considérablement. Lorsque la rive droite fut plutôt occupée, les nouveaux immigrants, pour ne pas être laissés pour compte, s'installèrent sur la rive gauche, où un deuxième quartier vit bientôt le jour. Le quartier juif de Rome était achevé avant même l'introduction d'une mesure obligatoire. Les nombreuses inondations, auxquelles ce quartier de la ville était particulièrement exposé, les épidémies de peste qui en ont résulté, tout cela n'a pas réussi à faire partir les Juifs au cours de tous les siècles, à quitter les meilleurs emplacements commerciaux de la ville. Les quelques exceptions n'entrent pas en ligne de compte. Lorsque, plus tard, on s'est vu motivé à Rome pour construire un mur autour du quartier juif, on a ainsi scellé une situation qui existait déjà depuis longtemps, ce que même les historiens juifs admettent. Par exemple, Vogelstein-Rieger dit : "Dès le 14^e siècle, le quartier juif englobait le futur ghetto. "Par la suite, le mur mentionné a souvent servi à protéger les Juifs contre les soulèvements populaires, ce que les Juifs ont également reconnu.

L'historien Heman résume ainsi la nécessité du ghetto, qui avait été imposé par les circonstances de l'époque : "En raison de la ségrégation à l'égard de tout ce qui n'était pas juif, l'esprit juif s'est habitué à ne s'impliquer dans les conditions que dans la mesure où cela servait ses propres intérêts. Mais les conséquences ne se sont pas fait attendre : les gens ont vite senti que les Juifs ne s'intéressaient pas vraiment à eux et à leurs institutions. Ils avaient l'impression que les Juifs ne cherchaient qu'à les exploiter. L'antipathie des gens à l'égard des Juifs trouve son fondement dans la position que les Juifs se sont donnée à l'égard de tous les non-Juifs".

"Le fait que, plus tard, on ait obligé les Juifs à rester dans leurs ghettos s'est produit à la fois pour leur protection contre la haine de la population et pour la protection du reste de la population contre sa cupidité. Nous voyons ici aussi que ce que les juifs dénoncent comme une répression honteuse de la part des chrétiens est la simple conséquence du particularisme qu'ils ont eux-mêmes choisi".

Comme on le voit, vouloir faire remonter la création du ghetto à des prêtres malveillants est une entreprise très unilatérale, mais compréhensible, particulièrement appréciée des Juifs. Les nationalités qui se développaient à l'époque exigeaient pour leur consolidation une vie peu

perturbée par les étrangers. Le ghetto, les diverses restrictions à la propriété et les lois sur les étrangers étaient une nécessité à l'époque, et il en sera de même à toutes les époques, lorsque la conscience nationale n'est pas clairement définie et que les Juifs vivent en grand nombre. Nous devons nous garder de regarder avec un sourire supérieur l'époque du Moyen-Âge honni et de nous féliciter d'être enfin parvenus à ce stade. Les gens d'alors agissaient sur la base d'une expérience amère et ne se laissaient pas guider par des slogans manifestement stupides et une absence de critique fantaisiste comme le public "civilisé" d'aujourd'hui en Europe se laisse faire sans résistance. Seules les lois sur les étrangers nous libéreront également de la domination juive actuelle, ou nous devons nous décider à devenir encore plus sans scrupules, "plus capables" que les Juifs. (L'État national-socialiste a naturellement opté pour la première solution).

Après l'émancipation des Juifs, il est compréhensible qu'une partie d'entre eux se soit installée dans le quartier juif par opposition, mais les ruelles juives sont néanmoins aussi bien conservées qu'autrefois. Par exemple, en Galicie, en Russie, à Amsterdam. Ensuite, il ne faut pas oublier que les grandes villes sont des créations d'une nouvelle époque, qu'il n'était pas possible aux Juifs, même avec la meilleure volonté, de s'installer ensemble et que, de plus, leur arrivée s'est faite très progressivement. Mais malgré tout, l'envie de vivre ensemble est toujours là. Il suffit de regarder, par exemple, la situation dans le "pays le plus libre du monde". Plus de trois millions de Juifs vivent aux États-Unis. Plus de deux millions d'entre eux vivent à New York et forment un véritable ghetto dans cette ville. Toutes les tentatives visant à décharger New York et à convaincre les Juifs de s'installer à la campagne ont échoué. Ils sont tous revenus pour mener une vie de marchandise d'occasion dans la ville mondiale, car ils n'aimaient pas le travail manuel à la campagne.

"Les efforts philanthropiques", dit Adolf Böhm, "pour disperser les Juifs dans le pays n'ont eu que peu de succès... Les immigrants ont afflué là où un grand nombre de leurs frères étaient déjà installés". L'ancienne volonté d'être un peuple intermédiaire (inter-folkish-international), mais de former en même temps un noyau uni, revient aujourd'hui aussi, si l'on peut observer, comme en Amérique, des mouvements de masse, les Juifs sont simplement l'inaltérable, le "peuple humain cristallisé", dont parle Goethe (Faust II).

Brûlures du Talmud

Tout comme l'aspect du ghetto, celui de la persécution des livres juifs fait l'objet d'un jugement fortement unilatéral. On y voit toujours un acte de la plus haute barbarie et du plus bas fanatisme de la part de prêtres romains. Ce qui est justifié dans ce reproche doit encore être discuté plus tard ; mais il faut dire ici que la censure et les brûlures du Talmud n'étaient absolument pas le résultat d'une superstition limitée, mais qu'elles avaient plutôt des raisons justifiées.

L'homme devrait s'imaginer la situation ainsi : dans les États chrétiens vit un peuple étranger qui, dans ses livres, injurie amèrement le fondateur de la religion d'État, prie chaque semaine à la synagogue pour que Dieu maudisse les chrétiens et, d'une autre manière, n'essaie pas de cacher sa haine. Même une Église moins consciente d'elle-même que l'Église romaine aurait dû prendre des mesures pour mettre fin à cette situation ; mais le fait qu'elle soit restée là ne fait plus aucun doute aujourd'hui. Justin écrit : "Les Juifs nous considèrent comme des ennemis et nous martyrisent chaque fois qu'ils le peuvent. Après tout, au cours de la guerre juive qui vient de s'achever, Bar Kochba, l'instigateur de la révolte juive, a fait traîner les chrétiens seuls vers un terrible martyre, dans la mesure où ils ne voulaient pas nier et blasphémer Jésus-Christ."

"Le fait que le nom de Jésus soit déconsacré et blasphémé dans le monde entier a été provoqué par les grands prêtres de votre peuple"... "Vous maudissez dans vos synagogues ceux qui croient au Christ". "Pour autant que cela dépende de vous, tout chrétien est chassé non seulement de sa propriété, mais du monde entier ; vous ne permettez à aucun chrétien de vivre." "Au lieu de

regretter d'avoir tué le Christ, vous nous haïssez, nous qui, par lui, croyons en Dieu et au père de toutes choses, et vous nous tuez aussi souvent que vous en avez l'occasion, et vous maudissez constamment le Christ et ses disciples, alors que nous prions tous pour vous comme pour tous les êtres humains."

À l'époque, les Juifs ont certes réussi à martyriser le Christ, et ils ont été les plus zélés à inciter les païens à persécuter les chrétiens. Mais quand l'église catholique a retourné la situation, elle a joué l'innocence persécutée.

Les Juifs ont entretenu cette relation hostile au Christ avec la plus grande conscience, et dans tous les pays, la formule de la persécution a été constamment prêchée du haut de l'autel pendant des siècles.

Lorsqu'au XVI^e siècle, l'empereur de Perse, comme le rapporte un chroniqueur, interrogea les rabbins vivant dans ce pays sur leur position à l'égard du Christ, ces derniers répondirent que les chrétiens "sont en vérité des gens idolâtres, qui ne servent pas Dieu, mais un malfaiteur et un escroc crucifié".

C'est ce qu'affirment les Juifs de l'Asie à l'Europe occidentale. Lorsque l'Eglise catholique s'est finalement opposée aux formules de malédiction, qu'elle a soumis le Talmud à une censure stricte et qu'elle a supprimé toutes les formules concernant le Christ, les juifs ont poussé un grand cri pour dénoncer le viol de leur liberté spirituelle. Il n'est pas nécessaire de dénigrer l'Eglise, mais toute personne impartiale doit admettre qu'ici aussi, c'est un principe parfaitement *juif* qui a présidé à leur action, et que le rabbin Tarphon a défini de la manière suivante : "Sur la vie de mes enfants, si les écrits des chrétiens venaient à tomber entre mes mains, je les brûlerais tous avec le nom de Dieu qu'ils contiennent".

Que dit donc le Talmud sur le Christ, que contenaient ces passages si répugnants pour l'Eglise catholique ?

De même que la plaisanterie, le détournement de mots et le jeu de mots ont permis au Juif d'aujourd'hui d'acquérir une triste renommée, le Juif d'autrefois a lui aussi fait usage de cet étrange talent. Et c'est en partie à ce jeu de mots empoisonné et méprisant que le Christ doit ses noms injurieux les plus déshonorants.

Se référant à 4 Mos. 24. 17 : "Une étoile sort de Jakob", les chrétiens appelaient souvent le Christ le fils des étoiles, Ben Starra ; les juifs ont transformé ce terme en Ben Stada (fils d'une prostituée, selon P. Cassel).

Dans le Talmud, Marias n'est considérée que comme une prostituée, et comme il n'est pas tout à fait exact dans la chronologie (par exemple, il laisse l'ennemi le plus acharné du Christ, Rabbi Akiba, être son contemporain), il identifie la femme d'un certain Paphos vivant à l'époque de Rabbi Akiba, qui était considérée comme une simple prostituée tout au long de sa vie, avec Maria. Le fils de cette femme adultère en série et d'un soldat romain, donc de la créature la plus méprisante que les Juifs aient pu imaginer, est "le bâtard" Jésus-Christ.

Un autre nom de Jésus apparaît souvent : Ben Pandera, littéralement "fils de la panthère".

Cette désignation s'explique comme suit : au contact de la vie grecque, le Juif (voir, entre autres, Paulus) a remarqué leur débauche et rien ne l'a plus rebuté que les orgies de la fête de Dionysos du monde en décomposition de l'antiquité. La panthère était un animal particulièrement sacré pour Bacchus ; les serviteurs de Bacchus dormaient sur des peaux de panthère, la panthère est représentée sur les pièces de monnaie grecques, etc. Cet animal était donc pour le Juif "l'animal de la fornication", le symbole de la débauche par excellence. De ce point de vue est né le jeu de mots suivant : les chrétiens ont nommé Jésus fils de la vierge (du grec *parthenos*, Ben Parthena), à partir duquel les Juifs ont formé le méprisant Ben Pandera (fils de l'animal de la fornication). Laible souligne que la haine est moins dirigée contre Maria que directement contre la personne de Jésus, ce qui explique que chaque malédiction soit précédée du Ben (fils).

Le Christ est également appelé le fou, le séducteur populaire (Bileam) et est, selon la vision juive, le plus grand qui ait jamais surgi du milieu d'Israël, le magicien qui est allé chercher des moyens secrets en Égypte et "a tenté et séduit Israël".

A l'occasion de sa mort, le Talmud appelle simplement Jésus le "pendu" et trouve la potence et le pilier de la honte comme son juste châtement. Dans le 2. Thargum du Livre d'Ester 7.9, Dieu demande à tous les arbres s'il est possible d'y pendre Haman ; tous refusent cette demande, jusqu'à ce que le cèdre suggère de le pendre à une potence destinée spécifiquement à Mordekhaï. Dieu appelle ce dernier sur "la montée à l'enseignement tout de Ben Pandera". Ce mépris, mis dans la bouche de Dieu, à l'égard de la personne et de l'enseignement du Christ ne nécessite aucun commentaire.

L'ampleur de la haine envers le Christ, qui, selon Laible, "frôlait la folie", est illustrée par une histoire dans laquelle un disciple du Christ, Jacob von Kephars, informe le rabbin Eleizer d'une réponse que Jésus aurait donnée à une question traitée de manière très critique. "est illustrée par une histoire dans laquelle un disciple du Christ, Jacob von Kephars, informe le rabbin Eleizer d'une réponse que Jésus aurait donnée à la question, très sérieuse pour les Juifs, de savoir si l'on pouvait construire les marches du grand prêtre dans le temple avec l'argent des prostituées, ou si le temple était lui aussi un lieu sacré. Elle dit en substance que ce qui vient de l'ordure doit retourner à l'ordure (Micha 1, 7) et a beaucoup plu au rabbin. Mais cet accord avec des paroles - même prétendues - du Christ a déclenché la plus grande colère des Juifs, et Eleizer a échappé de justesse à la lapidation ; plus tard, il s'est reproché très amèrement d'avoir écouté les paroles de Jésus.

Lorsque le même Jacob Sekhanja fut appelé par Rabbi Ismaël pour guérir un neveu de Rabbi Ismaël qui avait été mordu par un serpent, il ne l'admit pas. Et lorsque l'enfant mourut, le rabbin dit : "Je te salue, afin que ton corps soit pur et que tu n'aies pas violé les paroles de tes camarades". Selon un autre passage, Jésus était l'élève du rabbin Josué ben Perachia, et comme il pensait que le rabbin voulait l'expulser, Jésus sortit, érigea une brique et l'adora.

Dans le tract Sota Fol. 49 a, b, il est dit : "Pour être considérés comme les traces du Messie : l'impudeur augmente, l'ambition germe, la vigne donne du fruit, mais le vin est cher ; le gouvernement tourne à l'hérésie ; il n'y a pas de rejet, la maison de l'assemblée sert à la prostitution, la sagesse des érudits de l'Écriture commence à puer ; ceux qui évitent le péché sont méprisés et la vérité est manquée ; le fils dégrade le père, la fille se rebelle contre la mère, les ennemis d'un homme sont ses compagnons de chambre, l'apparence de l'époque est frivole..."

Rabbi Jehuda parle de la même manière de l'ère chrétienne et conclut de la même manière : "...et le visage de l'époque sera celui d'un chien".

Et à la fin du 19ème siècle, un rabbin Nacht nous enseigne que les mots "Avec l'augmentation des libertins, les jugements seront renversés et les actions gâchées : "Avec l'augmentation des libertins, les jugements seront inversés et les actions gâchées... Comme les cracheurs se sont multipliés, les orgueilleux se sont aussi multipliés..." (Sota Fol. 47 b) se référant aux chrétiens, puisque ceux-ci avaient appris de leur maître Jésus la guérison des blessures par les crachats.

Cette haine des Juifs a quelque chose d'étrange, car jamais sans doute un homme, auquel même les plus étrangers ne refusent pas leur admiration, n'a reçu autant de noms injurieux au cours des millénaires, comme bâtard, fils de pute, fils de l'animal fornicateur, pendu, fils de la femme adultère et menstruée (Rabbi Akiba), et, pour couronner le tout, le "chien mort enterré dans le tas d'excréments".

Même en enfer, le rabbin imagine un châtement pour le Christ, comme seule une haine terrible peut en inventer : Jésus y est "exécuté avec du fumier bouillant". (Gittin 57 a).

Outre le Talmud, les Juifs possèdent un ouvrage élaboré à partir de celui-ci et consacré au Christ, qui a été distribué à des milliers d'exemplaires dans toute la juiverie : le Toldoth Jeschu (Kufe Jésus), "qui n'a pas été imprimé, mais écrit sous forme hébraïque et que les Juifs lisaient en secret dans leurs maisons la nuit précédant le jour de la Chrétienté", comme il est écrit dans un vieux livre.

Ces différents Toldoth Jeschu relatent ensuite la vie de Jésus dans un grand nombre de lectures. Quelques-unes des caractéristiques principales récurrentes sont présentées ici.

Mirjam (Maria) était la fiancée d'un homme de la famille royale nommé Jochanan. Il était un grand professeur et craignait beaucoup le ciel. Josef, le fils de la panthère, vivait à côté de Maria et la surveillait. Un soir de sabbat, il avait beaucoup bu et, en passant devant sa porte, il lui rendit visite. Elle lui dit qu'elle avait ses règles et lui demanda de s'en aller. Il n'y prêta pas attention, coucha avec elle et elle tomba enceinte. Lorsque cela fut connu, la fiancée Jochanan fut très déprimée et se rendit à Babel. Mais Mirjam donna naissance à un fils, que l'on appela Josué.

Jésus a étudié le Talmud, a été instruit dans la Thora et était une personne arrogante. Ce rouge passait devant les rabbins, tête levée et tête découverte, et ne saluait personne. Un rabbin dit alors : "C'est un bâtard", et un autre a ajouté : "Et le fils d'une femme qui a ses règles".

Lorsqu'il entendit cela, Jésus fut horrifié par la honte de sa naissance, alla trouver sa mère et lui demanda de lui dire la vérité : "Dis-moi la vérité pour que je ne me détériore pas contre toi, car je ne veux pas respecter une femme impudique." Comme Maria ne voulait pas admettre la même chose, Jésus l'a forcée à le faire. Selon une lecture, il l'a enfermée dans un coffre et ne l'a pas laissée sortir tant qu'elle n'avait pas avoué, selon une autre lecture en lui pressant les seins entre les charnières de la porte.

Comme Jésus, séducteur et magicien, était en possession d'un mot magique, il accomplit de nombreux miracles, beaucoup d'apostats d'Israël se joignirent à lui et une scission se produisit au sein du peuple. Lorsqu'il s'est vanté de pouvoir s'élever jusqu'au ciel, il a été mis en concurrence avec Judas Ischariote. Jésus prononça le mot (des lettres) et s'éleva dans les airs. Judas prononça lui aussi la parole et s'éleva comme un aigle. Ni l'un ni l'autre ne pouvait vaincre l'autre, jusqu'à ce que Judas urine sur Jésus, le souille et le fasse tomber.

Jésus était censé être exécuté en tant que trompeur et criminel politique, puis tout le bois de la croix s'est brisé sous lui. Mais lorsque les fous ont vu qu'aucun arbre ne pouvait le porter, ils ont pensé que cela était dû à sa piété. Mais ce n'était que la parole magique qui avait le pouvoir sur le bois. L'un d'eux apporta alors une tige de chou et le crucifia.

Après sa mort, Jésus a été enterré à la hâte avec Judas dans le jardin. Ses successeurs ont ensuite déclaré qu'il était allé au ciel.

C'est ainsi que se présente l'essentiel du Toldoth, qui, sous différentes versions, circulait dans toute la communauté juive. En Allemagne, il a été écrit et raconté en langue allemande, puis traduit en hébreu, ce qui en a fait un livre *populaire en prose* [*Volksbuch*]. Un manuscrit juif relate ce qui suit : "Ce livret est une tradition d'homme à homme, que l'on ne peut copier que par écrit, et non imprimer. On ne doit pas le lire en public ou devant des petites filles et des gens frivoles, encore moins devant des chrétiens qui comprennent l'allemand... Je l'ai copié sur trois livrets qui ne viennent pas d'un même pays, mais qui sont d'accord, seulement je l'ai écrit dans la langue des intelligents (l'hébreu), car il nous a choisis parmi toutes les nations et nous a donné la langue des intelligents. J'y ajouterai quelques éléments, car dans la moquerie on peut élargir quelque peu le discours..."

Comme en Allemagne, le Toldoth a été largement diffusé en Pologne et dans les pays romans. L'évêque Agobert de Lyon (9ème siècle) le connaissait déjà. Mais tout comme les Rabbanites, les Karäer, par ailleurs leurs pires ennemis, ont nourri la chère saga populaire. Dans la haine contre la personnalité de Jésus, tous les Juifs se sont unis, depuis leur apparition jusqu'à aujourd'hui. La réponse attendue des juifs [Judentzer (c'est ainsi que l'on appelait autrefois les protecteurs des juifs)], selon laquelle tout cela a été autrefois, mais a sans doute été surmonté aujourd'hui, est fautive. Quiconque a lu avec un peu d'attention les journaux et les livres juifs peut suivre clairement la haine du Christ, ce "trait national de la juiverie", jusqu'à l'époque la plus récente ; car la lutte contre sa personnalité, menée sous diverses couvertures, est aujourd'hui encore le mot d'ordre de tous les juifs orthodoxes ou "libres-penseurs". Mais celui pour qui la bulle n'a pas encore éclaté doit se laisser dire que les juifs appellent "perles et joyaux" les passages susmentionnés du Talmud prêchant la haine la plus furieuse contre le Christ ; que l'appellation "chien mort" provient du Sohar réédité en 1880, que les passages censurés ont tous été rassemblés à la fin du 19^{ème} (!) siècle et (surtout en Allemagne) ont été imprimés et distribués parmi les

juifs. Mais pour que les gentils chrétiens et Européens ne soient pas inutilement inquiétés, ces recueils sont presque toujours imprimés sans indication de lieu et ne sont pas disponibles dans le commerce du livre.

Le Toldoth est aujourd'hui aussi bien distribué qu'auparavant. Selon le témoignage du juif S. Krauss, les manuscrits du Toldoth "se trouvent encore entre les mains de simples juifs" et les juifs instruits "écrivent encore aujourd'hui en Russie etc... (et donc aussi dans d'autres pays) leur sorte de Toldoth". Krauss écarte une fois pour toutes le doute que le Toldoth ne corresponde pas aux vues des Juifs. "Mes coreligionnaires", dit-il, "protesteront contre le fait que les Toldoth doivent être considérées comme l'expression authentique des opinions juives ; seulement, ils devront aussi protester contre le Talmud". La haine des juifs contre les chrétiens, qu'elle soit réprimée ou non, est un bien commun à l'ensemble du peuple juif. Il est grand temps que cette connaissance pénètre enfin dans les cercles les plus larges, car c'est là que se cache la clé de la compréhension de l'efficacité des Juifs. Les Européens doivent se rendre compte qu'il y a des choses qui sommeillent sous le mince vernis de la culture chrétienne. Si celui-ci tombe une fois, alors le même esprit et le même caractère nous regardent comme celui qui, il y a presque deux mille ans, a cloué le fondateur de la chrétienté sur la croix.

Très tôt déjà, les chrétiens étaient bien informés des propos des juifs, mais il a fallu attendre longtemps avant que la censure des écrits juifs ne soit réellement mise en place. Ce n'est qu'au début du 13e siècle que la saisie et le brûlage du Talmud ont commencé, et ce sur la base de querelles au sein même de la communauté juive. Les écrits de Maïmonide avaient notamment mis la pensée juive dans la plus grande agitation. Ce "plus grand homme après Moïse", comme on l'a appelé, était en effet d'accord avec les talmudistes stricts pour dire que seuls les Juifs étaient des êtres humains et qu'ils seraient ressuscités : la charité de la pluie est pour les bons comme pour les méchants, mais la résurrection n'est que pour le peuple juif juste. Il est également tout à fait d'accord avec le fait que l'on puisse tromper les incroyants, et partage même l'opinion la plus stricte selon laquelle il *faut* le faire, et se joint à Lévi ben Gerson, qui dit : "Ce commandement, que l'on *doit* tromper, est un *commandement que l'on doit respecter* : "Ce commandement, selon lequel il faut pratiquer l'usure sur les étrangers, est l'un des 248 commandements que Dieu veut voir respectés par nous, et en effet, nous ne nous contentons pas de prêter de l'argent à l'étranger à titre d'usure, mais nous devons également lui infliger autant de dommages que possible, et nous ne sommes pas libres de pratiquer l'usure ou non, c'est plutôt un commandement de Dieu, parce que les étrangers servent des dieux étrangers." Maïmonide prend également le parti d'exterminer les "épicuriens" et autres mécréants afin de les ramener à la seule vraie foi. On voit donc qu'il était pour l'essentiel totalement fidèle au Talmud. Mais il s'efforce néanmoins de démêler le terrible fatras de sophismes et de ramener l'ensemble de l'héritage à quelques points essentiels. Cet effort, comme on l'a dit, a déclenché une grande indignation. Le judaïsme se divise en deux parties, qui se dénigrent amèrement et s'excommunient tour à tour. Afin de s'emparer du pouvoir, les rabbins stricts demandent de l'aide à l'Église romaine. Cette aide leur est effectivement accordée, mais elle leur coûte la plus grande partie de leurs fidèles. La convocation des tribunaux de l'inquisition pour régler les querelles internes de la communauté juive eut pour premier résultat de faire brûler les écrits de Maïmonide par les dominicains de Montpellier et de Paris, toujours aussi avides de ces écrits.

Après cette première intervention, il y en eut bientôt une seconde, dont l'initiative vint à nouveau du côté juif. Un juif français converti au christianisme, Nicolaus Donin, s'éleva publiquement au palais papal de Rome contre les enseignements du Talmud qui calomniaient le christianisme. Grégoire IX publie alors le premier édit papal (1239), dans lequel il ordonne la confiscation de tous les exemplaires du Talmud. Les Juifs ont remué ciel et terre pour saboter cet édit, mais ils n'y sont pas parvenus. Le pape Innocence IV l'a confirmé et a ordonné dans l'édit "*Impia Judearum perfida*" de brûler le Talmud. Cet édit fut ensuite largement appliqué en Espagne, au Portugal, à Rome et dans d'autres pays. À Paris, 24 wagons ont été livrés aux flammes.

Les persécutions contre le Talmud ont été reprises plus tard à l'instigation de plusieurs juifs convertis. Salomo Romano, descendant d'un célèbre grammairien juif, joua le rôle de procureur à la cour du pape Jules III et attira l'attention sur les passages du Talmud qui diffamaient le Christ et le christianisme. En août 1553, un ordre papal strict fut également émis pour confisquer tous les livres juifs. Dans la mesure où l'on pouvait mettre la main dessus, ils furent brûlés en septembre 1552 à Rome, puis plus tard à Ferrare, Mantoue, etc.

Plus tard, le pape a autorisé les Juifs à conserver leurs livres, mais seul le Talmud a dû être vigoureusement persécuté, comme auparavant.

Les temps qui ont suivi ont prouvé que Rome avait raison en principe et qu'elle n'a fait que passer sur les traces dans la pratique. Depuis l'apparition de l'imprimerie, le commandement de brûler les livres est passé à l'arrière-plan et a été remplacé par la censure, qui obligeait les Juifs à supprimer tous les passages concernant le Christ. Le cœur lourd, les rabbins renoncèrent à leurs "sommets et joyaux", mais ils s'aidèrent de la manière suivante : à la place des observations calomniant le Christ, on plaça un symbole en forme de cercle, à propos duquel fut publié (en 1631) le décret rabbinique suivant : "Comme nous avons appris que de nombreux chrétiens ont fait beaucoup d'efforts pour apprendre la langue dans laquelle nos livres sont écrits, nous vous demandons instamment, sous peine d'excommunication, de ne publier dans aucune de vos nouvelles éditions de la Mischna ou de la Gemara quoi que ce soit au sujet de Jésus de Nazareth... Nous vous demandons, si vous publiez une nouvelle édition de ces livres, de laisser de côté les passages concernant Jésus de Nazareth et de remplir l'espace avec un cercle. Les rabbins et les enseignants sauront ainsi comment les jeunes doivent être instruits verbalement. Les chrétiens n'auront alors plus rien à nous reprocher sur ce sujet et nous pourrons espérer être libérés de l'oppression. Ce texte est intéressant non seulement parce que les rabbins étaient parfaitement conscients qu'une partie des persécutions contre les Juifs avait pour origine les calomnies contre le Christ, mais aussi parce qu'il montre que les Juifs n'avaient pas une seconde l'intention d'abandonner ces calomnies contre le Christ.

Et la prière de la synagogue qui devait se terminer par la demande du bien-être du souverain de la terre était ainsi formulée : "De son temps et du nôtre, Juda sera rachetée et Israël vivra en sécurité : "De son temps et de notre temps, Juda sera racheté et Israël vivra en sécurité et le sauveur viendra de Sion". Isaak Abrabanel donne l'explication suivante : "Toute la rédemption, dont les Israélites font état, se déroulera avec la chute d'Edom (la Chrétienté)".

Aujourd'hui, elle est déjà presque allée aussi loin. Ces brefs commentaires fourniront dans ce cas la justification de l'action de l'Eglise romaine. Mais comme je ne peux m'empêcher de débattre brièvement du principe romain dans son ensemble, je veux faire ici les observations suivantes.

Si Rome était fondée à interdire aux étrangers la diffamation de la foi des peuples d'accueil, cet acte correct ne découlait pas tant de la réalisation de cette justice qu'il n'était que l'expression d'une intolérance ne tolérant rien d'autre que sa propre forme. Ce ne sont pas seulement les calomnieurs du christianisme qui ont été persécutés, mais aussi les hommes fidèles au christianisme, mais qui défendaient en même temps la libre pensée et la recherche, qui ont été impitoyablement piétinés, pourchassés dans tous les pays, poignardés et brûlés. Roger Bacon, Galilée, Bruno en sont les exemples les plus clairs. Un Copernic dédie ses écrits avec piété au pape, qui interdit son œuvre, met tous les livres qui enseignent le système solaire héliocentrique à l'index des écrits interdits, où ils resteront jusqu'à la fin^{du} 19ème siècle. Ce système romain rigide, encore en 1904, répond aux efforts plus tolérants du clergé catholique par un durcissement de la censure. Si Rome le voulait, toutes les œuvres scientifiques brûleraient aujourd'hui encore sur le bûcher. C'est tout à fait cohérent : si l'on possède toute la vérité, alors tout le reste n'est que mensonge et doit être détruit. La plus grande partie de nos catholiques pense sans doute différemment et appréhende sa foi comme un symbole, à l'instar des croyants des autres confessions, mais cela n'empêche pas de reconnaître la validité de l'observation ci-dessus. Cela peut aller jusqu'à ce que des prélats catholiques allemands "rejetent avec indignation" l'art d'un

Goethe en le qualifiant de "vil poison". Si un conseiller spirituel *allemand* a si peu de compréhension pour l'œuvre du plus grand de tous les Allemands, c'est qu'il met à jour un gouffre qui ne peut être attribué qu'à l'action d'un esprit totalement étranger.

Un historien juif, devenu abbé catholique convaincu, fait remarquer à juste titre dans son ouvrage "*L'entrée des Israélites dans la société française*" (Paris 1880) que les personnes qui étaient antisémites outnated ont en même temps combattu le principe romain (je ne pense pas non plus à la foi catholique des Allemands). Cette observation est basée sur le sentiment, même s'il n'est pas exprimé, que quelque chose de commun se trouve au fond de l'esprit de Rome et de Jérusalem. Après ce qui précède, je n'ai pas besoin de dire où se trouve cette parenté : c'est l'esprit d'intolérance fondamentale adopté par les Sémites au détriment de l'Europe. Renan l'a déjà évoqué, Chamberlain l'a clairement mis en évidence, je le rappelle donc.

Je note également que ce n'est pas seulement l'abbé nommé, mais aussi d'autres juifs qui ont eu ce sentiment, oui, même cette conscience. L'historien juif Bloch, qui voulait volontiers rejeter la responsabilité de l'intolérance sur les Aryens, même s'il sert sciemment la vieille ligne juive, touche juste lorsqu'à l'occasion des querelles décrites ci-dessus au sujet des écrits de Maïmonide et de la demande d'aide de la part des Juifs, il dit ce qui suit : "Alors, toutes les autres querelles furent oubliées : le moine et le rabbin marchaient fraternellement bras dessus bras dessous - c'était pour un hérétique : Toutes les autres querelles étaient oubliées : le moine et le rabbin marchaient fraternellement bras dessus bras dessous - c'était pour un hérétique qui brûlait en l'honneur du dieu commun". Mais il n'était pas difficile pour d'autres Juifs de rendre pleinement justice au principe romain. Le symbolisme de la foi catholique les laissait naturellement de côté, mais la joie de la persécution religieuse trouvait sa représentation typique dans les juifs concertés. C'est ainsi qu'à l'époque de la domination des Goths en Espagne, sous le règne du roi Egika, l'homme d'État juif et archevêque Julian de Tolède a promulgué, lors d'un conseil dans cette ville, les décrets cruels selon lesquels les enfants de parents juifs devaient être séparés d'eux à l'âge de sept ans afin de pouvoir les éduquer uniquement dans la foi chrétienne. Il convient d'ajouter ici que le décret de confiscation des biens, également décrété lors de ce conseil, avait, comme toujours, des raisons autres que religieuses : Les juifs d'Espagne complotaient l'assassinat du roi, ce qui fut découvert et des mesures strictes furent alors ordonnées.

Le grand inquisiteur de Cordoue, Lucero, qui fut en son temps l'un des persécuteurs les plus redoutés des hérétiques, était juif. L'historien juif Kayserling le dépeint comme suit : "Il voit en chacun un hérétique, un juif, un chevalier, des dames nobles, des moines et des nonnes, les personnes les plus respectées de toutes les classes étaient choisies par lui comme victimes du feu. La cruauté de Lucero était légendaire à Rome".

Cet homme fut aidé par un certain Henriquez Nunez qui, se présentant comme le frère des juifs secrets, les dénonça tous et les poussa dans les bras de l'inquisition. Il travailla ensuite aux îles Canaries et acquit une telle renommée dans l'art de la torture que le roi du Portugal, sur une recommandation, l'appela auprès de lui, où il effectuait également des services d'espionnage.

Johann Pfefferkorn était également un juif qui, au 16ème siècle, travaillait à la destruction des écrits juifs et à la persécution des juifs ; Margaritha était également une juive qui, en 15630, composa un traité intitulé "toute la foi juive", s'élevant contre la piété hypocrite. L'un des persécuteurs les plus fanatiques des Juifs était Abner von Burgos, un converti au christianisme, le "champion des ennemis des Juifs en Castille". Les juifs étaient également l'infâme Pablo de Santa Maria, Josua Lorqui, Fray Vincente et, surtout, le plus grand persécuteur d'hérétiques de tous les temps, le Grand Inquisiteur Torquemada.

Bref, l'intérêt pour les tortures religieuses était sans doute très grand. Il suffisait au Juif de retourner ses principes talmudiques avec la pointe contre ses frères de tribu et contre les hérétiques - et le Grand Inquisiteur était fini.

Que cela suffise à illustrer sur le vif de l'incendie des œuvres juives l'esprit qui dominait tant à Rome que chez les rabbins, et qui n'a pas manqué de faire flamber la haine. Mais il faut néanmoins souligner que cette impulsion cléricalo-religieuse n'a pas été déterminante. C'est ce qu'il

convient d'illustrer dans la suite des faits historiques, de sorte que nous avons rassemblé tous les matériaux pour tenter une synthèse de l'esprit juif et du caractère juif.

Aperçu historique

Si l'on aborde, sans le dogme usé d'une sensibilité humide, l'ensemble des événements historiques concernant les Juifs et leurs relations avec les autres peuples, on peut déjà déterminer une chose : si les résultats du comportement de *tous les* peuples envers le *seul* peuple juif sont les mêmes, cela ne peut être déterminé, du moins en grande partie, que par le caractère de ce peuple juif. Car si les individualités des Perses, des Espagnols ou des Allemands sont les facteurs variables de l'histoire des Juifs, la personnalité du Juif, en revanche, est le facteur uniforme, inaltérable, et même renforcé par une sélection raciale stricte.

Beaucoup d'historiens, déséquilibrés par les inhumanités commises à l'égard des juifs, voient trop facilement dans la condamnation purement humaine un jugement ; il faut reconnaître cette émotion sentimentale, qui fait honneur à l'être humain, mais rabaisse l'historien, afin de pouvoir comprendre l'histoire dans ses nécessités les plus profondes à travers les sentiments. Si l'on a fait cela, et si l'on a utilisé principalement des représentations amicales à l'égard des Juifs, ou du moins orientées dès le départ vers l'antisémitisme, alors une spirale étonnamment similaire de la vie juive, du travail juif et de la souffrance juive dans tous les pays du monde apparaît devant nos yeux. Partout, les Juifs sont d'abord acceptés sans aucune réserve, nous voyons partout comment ils se séparent dès le départ intentionnellement de la population autochtone, tant physiquement que spirituellement, ils s'efforcent partout avec zèle d'obtenir la faveur des dirigeants et, en leur avançant l'argent acquis par le commerce et l'usure pour leurs entreprises, ils s'assurent leur protection et acquièrent ainsi pour eux-mêmes des privilèges de toutes sortes. C'est alors que les mouvements antijuifs refont leur apparition, d'abord ponctuels, puis s'étendant à tout le pays, se déchaînant avec une rage terrible. Les éléments déclencheurs de ces persécutions ont été divers, qu'un Juif ait été pris en possession de fausse monnaie, qu'un Juif ait été accusé d'avoir calomnié le christianisme, d'avoir volé une croix ou quelque chose d'analogue. Mais si l'observation historique doit partout prendre acte de la structure sociale afin de découvrir non pas des déclencheurs, mais plutôt des raisons, pour la mise en place d'événements tumultueux, alors c'est tout particulièrement le cas dans l'observation de la question juive de tous les pays. En effet, les conditions politiques et culturelles, mais surtout cléricales, ont été importantes, elles sont parfois passées au premier plan, comme à l'époque de l'inquisition, mais elles ne constituent que les facteurs reconnaissables ; les questions d'ordre économique et caractériel sont toujours allées de pair. De même que la question juive est aujourd'hui, à bien des égards, de la plus haute importance, elle n'en reste pas moins ancrée dans la position sociale des juifs dans le monde actuel. Avec les richesses incommensurables dont ils disposent, il serait possible d'orienter la politique mondiale et de faire apparaître les hommes d'État de nombreux pays comme des marionnettes de la volonté juive ; il ne serait pas possible de faire pénétrer le poison de la superficialité, du désaccord avec leur propre nature dans le cœur des Européens et de maintenir l'esprit dans un état d'esprit favorable à la juiverie, si l'or tout-puissant, systématiquement administré, n'engageait pas ses hommes de main dans tous les pays. Mais comme c'est le cas aujourd'hui, où le capital bancaire oppressif tient des peuples entiers dans son intérêt, telle était la situation, même si c'était sur une plus petite échelle, en Espagne, en France, en Allemagne et dans beaucoup d'autres États. Le juif était partout le maître des intérêts des gouvernants, du clergé, du peuple ; et les persécutions contre les juifs, qu'on s'en doute, sont surtout la tentative, toujours renouvelée, de briser le joug de l'usure, d'autant plus qu'elle émane d'un envahisseur racialement étranger, religieusement et moralement hostile. Le peuple lui-même l'a reconnu, et ce n'est que là

où sa voix n'a pas été entendue que les prêtres ont finalement utilisé son aggravation à leurs fins et donné à la haine un cachet purement ecclésiastique.

Les juifs et les pro-juifs de notre époque parlent sur un ton élégant des persécutions cruelles dont ont été victimes les pauvres juifs innocents. Ils peuvent servir cette vieille rengaine avec d'autant plus d'aisance qu'ils savent très bien que, de nos jours, tout au plus une personne sur mille connaît les détails des conditions réelles. Les persécutions étaient cruelles, si l'on adopte un point de vue humain, mais elles n'en étaient pas moins nécessaires. Car l'histoire des juifs, lorsqu'ils ont eu un effet réciproque avec les peuples d'Occident, ne doit pas commencer par l'inquisition, comme on le fait généralement pour jeter du sable dans les yeux, mais plutôt par l'immigration juive, qui seule permet de comprendre comment le terrain des persécutions ecclésiastiques a été préparé.

Les Juifs au Portugal

Il est impossible de déterminer avec précision quand les Juifs ont immigré au Portugal, mais nous possédons déjà quelques rapports du XI^e siècle qui ne laissent planer aucun doute sur le fait qu'ils jouissaient de tous les droits civils, qu'ils pouvaient acquérir des biens immobiliers et qu'ils bénéficiaient même, dans certains cas, de privilèges particuliers. Nous constatons donc qu'à cette époque déjà, les Portugais n'étaient pas du tout méprisés ou, au contraire, qu'en tant qu'étrangers, ils n'étaient pas non plus considérés comme amicaux, ce qui leur causait des difficultés dans leur vie et dans leurs relations. Ils formaient un État dans l'État, avaient leur propre juridiction qui, bien que différente des lois du pays, était reconnue par le gouvernement. Le Grand Rabbín était en même temps un fonctionnaire de la couronne et jouissait toujours d'une influence à la cour, il avait le pouvoir de juger toutes les communautés juives, il consolidait entre ses mains le pouvoir de fonction et le pouvoir de punition, ce qui n'était autrement vrai que pour le droit souverain du roi lui-même.

Dans un litige juridique entre un juif et un chrétien, si le juif était le défendeur, il ne pouvait être traduit en justice que par son rabbin ; le chrétien devait se rendre au forum du défendeur. Les juges chrétiens ne pouvaient en aucun cas intervenir dans les litiges entre juifs et juifs, et aucun juif ne pouvait intenter un procès à son camarade de tribu devant un tribunal provincial. Les pratiques religieuses juives sont strictement observées, le juif ne peut être convoqué à une séance du tribunal le jour du sabbat et de ses fêtes, car, comme il est écrit dans l'un des décrets du roi Alfons (1248-79), "puisque'ils (les juifs) sont les plus pauvres du monde, ils ne peuvent pas se permettre d'avoir des relations sexuelles avec les autres" : "Puisqu'ils (les Juifs) sont obligés par leur religion de célébrer le sabbat, personne ne doit les faire citer devant un tribunal ce jour-là". En outre, les Juifs étant libérés de diverses charges fiscales que la population autochtone devait supporter, il s'ensuivit qu'en tant qu'étrangers, ils ne jouissaient pas seulement de droits égaux sur le territoire, mais constituaient plutôt une catégorie privilégiée de la population.

Les Juifs s'étaient enrichis grâce à la traite des esclaves et au commerce de l'argent, qu'ils utilisaient immédiatement pour prêter leur argent aux habitants des villes et des campagnes dans le besoin, avec un taux d'intérêt élevé. Alfons III, qui leur avait généreusement accordé toutes les libertés, reçut de nombreux endroits du Reich des plaintes concernant une usure sans précédent, et le roi se vit contraint de promulguer des lois à ce sujet. Ces décrets n'ayant guère porté leurs fruits, le roi suivant, Don Diniz (1279), tenta de dissuader les Juifs de s'adonner à l'usure et de les contraindre, par des lois, à travailler dans l'agriculture et à s'installer. Il ordonne aux Juifs de *Bragance* d'acheter chaque année un certain nombre de maisons, de vignobles et de terres cultivables sans avoir le droit de les revendre. Chaque juif nouvellement arrivé doit contribuer à cette somme. Mais en même temps, tous les droits des Juifs ont été réaffirmés à cette occasion et toute intervention contre eux et tout manquement à leur égard ont été strictement interdits. Cette

volonté de transformer les Juifs en paysans travailleurs et en bourgeois échoua complètement, car le grand rabbin et ministre des finances Don Juda (qui, selon Graetz, était si riche qu'il pouvait avancer de l'argent pour l'achat de villes entières) et les autres gros bonnets d'Israël parvinrent facilement à contrecarrer progressivement l'exécution du décret en question. La richesse des Juifs, et donc leur usure, se multipliait, ils possédaient les plus beaux palais de Lisbonne, ils dirigeaient les affaires financières du roi et parvenaient à mettre pauvres et riches dans une relation de dépendance économique vis-à-vis d'eux. Lorsque toutes les demandes d'aide adressées aux rois sont restées sans effet, une plainte a été envoyée au pape en 1309, dans laquelle l'indignation a trouvé à s'exprimer parce que les souverains s'entouraient d'hommes d'État juifs, qu'il n'y avait pas d'affaires qui ne passaient pas par les mains des Juifs, que même les évêques dans les monastères étaient retenus en captivité par les Juifs. "Les juifs s'enorgueillissent et se soulèvent", dit encore le texte, "ils ornent leurs chevaux de toupets et se livrent à un luxe qui a un effet désavantageux sur les habitants du pays".

Le mécontentement de la population s'est alors accru à tel point qu'Alphonse IV (1325-57) a strictement interdit aux Juifs de se promener dans les rues avec des chaînes en argent et en or et de décorer leurs chevaux avec des bijoux, ce qui avait déjà été interdit aux Chrétiens. De nouvelles plaintes ont permis d'obtenir du roi un décret contre l'usure (1353), qui stipule que personne ne peut être contraint de payer plus de 33 1/3 % d'intérêts. Ce décret, ressenti par les Juifs comme une restriction sans précédent de leur liberté, a poussé nombre d'entre eux à émigrer, signe qu'ils avaient tous l'espoir de ne pas être soumis à une violation aussi horrible dans d'autres pays. Mais comme des richesses incommensurables étaient parties avec eux, Alphonse décida, dans l'intérêt du pays, de collecter pour l'État une grande partie des richesses des Juifs qui voulaient émigrer. Cette loi l'a marqué aux yeux des Juifs comme l'un des plus terribles oppresseurs de la juiverie.

En effet, lorsque les princes et les dignitaires de la Diète impériale se réunissent en 1361, ils se plaignent à nouveau de l'activité commerciale juive qui ruine le pays tout entier. Bien au contraire, les Juifs parvinrent à obtenir du roi de l'époque, Pedro Ier, "l'exemple de justice", comme l'appelle un historien juif, que toutes les peines pour usure soient levées et que les Juifs se voient accorder le privilège sans précédent de rendre illusoires toutes les objections d'un chrétien contre une affaire qu'ils avaient juré de conclure en toute honnêteté ! Ce "soulagement" [Kayslerling] augmenta considérablement l'influence des Juifs. Ils étaient trésoriers du roi, collecteurs du tarif à Lisbonne, voire les plus hauts fonctionnaires du pays. En 1383, il y eut un soulèvement populaire et ce n'est que grâce aux efforts du régent impérial populaire et futur roi, Joao, que les Juifs purent être sauvés d'un châtement sanglant. Le comportement des Juifs à l'égard de leur sauveur est remarquable. Lorsque Joao a eu besoin d'argent pour la guerre contre Castille, les citoyens de Lisbonne lui ont fait don de 1 000 000 de ducats, mais les Juifs ont reçu 70 marks d'argent et 6 000 mercenaires en guise de prêt !

Les Juifs étaient donc toujours les maîtres du pays, ils gardaient des chevaux avec des harnais en argent, occupaient les postes les plus importants, encaissaient un dixième des églises et des cloîtres, oui, ils étaient assez impertinents pour le faire même pendant la grand-messe. Un roi ultérieur reprocha à un juif de confiance ses camarades de tribu ; un comportement provocateur, car le peuple devait être d'avis que les juifs qui se promenaient dans l'or et les bijoux avaient acquis ce luxe grâce aux vols qu'ils avaient commis contre les chrétiens. "Mais je ne souhaite pas que vous me répondiez, car je sais très bien que seuls le pillage et la mort vous amélioreront, et que vous regretterez alors vos actes.

Une nouvelle révolte (1449) contre les Juifs, déclenchée en l'absence du roi, est à nouveau réprimée, mais la colère de la population portugaise s'est déjà tellement intensifiée qu'elle s'est même révoltée contre le roi et n'a pu être maîtrisée qu'au prix d'une intervention impitoyable. Et c'est ainsi que les choses se passèrent encore pendant un demi-siècle. Les représentants du peuple demandent sans cesse qu'on ne donne pas aux juifs le bail des impôts ecclésiastiques, qu'en cas de litige entre juifs et chrétiens, on fasse intervenir le juge chrétien, qu'on intervienne contre les

sermons dans les synagogues qui calomnient les chrétiens, mais tout cela sans succès. Il se peut alors que, comme on le dit, "la haine ardente des Portugais à l'égard de la race juive n'ait plus de limites et qu'elle s'enflamme ouvertement".

À l'occasion d'un affrontement entre juifs et chrétiens, la colère longtemps réprimée a éclaté de manière dévastatrice au début du 16^e siècle. La persécution des Juifs commence à Evora et s'étend ensuite à tout le Portugal. C'est naturellement à Lisbonne qu'elle prend le plus d'ampleur. On chercha d'abord à s'emparer du Juif le plus riche, le collecteur d'impôts Joao Maskarenhas, qui avait fait voter les lois les plus sévères contre le peuple. Il croyait encore pouvoir se comporter comme le maître, se barricadait dans son palais et maudissait la foule du haut d'un balcon. L'un d'entre eux l'a finalement attrapé au vol à travers les toits et l'a frappé à mort. En 48 heures, 2000 Juifs ont été tués selon certains historiens, 4000 selon d'autres. La punition pour les résidents a été appliquée avec une grande sévérité, beaucoup ont été bannis et 50 personnes ont été exécutées.

Mais beaucoup de temps ne s'était pas écoulé et les Juifs, qui tenaient déjà les rênes, réussirent à s'assurer le monopole de la vente des céréales, de sorte que le peuple se retrouva à nouveau dans l'ancienne situation, grâce à des profits systématiques. Mais la colère des Portugais est renforcée par les tribunaux de l'inquisition et la persécution des Juifs est désormais placée sous le signe du fanatisme religieux. Mais ce n'est que l'aspect extérieur, car les baptêmes forcés et les tortures n'ont pas résolu la question juive, qui est restée la même. De plus grandes persécutions s'installent, allant jusqu'à l'expulsion systématique du territoire, et elles sont souvent menées avec une grande sévérité. Le tribunal de l'inquisition constituera toujours l'un des chapitres les plus sombres et un exemple, probablement défendu par aucun être humain, de ce à quoi doit conduire le principe judéo-romain dans sa pureté, laissé à lui-même. Néanmoins, afin d'obtenir une perspective correcte des événements, après tout, connus de tous, il faut souligner que l'inquisition ne s'est pas seulement dirigée contre les Juifs, mais surtout contre les Albigeois, les Vaudois et les protestants. Ces derniers ont été persécutés par Rome de manière tout aussi horrible, voire pire que les Juifs. Alors que les papes les prenaient souvent sous leur protection, voire les qualifiaient de "loyaux sujets", ces hérétiques étaient impitoyablement livrés à la douloureuse cour.

Mais l'époque de la persécution des Juifs est révolue, la proclamation des droits de l'homme a introduit une nouvelle ère pour les Juifs du monde entier et aussi pour les Juifs baptisés en secret du Portugal ; aujourd'hui, une riche communauté y prospère et forme une jolie branche sur l'arbre de l'État juif mondial.

Les Juifs en France

Si le Portugal était un petit État, dans lequel les conditions au centre et dans les provinces n'étaient pas particulièrement différentes les unes des autres, la France était un grand pays avec une population aux caractéristiques diverses, qui ne pouvait pas être facilement gouvernée à partir d'un seul centre. En conséquence, le sort des Juifs est lui aussi très varié et correspond toujours à la puissance des rois de France. Mais nous constatons néanmoins, tôt ou tard, partout le même résultat : la haine réciproque et la persécution des Juifs. La date de l'arrivée des Juifs en France est contestée. Les premiers écrits datent du début du 6^e siècle et nous montrent qu'à cette époque déjà, les Juifs vivaient dispersés sur l'ensemble du territoire. Comme le prouvent les premiers documents, les relations entre juifs et chrétiens étaient tout à fait pacifiques : les juifs pouvaient exercer leurs pratiques et leurs activités sans entraves, recevoir et rendre les visites des habitants du pays, être acceptés dans la milice et l'armée municipales, bref, ils jouissaient de tous les droits civiques. Mais il y eut bientôt des frictions. Si l'on se souvient de la multitude de lois alimentaires et coutumières dont les Juifs ont été entourés dans le pays et qui, pour protéger les élus contre le mélange et la souillure avec les païens, visaient tous les non-Juifs, si l'on se souvient que les Juifs n'avaient pas de droit de propriété sur les terres de l'État, ils ne pouvaient

pas se prévaloir du droit de propriété sur les terres de l'État ; Si l'on se souvient que la haine contre le Christ et les chrétiens était une caractéristique inamovible des immigrants, qui malgré le secret devait toujours frapper à l'extérieur, alors on pourra comprendre assez bien les plaintes de la population autochtone, si elle déclare qu'un manque de respect découle du refus du pain et du vin chrétiens, que l'arrogance s'exprime souvent de manière non dissimulée dans les propos sur le christianisme. À cela s'ajoute le fait que les Juifs, conformément à leur loi, ont forcé tous les esclaves chrétiens à suivre les cérémonies juives et les ont circoncis de force, ce qui est devenu une plainte permanente dans tous les pays. Ils ont exploité leur pouvoir sur les esclaves de telle sorte que ceux-ci ont souvent dû chercher protection dans les églises contre les abus.

Il n'est donc pas étonnant, surtout si l'on tient compte du caractère de Rome, que les conciles de l'Église se soient opposés sans ménagement à la tolérance des habitants du pays, qu'ils aient interdit les visites réciproques de juifs et de chrétiens, qu'ils aient interdit les mariages mixtes sous peine d'excommunication, qu'ils aient émis des décrets censés empêcher les juifs de forcer leurs esclaves à accomplir des actes contraires à leur foi chrétienne et les juifs d'exercer des fonctions de juge sur les chrétiens. D'autres événements sont venus s'ajouter à ces conflits, ce qui a eu pour effet de saper les bonnes relations qui existaient encore malgré tout entre juifs et chrétiens, que même les prélats maintenaient en dépit des décrets du concile.

Lorsque, par exemple, Arles était assiégée avec succès par les Bourguignons et que ceux-ci ne résistaient que difficilement à l'assaut, un Juif dut, une nuit, monter la garde sur le mur de la ville. Afin d'obtenir un traitement de faveur pour lui et ses frères de race, il lança un billet pesant une pierre en direction des assiégeants, les priant de s'approcher du mur avec des échelles d'assaut à une heure précise. Il leur promet ensuite de les laisser entrer dans la ville à une condition, s'ils les épargnent, lui et ses camarades de tribu. Mais cette note n'a pas volé assez loin et a été trouvée le lendemain par un des soldats de la garnison. Cela a naturellement provoqué un vif émoi dans la ville, le juif a été livré au tribunal et condamné à mort. Les autres ont souligné qu'ils étaient innocents de la trahison et n'ont pas eu l'idée de la tentative. On ne sait rien de leur sort, bien que P. Daniel affirme que l'on a failli lancer une persécution contre les Juifs, mais que l'on s'est finalement contenté de leur refuser le service de sentinelle. Il n'est pas possible de prouver si cela est vrai.

Un autre incident a également suscité un grand émoi. Lorsqu'un juif de Clermont voulut se faire baptiser en 576 et se présenta à l'église de baptême en vêtements blancs, comme c'était l'usage, il fut aspergé d'huile de coulée par un autre juif. Ce n'est que grâce à l'apparition de l'évêque que l'agresseur n'a pas été battu à mort par les gens aigris. Mais il ne s'est pas laissé démonter par la suite en saccageant la synagogue.

Ces faits, et bien d'autres qui ne sont pas niables et qui ont été transmis, montrent que le clergé n'est pas le seul à porter la culpabilité, si, dans des cas similaires, les Juifs ont été expulsés de nombreux diocèses ou, selon la pratique de l'époque, ont dû se laisser baptiser. Que la religion ne soit que l'expression d'un sentiment national et que celui-ci ne soit pas modifié par un baptême, les moines de l'époque ne le savaient pas, et comment auraient-ils pu le savoir, alors qu'aujourd'hui encore, il y a des gens qui considèrent que le baptême seul suffit à faire d'un Juif un Européen.

Les Juifs sont désormais écartés de toutes les fonctions et de tous les postes de l'État, et finalement bannis de France, mais ils reviennent après le déclin du pouvoir des Mérovingiens. Karl le Grand [alias Charlemagne], mais surtout Louis le Pieux, favorisait les Juifs partout, et c'est ainsi que les actions sans scrupules et l'usure des Juifs s'installèrent bientôt de façon complètement débridée sur toutes les terres de France. En peu de temps, on les voit jouir de grandes richesses, de hauts postes et d'une puissante clientèle à la cour dominée par leur argent. La moitié de Paris leur est bientôt hypothéquée et leur appartient en tant que propriété, les débiteurs en faillite sont retenus en captivité ou travaillent comme esclaves pour leurs créanciers juifs.

Le pouvoir et l'absence de scrupules des Juifs nous sont présentés de manière particulièrement claire dans les annales lyonnaises. Grâce à sa situation privilégiée, Lyon était déjà une ville commerçante depuis l'époque romaine. Sous César, Auguste et Trajan, elle acquit une importance toujours plus grande, et lorsque la capitale de l'empire fut déplacée sous Constantin vers le Bosphore, elle n'en perdit pas pour autant son importance. C'était un lieu de commerce pour les soieries, les essences, les bijoux de l'Inde, les vases, les objets d'or et d'argent et l'albâtre de la Perse. On vendait au forum de Lyon des lions et des tigres d'Asie, des panthères et des oiseaux d'Afrique, des sculptures en bronze de Corinthe et d'Athènes, bref, des objets d'échange et des raretés du monde entier. Lorsque Rome s'est dissoute et que les peuples du nord ont déferlé en renversant tout sur leur passage, cette vague est passée par Lyon et a détruit la vie paisible des marchands. Après que le sud de la France ait été à nouveau inondé, cette fois par les Arabes, la ville s'est rétablie pour la première fois au 8^e siècle. Romains, Burgondes, Goths et surtout de nombreux juifs chassés par les musulmans s'installent à Lyon. Grâce à un commerce astucieux, notamment avec les esclaves, ils s'enrichirent considérablement, si bien que Lyon devint bientôt la "nouvelle Jérusalem". Les Juifs volent les chrétiens de la ville et des environs et les vendent à leurs frères de religion en Espagne et en Italie. Et comme les Maures de la péninsule ibérique avaient besoin d'eunuques, ils en fabriquaient et en fournissaient également. Comme ils se trouvaient sous la protection des fonctionnaires, qui préféraient avoir les riches juifs comme amis plutôt que comme ennemis, ils se comportèrent bientôt de manière provocante et hautaine envers les habitants. Mais les chrétiens se comportaient encore avec obligeance envers les descendants d'Abraham, ils respectaient le sabbat plus que le dimanche, ils allaient leur rendre visite, ils mangeaient avec eux même pendant la semaine précédant Pâques, ils écoutaient les sermons des rabbins, etc. Cette amabilité exagérée à l'égard des étrangers, qui par ailleurs respectaient strictement et rigoureusement leurs observances religieuses et leurs commandements moraux, sans se soucier le moins du monde de celles des habitants du pays, suscita un sentiment hostile chez de nombreux catholiques, mais surtout chez les prélats. Lorsque Agobert est évêque de Lyon, il décide de mettre fin à cette familiarité unilatérale et sans tact, interdit aux chrétiens de trafiquer avec les juifs, de leur vendre des esclaves et de se faire servir par eux. Il fait également voter une loi qui interdit d'acheter de la viande et du vin aux juifs, car les chrétiens n'achètent que les produits qu'ils considèrent comme contaminés d'une manière ou d'une autre. Ce dernier décret a beaucoup ému les Juifs, qui se sont tournés vers Paris, d'où deux commissaires ont été envoyés pour enquêter sur l'affaire. Les Juifs les reçoivent à Lyon avec des logements somptueux et de l'or, afin que leurs "libertés" soient confirmées et qu'ils puissent en obtenir de nouvelles. Les Juifs sont autorisés à vendre toutes leurs marchandises aux chrétiens, ne sont soumis à des châtiments corporels que si leur loi l'ordonne, sont libérés des jugements de Dieu par l'eau et le feu, ont le droit d'importer des esclaves de pays étrangers et de commercer avec eux en France, et peuvent célébrer leur sabbat conformément à la loi, mais pour ne rien perdre dans le commerce, le jour du marché est déplacé du samedi au dimanche.

L'arrogance des Juifs s'est trouvée considérablement gonflée par ce succès. Chez les chrétiens, ces privilèges sans précédent ont naturellement suscité la plus grande indignation, qui s'est exprimée par des manifestations indignées, mais n'a eu pour résultat que la capture de leurs chefs, après quoi beaucoup se sont cachés ou ont dû s'enfuir de la ville. Ils se vantaient ouvertement de bénéficier de la protection du roi, qui les honorait en raison de leurs patriarches, qui leur accordait toujours une audience ; ils faisaient grand cas du fait que des personnes prestigieuses de la cour recommandaient leur escorte et reconnaissaient que Juifs et Chrétiens n'avaient qu'un seul législateur, à savoir Moïse.

Agobert, qui ne pouvait croire que les édits mentionnés avaient été pris après un examen approfondi des faits, lui écrivit une lettre dans laquelle il se plaignait des commissaires partiaux, expliquait au roi qu'il ne pouvait y avoir d'amitié entre juifs et chrétiens, qu'ils blasphémaient le nom de Jésus-Christ, ne parlaient des chrétiens qu'avec mépris, comme des Nazaréens, et refusaient par respect pour eux-mêmes de s'associer avec les ennemis. Il informe en outre le roi

des cas avérés d'esclavage des Blancs et de traite des esclaves vers l'étranger. Cette lettre ne fit aucune impression à la cour, et Agobert en envoya une seconde avec un contenu similaire, mais qui resta tout aussi infructueuse. Outré, il se rendit lui-même à Paris, où on lui suggéra très froidement de rentrer chez lui.

Mais l'affaire ne s'est pas arrêtée là. En effet, lorsque quelques esclaves étrangers appartenant à des Juifs se présentèrent à l'évêque pour se faire baptiser, celui-ci n'osa pas le faire tout de suite en raison de toutes les mauvaises expériences vécues. Il offrit aux Juifs la rançon fixée canoniquement, mais ils se contentèrent de lui rire au nez ; il se tourna vers divers prélats proches de la cour pour leur demander de l'aide, mais sans succès. Au contraire, par l'intermédiaire du commissaire aux affaires juives, qui n'existait que pour veiller à l'incontestabilité de leurs privilèges, ils ont fait jouer leur influence, et un nouveau décret royal est apparu, interdisant expressément de baptiser les esclaves juifs sans l'autorisation de leurs propriétaires.

Agobert se tourna alors vers l'aumônier de la cour et lui demanda d'user de son influence pour obtenir l'abrogation de ce décret qui se moquait de toutes les lois ecclésiastiques. Il se défendit contre le reproche de vouloir prendre aux Juifs leurs esclaves et de les forcer à se convertir, mais il dut tout de même exiger que le baptême ne puisse pas être simplement saboté du côté juif. Cette démarche fut vaine et il en résulta un refus de la part du gouvernement.

On peut imaginer ce que ressentait cet homme lorsqu'il voyait échouer lamentablement toutes les tentatives de protéger les droits des habitants du pays et de l'église contre les étrangers et que les propriétaires de palais juifs se comportaient de manière toujours plus provocante. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait déversé son fiel dans une lettre à l'archevêque de Narbonne, qu'il lui ait raconté les intrigues de la cour et les conditions insupportables de son diocèse dues au commerce juif et au pouvoir de l'argent, et qu'il ait finalement maudit les Juifs de tout son cœur : "Tous ceux qui vivent sous la loi de Moïse sont vêtus de bassesse comme d'un manteau ; la bassesse pénètre dans leurs os et leurs vêtements comme l'eau et l'huile dans le corps humain. Les Juifs sont maudits dans les villes et les campagnes, au début et à la fin de leur vie : maudits sont les troupeaux des Juifs, la viande qu'ils mangent, leurs vignes, leurs actions et leurs entrepôts".

J'ajoute ces mots, parce qu'un historien juif du 19^e siècle les utilise pour proclamer hypocritement : "Telle est la modération d'un des plus savants évêques de son siècle. On ose encore reprocher à quelques rabbins d'avoir mal parlé des chrétiens". On ne sait pas sur quels lecteurs Bédarride spéculait, car la haine contre le Christ et le christianisme, ce "trait le plus national de l'antiquité", était déjà à l'époque vieille de plus de 800 ans, elle était indubitablement inscrite dans les textes sacrés des rabbins, elle était depuis un siècle déjà prêchée du haut de l'autel et prononcée dans une formulation de malédiction spécifique, elle s'exprimait dans les conversations sur les "nazaréens", dans les lois morales juives, etc. Certes, Bédarride traite l'affaire de l'évêque Agobert à la légère, trouve les privilèges des juifs "supérieurs en tout point" à ceux des chrétiens tout à fait dans l'ordre des choses et s'étonne que l'évêque de Lyon soit d'un avis différent. L'impertinence désarmante et en même temps naïve du Juif apparaît ici aussi.

Mais le fait que l'on était déjà quelque peu informé des secrets juifs au IX^e siècle est démontré par une lettre de l'évêque de Lyon, postérieure à la mort d'Agobert, dans laquelle il reprend l'affaire. Dans cette lettre, il demande à l'archevêque de Reims d'intervenir au tribunal pour que les juifs soient soumis à la même loi que tous les autres citoyens, d'autant plus qu'ils sont étrangers et qu'ils traitent les chrétiens avec mépris, qu'ils traitent les apôtres d'apostats, qu'ils tournent en dérision le mot évangile en le déformant, qu'ils qualifient le culte chrétien d'idolâtrie et le Christ lui-même de fils d'une prostituée, issu de l'adultère de Marie avec un païen. Le jeu de mots avec les gosels est certes un peu différent de ce que pensait l'évêque, mais il n'en est pas moins vrai. Pour l'humour juif, il a transformé Evangelion (message de rédemption) en avon-gillajon (texte pécheur), à l'instar de beth-galja (site radieux) - beth-karja (porcherie).

Louis était mort et Karl le Chauve avait pris sa place, un souverain également favorable aux Juifs. La nouvelle plainte de Nut aurait néanmoins dû avoir pour conséquence une limitation des

"libertés" juives, du moins sur le papier. On n'en sait pas plus, mais les juifs devaient payer ^{1/10e}, et les chrétiens 1/11e, de leurs revenus.

J'ai traité l'ensemble de l'affaire des évêques de Lyon plus en détail que l'espace disponible ne l'aurait permis, car il m'a semblé important d'approfondir un cas individuel. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut se faire une idée réelle des conditions juridiques et des intrigues ; ce n'est qu'ainsi que l'on peut aussi jeter un coup d'œil derrière le rideau des litiges moins clairs, car les forces qui apparaissent clairement à un moment donné sont également actives à un autre moment, mais de manière plus cachée.

L'exemple détaillé nous permet de voir à l'œuvre les deux principaux moteurs du Moyen-Âge : les conditions financières et le fanatisme religieux. Du côté des Juifs, nous voyons l'argent énorme acquis par le commerce et l'usure, qui partout, là où c'était nécessaire, embauchait et organisait à ses fins des assistants, associés à des principes religieux rigides et à un mépris sans bornes pour tout ce qui n'était pas juif. Du côté des chrétiens, on observe une résistance acharnée contre l'assujettissement aux privilèges juifs, allant de pair avec un zèle religieux tout aussi fanatique, du moins après une fréquentation plus étroite des juifs. En général, l'or triomphe, et les Juifs deviennent encore plus provocateurs après chaque succès. La haine de la population augmente en conséquence, jusqu'à ce qu'il suffise d'une goutte d'eau, sous la forme d'un événement réel ou d'une simple rumeur, pour faire bouillir la marmite et déclencher la persécution la plus acharnée à l'encontre des Juifs.

L'historien allemand J. Schudt (1718) a joint à la fin de l'affaire de l'évêque Agobert à Lyon le commentaire calme et valable pour tous les temps, en particulier pour le nôtre : "On voit que, comme on dit, la même comédie se joue toujours sur la scène de ce monde, seulement avec le temps on voit apparaître des gens différents ; il y a déjà plus de 800 ans, l'argent juif avait une si grande puissance ; il l'a encore aujourd'hui ; c'est pourquoi il y a partout tant de protecteurs des Juifs, parmi les grands et les petits ; on les honore, on dit du bien d'eux, on leur donne souvent la préférence sur les chrétiens et on trouve plus tôt une oreille attentive."

Après de nombreux troubles liés à la question juive, la domination étrangère à Lyon prend fin avec horreur au début du 14^{ème} siècle : en 1310, les Juifs sont dépouillés par la population outragée de tous leurs biens immobiliers et chassés de la ville. Ils se réfugièrent dans les villes voisines, trouvèrent protection à Trévour, Chatillon et Dombes, mais là aussi, ils continuèrent leurs anciennes pratiques, si bien qu'après quelques décennies déjà, la situation prit la même tournure qu'à Lyon - et se termina de la même manière : en 1429, ils furent également expulsés de ces refuges.

Lorsque, au XI^e siècle, une vague hystérique commença à déferler sur l'Europe et que les croisades naquirent d'un mélange de goût pour le vol et l'aventure, d'extase religieuse et de haine contre le ciel, il est compréhensible que ce mouvement ne puisse rester sans influence sur le sort des Juifs. Car outre les prédicateurs itinérants, qui présentaient la conquête de la terre sainte comme un devoir de chrétien et poussaient le fanatisme religieux à son paroxysme, nombreux furent ceux qui se rallièrent à eux parce qu'ils n'avaient rien à perdre dans la patrie. Et maintenant, lorsque les liens qui, en temps de paix, entouraient l'État, apparemment indissolubles, se sont déchirés, nous voyons se déchaîner les passions réprimées des prêtres et des débiteurs. A chaque départ, de véritables persécutions contre les Juifs étaient prêchées et suivies, les Juifs étaient poursuivis de ville en ville, de maison en maison, pillés et assassinés. Si l'on lit les chapitres consacrés à l'agitation contre les Juifs à cette époque, aucun penseur humain ne peut le faire sans frémir, et il devra avoir honte de trouver de telles pages dans l'histoire de l'Europe. Mais si l'on revient en arrière pour ne pas excuser cette terreur, mais pour la comprendre, on verra aussi avec un frisson que, dans les centres de France, d'Allemagne et d'autres pays, ont séjourné pendant des siècles des parasites qui pratiquaient l'usure avec l'énergie du travail et avec la moelle des gens qui les hébergeaient. Si un nuage se déchaîne soudain, on se trouve terrifié devant les victimes de la catastrophe, mais on ne doit pas oublier qu'il s'agissait d'une conséquence nécessaire d'une énergie populaire réprimée, mais pas encore paralysée.

Mais même pendant les croisades, les Juifs, malgré toutes les persécutions, étaient restés des gens riches. À Paris, les bourgeois et les paysans étaient lourdement endettés auprès d'eux et, en raison des intérêts, devaient effectuer les travaux les plus pénibles, directement ou indirectement, au service des Juifs. Les chevaliers avaient largement hypothéqué leurs biens auprès des Juifs afin d'avoir de l'argent pour les croisades. En effet, un historien (Paul Emile) affirme que c'est le besoin d'argent à cette fin qui a poussé la noblesse à rappeler les Juifs chassés.

L'abbé de Cluny dépeint la situation en 1146 dans une lettre à Louis VII, dans laquelle il proteste contre la persécution des Juifs, comme suit : "...quel châtement pour ce peuple infâme (les Juifs) est plus juste que si on lui confisque ce qu'il a gagné par escroquerie, ce qu'il a volé ? Ce n'est pas en s'adonnant aux travaux agricoles ou à une autre activité honorable qu'ils ont rempli leurs greniers de fruits, leurs coffres d'or et d'argent. Ils empochent ce qu'ils ont malhonnêtement pris aux chrétiens et acquièrent pour eux-mêmes, à des prix dérisoires, les plus belles choses, qu'ils achètent aux voleurs. Si un voleur s'empare d'un objet sacré, il se rend ensuite chez un juif et vend l'objet volé. Une loi ancienne mais méprisante les encourage dans ce commerce scandaleux. Selon cette loi, un juif qui trouve un objet volé n'est pas obligé de le rendre, ni même de nommer le voleur. Leur crime reste donc impuni ; et ce qui est punissable pour le dernier camarade de voleur d'un chrétien, enrichit un juif. On doit lui enlever les richesses obtenues par le mensonge ; l'armée chrétienne qui, pour vaincre les Sarrasins, sacrifie ses terres conquises et son argent, ne doit pas épargner les trésors des Juifs".

Les Juifs avaient la même prospérité et les mêmes biens sous Philippe-Auguste, et le roi, comme tous les souverains, n'était pas hostile à leur égard. Alors qu'il se trouvait à Saint Germain en Laye, il apprit qu'un chrétien de Bray avait été livré aux Juifs pour être jugé à la suite d'un vol commis par un Juif, que ses mains avaient été attachées à son dos, que sa tête avait été couronnée d'épines, qu'il avait été traîné dans les rues et finalement pendu. Le roi fit alors brûler plus de 80 Juifs.

Les sentiments du peuple à l'égard des Juifs étaient cependant si aigris que Philippe-Auguste se vit contraint de céder à la demande pressante de confisquer de nombreux biens juifs et de les bannir du pays, ce qui ne fut toutefois pas exécuté de manière stricte. "Cette année", écrit l'historien Rigord, "mérite de devenir une année de liesse, car, par les mesures du roi, les chrétiens ont retrouvé pour toujours leur liberté [auparavant] subjuguée par les juifs".

Depuis 1181, cependant, les Juifs ont été définitivement chassés de nombreuses villes, même s'ils sont restés dans certaines d'entre elles : Rouen, Étampes, entre autres.

Le 13^e siècle et les siècles suivants ont été pour les Juifs français, malgré les déportations répétées, une période de richesse et de puissance, qu'ils n'ont retrouvée qu'au 20^e siècle.

La situation des Juifs est très différente selon les régions de France ; c'est dans le sud qu'ils sont le plus tolérés. Les Aligènes, par opposition au principe de l'Église catholique, traitent les Juifs avec beaucoup de libéralité, ce qui leur permet d'amasser tranquillement d'immenses richesses, jusqu'à ce qu'ils connaissent eux aussi une fin amère, un peu plus tardive que dans le reste de la France.

Examinons d'abord la situation dans le centre de la France. Appauvris par les guerres, les troubles et les croisades et ayant besoin d'argent comme les habitants, les Juifs se sont vus dans la position privilégiée de fixer la base d'intérêt à un niveau de plus en plus élevé. Le résultat fut que le soulagement temporaire se transforma en son contraire grâce à l'argent emprunté. Le peuple s'est vu dépouillé de tous ses moyens financiers, qui se sont retrouvés de plus en plus entre les mains des Juifs. Les ducs, les comtes, les barons et les évêques étaient endettés, mais surtout le bas peuple, et la situation devenait de jour en jour plus désespérée sans que les juifs, dans leur avidité, ne pensent à s'abstenir de l'usure excessive. Ils avaient même presque toléré l'abandon du commerce, ne se rendaient pas aux foires pour vendre leurs propres produits comme le faisaient les Italiens, les Flamands et les autres voyageurs, ne s'engageaient même pas dans des affaires intermédiaires, mais se contentaient de prêter de l'argent à des marchands d'intérêts. Ils n'essayaient même pas d'acquiescer des privilèges commerciaux, mais seulement la permission

d'obtenir un taux d'intérêt toujours plus élevé. Mais là où les Juifs pratiquaient un petit commerce isolé, les autorités se voyaient toujours contraintes d'insister à nouveau sur le commerce avec des guerres intactes, puisque les descendants d'Abraham ne cherchaient qu'à escroquer dans ce processus.

Pendant une longue période, les Juifs ont eu toute latitude pour se consacrer à un métier réglementé, à l'artisanat ou à l'agriculture, mais ils n'y ont pas songé. Louis IX voulut même, par un édit, leur faire gagner du pain par le travail de leurs mains, effort futile. La base d'intérêt a été fixée à 40 %, mais elle n'a naturellement pas été respectée, les Juifs ayant réussi à contourner toutes les réglementations allant dans ce sens. En effet, ils ne demandaient pas plus de 40 %, mais faisaient établir des titres de créance d'un montant bien supérieur à celui qu'ils prêtaient réellement. L'une d'entre elles l'interdisait également de la manière la plus stricte. En vain ! Pour protéger les plus pauvres, on interdit alors aux Juifs de prêter de l'argent aux ouvriers contre intérêt, or ce sont justement les plus nécessiteux. Aux archives de Paris se trouve, entre autres, un manuscrit de douze pieds de long avec les inscriptions de personnes qui ont porté plainte contre les pratiques illicites des argentiers juifs. Un document tout à fait particulier ! Les lois de protection de la population spoliée sous Louis VIII et Louis IX sont restées sans effet ; les habitants du pays, incapables de payer leurs dettes, vendaient leurs propriétés et leurs biens et étaient souvent jetés en prison par leurs créanciers. Finalement, les Juifs sont bannis du pays par Philippe le Beau (1306).

Mais la question juive n'est pas résolue pour autant. Les biens immobiliers des Juifs sont certes confisqués, mais les débiteurs disposent d'un délai de 20 ans pour s'acquitter de leurs dettes. Comme les Juifs, bien que ne vivant plus en France, sont toujours au courant de ce qui s'y passe, ils offrent leur aide lorsqu'ils apprennent qu'il s'agit de déterminer le montant total de la dette à leur égard. Cela fut accepté ; ils profitèrent immédiatement de leur séjour pour corrompre les fonctionnaires français et entamer de nouvelles affaires d'usure. Les anciennes listes de débiteurs qu'ils présentent comportent tant de noms de veuves, d'orphelins et d'autres pauvres qu'on les déclare fausses et malhonnêtes et qu'on déporte à nouveau les Juifs.

Mais cela ne les a pas empêchés de remettre immédiatement tous les rouages en marche afin de pouvoir immigrer à nouveau, ce qui leur était alors également permis. Toutes les dettes ont été déclarées légitimes, l'immunité pour les actes antérieurs a été assurée, tous les privilèges ont été établis et ils ont été acceptés en tant que citoyens.

Mais la même chose se répète qu'auparavant. Les Juifs pratiquaient l'usure et furent bannis ; mais Johann II. leur permit de vivre à nouveau en France (1360). Les querelles intenses sous Johann le Bon, les guerres civiles sanglantes, la malheureuse paix de Brétigny, tout cela avait encore plus miné les finances, car il semblait que c'était une bonne occasion de remplir un peu le trésor de l'Etat, si l'on permettait aux Juifs d'entrer, mais en échange on leur prenait un peu d'argent. Mais le royaume en fit les frais. En effet, le représentant juif à Paris, Manasse de Vesou, diplomate rusé, avait réussi à obtenir des privilèges sans précédent : l'intérêt des prêts était porté à 80 %, le témoignage d'un seul juif suffisait à prouver toute demande de dette à l'encontre d'un chrétien. Les Juifs sont écartés de toutes les instances judiciaires du pays et ne sont plus subordonnés qu'à un commissaire spécial du gouvernement.

Et c'est reparti comme si de rien n'était. Les personnes qui s'étaient réfugiées avec l'argent des Juifs ont rapidement vu leurs dettes grimper en flèche et, faute de biens, ont dû effectuer des travaux d'esclavage pour les Juifs. Dans leur aveuglement et leur avidité, les Juifs ne se contentaient plus des 80 % autorisés, mais dépassaient même cette limite. Les plaintes à ce sujet ont été étouffées par l'argent des Juifs, le roi lui-même s'est senti dépendant, ce qui lui a valu de nouvelles faveurs en ce qui concerne le marché annuel.

Lorsqu'en 1380, une révolte éclate à Paris, de nombreux Juifs sont chassés et tués, les autres profitent de l'occasion pour déplorer leur pauvreté et affirmer qu'ils ont perdu toutes leurs hypothèques. Ils parviennent également à faire décréter leur retour. Malgré cette pauvreté naturellement feinte, ils soutiennent le roi avec de l'argent, tant pour les dépenses militaires que

pour d'autres dépenses, ce qui les oblige encore plus. Finalement, ils exigèrent de l'incompétent Charles VII (1388) la dernière chose possible. (1388) la dernière chose possible : l'autorisation de prélever non seulement 80%, mais aussi des intérêts sur les intérêts ! Devant le tollé général, le roi promulgua un édit qui protégeait les Juifs de toute inculpation pendant dix ans.

Jamais auparavant l'usure n'avait atteint en France un niveau aussi monstrueux et légalement approuvé, et il était naturellement évident, ce que les usuriers avides, dans leur aveuglement au fil du temps, n'ont jamais pu voir à temps, que cette condition ne pouvait pas être maintenue de façon permanente. Une brève période de triomphe fut accordée aux Juifs en France, en Bourgogne, en Provence et ailleurs, puis la question juive prit fin comme partout. Un fait en soi insignifiant a servi de déclencheur extérieur à une persécution des Juifs, et le 17 septembre 1394, les Juifs ont finalement été (c'est-à-dire jusqu'au jour de la "liberté et des droits de l'homme") privés de leurs privilèges, leurs biens ont été saisis et ils ont été bannis de France. Depuis lors, ils n'ont plus eu d'existence légalement approuvée en France.

Le sud de la France avait d'abord, comme on l'a dit, fait preuve d'une grande bienveillance à l'égard des Juifs, mais là aussi, de plus en plus de plaintes se font jour. En 1484, il y a une grande persécution des Juifs à Arles, la Provence s'adresse directement au roi de France pour lui demander de l'aide contre l'absence de scrupules des Juifs, Marseille envoie des délégués à Paris en 1487 pour lui demander d'ordonner l'expulsion des Juifs, car ils ruinent les terres par l'usure. C'est ainsi que de 1498 à 1501, les Juifs sont également chassés du sud si hospitalier.

En ce qui concerne le Nord, on y avait raccourci le processus d'une manière énergique, souvent brutale, surtout en Bretagne. Les classes ducales réunies en 1239 déclarent les débiteurs libérés de leur obligation, décrètent la restitution de l'argent de l'hypothèque et décident d'expulser les Juifs du pays. Le duc, les barons et les évêques jurèrent de ne plus jamais laisser entrer les Juifs en Bretagne ; depuis lors, il n'y a plus de question juive ici, car il semble que cette décision, contrairement à tant d'autres prises dans d'autres provinces et pays, ait été réellement et strictement exécutée.

Un contre-exemple intéressant, voire embarrassant, est offert par le destin de la petite communauté juive de Pamiers, au pied des Pyrénées. Les rabbins avaient émis des décrets de nature stricte régissant toute la vie des Juifs. Les Juifs étaient incités à la modération dans tous les domaines, les femmes n'avaient pas le droit de porter des bijoux coûteux, les enfants ne pouvaient pas recevoir de vêtements coûteux, les fils ne recevaient qu'une petite somme d'argent, il était strictement interdit de jouer, etc. Les autorités chrétiennes mettaient énergiquement l'accent sur ces décrets, de sorte qu'ils n'existaient pas seulement sur le papier. Et ici, malgré les différences religieuses, il n'y a pas eu non plus de question juive pendant toutes ces années. Lorsque les descendants d'Abraham furent chassés de France, le comte von Soir, sous la protection duquel se trouvait la communauté de Pamiers, demanda directement au roi de faire une exception pour ses Juifs. Mais le vœu ne fut pas exaucé et ceux qui étaient contraints à l'innocence ici durent partager le sort de leurs frères de sang voleurs d'autres provinces.

Ce serait donc en quelques lignes l'histoire des Juifs jusqu'aux prémices de la Révolution française. J'ai laissé de côté les différences religieuses dans les derniers commentaires afin de pouvoir montrer plus clairement le fil rouge des conflits sociaux qui les traversent. En effet, outre l'usure, d'autres motifs étaient à l'œuvre pour provoquer le sort des Juifs, tout comme, après tout, tout grand mouvement se compose de plusieurs forces. Les prêtres s'agitaient avec zèle dans leurs conseils contre les infidèles, proposaient souvent des tentatives pour leur ouvrir le giron de la seule église béatifique par des sermons et aussi de manière moins douce ; ils faisaient brûler le Talmud, quand ils pouvaient mettre la main dessus, accusaient les Juifs de souiller l'église, de sacrifier un enfant chrétien le Vendredi saint, etc. Les Juifs, pour leur part, intensifiaient les lois de ségrégation et maudissaient le Christ et le Chrétien chaque semaine dans leur synagogue. L'inquisition a malheureusement fait des victimes en France aussi, ce qui a entraîné une folie religieuse, mais le sentiment populaire s'est rebellé contre elle plus énergiquement qu'en Espagne et au Portugal par exemple (il faut toutefois noter que les tribunaux d'inquisition en Espagne

n'étaient pas rarement des tribunaux pénaux et qu'ils étaient précisément des représentants cachés des conflits sociaux-nationaux).

Plus le sentiment national en France devenait fort et conscient, plus il s'opposait consciemment à l'arrogance raciale des juifs et laissait apparaître plus clairement un mépris qui n'était jusqu'alors que ressenti. C'est ainsi qu'ont pu se manifester ces forces qui ont contribué à l'intensification des relations entre juifs et chrétiens. Mais la situation est devenue catastrophique pour les deux parties en raison du pillage des habitants effectué avec une énergie démoniaque, par le biais de la structure sociale.

Si les érudits pro-juifs et naturellement tous les Juifs rejettent toute la responsabilité de ces bouleversements de la vie de l'État sur les rois et pensent qu'ils n'ont fait que pousser le pauvre Juif vers l'avant, lui prendre son argent et l'obliger ainsi à vivre de l'usure, je suis naturellement loin de dépeindre les rois comme d'innocents petits anges. Ils avaient besoin d'argent pour la guerre et la cour et n'étaient pas particulièrement sélectifs dans les moyens de s'en procurer. Que le Juif, qui possédait toujours de l'argent, leur ait souvent semblé bienvenu, on peut aisément le croire, même si cela n'a pas été confirmé de manière explicite. La vie des jeunes d'alors était partout en ébullition et en fermentation, de grands mouvements de cidre en fermentation sauvage traversaient le monde ; les guerres ébranlaient, mais façonnaient en même temps les personnalités nationales. Chaque souverain défendait son territoire contre un autre jusqu'à ce qu'un plus puissant les réunisse sous son sceptre. En ces temps-là, lorsqu'il s'agit de l'existence d'une nation, on ne peut pas faire grand-chose avec des jugements moralisateurs, et vouloir accorder au seul petit peuple juif une inviolabilité absolue dans tout ce chaos serait alors vraiment trop exiger. On peut toujours considérer calmement que les dirigeants qui ont toujours besoin d'argent sont des tentateurs pour les Juifs, mais il n'en reste pas moins que ce sont précisément les Juifs qui ont toujours joué le rôle d'usurier décrit ci-dessus. À l'affirmation unilatérale selon laquelle les Juifs n'auraient rien pu faire d'autre que de pratiquer l'usure, on peut répondre par la simple question de savoir pourquoi ils ne se sont pas tournés vers le travail manuel et l'agriculture, ce à quoi Louis Hutin et Louis IX voulaient les contraindre. Alors, il n'y aurait pas eu non plus de question juive.

Si nous laissons de côté toute évaluation morale, nous devons considérer tous les événements récurrents et les mêmes résultats simplement comme des nécessités de la nature, tels qu'ils se sont toujours formés, se forment aujourd'hui et se formeront demain au contact des peuples d'Europe et d'Asie avec le seul peuple juif.

Depuis la dernière expulsion, les Juifs de France ne vivaient plus en communautés fermées, mais étaient dispersés sur l'ensemble du territoire. Mais avec la conquête de l'Alsace, ils obtinrent de nombreuses augmentations et bientôt la question juive fut à nouveau à l'ordre du jour. Après des années d'intrigues menées par le fournisseur de la cour royale Cerfbeer, après un procès monté par ce dernier contre la ville de Strasbourg, au cours duquel le juif parvint à se cacher derrière la personne du roi, la voie était suffisamment ouverte pour que la question de l'émancipation des juifs soit soulevée. Après la prise de la Bastille, d'autres engrenages se sont naturellement mis en place. On n'osait en effet pas s'adresser directement aux délégués, car on attendait des délégués alsaciens les vérités les plus désagréables sur le pillage des Juifs, mais on se couvrait d'abord d'un diplôme de l'administration municipale de Paris pour se prononcer en faveur de l'abolition des lois sur les Juifs. Mirabeau, lourdement endetté auprès des Juifs, s'était déjà engagé depuis longtemps auprès d'eux. Le déjà nommé Cerfbeer avait demandé à Moïse Mendelsson d'exploiter son grand prestige, même auprès des chrétiens, pour défendre un texte en faveur de l'émancipation des Juifs. Mais Mendelsson ne jugea pas cela pratique et fit comme beaucoup de membres de la tribu de Juda avant et après lui : il poussa un non-Juif à devenir son porte-parole, le jeune Dohm, qui, inspiré par Mendelsson, écrivit ensuite son ouvrage "qui fera date" sur la réforme de la politique à l'égard des juifs. Comme aujourd'hui, à l'époque déjà, on faisait de la grande politique dans les salons juifs de Berlin. L'un d'entre eux, particulièrement important, était celui d'Henriette Herz. Les diplomates de tous les pays y venaient, et Mirabeau y fit la connaissance de l'épouvantail allemand Dohm. Mirabeau "avait des raisons impérieuses" de

s'enthousiasmer pour les Juifs, il écrivit lui-même un ouvrage sur la réforme juive et se présenta à l'Assemblée nationale française comme leur champion. Le fait que l'Alsacien Rewbell ait fait remarquer qu'on ne pouvait pas résoudre la question juive par des slogans n'a pas aidé, il a été rejeté. Oui, lorsqu'il voulut s'élever, dans une séance ultérieure, contre la fausse présentation de la question (elle avait à nouveau basculé dans la sphère purement religieuse), il fut rabroué par Regnault, l'un des auteurs de la motion : "Je demande que tous ceux qui parleront contre cette proposition (l'émancipation des juifs) soient rappelés à l'ordre, car la constitution elle-même est ainsi combattue.

Mais Rewbell n'abandonna pas la cause comme perdue et, à la séance suivante, il raconta l'énorme usure des Juifs en Alsace. Il parla de la fortune des habitants, qui ne dépassait pas trois millions, mais sur laquelle pesaient 15 millions de dettes, dont 12 purement usuraires, de la spoliation d'innombrables familles, etc. En vain, le slogan a triomphé.

En 1806 et 1807, Napoléon s'occupa très énergiquement des Juifs et posa 12 questions aux délégués : la polygamie était-elle autorisée, l'usure était-elle autorisée, les Juifs considéraient-ils les Français comme leurs frères, etc. Après des centaines d'années, le grand Sanhédrin, composé de 71 délégués de tout le judaïsme, a été réuni pour apporter une réponse. Il s'avéra naturellement que les lois juives étaient pleines d'humanisme, que l'usure était interdite, que les Français étaient les frères des Juifs, etc. Mais tout cela dans un langage tordu et sinieux selon la pratique talmudique. Tout ce travail bâclé était naturellement un tissu de mensonges du début à la fin. Même l'historien juif Abraham Geiger en a parlé : "En France, il y avait encore un dernier combat, naturellement à cause des Juifs alsaciens, dont l'usure indignait les gens. Cette situation et la séparation d'avec la citoyenneté française ont attiré l'attention de Napoléon, qui a voulu, là aussi, apporter un soulagement par une action audacieuse. Une assemblée de notables et un Sanhédrin sont censés documenter leur point de vue par leurs propres déclarations et avoir un effet sur leurs camarades religieux. Seule l'autorité faisait défaut au sein de la communauté juive, une évolution interne est donc nécessaire. Les vieux champions Beer et Furtado sont intervenus, des rabbins comme Sinzheim, Vita di Cologna ont réussi à guider habilement, mais tout cela n'était encore qu'un grand mensonge, du moins une apparence. La reconnaissance des Français comme frères n'était qu'un slogan, celle du divorce judiciaire une contre-vérité, la question : une juive peut-elle épouser un chrétien ? était répondue par un mensonge : seuls les mariages avec des étrangers adoreurs d'idoles étaient interdits, les Européens n'étaient pas des adoreurs d'idoles... Les questions étaient prématurées, les réponses n'étaient que d'habiles méandres, l'ensemble était sans conséquence".

Ces paroles d'un Juif érudit m'épargnent toute preuve plus détaillée (un petit goût de la pétrification appliquée a déjà été apporté plus tôt) ; les 71 hommes choisis, qui invoquaient Dieu partout avec ingratitude, avaient donc carrément menti... Si l'on a saisi l'esprit du Talmud, on comprend que pour ses adeptes, ce n'est pas un crime de mener les Goyim par le bout du nez. Déjà, depuis les temps les plus anciens, c'était une vénération éveillant "l'érudition" des célèbres sages de Pumbeditha, qui "savaient comment transformer le noir en blanc et le blanc en noir".

L'essentiel était que les dernières barrières étaient tombées ; cet objectif était alors également totalement atteint : les Juifs, armés de la même absence de scrupules légalement reconnue qu'auparavant, sont entrés dans la société des États européens en voie d'autodésarmement. Des centaines d'années se sont écoulées et nous les avons vus comme les maîtres de l'argent du monde.

Les juifs et la politique

Aperçu historique

L'un des nombreux mensonges de notre époque, répandu avec zèle par les Juifs et leurs protecteurs, consiste à prétendre que la nation juive n'a pu s'engager politiquement qu'à l'époque actuelle, qu'elle n'a été prise en considération qu'à l'époque actuelle. Cette contre-vérité, qui, comme beaucoup d'autres dans le passé, vise à susciter la sympathie pour le peuple juif "innocent, persécuté" et "opprimé", doit enfin cesser d'exercer son influence néfaste.

En effet, bien que les juifs aient été dispersés dans le monde entier (remarquez mes mots !, de leur propre initiative), ils ont maintenu la communauté la plus étroite non seulement là où ils vivaient ensemble, mais aussi en gardant un contact constant avec les camarades populaires dans les pays les plus lointains : les navires de commerce et les caravanes apportaient des nouvelles de toutes sortes de toutes les régions du monde et les ramenaient à leur tour.

Les Juifs étaient informés non seulement de leur communauté et des questions ethniques, mais aussi des conditions commerciales et politiques de tous les pays, ce qui leur conférait un avantage à tous égards par rapport aux autres peuples.

Des correspondances nous sont parvenues qui apportent des preuves convaincantes des contacts internationaux des Juifs. Par exemple, au 13^e siècle, vivait à Barcelone l'un des talmudistes les plus connus de son temps, Salomon den Adereth. Son nom avait été porté dans des pays lointains par des voyageurs juifs, et les rabbins de ces communautés adressaient des questions de toutes sortes au sage espagnol. Ses "réponses", au nombre d'environ 6 000, montrent qu'il était en contact écrit ininterrompu avec les Juifs du Portugal, de France, de Bohême, d'Allemagne, et même de Constantinople et des villes d'Asie et d'Afrique du Nord. "A la vue de ces réponses, on ne peut que s'étonner", dit un historien juif, "des curieux moyens de communication qui, malgré tous les obstacles, restaient à la disposition des Juifs... : il semble qu'il n'était pas moins facile pour un érudit d'Austerlitz, en allemand Mühlhausen, de faire parvenir ses lettres en Espagne que pour celui de Vienne, de Rome ou d'Avignon...". L'incident suivant apporte une preuve supplémentaire de la bonne organisation du système de communication des Juifs :

De nombreux nids de pirates turcs ont toujours existé sur la côte africaine. Les Juifs s'y installèrent de préférence. Ils étaient bien tolérés par les Turcs, car ils payaient le tribut, achetaient immédiatement les marchandises volées et les emportaient, mais surtout en raison de leurs services d'espionnage. "Ils entretenaient, dit un auteur de l'époque (17^{ème} siècle), une vaste correspondance dans toute la Chrétienté, de sorte que, par leur intermédiaire, les Turcs tiraient un grand profit de l'échange d'esclaves. En même temps, ils étaient informés en temps utile de ce que l'on prévoyait de faire au sein de la chrétienté. C'est ainsi qu'en 1662, la ville de Hambourg équipa deux navires de guerre afin de protéger ses bateaux contre les voleurs. Les navires avaient à peine pris la mer que des esclaves d'Alger écrivirent que les pirates étaient déjà parfaitement informés : quelle était la force de la flotte, combien de personnes la composaient et quelle direction devait prendre le navire".

Le fait que les Juifs soient les mieux informés sur la situation à l'étranger et qu'ils aient de bons contacts dans tous les pays n'est pas seulement une réussite de nos jours, mais c'était déjà le cas il y a des centaines d'années. Il est donc compréhensible que les dirigeants européens aient souvent fait appel à des Juifs en tant que conseillers politiques : Karl le Grand, par exemple, a donné à son émissaire en Perse un juif comme compagnon (tous deux sont morts au cours du voyage, curieusement) dans le calcul correct qu'il apprendrait le mieux et le plus rapidement des juifs là-bas tout ce qui mérite d'être connu ; les rois espagnols étaient constamment entourés de conseillers juifs, mais pas moins les dirigeants de Fez, Tripoli, le sultan et d'autres souverains.

Ainsi ce peuple, dispersé à travers le monde et pourtant inséparablement lié, a joué dès les premiers temps un rôle tangible dans la politique des peuples. Ils ont sans doute rendu des services aux dirigeants, mais il n'est pas moins certain qu'ils ont souvent attiré sur eux des malheurs encore plus grands. Une observation fondamentale s'impose ici.

Les Juifs, quel que soit le royaume où ils sont arrivés, sont venus en tant que peuple essentiellement uni, qui n'a jamais manifesté le moindre désir de s'impliquer plus qu'il n'était absolument nécessaire pour commercer avec les indigènes. Ils considéraient d'emblée, par

arrogance nationale naturelle et inculquée, tous les peuples comme inférieurs, et il était hors de question que le Juif soit absorbé par le peuple qui lui accordait l'hospitalité. Et comme il est alors tout à fait naturel (l'évaluation morale mise de côté), lorsqu'il était appelé à un poste élevé ou parvenait à s'y faufiler, il agissait de la manière qui lui paraissait la meilleure pour ses besoins personnels et nationaux.

Si les intérêts d'un pays coïncidaient avec ceux de la nation juive, ils étaient soutenus ; dans le cas contraire, ils étaient abandonnés sans scrupules. Quiconque a une idée de la ténacité avec laquelle les Juifs, malgré toutes les persécutions dont ils étaient responsables, se sont unis religieusement et nationalement alors que, se déplaçant d'un pays à l'autre, ils devenaient de plus en plus rigides, n'aura pas de mal à comprendre que ce peuple, à part quelques rares exceptions naturellement, était incapable de saisir l'idée d'un État citoyen, ni même de s'élever à la notion désintéressée de devoir.

Si, autrefois, la politique juive se limitait à quelques nations et n'englobait pas encore le monde entier, si elle n'était pas encore dirigée de manière aussi systématique qu'aujourd'hui, le motif national s'est toujours trouvé à côté du motif purement personnel au premier plan de ses activités politiques. Au début, cette activité était généralement dirigée contre les peuples qui les hébergeaient et, comme on l'a dit, ce n'est que lorsque les intérêts des Juifs étaient également promus que l'on rendait service au pays concerné.

Déjà Johann Chrysostomus se voyait contraint d'élever la voix : "Ces traîtres, ces plus grands scélérats, trahissent notre patrie, notre force aux Turcs ; et nous les tolérons, nous les nourrissons ! Cela signifie que l'on remue de l'eau dans notre poitrine, que l'on réchauffe le serpent sur notre poitrine".

Dès avant le déclenchement de la croisade, les Sarrasins avaient à chaque fois été bien informés par les Juifs européens des intentions de l'Europe et avaient pu prendre des mesures contre eux à temps. Lorsque les rois de Léon, de Castille et d'autres pays (vers 1221) étaient en guerre contre les Maures, ils utilisaient des Juifs proches des cours espagnoles comme espions qui leur trahissaient les plans et les préparatifs des souverains chrétiens ; De même, lorsque le duc de Florence prépara une attaque contre l'île de Negroponte, l'entreprise fut trahie très tôt aux Turcs par des Juifs de Livourne, qui fournirent aux Turcs des munitions et des fusils, de même que les Vénitiens, lors de la guerre du Candie en 1646, capturèrent à Istrien un navire chargé par les Juifs de matériel de guerre, qui était censé aller à Constantinople. Lorsque le cardinal Ximenes, en 1509, ouvrit une campagne contre Oran, la conquête aurait été difficile à réaliser s'il n'avait pas trouvé quelques traîtres, au sommet desquels se trouvait le juif Catorra, qui obtint ainsi de nombreuses libertés pour ses camarades religieux. En 1513, les Portugais assiègent la ville d'Azamor. Ils sont vaillamment repoussés par les Maures, mais le chef de leurs rangs tombe, ce qui provoque des troubles dans le camp. Les nombreux Juifs d'Azamor tiennent une conférence au cours de laquelle ils décident d'ouvrir les portes de la ville aux Portugais, s'ils s'engagent à épargner les Juifs. Le commandant portugais, le duc de Bragança, heureux de pouvoir éviter un siège épuisant, accepte et Azamor lui est livrée par la trahison des Juifs. La ville fut pillée selon la pratique de l'époque et seules les maisons des Juifs furent protégées par des sentinelles spéciales.

Toujours avec l'aide des Juifs, les Portugais s'emparèrent de la ville de Safi en 1508 ; mais comme les conquérants n'étaient pas nombreux, ils furent contraints de se barricader dans la citadelle. Dans la ville, il y avait une querelle entre deux partis qui s'affrontaient, et comme le commandant de l'armée portugaise attachait beaucoup d'importance à la division entre les citoyens, il fit transmettre, par l'intermédiaire d'un médecin juif, des lettres ayant le même contenu aux chefs des partis rivaux, que le Juif connaissait tous deux très bien, dans lesquelles on pouvait lire que l'un des adversaires avait l'intention de tuer l'autre, puis l'invitation à s'unir au gouverneur portugais. Chacun des chefs tomba dans le panneau et Azambuja put alors facilement s'emparer définitivement de la ville.

La ville de Cithibeb s'est déclarée indépendante du souverain de Fès et a mené une guerre pour son indépendance pendant trois ans. Elle devait ses succès en particulier à son commandant de

campagne. Conscient de ce fait, le souverain de Fès décida de tuer le meneur, si possible en secret. Un médecin juif de Cithibed se proposa à cet effet, empoisonna le meneur et, découragée, la ville se rendit aux assiégeants.

Lorsque, à l'époque de Trajan, les Juifs de Cyrenoïka étaient si nombreux qu'ils constituaient la majorité de la population, ils firent la même chose que plus tard à Chypre : ils massacrèrent tous les autres habitants, au nombre de 220 000. Isaak de Caastro pouvait alors, bien plus tard, rapporter avec fierté : "De même que les empereurs turcs et perses et leurs régents n'entreprennent rien sans les Juifs, de même les émissaires ne peuvent mener à bien les affaires de leurs rois que par la médiation des Juifs."

On pourrait multiplier à l'envi ces exemples juifs, mais il faut souligner que l'on ne peut ignorer ceux où cela s'est effectivement mal passé pour les Juifs, même si ce n'est jamais sans qu'ils y soient pour quelque chose, et qu'ils auraient donc pu agir par esprit de revanche, comme, par exemple, lorsque, à l'époque de la persécution des Juifs, l'émissaire portugais célèbre pour ses ruses, Duarte de Paz, se trouvait à Rome et, à ce titre, mettait tout en branle avec le pape contre le roi du Portugal, avec l'approbation expresse et le riche soutien de ses camarades de tribu à Lisbonne.

C'est ainsi que l'activité juive s'est exercée depuis les premiers temps dans les pays du monde jusqu'au Congrès de Vienne, au cours duquel les Rothschild ont mis en œuvre leur politique si ruineuse pour l'Allemagne, jusqu'à la conclusion de la paix en 1871 et plus que jamais à l'heure actuelle. A cela s'ajoute l'observation suivante.

Le Juif et l'Allemand

Compte tenu de la froide logique de la nature juive, il convient de faire la distinction entre deux motivations : les motivations rationnelles et celles de nature plus émotionnelle. A ces dernières appartient la poursuite claire d'intérêts personnels et nationaux et la pesée de ces intérêts parmi les interventions dans la politique des Etats ; à ces dernières appartient la passion de la haine contre ces gens, qui dépasse souvent ces calculs.

Les Juifs ne sont pas toujours restés des hommes d'affaires et des politiciens calmes dès qu'ils ont acquis de l'influence ; une sorte d'appétit les a poussés à la démesure et a finalement eu les conséquences les plus amères pour eux. L'assèchement et l'usure, pratiqués avec moins d'avidité, l'arrogance religieuse et nationale moins prononcée, lui auraient épargné bien des souffrances ; mais l'idée juive fondamentale d'assécher tout le monde, telle que Dostoïewski, Fichte, Goethe et d'autres grands hommes l'ont reconnue, née du plus profond mépris pour tout ce qui n'est pas juif, a finalement toujours transformé le Juif apparemment froid en un haineux passionné. Cette haine est aussi ancienne que la juiverie elle-même et se manifeste partout, selon la direction qui lui est ouverte. L'époque actuelle est un terrain de jeu pour les passions juives à peine contenues, qui se sont combinées avec la politique mondiale guidée par des hommes immensément riches ; et cette haine juive est dirigée principalement contre deux peuples : contre le Russe et contre l'Allemand. Seul un enfant ou un protecteur des Juifs peut encore aujourd'hui regarder avec un sourire ce fait qui existe depuis toujours, qui suinte de toutes les pages de la forêt des journaux juifs et qui ne résonne qu'à moitié caché dans la bouche des politiciens juifs.

Pour aller tout de suite au fond des choses : aucun peuple sur terre ne méprise autant le mysticisme, l'intuition d'un secret difficile à exprimer, que les juifs. Ils considèrent l'absence d'une telle valeur non pas, disons, comme une déficience, bien au contraire, comme le signe d'un talent splendide, et se vantent de ne posséder ni mythologie ni équations (conséquences nécessaires de tout mysticisme). Il suffit à chacun de jeter un coup d'œil dans l'histoire des religions pour s'en rendre compte. Qu'il suffise d'énoncer un dicton de l'année 1905 : "Le judaïsme est la seule de toutes les religions qui contredise fondamentalement tout mysticisme".

Plus loin : "La religion s'est retirée de tout mysticisme et de tout travail secret." Et bien d'autres passages. Or, il n'y a probablement aucune nation en Europe qui ait autant recherché et transfiguré le secret intérieur de l'homme que les Allemands. Il constitue donc, dans sa nature la plus profonde, le contre-pôle spirituel du Juif ; mais si quelqu'un croit que cela restera totalement sans influence sur l'action, il se trompe lourdement. Car ce qui s'oppose au plus profond de la loi et de la religion, du schéma et de la fantaisie, du dogme et du symbole, se manifeste également à la surface de la vie, généralement de manière inconsciente, mais non moins clairement. Et celui qui a un peu fouillé le sol russe entend aussi ses cordes profondes, qui ne parviennent presque jamais à la synthèse, mais qui n'en confrontent pas moins les prédispositions juives de manière négative.

Chez l'Allemand, il y a aussi sa légendaire honnêteté et son incorruptibilité (qui a malheureusement beaucoup souffert de la guerre et de la révolution), ainsi que sa simplicité, sa maladresse et sa confiance, autant de motifs qui ont toujours été une épine dans l'œil du Juif, qu'il a toujours cherché à saper, sur lesquels il faisait des plaisanteries manquant de compréhension et se pensant toujours exalté dans le monde, comme l'expriment les mots classiques du Juif Auerbach : "Nous, les Juifs, sommes après tout la race la plus intelligente. Prenez un bon Juif d'occasion vêtu de haillons et mettez-le face à face avec le paysan le plus intelligent de la Forêt-Noire, pour qui vous déciderez-vous ? Certainement pour le Juif, car le paysan germanique est trop bête, le Juif le plus dépravé, par contre, reste toujours un Juif". C'est encore aujourd'hui l'affirmation instinctive ou consciente de tous les Hébreux.

Le Juif a toujours détesté le peuple allemand. En effet, il n'aime pas non plus le Français et l'Anglo-Saxon, mais il se sent beaucoup plus proche d'eux. Le Français vaniteux devenant toujours plus superficiel, l'Anglo-Saxon sobre tendant simultanément vers la superstition bigote, sont des personnages beaucoup plus accessibles pour le Juif que l'Allemand, malgré tout son désir de familiarité, ne pourra jamais le devenir. C'est pourquoi on peut constater, depuis les temps les plus anciens, que les Juifs allemands sont les ennemis les plus acharnés de l'idée allemande ; et plus ils s'efforcent de l'atteindre et de s'en nourrir, plus la haine se manifeste clairement. C'est pourquoi un Heinrich Heine s'est abaissé à reprocher à Goethe sa lâcheté morale ; c'est pourquoi un Ludwig Börne a compté les jours de la liberté allemande à partir de la date de la mort de Goethe ; c'est pourquoi tous les journalistes et professeurs juifs s'efforcent de rabaisser nos grands hommes, de les "dépeindre objectivement", comme on appelle cette falsification ; C'est pourquoi ils calomnient unanimement Bismarck, c'est pourquoi le professeur Graetz, loué avec enthousiasme par les Juifs, résume son jugement en disant que l'homme germanique est "l'inventeur de la basse mentalité de serviteur", et que les Allemands doivent "un goût purifié, un sentiment vif et implacable de la vérité et une volonté de liberté aux Juifs Heine et Börne !"

Lagarde a eu raison de répondre à la question de savoir où il fallait chercher les Juifs : "Toujours du côté de ceux qui comprennent le moins l'histoire allemande". C'est ainsi que l'on voit encore de nos jours un Isidor Witkowsky (Maximilian Harden), prétendu représentant de Bismarck, tenir juste après le déclenchement de la révolution des "conférences éducatives", dans lesquelles il osait accuser le grand homme de notre époque, Hindenburg, et dépeindre ensuite dans l'effondrement de l'Allemagne le début d'une "grande époque". Cette opposition insurmontable des âmes populaires est la cause principale de la haine juive ; son activité n'apparaît qu'en second lieu. Les Juifs de Russie n'auraient pas dû haïr le peuple russe, mais seulement le tsarisme ; car le Russe lui-même n'a pas moins souffert, oui, même plus que le Juif, sous le régime précédent ; il lui a aussi tendu immédiatement sa main fraternelle après la révolution. Mais le gouvernement juif de Moscou, arrivé au pouvoir par une absence totale de scrupules, a instinctivement et intentionnellement persécuté tout ce qui était russe et a tenté de l'exterminer complètement. Leur haine a triomphé sans retenue, mais elle périra sous l'effet de la voracité - c'est le cours de l'histoire nécessairement basé sur le caractère populaire.

En Allemagne, les juifs ont pu depuis longtemps s'établir, acquérir pour eux et leurs camarades les places les plus chaleureuses par tous les petits moyens, ce qui n'empêche pas qu'il ne se passe

guère de jour où, grâce à la liberté de la presse, l'Allemand et le Chrétien ne subissent une plaisanterie impertinente, ou que (en temps de guerre) la subversion de l'esprit de résistance allemand ne soit pratiquée avec le plus grand zèle par l'éloge des alliés et le noircissement du "militarisme" allemand.

Dans aucun autre pays du monde, des propos aussi provocateurs et antinationaux n'auraient pu être prononcés à l'heure du destin national des peuples que les juifs Cohn et Haase l'ont fait au Reichstag allemand, et ce de manière tout à fait éhontée et sans aucune entrave ! Inquiet du succès du complot de leurs camarades raciaux à Moscou, M. Hugo Haase s'est un jour écrié (au cours de l'été 1918) : "Si le gouvernement allemand entreprend quelque chose, c'est qu'il n'y a pas d'autre solution : "Si le gouvernement allemand entreprend quelque chose contre le gouvernement soviétique, il est de notre devoir sacré d'appeler les prolétaires allemands à la révolution." Ces paroles d'un agitateur populaire trahissant sans scrupules le pays allemand et ses intérêts sont restées impunies !

Juifs alliés

La guerre mondiale avait mis en confrontation hostile deux groupes de pouvoir et, par conséquent, divisé le peuple juif en deux parties. Outre la Russie, les principales personnalités juives de France, d'Angleterre, d'Italie et d'Amérique du Nord sont immédiatement d'accord et rejoignent les gouvernements anti-allemands de ces États. Il s'agit en effet des Juifs les plus riches et les plus influents du monde, face auxquels la colonie berlinoise de l'État juif mondial ne peut jouer un rôle décisif. Mais Londres était le centre ; c'est de là que partait l'activité des fédérations juives mondiales, c'est de là que partait l'accent mis sur la question juive. On dit que la juiverie forme un État dans l'État. Mais ce n'est qu'une demi-vérité ; il est beaucoup plus important de souligner qu'elle représente un État *au-dessus des* États. Par rapport au gouvernement central londonien de l'État juif mondial, la branche allemande se trouvait dans une position désagréable. Outre les marginaux aveuglés et remplis de haine que sont Cohn, Haase, Luxemburg, etc., il y avait naturellement des hommes d'affaires juifs assez cool qui, bien qu'ils puissent approuver une victoire allemande totale dès le départ dans l'intérêt de tous les Juifs, ne voulaient pas renoncer à l'agneau qu'ils avaient volé. Ils ont donc cherché à faire de la politique allemande un match nul. Cela aurait renforcé leur pouvoir, mais en même temps, cela aurait peut-être trop irrité les hommes puissants de Londres. Ce que les hommes d'argent juifs avaient déjà compris avant la guerre s'est avéré très clair pendant la guerre : les objectifs nationaux de la juiverie, orientés vers l'international, devaient être considérés comme coïncidant avec ceux de l'Empire britannique.

Cela signifiait que les Juifs étaient prêts à concentrer leurs intérêts autant que possible, à laisser leurs intérêts se concentrer, à laisser leur sécurité nationale être garantie partout par un État ou un consortium mondial puissant, qu'ils soutenaient. Reconnaisant peu à peu l'utilité d'une telle orientation, les journalistes juifs allemands ralentirent de plus en plus le wagon allemand et les juifs anglais graissèrent de plus en plus le leur. Les insultes les plus acerbes à l'encontre de l'Allemagne ont retenti dans les journaux dirigés par les Juifs et naturellement soutenus avec plaisir par les États alliés en raison de leur sentiment clairement anti-allemand. Le lecteur retrouvait partout les mêmes idées sous une centaine de formes, et il n'est pas difficile d'imaginer ce que cela signifiait à l'époque actuelle. Des juifs anoblis, en bons termes avec la Chambre haute, étaient à l'œuvre ici. On sait que les Juifs d'Angleterre ont acquis beaucoup d'influence, qu'ils ont acheté sans hésiter des titres de baron et de pair avec tous les droits pour dix, cinquante, cent mille livres sterling (pendant la guerre, on faisait la même chose avec les fournisseurs de l'armée). Deux Juifs se distinguent ici : Abraham Sassoon, émigré d'Allemagne, Sir Ernest Sassel. Dans les coulisses de la Chambre haute, on trouve Montague (Montag, un ancien horloger de Galicie), Rothschild, Burnham (Lewy Lawson), Herschel (Naphtali), Ludloy (Lewi), entre autres.

La célèbre *Alliance israélite universelle* constituait le centre de la communauté juive. Il existe encore aujourd'hui des Juifs et des protecteurs des Juifs qui s'efforcent de présenter cette union comme une société philanthropique et politiquement inoffensive, et il y a naturellement encore plus de gens qui croient à ce mensonge grossier. L'aide aux Juifs pauvres n'est bien sûr qu'un prétexte ; le fondateur de l'Alliance, Crémieux, s'était déjà fixé une tâche politique dès le départ. Un nouveau royaume... doit s'élever à la place des empereurs et des papes", déclare-t-il lors de la première assemblée générale, et il rapporte plus tard : "Nous avançons à grands pas : "Nous avançons à grands pas ; l'*Alliance* devient une véritable puissance. C'est sans ambiguïté ; et la charité de l'*Alliance* d'alors a également consisté pendant des décennies à étouffer les affaires scandaleuses contre les Juifs, les "innocents, les persécutés", et tout ce qui s'y apparente. Plus que jamais, il est vrai que l'*Alliance* "a accès aux trônes les plus puissants et que toutes les autorités politiques et civiles s'inclinent devant elle". A cette organisation secrète et toute-puissante appartiennent, outre les lords anglais cités, les hommes d'Etat suivants : Burnay, Herbert Samuel (ancien Lord-Maire de Londres), Earl of Reading (Rufus Isaacs, que l'on avait proposé comme juge à Wilhelm II. accusé de "souillure de la morale internationale", aujourd'hui décédé), George Ernest (Seligsohn), B. Putmann (Simonsohn) ; tous en Angleterre ; les Rothschild et Lavino en France ; le Grand Matsere Lemmi, le trésorier Luigi Luzzati ; le ministre des Affaires étrangères Sonnino, le ministre de la Guerre Ottolenghi, Barzilai (Bürzel), tous en Italie ; Nathan Strauss, Bernhard Baruch (directeur de toutes les industries d'armement aux Etats-Unis et représentant des 26 Etats alliés dans les transactions dans toutes les parties du monde) ; tous en Amérique ; Fonseka, Castro et Pereira au Portugal et au Brésil, etc.

Ces noms, même s'ils ne sont pas cités pour des milliards d'affaires, parlent aussi un langage fort, et quiconque a encore un jugement quelque peu impartial doit dire qu'ils illustrent une coopération ferme. Même si ces personnes ont eu des différends commerciaux, elles ont toujours été d'accord sur une chose : détruire l'Allemagne.

Les Juifs et la franc-maçonnerie

Les spéculateurs juifs mondiaux sont étroitement liés aux dirigeants du destin des États alliés d'une autre manière encore : par le biais de la franc-maçonnerie.

Je ne souhaite pas entrer dans les détails des nombreux "mystères" ni des prétendus secrets de la franc-maçonnerie, mais seulement éclairer le fonctionnement politique de l'ordre et ses objectifs.

Le pays d'où est issue la franc-maçonnerie actuelle est l'Angleterre. Depuis l'Angleterre, des loges ont été fondées au début du 18e siècle en France et en Allemagne, en 1721 à Dunkerque et à Mons, en 1725 à Paris, en 1733 à Valenciennes, etc. Bien que le roi ait menacé les sociétés secrètes de toutes les peines, elles ont acquis une telle popularité que même la perspective de la Bastille n'a pas suffi à les effrayer. En 1756, un certain nombre d'associations s'unissent pour former la "Grande Loge de France". Indépendamment de cette dernière, le "Grand Orient de France" a vu le jour en 1772 à Paris, sous la direction du duc de Chartres, plus tard Philipp Egalité, en tant que Grand-Maître. En 1778, 129 loges étaient à l'œuvre à Paris, 247 en province ! La formation des sociétés secrètes suivit un cours similaire dans d'autres pays. Même si de nombreux désaccords existaient entre elles, elles étaient d'accord sur un point : la lutte contre la monarchie et l'Eglise.

Pour résumer brièvement : l'ordre maçonnique a été et est une société secrète internationale ayant pour but l'établissement d'une république mondiale antireligieuse. Ce but a toujours plané devant elle, même si elle a souvent utilisé et soutenu la monarchie, en fonction de son pouvoir et des circonstances indépendantes de celui-ci.

Le sermon selon lequel il faut servir l'humanité, et non les nations individuelles, a trouvé en lui son organe le plus efficace ; l'"humanité" globale, la "liberté, l'égalité et la fraternité" de tous les

êtres humains, a été systématiquement enseignée par lui, afin d'entamer enfin sa marche en tant qu'évangile proclamé dans le monde entier, toujours à nouveau.

"Effacer de l'être humain, quel qu'il soit, toutes les différences", dit l'officier du Grant Orient, Clavel, "c'est la grande œuvre entreprise par la franc-maçonnerie".

"Si nous effaçons toute différence de rang, de foi, d'opinion, de patrie... nous transformons toute l'humanité en une famille", peut-on lire ailleurs.

Ces témoignages peuvent être multipliés à l'infini. Les slogans, qui ont à nouveau ébranlé le monde, étaient des pièces de monnaie de l'ordre mondial. Ils ont retenti pour la première fois avec force en l'an de malheur 1789. La tendance antimonarchique a souvent été réprimée par les francs-maçons par opportunisme, mais elle ne s'est jamais perdue et triomphe aujourd'hui plus que jamais.

"En tout état de cause, les francs-maçons buvaient à la santé du roi lors de leur repas national dans les États monarchistes. En tout cas, l'obéissance à la loi était soulignée. Ces mesures de sécurité, que l'"intelligence" d'une association commandait, que tant de gouvernements méfiants surveillaient, ne suffisaient pas à détruire l'influence révolutionnaire que les francs-maçons, de par leur nature, devaient exercer.

"Il faut qu'elle parvienne à la plus haute puissance politique, qu'elle siège sur tous les trônes, ou plutôt qu'elle règne sur tous les trônes par ses grands hommes et par les associations de ses frères." Il est superflu de donner d'autres citations sur l'effort maçonnique ; elles disent toutes la même chose, et quant aux actes, les révolutions de 1789 à nos jours sont en grande partie les fruits du travail maçonnique. Mais avant de passer à ces faits, il faut souligner une impulsion très importante : l'acceptation des Juifs dans les sociétés secrètes.

Conformément à sa nature, le peuple juif, dispersé dans tous les États et pourtant étroitement lié, est le peuple des conspirateurs nés. Les principes internationaux des francs-maçons ne mettent théoriquement rien en travers du chemin du Juif. En 1722 déjà, on déclarait en Angleterre : "La maçonnerie est une fédération humaine pour la diffusion des principes de tolérance et d'humanité, à laquelle le Juif et le Turc peuvent participer au même titre que le Chrétien. Néanmoins, le mépris à l'égard du Juif n'était pas facile à surmonter, et ce n'est que par d'habiles coups d'échecs qu'il parvint à se faufiler et, maître de l'intrigue, à régner. En 1754, un juif portugais, Martinez Paschalis, fonde à Paris une secte cabalistique dans laquelle les juifs affluent en grand nombre. Après sa mort, Saint-Martin prend la tête de la société, qui se ramifie dans tous les pays et même en Russie (les Martinistes). En Angleterre, Toland avait œuvré pour la naturalisation des Juifs anglais et rédigé deux manuscrits (1715 et 18=1718) dans ce but ; en Allemagne, les salons juifs étaient devenus des centres d'influence politique ; Mendelssohn avait réussi à gagner et à rallier Lessing aux objectifs juifs, à sa demande Dohm (1718) écrivit le texte déjà cité sur la réforme de la politique juive, dont la recommandation, comme nous l'avons vu, servit à Mirabeau de fondement pour sa promotion des intérêts juifs.

L'état d'esprit et le pouvoir des loges juives étaient donc suffisamment forts pour qu'elles soient officiellement acceptées au sein de la fédération. C'est ce qui s'est produit lors de la mémorable convention de Wilhelmsbad en 1781. Le fondateur de l'ordre allemand des Illuminati, Weishaupt, y avait convoqué un congrès de toutes les sociétés secrètes. Des délégués venus de tous les pays d'Europe, d'Amérique et même d'Asie y ont participé. Toutes les conspirations étaient réunies ici selon la formule de Weishaupt : "Unir dans un intérêt supérieur et par un lien durable les savants de tous les pays, de toutes les classes et de toutes les religions..." Et le représentant des martinistes français de répondre à une demande de renseignements sur les résultats du congrès : "Je ne vous ferai pas part des secrets que j'apporte ; mais ce que je crois pouvoir vous dire, c'est qu'une conspiration a été tramée et qu'il sera difficile à la religion et aux gouvernements de ne pas tomber.

Ces paroles ont été prononcées huit ans avant leur accomplissement. Jusqu'à ce moment-là, le temps s'est écoulé dans un travail souterrain énergique. Louis Blanc en parle :

"Une étrange association s'était formée. Ses membres vivaient dans les pays les plus divers, appartenaient à toutes les religions (y compris les juifs) et à tous les rangs. À la veille de la Révolution française, elle avait déjà acquis une immense importance. Elle s'est répandue dans toute l'Europe et est apparue partout comme une société dont les principes s'opposaient à ceux de la société bourgeoise..." Une autre grande délibération eut lieu en 1787 à Paris, où, entre autres, Cagliostro (le juif Joseph Balsamo, fondateur du "système égyptien"), joua un rôle imminent. C'est là que la Révolution française s'est définitivement décidée. En 1787, Cagliostro eut l'impudence d'adresser un manifeste au peuple français et de lui prédire tous les événements qui allaient se produire par la suite : destruction de la Bastille, renversement de la monarchie, introduction du culte de la raison.

La publicité est poussée fiévreusement, les mots d'ordre connus sont diffusés, les paysans, les ouvriers sont gagnés comme soldats, le 14 juillet 1789 est choisi comme jour de rébellion. Puis les loges ferment et les frères partent vers les mairies et les comités révolutionnaires. Quand enfin, en 1789, le peuple soulevé sortit en trombe, les conspirateurs s'assirent avec le roi muet, lui jurèrent fidélité, lui firent de fausses représentations de la terrible puissance du peuple outragé, lui conseillèrent de préserver la paix civile, de renoncer à ses droits monarchiques, etc. Et lorsqu'ils l'ont finalement affaibli, qu'ils ont pris le pouvoir, ils l'ont enfermé dans le temple.

Un document tout à fait intéressant sur les pouvoirs de cette époque nous est fourni par l'ancien ministre prussien des Affaires étrangères, le comte Haugwitz, dans un mémoire de l'année 1822, qu'il a rédigé après son départ de la vie politique. J'en extrais ce qui suit :

"L'inclination et l'éducation avaient éveillé en moi une faim de connaissances qui n'était pas satisfaite par l'ordinaire. - Par l'intermédiaire du comte Stolberg et du docteur Mumser, mes amis, j'ai moi-même été introduit dans le chapitre... J'ai été appelé à prendre la direction supérieure d'une partie des assemblées des ordres de Prusse, de Pologne et de Russie. La maçonnerie était divisée en deux parties. L'un recherchait la pierre des sages, s'occupait d'alchimie... Il en allait différemment du second parti, dont le chef extérieur était le prince Friedrich von Braunschwig. En conflit ouvert l'un avec l'autre, ils se rejoignaient sur un point : le trône en leur possession et les monarques leurs conseils, tel était leur objectif. Il ne me restait plus qu'à me retirer avec fracas ou à suivre ma propre voie. - J'ai toujours eu la ferme conviction que ce qui a commencé en 1789, la Révolution française, l'assassinat du roi, avait été commencé bien avant par des contacts. - Mon premier réflexe fut d'informer Friedrich Wilhelm de mes découvertes. Il semblait souhaitable au prince de ne pas avoir de contacts trop sévères avec la franc-maçonnerie, car il voyait dans la présence d'hommes justes dans les loges un moyen de contourner l'influence de la trahison. - La toile secrète existe depuis des siècles et menace plus que jamais l'humanité..."

Lors d'une séance du comité de propagande de la révolution, le 21 mai 1790, l'un des principaux conspirateurs (Duport) déclare :

"Notre exemple rend inévitable le renversement du trône et la Révolution française jettera les sceptres des rois à la face des gens. Mais nous ne devons pas rester sur la défensive, si nous ne voulons pas porter la révolution dans d'autres royaumes, alors elle est perdue... Dans chaque gouvernement, il s'agit de chercher des occasions de révolution et de les exploiter... La vanité couve la bourgeoisie, le besoin urgent gêne le peuple. L'un a besoin d'or pour jouer, pour l'autre il suffit d'avoir créé des espoirs..." Le Grand Orient de France a publié un manifeste dans lequel il est écrit : "Toutes les loges se sont réunies afin de s'allier, d'unir leurs forces pour soutenir la révolution, de lui recruter partout des amis et des protecteurs, d'alimenter la flamme, d'enflammer les esprits avec elle, d'exciter le zèle dans tous les pays et par tous les moyens qui sont en son pouvoir..." Après tout cela, il n'est pas surprenant que parmi les dirigeants de 1789, il y ait environ 250 francs-maçons. Le fait que beaucoup d'entre eux aient fini par lâcher les rênes et aient été livrés par leurs frères à la guillotine ne change rien aux faits évoqués ci-dessus. Le diable est tout simplement, en fin de compte, le plus bête.

Les armées françaises ont parcouru les terres en triomphant, la glorieuse armée prussienne, en revanche, est tombée d'un seul coup. Ici aussi, au-delà de la pédanterie, c'est le pouvoir du secret qui est à l'œuvre.

Le duc de Saxe-Teschen, franc-maçon, en tant que commandant des troupes autrichiennes, et le duc Illuminé de Braunschweig en tant que commandant suprême, sont confrontés au franc-maçon Dumouriez. Ce dernier publie même des manuscrits menaçants demandant la sécurité du roi de France, mais ses actes restent en totale opposition avec cela. Les hordes indisciplinées de Dumouriez se dispersent d'abord, les forteresses ouvrent leurs portes au premier coup de canon, mais la première ville qui fait preuve de résistance, Thionville, semble déjà invincible. A Paris, on croyait déjà tout perdu, mais il en fut autrement. En effet, malgré la supériorité visible des troupes allemandes devant Valmy, le duc de Braunschweig désobéit aux ordres du roi de Prusse, qui auraient apporté à l'armée révolutionnaire une défaite décisive, et, comme les Français y renonçaient, fait partir les troupes prussiennes. Plus tard, à Sainte-Hélène, Napoléon a clairement indiqué qu'il pensait qu'il s'agissait d'une trahison maçonnique. Et même si l'on ne veut pas admettre une trahison, il n'en reste pas moins que l'incapacité *intérieure* à lutter contre des armées qui semblaient porteuses d'idées auxquelles une grande partie du corps des officiers prussiens adhérait. Les Français victorieux suivent les armées allemandes qui se replient, les forteresses allemandes se rendent, pour la plupart défendues par des officiers maçonniques, sans résistance. L'Illuminé de Mayence Böhmer demande au général français Custine un siège alors qu'il manque presque de tout. Trois jours après sa demande de livrer la forteresse, les Français entrent dans Mayence. De la même manière, Francfort, Speier et Worms tombent entre les mains de Custine, de même que le Brabant et la Flandre sont cédés à Dumouriez. C'est précisément de cette manière que Pichegru "conquit" la Hollande, où, par le biais de conspirations de nombreux magnats du commerce, au sommet desquels se trouvait le juif Sportas, qui "s'enflammait" pour la révolution, de nombreux points importants étaient censés être joués entre ses mains. On découvrit bien la conspiration, mais il était trop tard, les traîtres ne souffrirent pas le moins du monde ; bientôt Amsterdam, Nijmegen, Utrecht tombèrent.

Les sociétés secrètes ont fonctionné aussi puissamment même plus tard, Napoléon a d'abord été soutenu dans tous les pays. Mais lorsqu'il ne s'est pas soumis à l'ordre et qu'il a voulu l'utiliser à ses propres fins, il a été abandonné. C'est ce qui s'est passé à partir de 1809. S'il était auparavant parfaitement informé de tout ce qui se passait dans le camp ennemi, alors que les chefs des troupes allemandes étaient trompés par de fausses informations, Napoléon se voyait maintenant dans la position de ne pas être bien informé. Jamais, dit-on, il n'a été plus grand que dans ses défaites ; mais cela ne l'a pas aidé du tout. Et parmi les premières raisons de sa catastrophe figure en bonne place sa mésentente avec les francs-maçons, qui ne mettaient plus leurs connaissances politiques à son service, mais travaillaient à sa chute.

Venons-en à la situation en Allemagne. C'est là qu'il faut avant tout souligner l'empiètement des Juifs. En 1807, une loge juive, "*l'aurore naissante*", est fondée à Francfort-sur-le-Main sous la protection de la France. En 1814, elle fut réorganisée par le patriarche Hirschberg. Un livre de maçon de ce dernier est paru en 1816 : "Jewry within Masonry. A Warning to all German Lodges" dépeint sa fondation de Francfort comme suit : "Ce nouveau système de Templiers juifs des loges juives de Francfort est lié de manière assez visible aux opinions exprimées dans les organes bibliques. Les chevaliers de la triple croix sont censés venger Dieu des croyants, car pour les Juifs, tous les non-Juifs sont des non-croyants, et rétablir la loi du Seigneur ; le prix de leur travail est : pour chaque chevalier, un morceau de la terre des non-croyants. Voici encore la juiverie cachée, car seule la juiverie a un dieu que les croyants doivent glorifier, et les biens des infidèles sont promis aux juifs comme leur légitime héritage".

La fondation des loges juives à Francfort fut suivie par d'autres à Hambourg et dans d'autres villes d'Allemagne. Un incessant travail de subversion émanait de ces sociétés secrètes, qui empêchait la vie de l'État de se dérouler dans la sérénité. Et en 1848, les juifs sont également apparus à la surface de la vie allemande. Heine et Börne sont les personnalités les plus connues :

"Les Juifs ont fourni aux révolutions européennes des auteurs compétents [...] l'année 1848 a montré une richesse littéraire juive que l'on pouvait à peine deviner, et tous les journaux de la presse ministérielle, de la presse dite constitutionnelle et de la presse rouge ont été presque exclusivement et immédiatement édités et compilés par des Juifs. Et Israël, le Premier ministre juif d'Angleterre, un homme qui connaissait l'état des choses mieux que quiconque, déclara fièrement : "La puissante révolution qui se prépare en Allemagne se développe entièrement sous le patronage du Juif, à qui est échu presque tout le monopole de la tribune des professeurs." Ensuite, un assaut a été lancé à l'unanimité contre la religion, des pommes de discorde ont été jetées entre catholiques et protestants afin d'attiser la haine en Allemagne. Tout cela, comme aujourd'hui, sous le couvert de la tolérance, de la liberté de pensée et de l'humanitarisme. La loge juive de Hambourg "aux trois chardons" excellait particulièrement dans ce domaine.

M. Blumröder a déclaré dans une conférence de la Loge (Asträa) : "Si la construction de l'humanitarisme est censée progresser, les anciennes formes de l'État et de l'Église doivent tomber sous de puissants coups de marteau. L'ancien cadre sera alors détruit par la force, et si cette destruction est punissable selon les lois humaines, la loi éternelle, qui règne dans l'histoire de l'humanité, n'en sera pas moins adéquatement servie."

Gotthold Salomon, docteur en philosophie, frère de la loge de l'aube naissante, membre honoraire de la loge de la licorne d'argent, présente au public le dicton suivant, dont la clarté n'a guère été dépassée : "Pourquoi ne trouve-t-on pas la moindre trace du christianisme ecclésiastique dans tous les rituels maçonniques ? Pourquoi les francs-maçons ne relatent-ils pas la naissance du Christ, mais plutôt, comme les juifs, la création du monde ? Pourquoi n'y a-t-il aucun symbole chrétien dans la franc-maçonnerie ? Pourquoi le compas, l'équerre et la balance ? Pourquoi pas la croix et d'autres instruments de martyrs ? Pourquoi, au lieu de la sagesse, de la force et de la beauté, le trio chrétien : foi, amour, espérance ?

Le maçon Ludwig Bechstein, conseiller privé, bibliothécaire principal de Meiningen, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge, dévoile son objectif avec les mots naïfs suivants : "Nous voulons tous être heureux ; la jouissance de la vie est le droit de tout être humain, mais ce droit est fortement entravé par la pression du présent.

M. Goldschmidt, un frère juif, écrit dans ses "Conseils" à l'occasion de la dissolution d'une loge : "La dissolution de l'ordre dans une partie de l'Amérique ne mérite pas d'être approuvée : "La dissolution de l'ordre dans une partie de l'Amérique ne mérite aucune approbation, quelle que soit la forme de l'état, il ne peut se dissoudre que le jour où il n'y a qu'un seul dieu et une seule invocation".

Le deuxième frère de Goldschmidt, Ludwig Börne (Baruch), camarade de race, insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas ici de la vision du monde du Dieu chrétien et du Christ, ce qui ne doit pas être mal compris. Il dit : "La maîtrise est née et avec elle l'esclavage. Le malin a tenu un conseil pour consolider sa domination et a inventé le christianisme pour semer une discorde sanglante entre les êtres humains. Les bons et les meilleurs de chaque époque ont vu cela, comment l'humanité se débattait dans ses propres entrailles, ils ont vu et pleuré, mais ils n'ont pas désespéré. Car la graine du salut a germé dans leurs cœurs. Et le cercle mystérieux se dessina autour de l'autel du droit. Quel est le nom de l'alliance qui unit les nobles ? La maçonnerie.

Ce qu'il en était dans la tête des chefs de la franc-maçonnerie, ce qui suit devrait en témoigner : Mazzini déclare comme principe que les dispositions doivent être prises de manière à ce que les révolutions se fassent par la force gouvernementale elle-même. Il écrit encore : "Que le peuple ne s'endorme jamais. Entourez-le de troubles, d'agitations, de surprises, de mensonges et de fêtes. On ne révolutionne pas un pays par la paix, la morale et la vérité. Le peuple doit se mettre lui-même à l'écart." Cet homme adresse à l'Amérique un appel à la fondation d'une alliance républicaine universelle, qui se conclut par les mots suivants :

"Je crois que c'est un droit et un devoir sacré pour chaque nation et chaque être humain de soutenir par tous les moyens possibles les efforts des autres nations et des autres êtres humains pour la fondation d'une alliance universelle et républicaine. Et je m'engage, en tant que membre

de cette union, à contribuer de tout mon pouvoir et par tous les moyens à la propagande et à la réalisation de nos efforts."

Lorsque les conspirateurs se réunissent en Suisse en 1834, Mazzini, chassé de France, se met à leur tête. Accablé par un triple meurtre décidé par un tribunal secret sous sa présidence, il avait montré que tous les moyens étaient bons pour lui. C'est à travers lui qu'émerge la "jeune Italie". "Mais il ne suffisait pas au grand maître, dit D'Arincourt, de révolutionner une nation, il fallait les bouleverser toutes. On fonda la jeune Allemagne, la jeune Pologne, la jeune Suisse, la jeune Europe".

Weishaupt, l'idéaliste tant loué, écrit à un frère de haut rang : "Pour rester maîtres de nos débats, il faut bientôt parler d'une manière, bientôt d'une autre. Si l'on veut toujours dire que la fin montrera ce qu'il faut prendre pour la vérité, on parle bientôt ainsi, bientôt ainsi, afin de se trouver dans l'embarras, afin de rendre ses vraies pensées impénétrables aux non-initiés. Je veux transformer les adeptes en espions, pour eux, pour les autres, pour tous."

Un grand frère écrivait à un autre (Nubius) : "Tout se soumet au niveau auquel nous voulons abaisser l'humanité. Nous voulons subvertir pour pouvoir gouverner... Mais je crains d'être allé trop loin ; quand j'observe la personnalité de nos agents, je commence à craindre de ne plus pouvoir dompter la tempête conjurée... Nous avons volé au peuple la foi religieuse, la foi monarchiste, son honnêteté et sa famille, et maintenant, quand nous entendons le tonnerre au loin, nous tremblons, parce que le monstre pourrait nous dévorer. Nous avons dépouillé le peuple, morceau par morceau, de tout sentiment honorable ; il sera sans pitié... Le monde a glissé sur la pente de la démocratie et, pour un certain temps, la démocratie signifie pour moi la démagogie...".

Une lettre caractéristique du juif Piccolo-Tigre, en son temps l'un des principaux agents dans toutes les terres d'Europe, est également adressée à la même personnalité. Après avoir exprimé sa satisfaction à l'égard d'un voyage d'agitation, elle dit : "Désormais, il ne nous reste plus qu'à mettre la main à la pâte pour trouver une solution à la comédie... La terre que j'ai labourée a débordé, et si je me fie aux rapports, nous voyons s'éloigner l'époque tant désirée. Le renversement du trône ne fait aucun doute pour moi, moi qui ai étudié les travaux de nos sociétés en France, en Suisse, en Allemagne... Il ne s'agit pas de la révolution dans l'un ou l'autre pays, qui peut toujours être réalisée avec de la bonne volonté. Pour détruire sûrement le vieux monde, nous croyons qu'il faut étouffer le germe du catholicisme et du christianisme... il ne nous manque malheureusement que la tête pour commander. Le bon Mancini a toujours son rêve d'humanitarisme dans la tête et sur les lèvres. Mis à part la nature de ses tentatives d'assassinat, il y a quelque chose de bon en lui. Il éveille par sa discrétion l'attention des masses qui ne comprennent rien aux discours du cosmopolite illuminé. Notre imprimerie en Suisse fonctionne bien et publie les livres que nous souhaitons... Je dois bientôt me rendre à Bologne, où l'on aura besoin de ma présence dorée..."

Dans une instruction du même "petit tigre" aux plus hauts agents des loges du Piémont, il est écrit : "La chose la plus importante est d'isoler la personne de sa famille et de la rendre sans morale... S'ils ont murmuré à certaines âmes de la mauvaise volonté envers la famille et la religion, alors ils laissent tomber quelques mots éveillant le désir d'entrer dans les loges. La vanité du bourgeois à s'identifier à la franc-maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel que je m'extasie toujours devant la bêtise humaine. Je m'étonne que l'ensemble du monde ne frappe pas à la porte de toutes les plus hautes et ne demande pas à être autorisé à travailler lui aussi à la reconstruction du temple de Salomon".

Un document fort intéressant, remis par un haut militaire italien, Simonini, à l'auteur de l'histoire des Jacobins, A. Barruel (1806), nous introduit particulièrement bien dans les ateliers de la conspiration juive et maçonnique. Après que Simonini ait remercié Barruel de l'avoir éclairé sur l'histoire de la révolution, il poursuit : "La puissance dont ils jouissent dans toutes les cours, grâce à leurs grandes richesses et à leur protection, et qui est ennemie non seulement de la religion chrétienne, mais de toute société, de tout ordre, c'est la secte juive. Elle semble ennemie de tous et séparée de tous, mais elle ne l'est pas. Il suffit que quelqu'un se montre anti-chrétien

pour qu'il soit immédiatement protégé et promu par la secte. Et n'avons-nous pas vu qu'elle a prodigué son or aux sophistes modernes, aux francs-maçons, aux jacobins et aux illuminés. Les Juifs forment une seule secte, afin, si possible, de purger totalement le nom du Christ. Je ne dis rien que je n'aie moi-même entendu de la part de Juifs. Alors que ma ville natale, Piémont, se trouvait au cœur de la révolution, j'ai eu l'occasion de fréquenter souvent des Juifs. J'étais alors sans scrupules particuliers, je leur fis croire que je recherchais leur amitié, et je leur dis, en leur demandant le plus grand secret, que, né à Livourne, j'étais issu d'une famille juive ; que je ne vivais qu'extérieurement comme catholique, mais qu'intérieurement je me sentais juif et que j'avais toujours gardé un tendre amour pour ma nation. Ils me mirent entièrement dans leur confiance. Ils me promirent de faire de moi un général de la franc-maçonnerie, me montrèrent l'or et l'argent qu'ils utilisaient pour leur peuple et voulurent me donner des armes décorées, symboles de la franc-maçonnerie, ce que, pour ne pas les effrayer, j'acceptai également. Les Juifs les plus influents et les plus riches m'ont confié les informations suivantes : que la franc-maçonnerie et les Illuminati avaient été fondés par deux juifs (j'ai malheureusement oublié le nom qu'ils m'ont donné) ; que toutes les sectes antichrétiennes provenaient d'eux et qu'elles se comptaient par millions dans tous les pays ; que rien qu'en Italie, ils comptaient parmi leurs fidèles 800 prêtres, professeurs, évêques et cardinaux catholiques ; que, pour mieux tromper les chrétiens, ils se faisaient passer pour des chrétiens et parcouraient tous les pays avec des certificats de baptême falsifiés ; qu'avec l'aide de l'argent, ils se feraient passer pour des chrétiens ; qu'avec l'aide de l'argent, ils se feraient passer pour des chrétiens ; qu'à l'aide de l'argent, ils obtiendraient bientôt l'égalité des droits dans tous les États ; qu'ensuite, en possession de maisons et de domaines, ils dépouilleraient rapidement les chrétiens de leurs biens à l'aide de l'usure et qu'enfin, après moins d'un siècle, ils seraient maîtres du monde, détruiraient toutes les autres sectes pour faire régner la leur."

Barruel a fait remarquer à ces confessions qu'un franc-maçon l'avait également informé que, surtout dans les grades les plus élevés, il y avait beaucoup de juifs. Tout le 19^{ème} siècle l'a prouvé et surtout notre époque. Le secret des sentiments et de la pensée juifs sous le manteau chrétien est également un fait qu'il ne faut pas négliger dans l'ordre du jour. Le juif David Macotta raconte que des générations de juifs secrets vivent en Espagne, surtout dans l'église. L'historien juif Kayserling rapporte qu'un noble espagnol l'a informé en 1895 qu'il était d'origine juive et que sur son île natale de Majorque vivaient un millier de familles qui, toutes juives, ne se mariaient qu'entre elles.

Du giron de la franc-maçonnerie est née, vers le milieu du siècle dernier, l'Internationale, toutes deux s'efforçant de dominer la lutte contre toute religion, toutes deux ennemies déclarées de toute monarchie, toutes deux luttant contre la propriété et la famille. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de la franc-maçonnerie que, au sein de son activité, deux tendances s'annoncent. Ainsi, il se pourrait que l'ensemble de la franc-maçonnerie ait effectivement envoyé le roi de France à l'échafaud, mais qu'une partie seulement ait refusé l'obéissance aux initiateurs de la révolution et les ait également fait passer sous la guillotine.

Cela s'est répété à notre époque, lorsque les "démocrates" sont poussés au pied du mur par les "prolétaires". Qu'il s'agisse d'un changement temporaire ou permanent, on ne peut pas le dire avec certitude. Quoi qu'il en soit, les prolétaires ont été choisis comme béliers pour abattre, par le biais des révolutions, les obstacles qui ne pouvaient être éliminés autrement que par la violence. Ce n'est pas un hasard si ce sont les Juifs qui mènent les foules de l'anarchie, aussi bien en Russie qu'en Hongrie et en Allemagne. Ils sont les meilleurs annonceurs de la domination mondiale de la Freemasonry juive, alliée à l'*Alliance israélite universelle*.

Un événement similaire, même s'il est de moindre ampleur, s'est déjà produit : 1871. Dans les loges, on est enchanté par la Commune de Paris, même s'il faut la fusiller. Le frère Thirisoque l'appelle la plus grande révolution qu'il ait été possible d'admirer dans le monde ; le devoir de la franc-maçonnerie était de la soutenir. Beaucoup l'ont pensé, mais la chose a vite pris une tournure trop colorée et l'on est intervenu. Le Maure avait fait son devoir. La dictature du Juif et du frère

Gambetta commença bientôt ; tout le gouvernement, le sénat, le chef de la presse, etc. étaient presque sans exception des frères de loge ; parmi le souverain de 1879, il y avait 225 hommes, dont Crémieux, le fondateur de l'*Alliance israélite universelle*. C'est de cette époque que date également la propagande anti-allemande à l'échelle mondiale. Les délégués de la franc-maçonnerie travaillaient sans relâche, les Juifs d'Allemagne eux-mêmes aidaient avec zèle, les francs-maçons allemands ne s'opposaient pas du tout à toute cette activité (ils étaient à la recherche de la pierre des sages), mais flirtaient plutôt avec le "frère" occidental. Aujourd'hui, les conspirateurs se sont considérablement rapprochés de leur objectif : "de la révolution à la république mondiale".

Que l'enthousiasme excessif de nombreuses têtes brûlées ait souvent dû être endigué, c'est une évidence, mais les mots méchants avec lesquels les "capitalistes" et les "prolétaires" se considèrent réciproquement ne s'adressent qu'à des gens stupides.

"Si l'antagonisme est grand entre les soldats des deux armées, les chefs ne le partagent pas. L'Internationale est auparavant entre les mains d'hommes qui subissent plus ou moins l'influence des sectes secrètes", dit avec justesse C. Janet dans l'introduction à l'ouvrage cité de Deschamps. Pour le Vandervelde et ses camarades, qui lancent des discours prolétariens enthousiastes, sont en même temps de loyaux serviteurs de la franc-maçonnerie, ce qui signifie aussi en même temps de la juiverie, les mêmes esprits se sont retrouvés. Les nouvelles selon lesquelles Lénine et Trotski auraient été membres d'une loge parisienne ne sont absolument pas invraisemblables, même si jusqu'à présent, à ma connaissance, aucune preuve définitive n'en a été apportée.

Un conspirateur du type le plus pur est Simon Deutsch, frère maçon et simultanément, à côté de Karl Marx, l'un des chefs de l'Internationale rouge. De cette personnalité, Arnim (1872) rapporte à Bismarck qu'il est l'un des liens les plus importants entre la presse démocratique allemande et française et un dangereux intermédiaire politique. Pendant la guerre franco-allemande, Deutsch réside à Vienne et s'y livre à une propagande zélée, naturellement en faveur des Français. En 1871, il réapparaît à Paris, cette fois comme l'un des membres les plus actifs de la Commune et l'un de ses plus importants bailleurs de fonds. Après la chute de la Commune, il est emprisonné, mais pas pour longtemps : à l'instigation du consul autrichien, il est à nouveau libéré. L'expulsion de France qui s'ensuivit fut également de courte durée : un ami du juif Gambatta lui donna la permission de rester à Paris. Deutsch y finance la "*République française*" et y dirige la "*Neue Freie Presse*" viennoise. Mais l'aventure ne s'éternise pas dans la ville du roi soleil : il sent le roussi et se rend à l'extrémité de l'Europe pour contribuer à y mettre le feu. Il se rendit au Bosphore, fut envoyé par la franc-maçonnerie à la direction des Jeunes Turcs, aida à y préparer le renversement d'Abd-UI'Azis et fit tout ce qui était en son pouvoir pour déclencher la guerre de la Turquie contre la Russie. En 1877, il fut proposé par des journaux dévoués comme gouverneur de Bosnie ; peu après il mourut. On voit que la diversité de la vie de ce pèlerin d'honneur ne laisse rien à désirer. Il serait intéressant de savoir si et dans quelle mesure l'ancien ministre juif autrichien Deutsch lui est apparenté.

Quant à Jude Karl Marx, il suscite encore aujourd'hui une grande indignation, même s'il faut voir en lui aussi un comploter, bien que très autodiscipliné. Les socialistes de tous bords se réfèrent à lui pour justifier leurs actes. Il me semble que ce sont les bolcheviks qui y ont le plus droit. Karl Marx aurait aujourd'hui, lorsque toutes les barrières sont tombées, déroulé le drapeau de la guerre civile bras dessus bras dessous avec Karl Liebknecht et Leo Trotski ; après tout, c'est de Londres qu'il a applaudi la Commune de Paris.

Un épisode moins connu jette un éclairage particulier sur ses motivations réelles.

Lorsque l'Internationale, encore jeune, convoqua un congrès à Genève, la question fut posée de savoir qui, décidé différemment, aurait pu en faire un véritable parti ouvrier et non un terrain de jeu pour des comploters ambitieux. Les délégués français ont en effet fait le choix d'accepter dans l'Internationale, qui devait être une représentation ouvrière de classe, uniquement des ouvriers, des travailleurs manuels au sens étroit. Ils auraient ainsi pu poursuivre leurs intérêts économiques au lieu de parler et de comploter. Marx, soutenu en particulier par son gendre

Lafargue, déploya toute son autorité et son éloquence contre cette proposition et parvint finalement à ce que toutes les portes restent ouvertes aux "intellectuels". On ne saurait surestimer les conséquences de cet événement. Si la première résolution avait été adoptée, le programme économique aurait été clair ; les exceptions pour les non-travailleurs méritant les intérêts des travailleurs n'auraient pas changé de base. Mais de cette façon, des comploteurs de toutes sortes se sont rapidement nichés dans le mouvement ouvrier, qui, avec une démagogie supérieure, ont réussi à utiliser les masses ouvrières comme tremplin pour des plans ambitieux personnels. Il n'est pas nécessaire de souligner que les juifs étaient et sont toujours à l'avant-garde, car jamais l'ouvrier n'a été traité aussi ouvertement que par les intellectuels juifs du type de Trotzki, Bela Kuhn, Lewiné et leurs innombrables camarades raciaux. Les ouvriers peuvent remercier leur sauveur juif, Karl Marx, il a ruiné leur soupe, que ce soit intentionnellement ou par instinct doit rester indécis, ce qu'ils doivent réparer aujourd'hui et demain.

A côté de ces personnalités individuelles, que l'on pourrait énumérer ici à l'infini (je ne cite que les maîtres de loge P. Herz, M. Löwenhaar, W. Lewin, C. Cohn, M. Oppenheimer, B. Seligmann, M. Wertheimer entre autres en Allemagne ; Crémieux, Morin en France ; M. Montefiore, E. Nathan etc. en Italie), une famille entière s'est particulièrement illustrée, les *Rothschild*. Depuis Amschel Rothschild, qui sut pratiquer si terriblement l'usure avec les millions du duc de Hesse, depuis Nathan Rothschild, le véritable vainqueur de la bataille de Waterloo, depuis le Congrès de Vienne, depuis la paix de 1871 et plus que jamais à notre époque, les Rothschild tissent leur filet d'or sur les terres. Ils sont encore aujourd'hui la maison la plus riche de la planète, ils occupent les plus hautes fonctions dans tous les États où ils daignent vivre, et ils appartiennent à la franc-maçonnerie depuis 1809. Cela signifie qu'ils sont inattaquables, que tous les moyens d'argent, de diplomatie sont à leur disposition pour étouffer tout ce qui leur est désagréable. Il ne faut donc pas s'étonner que les leaders de la social-démocratie, juifs ou patrons de juifs, aient pu maudire la tyrannie royale, Krupp, Stinnes, mais se soient engagés à ne pas dire un mot des bons messieurs Rothschild. Ainsi, de nombreuses maisons ont bien été pillées lors de la Commune, seuls les palais des Rothschild (15) sont restés indemnes. Que cette famille, malgré son appartenance à la franc-maçonnerie, ait une pensée strictement nationale, c'est presque une évidence. Ses filles ont épousé des comtes et des barons, mais aucun de leurs descendants n'est non-juif. Mais que le baron Karl von Rothschild ait été élevé au rang de commandeur de l'ordre de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie ne doit pas nous étonner de la comédie de singe qui s'est jouée devant le monde. Un moyen est aussi bon que l'autre.

Les loges purement juives travaillent encore plus discrètement que la franc-maçonnerie proprement dite. L'ordre *Bne-Brith*, devenu si tristement célèbre, a été fondé à New York (1843). Il y a quelques décennies, il comptait à lui seul 206 loges ! Combien en compte-t-il aujourd'hui ? Les mots *Kesher Shel Barzel* sont à part ; en 1874, il comptait environ 5 500 membres organisés...

Le but de l'*Ordre Bne-Brith* est naturellement un but exclusivement juif ; non seulement depuis aujourd'hui il travaille à la ruine des peuples européens. C'est écrit dans un message du frère Peixolto (1866) : "Le Grand-Maître visite les loges alignées aussi souvent que possible. Cette année, il a visité celles de onze villes. Il a tenu de nombreuses conférences pour les informer de leurs devoirs, pour renforcer les efforts de l'ordre, pour réaliser la promotion morale et intellectuelle et l'unité totale de la famille israélite".

Si donc un homme de bien devait croire que le judaïsme orthodoxe se détourne avec horreur des entreprises sans religion de la franc-maçonnerie, il se tromperait lourdement : L'orthodoxie juive n'est pas du tout une religion, mais plutôt une "organisation de combat pour la préservation du peuple juif". C'est sous cet angle seulement qu'il faut juger ses actions, tout le reste n'étant que slogan pour la foule non avertie. Le peuple juif s'est en effet préservé avec ténacité comme jamais, mais le temps a néanmoins brisé ici et là une pierre de l'édifice du Talmud. Ces branches distinctes ont maintenant fondé d'autres organisations de combat, respectivement utilisé d'autres associations à cette fin : l'*Alliance israélite*, la franc-maçonnerie, l'Internationale, l'*Anglo Jewish Association* et bien d'autres encore. Ces diverses troupes d'assaut s'affrontent souvent en ce sens

que l'une se vante de sa vieille organisation éprouvée, l'autre ne trouve plus le costume pratique et veut mettre le smoking au lieu du caftan, au lieu du Talmud met le manifeste communiste devant son nez. Ils marchent divisés mais frappent ensemble la société européenne. Tout ce qui est en train de se dégrader a toujours été promu par tous les Juifs. C'est seulement ainsi que l'on comprend pleinement la résolution hautement significative du Conseil juif du 29 juin 1806 à Leipzig : "Le synode reconnaît que le développement et la réalisation des principes modernes sont les garanties les plus sûres pour le présent et l'avenir de la juiverie et de ses adeptes". La franc-maçonnerie et l'orthodoxie marchent main dans la main et nous assistons à un spectacle étrange : l'institution la plus conservatrice de l'histoire mondiale, la synagogue, se fait le défenseur de la révolution - dans d'autres institutions. Le grand rabbin de France, Isidor, écrivait en 1868 : "Le Messie, homme ou idée, n'est pas encore venu, mais son jour approche ! Les peuples commencent déjà, conduits par les sociétés de régénération du progrès et des lumières (c'est-à-dire les francs-maçons), à s'incliner devant Israël. Que l'humanité entière, obéissant à la philosophie de l'*Alliance Israélite Universelle*, suive le Juif, celui qui domine l'intelligence des peuples les plus avancés. L'humanité tourne son visage vers la capitale du monde rajeuni' ce n'est pas Londres, non, Paris, pas Rome, c'est la Jérusalem surgie des ruines, qui est en même temps la ville du passé et de l'avenir".

Le fait de la domination maçonnique et juive, comme le montrent les délibérations précédentes, a été reconnu et étudié par de nombreux hommes, même les journaux d'autrefois osaient de temps à autre émettre un gémissement à ce sujet. Ainsi, par exemple, le *Münchener Historische Blätter* de l'année 1862 : "Le pouvoir que les Juifs ont réussi à acquérir avec l'aide de la franc-maçonnerie a atteint son apogée. Il existe une société secrète aux formes maçonniques, subordonnée à des chefs inconnus. Les membres de cette association sont principalement des Juifs."

Mais ces tentatives de rébellion et d'autres semblables n'ont servi à rien. En effet, la presse judéo-maçonnique détenait le monopole et pouvait se permettre de garder le silence sur toutes les tentatives d'éclaircissement. C'est ainsi que de nombreuses personnes sont restées jusqu'à aujourd'hui dans l'ignorance totale de l'activité des plus hauts généraux. Ce sont ceux qui cherchent la "pierre des sages".

On peut comprendre, après tout, qu'un franc-maçon en recherche s'indigne des attaques contre son ordre, comme par exemple Findel dans sa célèbre *Histoire de la franc-maçonnerie* : il voit dans les travaux d'Eckert, de Barruel entre autres des hostilités et des accusations malveillantes, mais sans regarder de plus près les reproches. Il n'est pas nécessaire d'être d'accord avec tous les points de vue des chercheurs cités, mais il faut admettre qu'ils avaient correctement prévu les tristes conséquences inévitables des organisations secrètes malgré les nombreux efforts bien intentionnés des individus. Findel parle encore en bas (1861) de la "soi-disant" question juive. Mais en honnête homme, il éleva plus tard, contraint par d'amères expériences, la voix contre les Juifs. Il dit alors que le Juif considère tous les étrangers simplement comme des objets d'exploitation", il demande l'exclusion des Juifs de la franc-maçonnerie, car il se rend compte qu'ils sont "nos oppresseurs". Aujourd'hui, le frère Findel serait débarrassé de toutes ses illusions. Qu'il y ait donc parmi les francs-maçons des gens qui se battent sérieusement, je ne cherche nullement à le nier ; seulement je regrette qu'ils se laissent mener par le bout du nez par des gens que l'on doit compter parmi les criminels de la plus haute trempe.

Nous avons fait brièvement connaissance avec quelques hommes, quelques courants et méthodes de la Maçonnerie. Ils étaient des praticiens du mensonge, de la tromperie, du crime légalisé par des motifs prétendument nobles. Ce travail a conduit Louis XVI à l'échafaud. L'attentat contre le duc de Berry a été perpétré par des francs-maçons, de même que celui contre Ferdinand, le roi de Naples, François-Joseph d'Autriche et Guillaume Ier de Prusse. L'empereur Léopold II a été empoisonné, Gustave III de Suède a été tué par un coup de pistolet d'Ankaström, etc.

C'est par ce filon que la révolution a été déclenchée en son temps (au milieu de la participation la plus active du cardinal juif Neto issu d'Alsace) ; à l'appel d'offres de la loge de l'archiduc Ferdinand à Serajewo par des francs-maçons serbes et le frère Jaurès (également membre de l'Internationale rouge, lui aussi, quand il a soudain eu des scrupules de conscience et n'a plus voulu taire la vérité. Il écrivit le 30 juillet 1914 : "Ici, en France, nous travaillons par tous les moyens à une guerre qu'il faut mener et sur laquelle on spéculé à Pétersbourg...". C'est son dernier manuscrit. L'assassin est acquitté.

Ainsi, la conspiration des hommes ambitieux traverse les décennies comme un terrible ruban. "Le peuple doit se mettre à l'écart. Toujours de nouveaux mots, toujours de nouvelles promesses, de nouveaux leis sont jetés dans la foule, les journaux loyaux les expliquent dans la direction souhaitée, "l'opinion publique" émerge. "On ne révolutionne pas un pays par la paix." D'où la guerre, sous la conduite des puissances de l'or, un pas vers une règle supérieure.

Ensentin écrit dans une lettre en 1859 : "G., qui croit toujours à la guerre, a fait hier une visite dont il revient plein d'espoir. Ils croient toujours à la guerre. Je crois que Rothschild et les pairs veulent faire tout ce qu'ils peuvent pour que ce soit cela qui ait réveillé son espoir".

Eckert dit déjà en 1852 dans la conclusion de l'un de ses ouvrages : "L'ordre maçonnique est une conspiration contre l'autel, le trône et la propriété dans le but d'instaurer un ordre social théocratique régnant sur l'ensemble de la terre et dont le siège du gouvernement se trouve dans la nouvelle Jérusalem. C'est ce qui s'est littéralement produit, et la nouvelle Jérusalem est en train d'être construite ! Guerre mondiale, révolution mondiale, république mondiale, tel est le programme à réaliser ; le but tant désiré se trouve à la porte. Il ne s'agit que du prestige de certaines personnalités et de questions de discipline au sein de l'intrigue mondiale. Les conditions préalables sont réunies, les conséquences en découlent. Le cardinal Manning a fait cette prophétie avec une étrange acuité dans un discours prononcé à Londres le 1er octobre 1877 : "Il y a quelque chose au-dessus et derrière les empereurs et les princes ; cela, plus puissant qu'eux tous, se fera sentir quand l'heure sera venue. Ce jour-là, quand toutes les armées de l'Europe seront achevées dans un conflit gigantesque, la révolution, qui travaille maintenant secrètement et souterrainement, verra l'heure favorable pour oser se manifester. Ce que l'on a vu précédemment à Paris, on l'aura à nouveau sous les yeux dans toute l'Europe."

L'œuvre longtemps chérie a finalement abouti, pour voir l'Allemagne encerclée et vaincue aux pieds de la franc-maçonnerie. L'Italie fut entraînée dans la guerre non pas par les forces nationales, mais aussi par l'activité de l'ancien éducateur du roi et futur ministre de la guerre Ottolenghi (Ottenheimer), des Grands Maîtres Ernesto Nathan et Sommino. Lorsqu'il devient ministre des Affaires étrangères, la position de l'Italie est claire. Le roi de Grèce succombe à l'action des frères Venizelos et à la menace de l'ennuyeux Jonnart (l'émissaire français) d'acheter Athènes. Il en a été de même en Roumanie ; l'Amérique du Nord a d'abord empoché d'immenses richesses pendant que les forces obscures autour de Baruch et de ses camarades faisaient tous les préparatifs nécessaires afin d'intervenir à la bonne occasion. Or, tous les Juifs américains puissants en or se tenaient également à la disposition de cette guerre qu'Oskar Strauss, lui-même hébreu, menait avec fierté ; il s'agit des banquiers G. Blumenthal, E. Meyer, Isaak Seligmann, W. Salomon, Philipp Lehmann (manquent encore Löb, Schiff, Kahn etc.) ; les grands industriels A. Lewison, D. Guggenheimer ; les rabbins Wise, Lyons, Philipson ; les professeurs R. Gottheil, Holländer, Wiener ; les journalistes Franklin, Stransky, Beer, Frankfurter etc. Strauss écrit à la fin de sa lettre (à l'ambassadeur de France) qu'il est "enthousiaste" pour les Alliés et que le sentiment des Juifs pour l'alliance (les Alliés) peut être qualifié de presque unanime. Si les Juifs n'étaient soi-disant pas encore totalement d'accord au départ, la fraternisation est en tout cas devenue totale lorsque les Juifs "allemands" d'Amérique ont rejoint les Alliés.

Au printemps 1918, la presse anglaise et américaine triomphante annonça que tous les Allemands d'Amérique s'étaient rangés du côté des Alliés afin de lutter eux aussi pour l'humanisme contre le militarisme prussien. On ne pouvait y croire avant de lire les signatures apposées sur la résolution : Schiff, Cohn, Cahn.

On comprendra doublement l'"enthousiasme" dont parle Oskar Strauss, si l'on se souvient du discours du Juif américain Isaak Markussohn, prononcé en réponse à l'allocution de Lord Northcliffe. L'honorable Isaac a dit mot pour mot : "La guerre est une énorme entreprise commerciale, où ce n'est pas l'héroïsme des soldats, mais plutôt l'organisation commerciale qui est la plus belle chose, et l'Amérique est fière de la situation commerciale favorable qu'elle connaît".

L'Amérique est entrée en guerre avec cet "enthousiasme" pour les idéaux de l'humanité, couvert par le manteau de mensonges des vains démagogues. Puis d'autres États américains ont suivi.

Je n'ai pas la compétence pour parler des racines certainement nombreuses et des motifs mobiles de la guerre mondiale, mais *une* racine me semble indéniable : la conspiration mondiale systématiquement dirigée par un vaste argent juif, couverte par des organisations secrètes, et utilisant avec une habileté satanique les aspirations nationales des gens pour la consolidation d'un royaume mondial supra-gouvernemental.

Dans la colonie juive allemande, on ne l'ignorait pas, mais une grande partie des Juifs allemands, surtout les plus riches, pensaient que l'affaiblissement de l'Allemagne suffirait à assurer leur pouvoir de façon permanente ; l'autre partie, qui n'avait pas à tenir compte des pertes financières personnelles, laissait libre cours à sa haine contre l'Allemagne pour le plus grand bien des Alliés et de leurs laquais, poignardait l'armée allemande dans le dos par la révolution après un succès suffisant de l'activité subversive et, comme cela ne suffisait pas, se mettait en tête de l'anarchie avec l'aide de l'argent de Moscou (Joffe, Radek-Sobelsohn) dans tous les pays d'Allemagne et empêchait toute intervention contre elle. C'est le cas de Luxemburg, Levien, Mühsam, Levinè, Haase, Cohn, etc.

Ce qui sépare les Juifs "démocratiques" des Juifs "révolutionnaires", ce sont des questions de tactique et d'égoïsme personnel ; leur but est le même, à savoir la domination juive en Allemagne. Mais pour l'Allemand, c'était du pareil au même, qu'il soit progressivement vidé de sa moelle ou qu'il soit immédiatement livré à l'anarchie.

Ce fut le cas dans de nombreux endroits et cela ouvrit les yeux de nombreux Allemands sur la nature de l'activité juive, ce qui choqua quelque peu les "démocrates" dont parlait M. Frank Cohn à New York, ceux-là mêmes qui influencèrent de la manière la plus décisive le destin de l'Allemagne jusqu'en 1933. En effet, si les yeux du Michel allemand s'ouvraient complètement, la *furor teutonicus* ne pourrait peut-être plus se diriger contre les "tout-allemands", les "militaristes", etc. mais plutôt contre l'esprit étranger qui prétendait guider le destin de l'Allemagne. (La prise de conscience a eu lieu en Allemagne sous l'impulsion d'Adolf Hitler).

Après l'annonce des "conditions de paix", on entendit soudain des airs patriotiques dans la bouche des hommes d'État juifs-allemands, et les journaux de la forêt de journaux juifs entonnèrent un chant patriotique. Cette indignation me paraît déplacée, car nos Juifs ne pouvaient guère exiger que les maîtres d'au-delà du canal et du grand étang puissent contenir leur haine et avoir de la considération pour eux, puisque l'armée allemande, par ses victoires légendaires, avait presque démolé leurs calculs les plus savants, fruits d'années de travail. Warburg et Melchior parviendront déjà, conformément aux célèbres modèles d'autrefois, à protéger avec succès ce qui leur appartient et à en laisser généreusement la gestion au ciel allemand.

Sionisme

Dans l'ensemble de la question juive internationale, *un* facteur se détache, qui, surtout au cours de la guerre, a pris de plus en plus d'importance : le *sionisme*. Dès les dernières décennies du 19e siècle, des cercles juifs ont joué avec l'idée de transférer de l'argent à leurs émigrants pour qu'ils s'installent en Palestine. C'est ainsi que de nombreux Juifs sont retournés dans leur ancienne "patrie". Mais cette tentative, malgré les millions de centimes sionistes collectés, est restée sans

succès. Car les Juifs ne travaillaient pas en Palestine, ils étaient plutôt paresseux ou marchandaient comme d'habitude.

Les biens acquis ayant pris de la valeur, la spéculation immobilière se met en place, les colons vendent avantageusement leurs terres et retournent en Europe. C'est ainsi que les choses se présentent lorsque Theodor Herzl se pose en prédicateur du sionisme politique. Sa stratégie réussit à intéresser de larges cercles à l'édification de l'État juif. En 1897, lors du premier congrès, il résuma son programme en déclarant qu'il fallait créer un "homestead public-légal et sécurisé pour le peuple juif en Palestine". Peu après, à l'instigation du professeur Schapira de Heidelberg, un fonds national juif est créé. Désormais, le colon juif n'est plus propriétaire des terres qu'il a acquises, mais seulement locataire ; la spéculation foncière est ainsi écartée et les paysans, malgré un soutien financier important, sont cependant contraints de travailler, qu'ils le veuillent ou non. Ce qui importe avant tout, c'est que, dans le programme sioniste, les Juifs soient expressément désignés comme des gens du peuple. Ils l'ont toujours été, et de manière particulièrement caractéristique ; mais comme ils étaient en même temps citoyens de tous les États, ils ont trouvé bon de ne pas mettre l'accent sur la conscience nationale. Car chaque fois que de nouvelles machinations désagréables étaient découvertes, ils se barricadaient derrière le "citoyen d'État" ou la "communauté religieuse" et réfutaient alors l'appartenance gênante à la race juive. C'était l'ancien principe : si un Juif avait acquis un honneur, même minime, ses camarades de tribu le présentaient de manière disproportionnée comme une vertu juive, mais si l'on découvrait la trace d'escroqueries juives massives (comme de nos jours), on disait qu'il ne fallait pas tenir les Juifs pour responsables, qu'ils devaient être considérés comme des citoyens de l'État, comme des camarades religieux, mais pas comme un peuple unifié. Les braves gens sont tous tombés dans le piège de cette astuce sans fondement ; en tant que citoyen de l'État, le Juif était autorisé à faire tout ce qu'il n'aurait pas pu faire en tant que Juif.

Il est donc compréhensible que cette mise en exergue du point de vue national soit souvent embarrassante pour de nombreux Juifs, tant assimilationnistes qu'orthodoxes, et qu'ils voient apparaître au loin des lois sur les étrangers. K. Blumenthal déclare en effet : "Les tentatives de dénationalisation du 19^{ème} siècle n'ont abouti qu'à un camouflage, grâce auquel les non-Juifs ne se sont généralement pas laissés tromper, mais ce n'est pas vrai, car de nombreuses personnes inoffensives ont cru à l'absorption des Juifs dans la conscience de l'État allemand et dans la conscience nationale".

D'autre part, le Juif Dr. F. Theilhaber a probablement raison, s'il prononce en texte gras à la fin d'un ouvrage l'opinion suivante : "Même les leaders et les champions de la vision purement religieuse sentent instinctivement que même les éléments qui sont indifférents à l'aspect religieux du judaïsme et à tous les intérêts politiques, économiques et éthiques de leur environnement, sont étroitement liés à la société juive par l'impulsion physique".

A. Brünn a déclaré lors de l'assemblée de l'"Union centrale des citoyens allemands de confession juive", derrière laquelle les Juifs se cachent en tant que "confession" à chaque occasion, que les Juifs allemands ne peuvent pas "ne pas avoir de sentiment national allemand", et plus loin : "Par conscience nationale juive, j'entends la conscience vivante d'une ascendance commune, le sentiment d'une solidarité de tous les Juifs de tous les pays et la ferme volonté d'un avenir commun". Il serait trop long d'éclairer tout cela de plus près ; les paroles de l'un des sionistes les plus influents, le Dr Weizmann, suffisent : "L'existence de la nation juive est un fait et non une question d'argumentation.

Il ne s'agit pas du tout de faire un reproche à cette déclaration, comme beaucoup le croient, mais simplement de constater que les Juifs doivent être considérés comme un peuple, qu'ils sont fermement liés par des fédérations mondiales ("*Alliance israélite*", "*Anglo Jewish Association*", "*Jewish Congregation Union*", "*Agudas Jisrael*"), qu'ils ont donc des intérêts communs et qu'ils savent qu'ils les atteindront aussi par les moyens importants dont ils disposent. Aucune personne à moitié honnête ne peut encore contourner ces faits ; mais il en découle aussi la conséquence impitoyable que le Juif ne peut être citoyen d'un Etat, dans aucun Etat.

Lorsque la guerre éclate, les sionistes se voient eux aussi dans deux camps hostiles. Il se peut qu'une partie des Juifs allemands ait d'abord considéré que la lutte était menée contre le gouvernement russe antijuif, que les sionistes aient en partie cru pouvoir assimiler leurs intérêts à ceux de la politique d'orientation allemande, mais l'impossibilité de ce point de vue est devenue de plus en plus évidente. Un juif allemand, Lazar Pinkus, a osé exprimer cette prise de conscience dans les termes suivants : "Une communauté juive en Palestine ne peut pas devenir le point central des intérêts allemands en Orient. Le fort sentiment national du peuple juif garantit l'exclusion totale des intérêts particuliers étrangers". Comme la Turquie était autrefois l'alliée de l'Allemagne, les sionistes ne pouvaient pas exprimer ouvertement leur désir de séparation de la Palestine, mais devaient se contenter d'obtenir des droits de colonisation favorables et d'exclure d'abord la question des thèmes de guerre pour la remettre plus tard sur la table avec d'autant plus d'énergie. Tous les hommes d'État juifs susmentionnés ont soutenu l'Empire britannique en tant que protecteur de la communauté juive. Il est lui-même soutenu par un État fort qui représente une puissance en Orient, suffisamment forte pour pouvoir assurer aux Juifs un maximum de sécurité nationale. L'Angleterre possédait l'Égypte, l'Inde, des forteresses sur la côte persane ; il ne lui manquait que le pont terrestre entre ces terres, et la Palestine convenait parfaitement comme maillon de la chaîne. La Turquie était également un ennemi, et promettre sa terre au peuple juif en tant que territoire d'État signifiait s'attirer sa sympathie. Les Juifs et les Anglais s'en rendirent compte de plus en plus, et les paroles de l'homme au sang chaud et du politicien froid Th. Herzl se sont avérées vraies : "L'Angleterre, la puissante et libre Angleterre, qui embrasse le monde de son regard, nous comprendra et comprendra nos aspirations. Avec l'Angleterre comme point de départ, nous pouvons être certains que l'idée sioniste sera forte et qu'elle s'élèvera plus haut que jamais."

En Angleterre, le Dr Weizmann, Nahum Sokolow, H. Samuel, S. et W. Rothschild sont les partisans les plus zélés de l'idée : les sionistes voyagent de pays en pays, et le soutien leur est promis partout. Diverses associations juives s'opposèrent certes, pour les raisons susmentionnées, à l'aspect national-politique du programme, mais la lettre ouverte de Rothschild, dans laquelle il déclarait comprendre en quoi cela pouvait nuire, puisque les droits des Juifs sur les terres devaient naturellement être préservés, ainsi que la lettre de Lord Balfour à Rothschild, apportèrent au sionisme des partisans toujours plus nombreux.

Cette épître mémorable se lisait comme suit : "Le gouvernement de Sa Majesté considère avec bienveillance la création d'une patrie nationale en Palestine pour le peuple juif et fera les plus grands efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant entendu que rien ne doit être fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine ou aux droits ou à la position politique des Juifs dans n'importe quel autre pays.

En Russie, la révolution avait éclaté en mars 1917, et le comité central des sionistes s'adressa à l'ambassadeur anglais Buchanan, dans une lettre qui contenait le paragraphe suivant : "Nous considérons comme une coïncidence particulièrement favorable le fait qu'en ce moment de l'histoire mondiale, les intérêts de la nation juive soient identiques à ceux du peuple britannique. Il n'était donc pas question des intérêts de l'État russe. Le gouvernement russe doit avaler cette affirmation, il est sous la tutelle des Alliés.

Le cœur des sionistes allemands, qui, selon le témoignage de Lazar Pinkus, ont ardemment soutenu le Gesamtpartei avec de l'argent pendant toute la durée de la guerre, s'est mis à battre la chamade lorsque la déclaration de Balfour a été connue. La "Jüdische Rundschau" écrivait le 10 septembre 1917 : "Cette déclaration du gouvernement anglais est un événement d'une portée extraordinaire", et le 26 novembre 1917 : Il doit susciter une réelle satisfaction dans tous les cercles juifs sérieux, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Allemagne, que l'Angleterre ait pris une décision aussi claire en faveur de la reconnaissance des revendications juives en Palestine" : Le 16 novembre 1917, le "Lemberger Tageblatt" parle de la "victoire diplomatique du sionisme" et de sa sympathie pour l'Angleterre, etc.

Les négociations pour Canaan commencèrent, mais les offres de la Turquie n'approchaient pas le prix fixé par l'Angleterre ; les sionistes allemands, cependant, qui ne pouvaient pas ouvertement tout exiger, se tortillaient et se disputaient, car le Reich allemand n'était pas encore assez puissant pour que l'on puisse remettre à M. Balfour une lettre de remerciement, comme on avait pu se permettre de le faire impunément en Russie à l'égard de Buchanan. Mais nous voyons tout de même le jeu tragi-comique qu'un gouvernement de 70 millions d'habitants s'efforce sincèrement de tenir compte des souhaits d'une minuscule nation qui vit en son sein, et non l'inverse ; et l'on ose parler des "citoyens d'obéissance mosaïque" !

Lorsque les Anglais conquièrent Jérusalem, la jubilation ne connut pas de fin. Le "Monde juif", organe des quatre fédérations juives mondiales susmentionnées, écrit : "La chute de Jérusalem et la déclaration du gouvernement (de Lord Balfour) ont fait de l'Angleterre la plus grande puissance juive de la planète". D'immenses congrès en Amérique proclament la même joie, et Nathan Strauss déclare que l'Angleterre a réalisé tous les souhaits du peuple juif.

On aurait alors pu penser, puisque l'ensemble du monde juif s'était déclaré pour l'Angleterre, que le comité sioniste allemand aurait dû se dissoudre ou rompre ouvertement et définitivement avec le groupe anglais (en tant que citoyens de l'État allemand) ; rien de tel ne se produisit. Mais le silence momentané ou le frétillement et les querelles ne suffirent pas aux gens d'outre-frontière, les sionistes allemands sont accusés : "et l'un des nombreux Juifs "allemands", le déjà cité Pinkus, qui ne se sentait plus à l'aise dans la peau "allemande", s'est abaissé à la proclamation : "On ne peut pas avoir peur de nous, les sionistes allemands, car nous ne sommes pas des citoyens allemands : "On ne peut pas nous effrayer, nous les sionistes, en nous disant que l'offensive germano-turque pourrait à nouveau chasser l'armée anglaise des montagnes de Judée. C'est possible ! Un seul cri d'indignation traverserait alors les millions de Juifs et ne s'arrêterait pas devant les frontières de la puissance centrale et de la Turquie."

L'homme devait savoir, après tout ! Un autre citoyen de l'État "allemand", le prophète de la "Zukunft" ["Avenir"], Isidor Witkowsky, appuya avec empressement la proposition. Pour des millions de pauvres, pour des centaines de milliers de Juifs ayant accédé au droit de propriété, l'annonce de Balfour avait le son clair d'un message messianique confirmé : le jour reste à jamais gravé dans l'histoire du monde, qui a entendu la décision de la Grande-Bretagne d'employer toute la puissance de l'Empire pour la cause juive".

Des pogroms juifs avaient alors commencé dans de nombreux États et le congrès sioniste de Londres avait décidé de rendre les États dans lesquels ils avaient eu lieu responsables des dommages et de leur faire verser des fonds de soutien aux survivants des victimes de la persécution. Le gouvernement "allemand" du Reich, qui, dans le cadre de la préparation du congrès de paix, s'occupait occasionnellement de la question juive, eut naturellement la modestie de se passer de son propre point de vue et accepta totalement les statuts de la résolution sioniste de Londres. Que pouvait-on faire d'autre, puisque les dirigeants, Landsberg et Preuss, étaient eux-mêmes de la tribu de Juda !

Mais le plus beau dans la tragédie allemande, c'est qu'un dirigeant juif, M. Melchior, faisait partie de la délégation censée représenter les intérêts allemands à Versailles. L'Allemand a-t-il bien compris ce que cela signifiait ? En vérité, le discours d'hommage des Juifs russes était inoffensif comparé à ce fait.

C'est ce qui s'est passé jusqu'à présent avec le Reich allemand et la dignité allemande, et le pire, c'est que de nombreuses personnes apparemment très courageuses n'ont pas du tout ressenti cela comme terrible. Mais d'autres personnes ont commencé à prendre conscience de ce que Martin Luther avait énergiquement déclaré : "Sachez et ne doutez pas qu'à côté du diable, il n'y a pas d'autre homme que l'homme : "Sachez et ne doutez pas qu'à côté du diable, vous n'avez pas d'ennemi plus amer et plus venimeux qu'un juif". (Et en 1936, les Arabes se sont soulevés contre les Juifs qui affluaient en Palestine sous la protection de l'Angleterre. Pour *leur* protection, des dizaines de milliers de soldats anglais ont dû être mobilisés).

La révolution judéo-russe

"L'idée compréhensible ne vous vient-elle pas à l'esprit que les Juifs, qui, sans vous, sont citoyens d'un État plus ferme et plus puissant que tous les vôtres, si vous leur accordez également des droits civils dans vos États, piétineront totalement le reste de vos citoyens ?" Avec ces paroles chaleureuses, fondées sur une profonde connaissance de l'histoire, Fichte s'est adressé, il y a 100 ans, à la nation allemande. Ils ont été prononcés dans le vent, sans se douter de la rage que représente une race unie, aveuglée par les slogans de l'égalité humaine, le dogme de la tolérance sans limites a remporté la victoire dans tous les parlements.

La tolérance à l'égard de l'étranger, de l'hostile, était considérée comme un accomplissement de l'humanité supérieure et n'était pourtant, comme l'enseigne l'histoire du XIXe siècle et du siècle présent, qu'un abandon de plus en plus grand de nous-mêmes.

L'Européen confiant n'a écouté que trop naïvement ces tentations, qui apparaissaient sous le masque des sirènes de la liberté, de la justice, de la fraternité, et les fruits de cette subversion sont aujourd'hui évidents. Les fruits de cette subversion sont aujourd'hui évidents. Et si évidents que même la personne la plus impartiale, qui n'a aucune idée des liens historiques inévitables, doit prendre conscience que sa confiance a laissé prospérer des dirigeants sournois et éloquentes, qui avaient à l'esprit non pas son bien-être, mais la destruction de toute la moralité laborieusement acquise. La révolution russe nous donne la vérité, une vérité sanglante pour cela, dont les journaux libéraux et juifs gardent un silence qui contraste étrangement avec leurs autres tapages ; les journaux de droite, cependant, ont supprimé pendant la guerre la date qui parlait un langage aussi clair afin de préserver le front intérieur. La prise de courage est arrivée trop tard pour eux : en Allemagne comme dans le reste du monde, les Juifs étaient devenus les leaders de l'idée anti-allemande.

Venons-en aux faits de la révolution russe. Il ne fait aucun doute que le peuple russe tout entier aspirait à la fin du régime tsariste. Quiconque a été témoin de ce type de gouvernement doit reconnaître que l'esprit d'initiative, tant dans le domaine économique que communautaire et intellectuel, a été fortement freiné, et que le pouvoir exercé par une administration pourrie était répressif. En conséquence, toute la Russie s'est sentie comme libérée d'un cauchemar lorsque la nouvelle du renversement du tsar a couru de la mer Baltique à l'océan Pacifique. La conscience étouffée du citoyen d'État se manifesta partout avec une force qu'on n'aurait pas cru possible, et les dirigeants crurent avoir toutes les raisons d'envisager l'avenir avec optimisme et d'espérer pouvoir résoudre pacifiquement les questions qui se posaient. Mais très vite, des forces centrifuges, sous la forme de conseils de soldats, se sont mises en place.

Ces conseils de soldats, qui se sont formés dans toutes les villes, même s'ils étaient déjà préparés de longue date, étaient néanmoins, dans leur réunion, de nature tout à fait spontanée. Dans la confusion des conditions, des comploteurs rusés parvinrent rapidement à y accéder et, par des ruses démagogiques, à gagner les ouvriers à leur cause en tant que valets obéissants, puis en tant que béliers de la révolution. Le président du conseil décisif des ouvriers et des soldats de Pétersbourg est d'abord un ancien délégué de la Douma, le Grusiner Tscheïdse. Il appartenait à l'aile modérée de la social-démocratie, renonçait certes à des exigences excessives et impossibles à satisfaire, mais tirait sans cesse le tapis sous les pieds du gouvernement qui, au sens national russe de l'époque, voulait encore exiger la nécessaire défense du territoire et la guerre. Mais les forces centrifuges ne tardent pas à se manifester. Un bolchevik du nom de *Steklow*, personnalité tout à fait inconnue, fait soudain son apparition en tant que conseiller expert du conseil de Petersbourg. Comme il n'était pas rare à l'époque que des personnes viennent rencontrer le gouvernement en tant que représentants officiels que l'on ne connaissait que sous un pseudonyme, on a demandé à ce *Steklow* de montrer son passeport. Il était établi au nom de *Nachamkes* ! Le propriétaire était, ce dont personne n'a jamais douté, un juif. *Nachamkes* menait, en tant que

personnalité inattaquable, une politique démagogique incomparable, il appelait à la paix et à la liberté, promettait aux frères allemands de l'aide, du pain et un retour heureux à la maison après tous les efforts de la guerre. En mars 1917, les soldats s'étaient tous engagés à poursuivre la guerre jusqu'à la fin victorieuse, et l'humeur générale n'était pas du tout abattue, même plus tard. Compte tenu de cet état d'esprit et afin de se placer dans tous les partis, plusieurs Juifs russes arrivant en hâte de toutes les parties du monde se sont comportés comme des modérés en apparence et sont devenus les chefs des partis les moins turbulents - ainsi les chefs du Menschiwiki (comme les socialistes majoritaires allemands), Bernstein-Koggan, Lieber, Dan... et les chefs des partis politiques. D'un autre côté, ils ont empêché le gouvernement d'intervenir à tout moment contre l'agitation bolchevique, qui devenait de plus en plus forte.

L'âme de ce courant fut incontestablement le juif Leo Bronstein (Trotzki). Déjà actif dans la révolution de 1905, il s'enfuit du pays, vit en Espagne en tant que correspondant du journal socialiste "Djenj", puis se rend à New York, où il apparaît dans les banlieues en tant que prédicateur communiste. Juste après le déclenchement de la révolution russe, il part pour la Russie et devient rapidement une force motrice du bolchevisme destructeur.

Les Kalmucks-Tartares Lénine (Uljanow) se sont battus ici en première ligne. Ce qui peut encore être considéré comme une idée dans le bolchevisme, cela vient de son esprit, la foi de beaucoup de travailleurs russes, et non des moindres, lui était dévouée. Ses anciennes connaissances le décrivent comme une personne qui vit totalement dans le cercle étroit de ses dogmes, qui est immuable au point d'être un Hottentot. Le juif Sinojew, président de l'Internationale de Moscou en 1919, est le troisième homme de la direction tripartite. Grâce à l'énergie et à l'absence de scrupules démagogiques de Trotzski et de Sinojew, le bolchevisme devient une entreprise essentiellement juive.

Que le bolchevisme russe ait été et soit encore tel, il n'y a guère de doute à ce sujet. J'ai parcouru la Russie de 1917 à janvier 1918, de Pétersbourg à la Crimée, et je dois constater que (je peux exclure beaucoup de coïncidences) partout où des bolcheviks sont apparus dans les universités, dans les rassemblements de rue, dans les conseils ouvriers, 90 sur 100 étaient juifs. Je les ai également rencontrés avec le journal "Prawda" (l'organe bolchevique) sous le bras en Crimée, dans les hôpitaux militaires de campagne (la Crimée en était remplie), et de nombreux rapports du front ne laissaient guère apparaître que des forces juives de subversion. Malgré tout, je n'aurais pas le droit de considérer ces observations personnelles comme typiques du mouvement bolchevique, si des faits indépendants d'elles ne témoignaient pas de la même chose.

En Allemagne, on commet l'erreur de considérer le bolchevisme comme une nécessité russe. Après tout, cela irait de soi si, après la levée d'une contrainte, l'agitation endiguée se libérait avec une force redoublée. Mais dans l'ensemble, on doit dire qu'il n'y a pas eu de nécessité pour les *massacres* qui ont suivi, à moins que l'idée russe authentique de Tolstoi : ne pas être capable de résister au mal, ne produise ses conséquences.

Outre le gouvernement parallèle des conseils ouvriers de Pétersbourg, une république spéciale de marins s'était formée à Cronstadt. Elle ne reconnaissait aucune loi, le gouvernement faible négociait avec les mutins comme s'il s'agissait d'un pouvoir ayant des droits égaux, et il était donc possible qu'en juin 1917, plusieurs milliers de marins, incités et dirigés par un étudiant juif de l'Institut polytechnique de Riga, le tristement célèbre Roschal, remontent la Newa afin de renverser le gouvernement. Le soulèvement armé échoue et les principaux dirigeants, Bronstein (Trotzki), Rosenfeld (Kamenew), Nachamkes (tous juifs) sont emprisonnés. Mais ce n'est pas pour longtemps. Grâce à l'énergie de Lieber, ils sont rapidement libérés, ce qui est naturellement demandé au nom de la liberté : les bolcheviks ne se sont battus que pour leurs idéaux, et il faut respecter cette conviction. Il en ressort qu'il est bon de laisser ses frères travailler dans plusieurs partis.

C'est à ce moment-là que la subversion a vraiment commencé. Il n'est donc pas étonnant que les hommes aient préféré écouter la sirène de la paix qui leur promettait la liberté, la terre et le pain plutôt que l'ordre d'attaquer.

Kerenski, le nouveau ministre-président, ne peut sauver la situation. On a beaucoup écrit sur sa personnalité, beaucoup en Allemagne voyaient en lui un juif, d'autres un impérialiste russe, le troisième un pur idéaliste. L'image que le professeur Freytagh-Loringhoven donne de Kerenski est certainement la plus proche de la vérité. Son père était directeur d'une école secondaire, sa mère était (prétendument) la fille d'un général. Il était donc issu des cercles de l'intelligentsia et était un représentant typique d'une grande catégorie de son centre. Celui qui lit l'"Idiot" de Dostoïewski trouve dans le prince Myschkin sa ressemblance déconcertante (mais après l'avoir dépouillé de son trait mystique et brillant), tantôt timide, tantôt brûlant d'idéalisme, tantôt vain dans l'art oratoire, tantôt mégalomane, oscillant entre deux principes. De même que Myschkin ne savait pas laquelle des deux femmes il aimait, Kerenski ne savait pas non plus s'il devait suivre sa doctrine marxiste ou le sentiment national. Après des manœuvres plus qu'ambiguës, il atterrit finalement là où la gloire bon marché d'orateur s'épanouit pour lui. Mais ses discours hystériques n'arrêtent pas l'épuisement, le congrès des soldats se réunit en octobre 1917 et, par-dessus la tête du gouvernement, demande aux armées de jeter les armes.

L'histoire de ce congrès est très instructive. Toutes les questions d'ordre social et politique devaient y trouver une réponse, mais la plupart des armées russes, compte tenu de la situation militaire qui s'annonçait, rejetèrent les questions politiques à ce moment-là. Cela ne gênait en rien les bolcheviks les plus zélés : ils réunissaient tous leurs représentants, l'enseigne Abrahamow (Krylenko) s'installait dans le fauteuil du président et publiait des proclamations et des décrets au nom de l'armée russe, sans autorisation et sans pouvoir. Les tentatives de Kerenski pour réprimer cette audace échouèrent lamentablement : la garnison de Pétersbourg, démoralisée par l'inactivité et approvisionnée en argent par une source mystérieuse (on était convaincu qu'il s'agissait d'argent allemand, car le juif Fürstenberg-Ganzezki de Stockholm avait manifestement transféré des sommes importantes au conseil des soldats de Pétersbourg), se rangea du côté de son pourvoyeur de fonds et, au début du mois de novembre 1917, renversa le dernier gouvernement russe. Il est également caractéristique qu'aucun Russe du camp opposé n'ait pris la parole lors de la dernière session du pré-parlement formé [Vorparlament], plutôt des Juifs sans exception !

La victoire des bolcheviks était donc décidée, et les Juifs ne pouvaient plus se retenir : ils tombèrent le masque et érigèrent un gouvernement russe presque purement juif.

Lénine était presque le seul non-Juif parmi les commissaires du peuple, pour ainsi dire le panneau d'affichage russe de l'entreprise juive ; mais en termes de caractère, il était sans aucun doute le plus fort. Qui étaient les autres ? Nous ne citerons ici que les noms qui témoignent ouvertement d'une domination juive indéniable. Le déjà nommé Bronstein (Trotzki), l'âme de la terreur rouge, devint commissaire à la guerre et commissaire aux affaires étrangères ; le commissaire à la culture Lounatscharski, le commissaire au commerce Bronski, le commissaire à la justice Steinberg, le commissaire à la lutte contre la contre-révolution, le monstre Moïse Uritzki. Des milliers de personnes sont amenées dans sa prison, la tristement célèbre Gorochowaja n° 2, et tuées sans jugement (il sera plus tard fusillé). (Commandant suprême de toutes les armées, après une trop grande bévue de Krylenko, le Juif Posern. Président du Conseil des ouvriers et soldats de Pétersbourg Sinowjew, du Conseil des ouvriers et soldats de Moscou Smidowitsch, de celui de Charkow Rosenfeld (Kamenew) ; la délégation de paix à Brest-Litowski se composait de Bronstein (Trotzki), Joffe, Karachan (Arménien) et était juive jusqu'à la dactylographe. Le premier courrier à Londres (il apportait à ses frères de sang des nouvelles probablement heureuses) était le Juif M. Holtzmann, et les Juifs poussaient du sol comme des champignons en tant que représentants du gouvernement soviétique dans tous les pays. À Berne, l'ambassadeur "russe" s'appelait Dr. Schklowsky (il fut chassé avec tout son personnel), à Christiania Beitler, à Stockholm Worowsky, et le trop bien connu Josse fut délégué à Berlin. Les négociations ultérieures sur les traités complémentaires de Brest-Litowski sont dirigées du côté "russe" par le dénommé Worowsky, auquel sont subordonnés une douzaine de Juifs et de Juives et deux ou trois Lettons. À tout cela s'ajoutent les grands agitateurs des journaux bolcheviques, les commissaires provinciaux et d'autres hauts dignitaires.

Je cite les dirigeants juifs les plus importants : Marow (pseudonyme de Zederbaum), Gussew (Drapkin), Ssuchanow (Gimmer), Sagerski (Krachmann), Bogdanow (Silberstein), Gorew (Goldmann), Wolodarski (Cohen), Swerdlow (président du conseil exécutif suprême), Kamkow (Katz), Mjeschkowski (Goldberg), Rjasanow (Goldenbach), Martinow (Simbar), Tschernomorski (Tschernomordkin), Pjatnizki (Sewin), Abramowitsch (Rein), Ssolnzew (Bleichmann), Swedesditsch (Vonstein), Litwinow (Finkelstein, le "négociateur de paix" avec les Alliés), Maklakowski (Rosenbljum), Lapinski (Löwensohn), Bobrow (Nathanson), Axelrod (orthodoxe, avait également "été actif" à Munich), Garin (Carfeld), Glasunew (Schultze), Mrs. Lebedew (Simon), Kamenski (Hoffmann), Naut (Ginzburg), Sagorski (Krachmaljnik), Jagojew (Goldmann), Wladimirow (Feldmann), Bunakow (Fundamenski), Larin (Lurje), etc. Plus tard, seuls des Juifs siégeaient encore dans les banques et, souvent, des Juifs âgés de 20 ans dirigeaient des départements entiers dans les ministères. Quiconque était contraint de s'y rendre se retrouvait face à des messieurs aux noms russes et aux visages juifs... Plusieurs changements de personnel ont eu lieu, mais le principe de sélection a toujours été le même : assurer aux Juifs une influence inconditionnelle, n'intégrer les Russes et les Lettons (le principal soutien militaire du régime soviétique) que dans une faible mesure. Un ancien dirigeant des révolutionnaires, Burzew, a écrit une lettre enflammée aux bolcheviks, dans laquelle le malheur russe crie au monde, que des "personnalités moralement capables de diffamation, de vol et d'assassinat" ont provoqué. Il dénonce la trahison de bandits sans scrupules envers l'ouvrier russe et les paysans du monde, qui voient encore en eux des "idéalistes", et condamne laconiquement et clairement leur démagogie et leur fausseté.

"Pendant des mois, ils ont semblé, écrit Burzew, être des partisans de l'assemblée nationale, mais ils les ont chassés après la première session. Ils ont toujours déclamé avec passion contre la peine de mort, et maintenant ce sont eux qui l'élèvent au rang de système. Ils sont des partisans déclarés de la justice de lynchage ; tous leurs décrets se terminent par la menace d'une fusillade. Ils étaient partisans de la liberté de la presse et se sont pourtant révélés des censeurs et des persécuteurs de la presse d'une gravité que la Russie n'a pas encore connue. Ils étaient des opposants aux prisons et en sont les plus zélés fournisseurs. Sans enquête ni verdict, ils ont emprisonné des milliers de personnes. Ils ont parlé de paix mais n'ont apporté que l'oreille, qui s'est répandue sur tout le territoire. Ils se sont indignés de la diplomatie secrète, mais ils ont introduit dans leur diplomatie un secret tel que nous n'en avons pas connu même sous le gouvernement tsariste". Sous le signe de la fraternité et de la paix, les bolcheviks avaient attiré des foules imprudentes et s'étaient immédiatement lancés dans une haine furieuse contre tout ce qui était "bourgeois" et bientôt dans un massacre systématique et une guerre civile, si l'on peut appeler ainsi cette tuerie unilatérale. L'intelligentsia russe, qui s'était battue pendant des décennies pour le peuple russe et qui, pour ce bien-être, avait été condamnée à la potence ou à l'exil, a été tuée immédiatement dès que l'on pouvait mettre la main dessus. Kokoschkin et Schingarew, gravement malades à l'hôpital, ont été assassinés par trahison. Les meurtriers sont restés naturellement impunis. Il est impossible de tout présenter ici, mais tout ce que l'on connaissait de la droiture russophile fut impitoyablement exécuté. Les ouvriers et les paysans ont été poussés si loin qu'ils ne pouvaient plus revenir en arrière, ils sont devenus les créatures faibles d'esprit de la règle juive tenace, qui a brûlé tous les ponts derrière eux. Le véritable noyau de l'Armée rouge était inconditionnellement fiable, les autres recrues étaient soumises à une discipline des plus terribles.

Le recrutement se déroulait comme suit : un commissaire arrivait dans le village concerné et proclamait la convocation militaire de tous les hommes âgés de 20 à 40 ans environ. Si cette proclamation n'était pas respectée sans condition, l'expédition dite de punition apparaissait et fusillait tout le village, y compris les femmes et les enfants. Comme cette mesure avait souvent été appliquée sans pitié, tous les hommes enrôlés sont apparus jusqu'au dernier. C'est ainsi, et surtout par ce biais, que le gouvernement juif se maintient, car il sait bien que la haine encore impuissante de la population pourrait devenir terrible si elle n'était pas contournée

quotidiennement. Selon les dates de "Prawda" ("Vérité"), le journal officiel, en trois mois, plus de 13 000 "contre-révolutionnaires" ont été fusillés. Mais on peut observer, et tous les rapports plus récents s'accordent sur ce point, que la haine contre les Juifs en Russie, malgré toute la terreur, attire des cercles de plus en plus larges. Les Russes les plus doux et les plus tolérants en sont aujourd'hui aussi saturés que l'ancien fonctionnaire tsariste. Si le gouvernement actuel tombe, il ne restera plus aucun juif vivant en Russie ; on peut l'affirmer avec certitude ; quiconque n'est pas frappé à mort sera expulsé.

L'esprit juif !

Le Talmud

Si nous voulons nous faire une idée de la nature de l'esprit juif, nous devons nécessairement revenir à ces mots qui en sont l'expression la plus monumentale et qui, même aujourd'hui, comme on l'a dit, sont vénérés par les deux tiers de tous les juifs comme absolus et inviolables : le Talmud.

Certaines choses ont déjà été dites à son sujet, notamment ses lois morales qui ont été brièvement évoquées. Je veux maintenant éclairer quelques autres aspects. Et même s'il est répugnant de devoir le coucher sur le papier, on ne peut l'éviter si l'on veut voir ce que peut contenir un "livre religieux".

Il est en effet curieux que nos contemporains considèrent le Talmud comme un livre religieux, contre lequel il est rétrograde et intolérant de lutter. Mais si l'on lit les innombrables traités, on est étonné de n'y trouver pour ainsi dire rien de religieux, du moins ce que nous entendons par religion. Aucune idée métaphysique n'y surgit, aucune recherche de la solution de l'énigme de la vie, aucune image qui pourrait illustrer notre secret, aucune supposition, aucun mystère. Tout est évident et clair. Le monde a été créé à partir de rien par le dieu des Juifs, le peuple qui est censé gouverner le monde et à qui tout ce qui a été créé appartient légitimement. Tel est le fondement "religieux". Outre les absurdités et les grossièretés moralisatrices, les pétarades relèvent d'une pathologie de folie arrogante que l'on hésiterait à prendre au sérieux si elles ne sortaient pas de la bouche des rabbins vénérés par les juifs. Quelques exemples : "Lorsque Salomon était dans le corps de sa mère, il se mit à chanter un cantique, comme il est écrit dans Pf. 103, 1 : "Loue mon âme, l'Eternel, et mes entrailles, ton nom sacré"". Lorsqu'il tétait le sein de sa mère et observait les seins, il commençait à chanter un chant V, 2 : "Louez mon âme l'Eternel, et n'oubliez pas toutes ses bonnes actions"". Selon Rabbi Abahou, les mots "toutes ses bonnes actions" veulent dire que Dieu a placé ses seins à l'endroit de la raison, ou que lui (Salomon), comme Jehuda, signifie ne pas voir l'endroit de la honte, ou, selon R, Mathna, qu'il ne tète pas à un endroit sale.

Gen, 2, 22 : "Et le dieu éternel construisit la côte. Rab et Samuel sont d'avis différents à ce sujet. Selon l'un, il s'agissait du visage (à partir duquel quelque chose a été formé), selon l'autre, il s'agissait d'un pénis. Il est correct selon ce dernier, puisqu'il est écrit Pf. 139, 5 : 'Devant et derrière, tu m'as formé', mais que veut dire le passage, selon celui qui suppose qu'il s'agissait d'un pénis ?

R. Gamliel : Un jour, chaque femme accouchera, car il est écrit Jérémie 31, 8 : "Celle qui est enceinte et celle qui accouche ensemble" Un jour, les arbres porteront des fruits chaque jour, car il est écrit "Ezech. 17, 33 : 'Il poussera des branches et portera des fruits'".

R. Jeremia : "Le premier être humain a deux visages, Ps. 139, 5 : "Devant et derrière, tu m'as formé".

R. Samuel : "Pourquoi les paroles de la Thora ont-elles été comparées à la gazelle ?" "Pour vous dire : De même que la gazelle a un corps élancé et apparaît à son mâle aussi chère à chaque heure

qu'à la première, de même les paroles de la Thora sont aussi chères à leurs gardiens qu'à la première heure".

R. Eléazar : "S'il est écrit dans Deut. 6, 5 : 'Tu aimeras de toute ton âme l'Éternel, ton dieu, pourquoi dit-on encore : de toute ta fortune ? Avec toute ta fortune, pourquoi dit-on avec toute ton âme ? Il veut vous dire qu'il y a beaucoup d'êtres humains dont le corps est plus cher que l'argent, c'est pourquoi il dit : 'De toute votre âme', et encore, qu'il y a beaucoup d'êtres humains dont l'argent est plus cher que le corps, c'est pourquoi il dit 'de toute votre fortune'". Le fait que la fortune soit prise ici au sens littéral d'argent liquide est caractéristique, de même que le fait que l'on ne parle pas de l'âme, que l'on aime plus que le corps et l'or.

R. Papa : "Si l'on a mangé ou bu dans des bols ou des pichets appariés, comment éviter les mauvaises conséquences ? On saisit le pouce de la main droite avec la main gauche et le pouce de la main gauche avec la main droite et on parle ainsi : Toi et moi sommes trois". Mais si l'on entend dire : "Toi et moi sommes quatre", il faut dire : "Toi et moi sommes cinq etc...".

Il est écrit Jona 2, 1 : L'Éternel a envoyé un poisson pour dévorer Jona. Car il est dit, après tout, verset 3 : et Jona pria l'Éternel depuis le ventre du poisson et parla : J'ai appelé l'Éternel depuis mes confins...". Il n'y a pas de doute, le gros poisson l'a peut-être recraché et le petit poisson l'a dévoré".

R. Meir : "Pourquoi peut-on prouver que même les embryons dans le corps de la mère ont commencé à chanter une chanson ? Parce qu'il est écrit Pf. 68, 27 : "Dans les assemblées, louez Dieu, le Seigneur, depuis la source d'Israël".

A cause de la gale, on souffle dans la trompette le jour du sabbat. Mais nous avons appris : Si d'autres maux sont apparus et couvrent l'ensemble, par exemple la gale, les sauterelles, les mouches, alors on ne souffle pas, mais on crie (on prie Dieu) ? La question est brève, il s'agit simplement de savoir si la gale est humide ou sèche.

Rab Jehuda a dit : "On ne met dans le Synédrium qu'un homme qui comprend comment expliquer le reptile purement (par déduction) à partir de la Thora. Rab a dit : "Je suis capable d'expliquer uniquement par des déductions. Si donc un serpent qui tue et augmente ainsi l'impureté est pur, alors, en ce qui concerne un reptile qui ne tue pas et n'augmente pas l'impureté, le décret est certainement valable pour dire qu'il est pur" ! Ce n'est pas tenable, car il (le serpent) est simplement comme un trône (qui peut nous tuer et qui est néanmoins pur).

Il est écrit dans Exode 8, 2 : "La grenouille monta et couvrit l'Égypte. Selon R. Eleazar, il ne s'agissait que d'une seule grenouille, mais elle s'est multipliée et a rempli tout le pays d'Égypte. Les Tannaiten ont des avis très différents à ce sujet. R. Akiba dit : "Il n'y avait qu'une seule grenouille et elle a rempli tout le pays d'Égypte". R. Eléazar ben Asarja s'adressa alors à lui : "Akiba, qu'est-ce que tu veux dire ? "Akiba, qu'as-tu à voir avec la Haggada ? Il n'y avait qu'une seule grenouille, mais elle a sifflé les autres et elles sont toutes venues".

J'arrête là cette pétarade spirituelle, elle suffit à démontrer de manière tangible la désolation de l'esprit. Mais un point doit encore être souligné. Les questions sexuelles prennent beaucoup de place dans toutes les discussions, nous en avons déjà vu quelques exemples. Non pas avec une sensualité naturelle, non pas non plus avec l'impartialité objective d'un hygiéniste, mais plutôt avec la luxure dégoûtante de vieillards chauves, qui ne peuvent pas se satisfaire suffisamment de la représentation de performances sexuelles. La plume résiste à l'écriture de ces messages, mais il n'y a rien d'autre à faire pour réfuter le reproche d'injustice.

R. Chama : "Celui qui place son lit entre le nord et le sud reçoit des enfants du sexe masculin", comme il est écrit dans le Pf. 17, 14 : "Et avec ton trésor, tu lui remplis le ventre, tu auras des enfants en abondance".

Trois choses rendent compte du monde futur : le sabbat, le soleil et le service. Lequel ? Voudrait-on dire : le service du lit (rapports sexuels), cela affaiblit, oui ? Seulement, c'est le service des orifices féminins qui est visé.

La femme est un tube plein d'immondices, dont la bouche est pleine de sang.

R. Jochanan : "Toute femme qui a des rapports sexuels avec son mari obtient des enfants comme il n'en existait pas à l'époque de Moïse".

Les femmes des gens sans éducation sont des ordures et il est écrit au sujet de leurs filles dans Deut. 27, 21 : "Maudit soit celui qui couche avec du bétail".

Quiconque s'occupe de la Thora en présence d'une personne sans instruction sera considéré comme s'il couchait avec son fiancé.

Les rabbins ont enseigné : "Quiconque a des rapports sexuels sur un lit où dort un enfant, a des enfants épileptiques.

La question s'adressait à Ben Soma : "Un grand prêtre peut-il prendre une vierge fécondée, ou bien ne faut-il pas tenir compte de ce qu'a dit Samuel : "Je peux coucher avec beaucoup de vierges sans sang", ou bien ce qu'a dit Samuel n'arrive pas ? Il leur répondit : "En effet, ce que Samuel a dit n'arrive pas, mais il est à craindre qu'elle soit tombée enceinte dans un bain. Mais Samuel a dit, après tout : "Tout fornicateur dont la semence ne sort pas comme une flèche ne féconde pas...". Il n'y a que lui qui puisse avoir été auparavant comme une flèche, après tout".

Les anciens ont dit : "Les personnes qui boivent de la bave, les lépreux et ceux qui cohabitent avec des femmes en état de menstruation peuvent lire le Pentateuque, les prophètes et les récits de vie des saints, seul l'homme qui boit du sperme est interdit".

Elia : "Pourquoi le Messie ne vient-il pas ? Tu vois, c'est maintenant Jom Kippour, je peux coucher tant et tant de vierges". Rab Jehuda lui demanda alors : "Que dit donc le Saint ? "Que dit donc le Saint ?" Il répondit : "Il dit avec Gen. 4, 6 : "Le péché repose devant la porte". "Et que dit Satan ? Il répondit : "Satan n'a pas de pouvoir à Jom Kippour".

R. Siméon : "Une prosélyte de moins de trois jours et un jour est apte au sacerdoce (c'est-à-dire que le prêtre peut la coucher)", car il est écrit Rum. 31, 18 : "Et tous les enfants des femmes qui n'ont pas eu de rapports avec un homme, laissez-les vivre pour vous". Une cruche rend une femme jolie, deux laides, à trois elle demande (sans chasteté) avec la bouche, à quatre elle prend l'âne au marché (pour sa satisfaction).

R. Johanan : "Les enfants boiteux naissent parce que les parents renversent leur table (leur lit pendant le coït) ; les enfants muets naissent parce qu'ils embrassent cet endroit (les organes génitaux) ; les enfants sourds et muets naissent parce qu'ils blablatent à l'heure du coït ; enfin, les enfants naissent parce qu'ils regardent ce sport".

R. Jochanan : "L'organe de procréation de R. Ismaël était aussi grand qu'un tube de six Kab". R. Papa : "L'organe de procréation de R. Jochanan était aussi grand qu'un tube de cinq Kab, selon d'autres de trois Kab". L'organe de procréation de R. Papa était aussi grand qu'un panier des habitants de Harpania.

Chaque malfaiteur (Simri) a couché ce jour-là 424 fois (les femmes de Medianiter) et Pinchas en a attendu une pendant si longtemps que son énergie s'est affaiblie. Pinchas ne savait pas que le roi fort (dieu) était avec lui. Il a été enseigné dans une Boraita : "Il l'a couchée 60 fois jusqu'à ce qu'il devienne comme un œuf pourri et elle comme un lit rempli d'eau".

Ces exemples peuvent suffire à mettre en évidence l'étrangeté de l'esprit juif. Comment est-il possible que des produits d'une telle nature, transmis, discutés, conservés avec zèle pendant des millénaires, puissent être présentés comme un livre de religion et de morale ? Il doit être clairement établi ici, une fois pour toutes, que ce qui est exposé dans le Talmud provient d'une nature qui nous est hostile. C'est un bien spécifiquement juif. "Ce qui est certain, dit le juif Bernfeld, c'est que l'enseignement verbal est intimement lié à la tribu juive, il est la jambe de sa jambe et la chair de sa chair". Et l'historien juif M. Kayserling s'abaisse même à faire l'éloge du Talmud en le qualifiant d'œuvre "la plus splendide" que l'on ait vue depuis des millénaires et qu'on ne retrouve dans aucune littérature. Tous les Hébreux le pensent.

Il n'y a probablement jamais eu d'être humain plus patient, ni de personne aussi encline à estomper et à nier les différences individuelles dans le caractère des gens que Tolstoi. En répétant sans cesse, il a prêché (notamment dans ses lettres) l'égalité de la pensée en Chine, en Inde, en Judée, en Europe. Mais lorsqu'il quittait son château aérien, construit sur le dogme de l'égalité

humaine, et qu'il regardait de plus près les œuvres des gens, le grand homme arrivait néanmoins à des résultats différents. L'étude du Nouveau Testament, rapporte-t-il, lui a fait l'effet d'un chasseur de perles, qui jette son filet à la recherche des précieux muscles, mais qui, en même temps, y trouve de la boue et de la saleté, d'où il doit d'abord les extraire. "C'est ainsi que j'ai trouvé, à côté d'un pur esprit chrétien, un esprit étranger, sale, juif".

Schiller se tient avec le plus grand respect devant de nombreuses figures de l'Ancien Testament, notamment devant la personnalité de Moïse, mais il fait déjà la distinction avec un instinct sûr (sans avoir une connaissance plus approfondie des liens réels) entre "l'indignité et la bassesse de la nation" et les "services de son législateur". Il appelle les Juifs un "récipient impur et vil", dans lequel, cependant, quelque chose de précieux a été stocké, qui pourrait plus tard mûrir "dans des esprits plus brillants", un "canal impur" à travers lequel le plus noble de tous les biens, la vérité, nous a été apporté, qui, "cependant, s'est brisé dès qu'il a accompli ce qu'il était censé faire".

Goethe pensait que le contraste entre les Juifs d'aujourd'hui et leurs "ancêtres nous ennuie". Les deux grands hommes avaient donc un sentiment partagé à l'égard du passé juif. Mais cela doit s'estomper si, comme nous le savons aujourd'hui, les grands hommes du passé hébraïque n'étaient pas du tout les ancêtres des Juifs d'aujourd'hui, que la juiverie est un produit beaucoup plus tardif. Moïse (dont le nom n'est déjà pas hébreu) est également, selon les représentations égyptiennes, un prêtre égyptien en fuite du nom d'Osarsiph.

Non, le Juif n'a pas été "brisé", le canal a été achevé dans sa formation depuis l'exil, oui, même avant, il est juste devenu plus fort et plus distinct.

Cette résistance instinctive de Tolstoi, de Schiller, de Goethe, pour ne citer que quelques grands hommes, doit être ressentie par tous ceux qui se sont rapprochés des produits de l'esprit juif et qui ont conservé un sentiment naturel : les exemples cités plus haut dans le Talmud devraient les stimuler. Le Juif nous déclarera certes "ultra-philistins", ce que, selon Abraham Geiger, nous sommes de part en part, par les successeurs, Graetz, nous continuerons à être marqués comme "les plus limités de tous les gens", mais cela ne doit pas nous gêner.

L'esprit technique

Examinons brièvement la structure de l'esprit juif.

Il est certes honteux, mais néanmoins vrai, que le concept de culture conserve un caractère très vague dans de larges cercles et qu'il est étendu sans esprit critique à presque toutes les manifestations de la vie. De nos jours, le chemin de fer et la poésie, le dirigeable et la philosophie, le chauffage central et la religion appartiennent à la culture ; une séparation méthodique s'impose ici. Par le terme de culture, il faut entendre uniquement les expressions d'un être humain, qui sont le résultat (qu'il s'agisse d'un sentiment ou d'une pensée) ou d'une vision du monde. En font partie la religion, la philosophie, la morale, l'art et la science, dans la mesure où elle n'est pas purement technique. Le reste, c'est le commerce, l'économie, l'industrie, je veux le désigner comme la technologie de la vie. Il me semble aujourd'hui qu'il s'agit d'un aperçu important de la nature de l'esprit juif, si je l'appelle un esprit technique tout à fait écrasant. Dans tous les domaines que je considère comme appartenant à la technologie de la vie, celle-ci, comme nous l'avons vu, a toujours été active avec une énergie tenace et avec beaucoup de succès. Mais même si la culture prend sa source, ce n'est que l'aspect extérieur, technique, sous ses diverses formes, qu'elle a marqué ou acquis. Ceci nécessite quelques explications.

La morale, par exemple, est fondée sur un sentiment qui repose au plus profond de nous-mêmes, sur la voix "doucement audible", selon Goethe, "de ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut fuir". Il s'exprime dans la société humaine par des commandements moraux et des lois étatiques, qui sont la technologie de la moralité. Plus le sentiment du bien et du mal est clairement et sûrement ancré dans un peuple, moins il a besoin d'une technologie juridique compliquée, plus il

possède une culture de l'âme. C'est pourquoi il est totalement erroné de voir dans l'énumération minutieuse des actions commandées et interdites de la vie quotidienne une expression émanant d'une haute moralité.

Bien au contraire, c'est le signe que l'accent de la moralité ne se trouve pas à l'intérieur de l'être humain, mais qu'il doit être déterminé de manière purement externe, la récompense et la punition pour l'observance étant décisives. Il est caractéristique de l'esprit juif que la simple morale du bien et du mal ait conduit à un enchevêtrement de lois et à des commentaires qui durent depuis des siècles. Pour le seul shabbat, il y a 39 paragraphes d'activités interdites, Moïse est censé avoir reçu 365 interdictions et 248 commandements au mont Sinaï. C'est sur cette base que la loi juive s'est d'abord construite avec des milliers de règles de comportement à suivre de la manière la plus stricte. Ici, il ne s'agit déjà plus de l'expression d'un sentiment moral, mais simplement de la connaissance et de la maîtrise de règles techniques. "Celui qui connaît la loi est vertueux", dit Jésus Sirach. Et Bernhard Stade, un chercheur somme toute favorable aux juifs, de rapporter : "L'idée de mesurer les actions en fonction de leur contenu ou du sentiment dont elles émanent est absente... Les actions sont jugées diversement, surtout selon qu'elles ont été faites en Canaan ou non, qu'elles se limitent à des Israéliens ou à des étrangers". Nous avons ici les prémices du Talmud ultérieur qui, dans cette perspective, n'est rien d'autre qu'un appareil technique très compliqué à l'aide duquel toutes les questions doivent être résolues. Mais comme la maîtrise de cet outil exige une grande endurance, même parmi les Juifs, les hommes qui, à chaque étape de la vie (qu'il s'agisse de la synagogue ou des toilettes, c'est du pareil au même), avaient à portée de main une citation de Moïse ou du Talmud, n'étaient pas si nombreux. Ces adeptes de la loi étaient alors aussi les personnes les plus vénérées, leur nom pénétrait dans tous les pays habités par des Juifs, l'érudition en elle-même régnait. L'estime pour le savoir en tant que tel était si grande que même un Goy érudit devait souvent être considéré comme un être humain. Si le père Samuel interdisait à l'être humain (c'est-à-dire au Juif) de s'associer au Goy, Meir disait : "L'être humain doit avoir trois bénédictions : "L'être humain doit avoir trois bénédictions chaque jour, à savoir que Dieu n'a pas fait de moi un Goy, une femme, et qu'il n'a pas fait de moi un ignorant", alors on déclarait qu'il était possible, après tout, d'entretenir des relations avec un Goy érudit.

Mais il convient de faire une distinction fondamentale entre connaissance et savoir. En effet, on pourrait facilement constater que les Indiens auraient un savoir accumulé, qui ne pourrait être maîtrisé qu'après des décennies de travail, et qu'ils auraient donc un esprit apparenté à celui du Juif. Il faut ensuite noter que le savoir de l'Indien émane de l'aspiration à la connaissance du rapport au monde et s'oriente à nouveau vers un savoir purifié et symbolique, que ce savoir n'a donc servi que de moyen pour un but qui le dépasse. Le Juif, tout au long de son histoire, a rejeté la recherche de la connaissance de lui-même, a évité toute idée métaphysique comme une maladie infectieuse, et a persécuté les quelques exceptions qui ont flirté avec la philosophie. La connaissance de la loi était une fin en soi pour le Juif.

Cet esprit technique, qui a transformé le sentiment moral en un système d'interdictions et de commandements, qui, dans sa confusion monstrueuse et dans son combat sans esprit avec les miroirs, n'a pas d'égal dans la littérature mondiale, est nécessairement anti-métaphysique, sinon il n'aurait pas pu naître du tout. Un esprit tourné vers l'extérieur doit avoir réponse à tout, puisqu'il ne ressent intérieurement rien de profond, d'infini. Mais une force formatrice appartient même à cette vision de la vie, alors nécessairement étroite. Et pour cela, l'esprit juif n'a pas fourni beaucoup plus que l'éternelle tautologie : dieu est dieu.

En terre étrangère, le Juif a appris pour la première fois quelque chose sur Dieu en tant que créateur de l'univers, sur les mythes de cette création, sur la chute (de l'homme), sur le principe du bien et du mal, sur l'immortalité de l'âme.

Dans le choc avec les idées étrangères, l'esprit juif a montré son individualité caractéristique. Les images et les mythes sont devenus entre ses mains des anecdotes, la tentative d'illustrer une expérience intérieure a été interprétée comme un fait historique matériel. Depuis la chute de l'homme, le symbole suméro-acadien d'un événement spirituel est devenu un récit historique, le

serpent n'était en fait rien d'autre qu'un serpent, la pomme vraiment une pomme, le tout une affaire de tous les jours. Lorsque les Juifs entendirent les Perses parler de l'immortalité de l'âme humaine, lorsqu'ils entendirent parler du Sauveur du Çaoshinaç, qui rachèterait le monde de la puissance du principe du pair pour établir un royaume des cieux, dans lequel entreraient non seulement les pieux, mais aussi, même après un dur châtement, tous les innombrables pécheurs, alors ils ne saisirent de ce principe d'amour qui rachète le monde que l'idée du Messie qui règne sur le monde. Le royaume de Dieu est devenu un État esclavagiste dans lequel les Juifs règnent en tyrans. Le mythe de la création du monde est devenu pour les Juifs le point principal de leur vision ultérieure du monde ; il a fermé leur vision de la vie pour tous les temps. Leur ingrédient était qu'il avait été créé à partir du néant. Quoi qu'il en soit, les Juifs étaient désormais parfaitement informés de tout : le dieu juif crée un jour le monde à partir du néant, il existe pour nous servir et donnera la règle dans le royaume à venir sur tous les peuples. On voit, l'image est complète, la vue logique.

Une ancienne chanson indienne dit

*L'oreille se lève, elle ouvre mon œil
La lumière dans mon cœur s'anime
L'esprit entraîne la recherche dans les grandes distances !
Que dois-je dire et que dois-je composer ?*

N'est-ce pas comme si une aile de l'infini, avec ces paroles des chanteurs indiens, battait largement des ailes et s'élevait au-dessus de toute restriction terrestre ? Ou si la mélodie qui conclut l'une des plus anciennes paroles philosophiques sur la création du monde se termine ainsi :

*Celui qui a fait ce monde ou non,
Il le sait ou ne le sait-il pas ?*

Une fois de plus, le texte se termine par une question. Ces sentiments d'éternité sont l'accomplissement de l'esprit, qui comme un miracle prématuré vit dans les gens, de "l'esprit sage et sans âge". L'Indien sent en lui quelque chose d'éternel, il se voit face à l'infini, il ne peut se fermer à toutes les portes de l'esprit. L'esprit juif, en revanche, est effrayé par de tels concepts, s'il y est confronté. L'Ancien Testament en témoigne. Et Juda Halevi, peut-être la personnalité la plus sympathique que le judaïsme ait produite, s'exprime poétiquement, en frissonnant intérieurement, comme suit :

*Ne me laisse pas tenter par la sagesse grecque,
Qui ne porte pas de fruits, mais tout au plus des fleurs,
Et son contenu ? "L'univers non créé
Avant tout trois, entouré de mythes".
Écoutez ses paroles avec avidité. Vous revenez,
Le pénis dans la bouche, le cœur vide, insatisfait.
C'est pourquoi je cherche des chansons sur la route de Dieu
Et a évité le chemin de la fausse sagesse.*

Le juif ne peut saisir le mythe et le symbole, mais s'il les adopte, ils deviennent alors la magie la plus sauvage (voir le Sohar, la Cabale), c'est pourquoi le Christ aussi et l'enseignement du royaume céleste, "l'intérieur en nous", lui répugnent, il sent là l'agression la plus forte contre sa nature. Comment le Talmud parle de Jésus, nous l'avons vu' mais il est important de souligner que les auteurs juifs aussi, qui ne pensent pas strictement talmudique, n'ont pas de vues divergentes sur ce point. En effet, on ne rencontre pas toujours de haine, du moins pas prononcée, mais

toujours une totale incompréhension à l'égard de la personnalité de Jésus. Ils sont tous d'avis que le Christ n'a absolument pas apporté une nouvelle morale, mais qu'il n'a fait qu'adopter les enseignements du grand Sanhédrin, à savoir Hillils, son président ; les différences entre lui et les Pharisiens ne sont que des histoires malveillantes ultérieures, etc. Toutes les réserves de l'érudition juive sont mobilisées à cette fin. Quelques exemples tirés de la grande littérature. Le rabbin *Josef Eschelbacher* déclare : "De même que pour la doctrine de Dieu, de même pour les commandements du droit, de la moralité et de la charité, l'Ancien Testament a été et est resté la source principale du christianisme". C'est malheureusement le cas, mais le Christ n'en est pas responsable. Il s'oppose délibérément à la tradition transmise : "Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens, mais moi je vous dis...". "Enfants du diable, race de serpents et de vipères". Déjà le fait de la haine millénaire contre le Christ est la preuve la plus infaillible que la nature juive se sait éloignée de la personnalité du Christ. Mais nous sommes censés continuer à brandir la bannière de l'Ancien Testament ? Non, tant que nos enfants devront vénérer les histoires fabriquées par les archi-sauvages de Jakob, Laban, Juda comme documents religieux, tant que l'esprit du Pentateuque et de Hésékiel flottera dans nos églises, une religion digne de nous n'est pas encore née. "Les évangiles ne sont tout simplement pas une doctrine religieuse indépendante et cohérente sur le plan interne", dit le même rabbin, "Jésus n'a jamais pu et n'a jamais voulu fournir une telle chose. Un christianisme sans le fondement solide de l'Ancien Testament flotte dans l'air et s'enfuit dans un brouillard éphémère en changeant sans cesse de forme".

On retrouve ici la peur juive d'un personnage qui n'est pas chaussé de bottes espagnoles, et là encore, il n'est pas question de religion en tant qu'image de l'intérieur de l'homme, mais plutôt de lois techniques, de fondements, etc.

Selon le rabbin Bäck, il n'y a pas de bon trait de caractère chez le prophète duquel le Juif ne soit apparu ; il a été le prédicateur de la révérence, l'idée du devoir, de la loyauté et de l'humanitarisme vient de lui, le désintéressement des sentiments, la tolérance envers ceux qui pensent différemment ont toujours été chez le Juif... Tout cela est présenté avec l'embellissement de quelques beaux passages du Talmud sortis de leur contexte : le Juif apparaît dans sa plus grande gloire. Selon Bäck, la force de Jésus repose uniquement sur le fait qu'il s'est tourné uniquement vers les Juifs. Sinon, le sage rabbin n'estime pas du tout nécessaire de mentionner le Christ. Si l'on examine son œuvre de plus près, on constate que Kant et Goethe, à demi compris, ont joué le rôle de parrain, dont les idées ont ensuite été attribuées aux Juifs selon une méthode éprouvée. Comment Goethe mettait-il déjà en garde contre un autre rabbin (Mendelsson) : "Oh, pauvre chrétien ! Que de malheurs pour toi, s'il a peu à peu enroulé autour de toi ses petites ailes contraignantes." *Abraham Geiger*, l'une des plus grandes autorités du judaïsme libéral, ne parle pas non plus en bien du christianisme : "Les idées et les sentiments du christianisme sont d'une grande imprécision, s'opposent à toutes les certitudes populaires, de sorte qu'ils ne peuvent s'y enraciner, simples fantômes qui nient la vie réelle, rêvent d'une vie imaginée sans chair, élargissent le gouffre entre l'esprit et le corps, de sorte qu'ils voient la félicité dans la destruction de ce dernier". Il faut lire attentivement ce passage, car il contient en résumé toute la vision juive du monde. Parce que le christianisme résiste au peuple juif, il est "en conflit avec toutes les certitudes du peuple".

On comprend dès lors que l'homme de Galilée, "pépinière fertile de jaillissements superstitieux", apparaisse à M. Geiger sous un jour unique. "Nous ne pouvons pas nier à Jésus une profonde intériorité, mais il n'y a aucune trace d'idées nouvelles... d'une grande œuvre de réforme. On trouve en Jésus un étrange mélange de clarté de la raison, d'obscurité spirituelle et de fanatisme, comme on en trouve souvent chez les hommes de ce genre, et il dépend simplement des circonstances qu'une secte en voie de disparition ou une fédération religieuse durable se développe à partir de l'apparition de tels hommes".

C'est pourquoi le Christ avait sa place dans un sanatorium.

Plus clair et plus honnête est Hirsch *Graetz*, qui voit en Jésus le "nouveau-né au masque de mort", ce qui rappelle déjà quelque peu le langage du Talmud. Et le talmudiste d'aujourd'hui ne

laisse rien à désirer quant à la clarté de son expression. Le Dr *Lippe*, dont il faut lire les écrits tels que "les sages espagnols" (Dr Bursin), écrivait également en 1897 : "Cela fait environ 1 900 ans qu'un gouverneur romain d'origine allemande, Ponce Pilate, a fait assassiner des milliers de Juifs, parmi lesquels devait se trouver un homme que les Aryens, longtemps après son exécution, ont élevé au rang de dieu. Pour le meurtre de cet homme-dieu, les Aryens ont depuis versé de nombreuses rivières de sang juif sans l'avoir encore vengé après 60 générations... L'Eglise veille à ce que le symbole de la croix et des arcs-en-ciel ne soit pas détourné de son but initial (le meurtre)". Ces différents niveaux dans les propos des savants juifs témoignent d'une incompréhension si abyssale qu'il ne faut pas se lasser de souligner encore et encore le danger qu'un esprit juif, s'il est admis à l'efficacité à l'intérieur d'une communauté chrétienne, doit nécessairement apporter avec lui, qu'il le veuille ou non. (*Zunz* appelait la juiverie le grillon de son âme. Eh bien, le juif ne se débarrasse pas de ce "criquet", même s'il est baptisé dix fois, et le résultat nécessaire de son influence est toujours et partout le même : déspiritualisation, déchristianisation, matérialisation.

C'est l'idée que l'on retient de l'histoire de l'esprit juif. De la religion, de la philosophie émergent les manuels techniques ; même les plus grands hommes ne font pas exception. On s'astreint à lire le *Moreh Nebukim* de Maïmonide, un ouvrage gigantesque d'une grande érudition et pourtant si dépourvu d'une véritable grandeur d'âme et d'esprit. Beaucoup citeront également Spinoza. Mais selon Jowett, il ne fait plus aucun doute que Spinoza doit toutes ses vraies idées à l'intellect de deux hommes : Descartes et Giordano Bruno. En tant qu'authentique technicien juif, il a réussi le tour de force de ramener ces opposés à un dénominateur commun et de les coupler en un "système" sophistiqué. Le fait qu'il ait pu faire cela montre qu'ils n'ont pas compris les deux. Le fait que Spinoza ait flirté avec le panthéisme de l'autel lui a naturellement valu l'hostilité des juifs de l'époque ; mais dans le traitement de cette hostilité, il était un juif au même titre qu'un rabbin. Il assura candidement que tout pouvait être expliqué de la manière la plus confortable sans avoir à accepter un mystère, un secret. *J. Freudenthal* le revendique alors à juste titre pour la juiverie, et le Dr *Spiegler* fait de même. Il qualifie le philosophe d'"assimilationniste" et tente de démontrer que nous devons tout le savoir aux Juifs. Spinoza est donc "le plus grand de tous les philosophes", le "plus grand héros de la philosophie de l'ère moderne", Mendelssohn "a ennobli la langue allemande et, par ses œuvres, a rendu la philosophie populaire, grâce à laquelle elle s'est développée jusqu'à un épanouissement inimaginable", il "a formé, par sa direction élévatrice, la nation allemande à la philosophie", etc. Si l'on examine de plus près son Gallimathias, on en apprend plus que dans de nombreuses œuvres antisémites.

Tout comme dans la morale et la religion, l'esprit juif s'exprime également dans la science et l'art. Les Juifs se vantent d'avoir donné à la science, à travers les âges, un grand nombre d'hommes exceptionnels, notamment dans le domaine de la médecine. Presque tous les rois, disent-ils, avaient un médecin juif, en qui ils pouvaient avoir plus confiance qu'en leurs collègues chrétiens. Même s'il est incontestable que l'influence naturelle qu'exerce un médecin sur un malade a fortement incité les juifs à exercer cette profession, qu'elle a ouvert un vaste champ de spéculation et qu'elle a été exploitée au maximum, nous voulons néanmoins supposer que la médecine a également présenté un autre intérêt pour les juifs. On pourrait donc s'attendre à ce qu'ils aient été les premiers à établir l'anatomie scientifique. Mais c'est loin. L'irrépressible élan de recherche qui animait un Léonard, qui le poussait, au péril de sa vie dans des caves souterraines, à étudier la structure miraculeuse du corps humain et à rendre compte de ses fonctions par des dessins d'une exactitude phénoménale, encore aujourd'hui inégalée, sa vue géniale, les idées créatrices de Descartes, de Copernic, tout cela ne trouve pas d'équivalent chez les chercheurs juifs. Malgré tout le savoir, l'intuition géniale, l'énergie créatrice, fait défaut. Depuis Kant, nous faisons la distinction entre l'entendement et la raison. Par l'un, nous entendons la capacité de combiner les données fournies par les sens en une image et de les lier sous la forme d'une causalité ; par l'autre, la capacité de lier ces jugements de la raison en une union. L'entendement crée la connaissance, la raison crée la science, la connaissance façonnée. Mais si la raison, au

contraire, résume le donné, elle n'en est pas moins active spontanément, en ce qu'elle tend ses palpeurs comme une idée audacieuse, une idée directrice. L'idée de l'atome, la loi de la conservation de l'énergie, la théorie de l'éther, ce ne sont pas des choses que n'importe quel idiot peut inventer, qui ne peuvent pas non plus être facilement prouvées logiquement ou empiriquement, ce sont des tentatives de la raison créatrice, de "l'imagination sensuelle exacte", comme l'appelait Goethe, pour aller de l'avant. Elles allaient de pair avec une recherche empirique incorruptible.

Il est donc difficile de délimiter avec précision la sphère de l'esprit juif. Il a toujours dominé ce domaine de la science qui n'est rempli que de raison. Le manque d'imagination et de recherche intérieure qui, dans la religion et la philosophie, condamne le Juif à la stérilité, se manifeste également dans la science. Aucune idée scientifique créative n'a jailli d'un esprit juif, nulle part il n'a montré de nouvelles voies. En effet, les talmudistes prennent encore aujourd'hui les vieux rabbins sous leur protection et prétendent qu'ils se sont consacrés aux sciences "il y a déjà des millénaires" et qu'ils ont anticipé de nombreuses découvertes modernes. Le Dr Lippe, par exemple, affirme qu'il est écrit dans le traité Berachoth que celui qui place son lit du nord au sud conçoit des enfants de sexe masculin. Il avait récemment lu la même chose dans un livre de médecine ! Le Talmud mentionne en outre que des centaines de générations avaient déjà vécu avant Adam, ce qui a été prouvé par l'anthropologie la plus moderne. Adam n'était pas du tout l'incarnation du premier être humain, mais sans aucun doute une personnalité historique. De plus, les découvertes modernes ont prouvé qu'une personne qui s'occupe d'une seule science souffre de maux d'estomac, alors que celle qui s'adonne à plusieurs devient nerveuse. Les anciens rabbins le savaient aussi. En effet, il est écrit : "La plus grande partie des savants meurt : "La plupart des savants meurent de maux d'estomac. Si l'érudit devient nerveux, c'est que son intelligence l'agite. Ben Soma et Ben Asai s'occupaient non seulement de la doctrine de la loi, mais aussi de la science philosophique, et tous deux devinrent nerveux".

Un autre talmudiste zélé, le Dr. med. *Kornfeld*, a prouvé "strictement scientifiquement que la circoncision modifie tellement l'organisme humain que seule la personne circoncise est capable d'absorber l'enseignement". Une telle chose est enseignée, imprimée et crue par les deux tiers d'un peuple qui veut aujourd'hui convaincre le monde actuel qu'elle est indispensable ! Si ce sont là les "brillants" résultats de l'esprit de recherche juif, on ne peut s'empêcher de sourire devant cette platitude si naïvement affichée. Lorsque l'esprit européen en éveil, de l'Italie du Nord à l'Angleterre, de l'Espagne à la Pologne, a défendu la liberté de pensée et de recherche, lorsque des hommes créatifs ont enseigné, par des idées pionnières, à remettre la nature en question, il n'y avait pas encore de champ d'activité pour le Juif. Et quand les hommes naviguant autour du monde osaient voyager au loin, quand les découvreurs du monde inventaient des appareils étonnants pour scruter le ciel et déchiffrer les lois du cosmos, le Juif, comme au temps de Salomon, s'occupait de maquignonnage, d'usure et, dans le meilleur des cas, d'imbroglios logiques de l'Angleterre à l'Autriche. On n'a jamais pu trouver chez lui cette disposition d'esprit à chercher dans l'étendue et la profondeur, que Balzac a si joliment désignée plus tard, lorsqu'il l'appelle une puissance qui oblige un savant germanique à faire cent lieues à pied pour regarder dans les yeux une vérité qui se moque de lui.

Le 19^{ème} siècle

Mais l'essence de la recherche scientifique change au 19^{ème} siècle. Si, grâce aux efforts d'hommes dévoués, la science a été menée jusqu'à la découverte des lois fondamentales du cosmos, un autre motif s'y est ajouté, qui était auparavant moins évident : l'utilisation technique et directe des connaissances accumulées, afin d'en favoriser le traitement. L'homme est devenu de plus en plus l'esclave de sa création, la machine, la technologie a pris de plus en plus de place

dans la vie. Et c'est par cette brèche que le Juif s'est introduit dans notre culture ! Goethe l'avait pressenti en faisant parler Wilhelm Meister : "La machine qui prend le dessus m'effraie ; elle arrive comme une tempête, lentement, lentement, mais elle a pris sa direction, elle va venir et frapper". Et elle frappe droit au cœur. De nos jours, nous sommes déjà tellement animalisés que la valeur d'une idée est jugée uniquement à l'aune de son utilité pratique. Il s'ensuit une valorisation de la personnalité.

Si, au XIX^e siècle, des esprits brillants étaient également à l'œuvre (qui voudrait les nier avec Faraday et Mayer), des foules d'ouvriers qualifiés et persévérants pouvaient néanmoins travailler dans le domaine de la science. Schiller consacre la phrase suivante à Kant et à ses commentateurs :

*"Mais comment un seul homme riche nourrit-il tant de mendiants ?
Si les rois construisent, les draveurs ont du travail".*

Les rois qui ont construit où Kant, Goethe, Mayer, Cuvier, Müller, Baer et bien d'autres, il n'y avait pas un seul juif parmi eux. Mais ils se sont tellement répandus parmi les draveurs, grâce à leur presse ils ont acquis une telle influence, qu'ils ont réussi à supprimer n'importe quel roi. Ce sont tout simplement des communistes partout. Si un professeur Ehrlich est loué aux Allemands par des journaux juifs comme un nouveau sauveur (et lesquels ne l'étaient pas jusqu'en 1933 ?), plus grand que le Christ, est proclamé comme le plus grand génie du siècle, alors il s'agit, outre l'incapacité organique de distinguer le grand du petit, d'une propagande intentionnelle à des fins nationales. Un professeur comme Jaques Loeb, qui a cherché avec beaucoup d'ardeur la maladie du patriotisme pour la déchiffrer comme une surstimulation des tissus, appartient, à côté de tous les autres hommes de sa race et saisis par son esprit, à ceux qui nous sont éternellement étrangers. La tendance est là aussi : faire d'un principe de recherche (le mécanisme) un dogme rigide du matérialisme. Ce but a failli être atteint.

Il ne faut pas se méprendre. Je ne prétends pas du tout que le Juif soit le seul coupable de la matérialisation animale de notre vie, mais je constate qu'il a mis toute sa puissance en énergie et en argent au service d'une tendance à l'extériorisation et qu'il a dû le faire en accord avec sa nature millénaire. Le caractère allemand, laissé à lui-même, aurait rapidement retrouvé son équilibre ; grâce à la puissance juive dans la presse, le théâtre, le commerce et la science, cela lui a été rendu presque impossible. Nous avons nous-mêmes commis une faute, car il n'aurait pas fallu émanciper le Juif, mais plutôt lui imposer des lois d'exclusion insurmontables, comme Goethe, Fichte, Herder l'ont réclamé en vain. On ne laisse pas le poison sans surveillance, on ne lui accorde pas les mêmes droits qu'aux médicaments, mais on le range soigneusement dans la petite boîte noire. C'est ce qui s'est enfin produit - après 2 000 ans - dans le Reich national-socialiste !

On peut naturellement dire la même chose du domaine de l'art que des autres domaines de notre vie. Le caractère extérieur de notre époque l'a également marqué de son empreinte. Déjà le tendre Wackeroder sentait son esprit à l'avance, lorsqu'il écrivait : "Les nouveaux semblent ne pas vouloir du tout que l'on participe à ce qu'ils nous présentent ; ils travaillent pour de beaux messieurs qui ne sont pas ennoblis ou touchés par l'art, mais qui veulent plutôt être aveuglés et chatouillés au maximum."

Cet aveuglement et ce chatouillement sont aujourd'hui des cris de guerre, et derrière eux se tient une phalange fermée, l'esprit juif. Le marchand d'art juif ne demande aujourd'hui que des œuvres susceptibles de stimuler la sensualité, le directeur de théâtre juif fait de même et l'éditeur aussi. Aujourd'hui, nos critiques juifs ne recherchent pas une volonté de forme sérieuse, mais plutôt la technique, l'apparence d'une œuvre. Les artistes juifs disposent d'un canal favorable, car là où la mesure est externe, ils peuvent se laisser voir. Par exemple, Max Liebermann, tant loué, n'aurait jamais bénéficié de cette reconnaissance il y a 300 ans. L'homme a sa place dans l'histoire de l'art en tant que colporteur de l'art français, avec lequel sa signification est également épuisée. En

effet, la technique de ses tableaux aurait dû au mieux refroidir, mais non cacher le vide intérieur. Plus Liebermann vieillissait, plus ses tableaux devenaient superficiels, plus ils étaient intentionnellement orientés vers l'effet. Les jeunes juifs se rangent pour la plupart dans le camp du bolchevisme artistique, du futurisme. Le fait que les représentants de cette grossièreté aient réussi à rendre compte le plus possible de l'âme et des expériences intérieures indicibles va de pair avec la folie de notre époque jusqu'en 1933.

Les virtuoses qui parcourent toute l'Europe sont un exemple typique de l'esprit artistique juif. Chanteurs, violonistes, pianistes maîtrisent leur instrument avec la plus grande habileté, les acteurs jouent leurs rôles avec la plus grande pompe, les metteurs en scène juifs maîtrisent la technique scénique avec un raffinement à peine dépassé. Mais encore une fois, tous ces enfants miracles juifs, tous ces virtuoses, sont-ils devenus des artistes créateurs ? Ils ont essayé de forcer la qualité par la quantité et ont donné à l'art des moyens de travailler tous sur la sensualité. Mahler imaginait comme idéal un orchestre de mille voix, Reinhardt ouvrait un cirque théâtral avec des centaines et des centaines de participants. Il fallait tout apporter pour écraser le public. Plus profondément, d'autres personnes ont ensuite travaillé à leurs opérettes et à leurs "hits", à la publication de romans poubelles et ainsi de suite à *l'infini*.

Il y a un artiste que je n'ai pas mentionné jusqu'à présent et dont le nom a peut-être traversé l'esprit de beaucoup, c'est *Heinrich Heine*. Heine a été reconnu comme l'un des Juifs les plus intelligents qui, grâce à sa "direction intellectuelle hellénistique", devait être capable comme nul autre de rendre justice à l'âme européenne. Mais ce que j'ai dit en général, à savoir que c'est l'extérieur qui seul peut être compris et sur lequel l'accent est mis, nous le voyons aussi chez Heine. A l'exception du "Livre des Chants", ses œuvres ont peut-être été oubliées, mais il serait bon de s'y intéresser sérieusement pour une fois ; non pas pour le plaisir, mais plutôt pour voir comment le sentiment et la pensée européens et plus particulièrement allemands se reflètent dans l'esprit d'un juif talentueux, qui, né dans la riante Rhénanie, a aspiré les contes de fées et les sagas allemandes avec le lait de sa mère. Cet homme a grandi, a été diplômé d'une école et d'une université allemandes, a étudié l'histoire intellectuelle et la philosophie de l'Europe et a consigné ses opinions à ce sujet dans de nombreux écrits.

La première épine dans le pied de H. Heine est le christianisme. Nous avons beau être libres-penseurs, jamais un grand Européen n'a parlé avec un mépris aussi impertinent de la manifestation du Christ. Le christianisme n'est qu'une "voie d'accès à la culture européenne", sinon une "idée d'étudiant exagérée", et "l'humanité est malade des hosties consacrées" et "a soif de pain frais et de belle viande", de grands sacrifices propitiatoires à la matière doivent être abattus", car "le christianisme, incapable de détruire la matière, l'a infectée partout". Il faut vêtir nos femmes de chemises et d'idées nouvelles comme après avoir survécu à la peste".

De même, l'idée du surnaturel s'effondre dans une intelligence juive. On peut même avoir des opinions diverses sur la nature du christianisme. Mais la manière dont Heine s'exprime nous montre une disposition intellectuelle totalement différente de celle des Européens. C'est l'esprit de la loi de l'Ancien Testament. Heine parle de la même manière de la philosophie allemande.

Il passe sur la vie de Kant avec une plaisanterie : "L'histoire de la vie est difficile à décrire, car il n'a eu ni vie (!) ni histoire (!)". La vie extérieure de stricte simplicité est pour Heine la limite de la compréhension, le devoir silencieusement accompli, la réserve qui ne lave pas constamment son propre linge aux yeux de tous, comme Heine aime à le faire, est une énigme pour lui. L'opinion de Heine sur l'homme Kant, dont il prétend savoir qu'il a provoqué une révolution intellectuelle, s'étend au vieux célibataire à la petite pipe espagnole.

Que l'amusant Heine s'en prenne au style de Kant est une évidence : "A cet égard, Kant mérite plus de reproches que n'importe quel autre philosophe...", dit-il, et il ajoute avec bienveillance qu'il avait eu auparavant "une manière d'écrire souvent amusante". Heine est en mesure de s'expliquer le choix de la forme scolaire, car Kant craignait que la science ne perde autrement une partie de sa dignité. L'idée surgit en effet que la ligne d'idées de Kant exigeait un langage mesuré, mais non, Kant est simplement un "philistin". "Seul un génie a pour l'idée nouvelle les mots

nouveaux, mais Emmanuel Kant n'était pas un génie". Que le génie consiste avant tout dans l'idée créatrice ne semble pas non plus venir à l'esprit de Heine, pour qui le génie et la douceur extérieure sont essentiellement la même chose. Il n'y a pas grand-chose à ajouter à ce point de vue, un génie tel que Heine l'imagine n'aurait probablement jamais permis à Kant d'entreprendre un travail sérieux. - Le fait que Kant ait prouvé que Dieu ne peut être prouvé et qu'il ait établi que la raison théorique doit se limiter uniquement au domaine de la science exacte, que la croyance en Dieu peut être conclue uniquement à partir de l'expérience intérieure, Heine y voit une "farce". "J'ai dû suspendre la connaissance pour faire place à la foi", disait Kant. Et cette foi pure, non juive et non historique, née de l'expérience intérieure, c'est ce que Kant visait. Que Heine n'ait pas compris Kant n'est pas une honte, cela est arrivé aussi à de plus grands hommes, mais *comment* il l'a mal compris et *comment* il a osé, sans aucune justification objective étendue, se livrer de préférence à des plaisanteries, c'est ce qui semble caractéristique. Il n'est pas possible d'en parler plus en détail ici, mais une fois qu'on en a pris conscience, on rencontre partout le "cosmopolitisme philosophique", comme l'appelait Heine, la superficialité, la finesse technique et la représentation à la recherche d'effets, comme on pourrait l'appeler. Le même esprit flotte dans "Le Livre des Chants", dont nos dames de boudoir se délectent à l'excès, et dans "Romanzero". Un sentimentalisme dégoulinant, assorti de plaisanteries obscènes, une représentation qui ne tient compte que d'elle-même, un éternel effort pour se placer le plus haut possible. Si l'on a saisi cet esprit, on ne se laissera pas aveugler, même à travers des douzaines de poèmes formellement réussis. Les imitations de Goethe et de chansons populaires allemandes par Heine auraient probablement déjà été oubliées si l'un des plus grands artistes n'avait pas soufflé dans ce cadre vide, Robert Schumann.

En ce qui concerne le très populaire "Loreley", il convient de noter qu'il s'agit d'une imitation presque exacte du poème d'un comte allemand (Loeben). La façon dont Heine imagine la vie et l'esprit allemands est illustrée dans son poème "Allemagne". Celui qui veut savoir comment il était encore possible à l'époque pour un Français de devenir intérieurement un Allemand devrait lire Chamisso.

*Vous, ma chère patrie allemande, avez
Il m'a donné ce que j'ai demandé, et même plus.*

*Je n'ai pas à demander, pas à me plaindre
Pour vous remercier d'un cœur pieux.*

Je ne peux pas présenter en détail toutes les transformations que l'esprit de Heine a subies dans le traitement de la pensée européenne : il se présente d'abord comme protestant, puis comme athée, calomnie de la manière la plus vile toutes les intelligences qui pensent différemment, pour, à la fin de la philosophie européenne, la renier comme étrangère à sa nature et incompréhensible, et revenir consciemment au judaïsme. Malgré un cosmopolitisme apparent, son caractère était plus fort que toute l'influence, toute la puissance des idées culturelles européennes. Sur son lit de mort, Heine dit : "Je n'ai pas besoin de revenir au judaïsme, puisque je ne l'ai jamais quitté". Et sur les Juifs, il juge comme un rabbin : "Moïse a pris la pauvre tribu de bergers et en a fait un peuple grand, éternel, sacré, un peuple de Dieu, qui pourrait servir de prototype à tous les autres peuples du modèle, oui, à l'humanité tout entière : il a créé Israël ! Et plus loin : "L'homme a cru reconnaître le Juif, parce qu'il avait vu sa barbe, mais il n'est jamais apparu, et comme au Moyen-Âge, il est, à l'époque moderne, un mystère errant. Il se révélera peut-être le jour dont les prophètes annoncent qu'il n'y aura qu'un seul berger et un seul troupeau, et le juste, qui a patiemment attendu le salut de l'humanité, recevra sa glorieuse reconnaissance."

Ce sont des mots que tout Européen devrait noter, surtout à une époque où la vague juive a atteint un niveau sans précédent et menace de tout submerger. L'esprit du Talmud et la loi du

Testament les habitent : "Pour vos pères seuls, Dieu a eu le désir de les aimer, et après eux, il est leur descendance, qu'il a choisie seule parmi tous les peuples".

Mais je ne peux m'empêcher d'évoquer une fois de plus le rapport de Heine à Goethe. Il en va de même pour le christianisme et pour Kant : d'un côté, il fait semblant d'être plein de respect et de voir en lui un grand maître, mais entre chaque éloge, il jette les commentaires les plus superficiels qui déforment le plus grossièrement l'image de Goethe.

Lorsque Goethe a traité les romantiques avec froideur, puis les a rejetés sans ménagement, Heine a déclaré : "Goethe peut agir avec élégance, mais c'est à Schlegeln qu'il doit la plus grande partie de sa renommée". "On n'entend que Goethe et toujours Goethe, même si des poètes sont apparus qui n'étaient pas loin derrière lui en termes d'énergie et d'imagination". Ici résonne en prose le connu : "Et si l'on nomme les meilleurs noms, alors le mien sera aussi nommé". Le fait que Heine, qui se considérait pourtant comme un vrai poète, se soit comparé à Goethe, montre déjà avec une clarté frappante qu'il n'avait aucune idée que la poésie est autre chose que des vers languissants.

"Goethe avait peur de tout auteur indépendant et original et louait tous les petits esprits insignifiants : oui, il est allé si loin qu'une lettre de pardon pour la médiocrité était digne d'être louée par Goethe".

Il accuse ensuite Goethe d'indifférentisme religieux, de ne pas comprendre l'enthousiasme philosophique ou de ne pas vouloir comprendre pour ne pas être arraché à son "humeur calme", d'avoir eu peur d'exprimer ses convictions, de s'être "occupé uniquement de jouets artistiques, d'anatomie, de l'étude des couleurs, de botanique et d'observation des nuages au lieu de s'intéresser aux intérêts les plus élevés de l'humanité". Heine ajoute, pensif, ce qui suit : "Le dédain de Goethe à s'abandonner à l'enthousiasme est tout aussi répugnant que puéril". Il lit dans "Faust" que Goethe avait reconnu l'insuffisance de l'esprit en insérant dans Faust l'exigence des "plaisirs matériels et de la chair" ; le divan ouest-est était une mise à l'écart de la sensualité et la phase finale de l'art poétique de Goethe, etc... Il en va de même, mais à d'autres égards, avec le chapeau pieusement à la main.

L'ennemi le plus acharné de Goethe aurait difficilement pu imaginer une image plus déformée, et vouloir réfuter Heine est superflu.

Si le grand Balzac avait en même temps admiré Goethe avec révérence, si Carlyle avait reçu Goethe avec amour, si Taine avait appelé Goethe l'esprit le plus cultivé qui ait jamais vécu, et si un Dostojewski avait mis une prière dans sa bouche pour Goethe là où il exprime sa grande admiration, alors quelque chose de semblable n'était pas le cas de Heine et ne pouvait pas l'être.

Schiller avait dit : "Selon mon intime conviction, aucun autre poète n'est proche de lui (Goethe) en profondeur de sentiment et en tendresse du même, en nature et en vérité et en même temps en service élevé de l'art... Mais les mérites de son esprit ne sont pas ce qui m'attache à lui. S'il n'avait pas eu, en tant qu'être humain, la plus grande valeur de tous ceux que j'ai connus, je n'admirerais son génie que dans la forme... Il a une grande vérité et une grande bonté dans sa nature et le plus grand sérieux pour le droit et le bien, c'est pourquoi les commères, les hypocrites et les sophistes se sont toujours sentis mal à côté de lui."

H. Heine appartient également à cette dernière catégorie de personnes, qui ont négligemment ouvert les serrures de leur superficialité. On peut facilement imaginer ce que Heine a ressenti lorsqu'il a rendu visite à Goethe. À la question de Goethe sur son activité, Heine répondit de manière importante qu'il était lui aussi en train d'écrire un "Faust". Réponse glaciale de Goethe : "Vous n'avez rien d'autre à faire à Weimar ?". Heine n'aura pas surmonté cela toute sa vie, et c'est peut-être là, outre l'incapacité organique, l'une des raisons du gâchis zélé de Goethe. Mais ce serait aller trop loin que d'approfondir ici le caractère de Heine.

Je sais que je m'écarte quelque peu de la ligne droite du sujet, mais la nature d'un sentiment et d'une pensée se révèle dans de tels détails. Si les représentants de toutes les nations d'Europe voient en Goethe le plus grand poète et le plus grand homme, deux Juifs, et deux des Juifs les plus intelligents, misent tout sur la déformation de cette image humaine. L'un, Heinrich Heine,

s'abaisse au reproche de lâcheté morale, l'autre, Ludwig Börne, dit, lorsque Goethe est mort : "Maintenant, nous aurons enfin la liberté !" - Peut-on vraiment rester de marbre devant de tels faits, si le plus grand de tous les Allemands est supposé être un lâche et un obstacle à la vraie liberté ? De tels propos ne devraient-ils pas faire réfléchir chaque Allemand ? Et le fait que la ville natale de Goethe, Francfort-sur-le-Main, ait érigé il n'y a pas si longtemps un monument en l'honneur de ce Ludwig Börne, ne devrait-il pas donner encore plus à réfléchir ?

Non, c'est le symbole d'une tendance consciente ou instinctive. Mais cette tendance signifie une lutte contre toute "profondeur de sentiment et toute tendresse", comme l'a dit Schiller en louant Goethe, et dont les mots expriment aussi magnifiquement l'essence de l'âme européenne. Et je voudrais ajouter ici les mots d'avertissement de Goethe pour tous ceux qui accordent encore de la valeur à notre culture : "Nous ne tolérons aucun juif parmi nous, car comment pourrions-nous lui accorder une part de la culture la plus élevée dont il nie l'origine et la tradition ?

Le caractère juif

L'énergie juive

Il est désagréable pour la personne qui écrit de ne pouvoir parler que de choses qui se suivent et qui apparaissent ensemble comme une unité. La direction et la nature de l'esprit correspondent toujours au motif du personnage, déterminé par lui. Un personnage ne se laisse pas dépeindre. "C'est en vain, dit Goethe, que l'on s'efforce de dépeindre un être humain, mais il suffit de présenter ses actes pour que l'image du personnage s'impose à nous. Tout ce qui précède a dépeint les actes de la nature juive ; les conclusions doivent être tirées ici et ensuite voir si ce qui s'est manifesté dans la nature juive a également pénétré dans la sphère de l'auto-reconnaissance. Goethe a dit : "La nature juive : l'énergie, la raison de tout. Goethe, comme toujours, met ainsi le doigt dans l'engrenage avec une merveilleuse acuité. L'histoire du Juif, que je me suis efforcé de retracer en quelques traits, montre une ténacité de caractère telle que nous n'avons pratiquement jamais eu l'occasion d'observer chez un peuple.

Les gens du 20^e siècle vivent une existence dans laquelle les changements, les inventions, les nouvelles, etc. ne font qu'affluer ; la multiplicité et le changement sont les impulsions qui déterminent notre vie publique et donnent également une direction à notre pensée. Nous sommes facilement amenés à sourire si l'on nous parle de quelque chose de rigide, d'immuable ; la vie actuelle a fait que le temps de loisir a été tellement réduit, que l'occasion de voir l'union dans la multiplicité a manqué, et que la capacité de regarder et de comprendre les plus grands complexes des événements du monde est devenue de plus en plus petite. L'homme pratique, qui ne connaissait que le présent et ne l'évaluait, tout comme le passé et l'avenir, que du point de vue des expériences personnelles coïncidentes, était celui qui donnait le ton, et il nous est difficile de sensibiliser une telle personne à d'autres perspectives. Pourtant, nous devons nous dire qu'il existe des puissances qui, sans nuire à notre présent éphémère, modifient certes leur apparence, mais restent toujours les mêmes dans leur essence. C'est à ces puissances qu'appartient la volonté sémitique et juive.

Nous ne pouvons pas expliquer le phénomène de l'énergie juive, nous devons plutôt l'accepter comme un fait historiquement prouvé. Dispersée sur toutes les terres, la volonté de vie nationale, à l'exclusion de tout le reste, est toujours restée la même ; aujourd'hui, les Juifs sont nettement plus nombreux que dans l'Antiquité. Ce que Schopenhauer décrivait comme une volonté aveugle et inconditionnelle correspond à la nature juive ; autour de cette pulsion, orientée unilatéralement vers tout ce qui est terrestre, se regroupent toutes les capacités et toutes les faiblesses. Douée d'une compréhension pratique, cette pulsion a pu forger tous les outils de sa domination. L'ancien mythe de l'or, symbole de la puissance mondiale, a pris forme dans le peuple juif ; son objectif

était toujours orienté vers cet or en tant que moyen de servir la volonté de puissance à la satisfaction. Il a dû renoncer au talent d'imagination divine ainsi qu'à la création de l'art le plus élevé, il était incapable de saisir l'idée d'un dieu cosmique (le dieu du Juif est aujourd'hui encore un dieu national), il était incapable d'inventer des idées scientifiques, et il était incapable d'amour. "Seul celui qui renonce à l'amour parvient au pouvoir", dit Wagner. Il a dû renoncer à cet amour, puisqu'il cherchait à soumettre. Le fondement [Wesensgrund] : le conducteur effréné, le but : la domination du monde, les moyens : le sens sournois de la pratique et de l'énergie.

Le Juif doit être interprété à partir de ces trois points. Ses lois morales, son absence de scrupules, son manque d'imagination, sa rapacité, sa sournoiserie, sa scientificité technique [Wissenschaftlichkeit], son travail politique etc..., tout peut y être ramené.

Nous l'avons suivi historiquement au Portugal et en France, mais nous avons vu cette nature du Juif apparaître toujours et partout, nous l'avons observée dans le Talmud, nous l'avons trouvée se livrant à ses machinations dans la franc-maçonnerie, complotant dans l'Internationale avec son asile lunatique, sa révolution et le déchaînement de toutes les pulsions. A ce moment, le Juif s'est élevé très haut, dans tous les milieux ; et cela par nécessité. Je l'ai déjà dit plus haut : le principe libre de la morale des peuples met un obstacle sur le chemin de la pulsion inconditionnelle chez tous les peuples, mais le Juif obtient par sa doctrine morale, qui sanctionne cette pulsion envers tous les non-Juifs, une poussée d'énergie sans pareille. En période d'absence d'inhibitions, l'homme le moins scrupuleux doit se hisser au sommet, surtout si toutes ses autres capacités sont adaptées. C'est pourquoi le Juif est toujours et partout porteur de l'idée de destruction.

L'énergie des Juifs est donc un trait de caractère spécifiquement sémite. Les Sémites ont réussi à imposer aux peuples soumis ou piégés, par le feu et l'épée, par la parole et le texte, le fanatisme qui découle de ce trait de caractère. Sous la puissance de leur volonté stérile mais formidable, le processus caractériel [Charaktergang] des peuples a été altéré.

Ce continent de sang sémite a déjà maintes fois balayé les terres comme un tourbillon. Appelée à l'action en Arabie par Mahomet, la volonté a subjugué la Perse et l'a soumise à sa domination avec une violence brutale ; renversant tout sur son passage, elle a traversé l'Afrique du Nord, franchi les piliers d'Hercule, couru à travers l'Espagne et finalement rencontré dans le sud de la France une contre-attaque unie. Le jour où Karl Martell remporta la victoire dans le sud de la France, la première bataille contre le fanatisme religieux, l'intolérance religieuse, certes uniquement dans la sphère politique, fut néanmoins gagnée. Contraint à la fuite, l'islam se tourne vers le sud. Aux confins du Sahara, il soumet progressivement les tribus populaires les unes après les autres, en se heurtant à une résistance de plus en plus forte. Et si l'on se demande comment cette volonté sémite s'est mise en marche, on entend le chef de l'expédition allemande de recherche sur l'Afrique intérieure, Leo Frobenius. Après avoir été durement touché militairement, l'Islam ne pouvait plus charger violemment, "il s'est plutôt faufilé dans les portes dérobées des palais soudanais en portant les pantoufles d'une vie marchande confortable". On a longtemps cru que les auteurs arabes avaient vu l'histoire du Soudan "à travers les lunettes grises de l'Islam" et qu'ils la considéraient comme un apport culturel. Mais ce n'est pas le cas. "L'islam au Soudan est partout greffé sur des cultures plus anciennes", affirme le chercheur cité.

Les représentants de l'Islam ont conquis par la force des choses des terres à faible pouvoir politique, celles à forte volonté vitale, en revanche, selon la recette éprouvée "sur la voie pacifique", c'est-à-dire qu'ils ont introduit le conflit et la discorde entre les dynasties. Bientôt, ils ont soutenu l'un, bientôt l'autre souverain, pour finalement planter leur étendard sur la muraille chancelante. Et de quelque manière que ce soit : elle-même improductive, après que l'Islam eut pendu tous les "meneurs", il attira par la force toutes les forces à son service, dans l'esclavage le plus amer. C'est ce que dit Frobenius : "Les Romains ont atteint leur apogée dans le travail colonial en donnant aux peuples assujettis un travail obligatoire dans le sens d'une promotion du travail. Le Romain n'avait payé que l'intérêt, mais l'Arabe a volé le capital, tout le "moi".

La première fut le résultat (vers le milieu du 19^{ème} siècle) du fanatisme, la seconde s'installa à la fin du 19^{ème} siècle, lorsqu'une vague arabe, venant cette fois de l'est, déferla sur tout le Soudan,

subjugu tous les cultivateurs qui y vivaient, dévasta littéralement les terres et, vivant eux-mêmes dans des tentes de soie, les transforma bientôt en d'horribles cannibales.

Cette puissance de l'énergie sémitique et du fanatisme sémitique, méconnue dans toute son ampleur, se retrouve aussi dans l'idée juive, l'idée de la race juive sacrée, par rapport à laquelle toutes les autres sont impures, et de la religion juive, par rapport à laquelle toutes les autres sont païennes.

Cette petite excursion devrait ébranler la conscience naïve comme si l'idée juive était une question insignifiante, oui, comme si elle n'existait pas du tout. La conquête est "pacifique", ce qui signifie que les querelles existantes doivent être étendues, la réconciliation contrecarrée, afin d'établir finalement sur les murs qui s'effondrent "l'espoir historique" - la domination mondiale du royaume juif, le royaume du Messie.

Domination du monde par les juifs

Nombreux sont les peuples qui se sont montrés conquérants, nombreuses sont les personnalités qui se sont élevées au rang de souverains. Cette quête du pouvoir n'est en rien condamnable, c'est même souvent une nécessité morale. L'ancienne Rome, par exemple, se voyait au milieu d'un méli-mélo de peuples ; pour protéger sa famille, son État, le Romain devait s'entourer d'un rempart solide. Il a apporté la loi, l'ordre et la morale dans les régions conquises, et ce n'est que lorsque de nouvelles tribus folkloriques ont inondé Rome, lorsque des Syriens, des Africains, des soldats-empereurs dépravés ont pris le contrôle des choses, que la volonté de puissance justifiée s'est transformée en une avidité de pouvoir débridée, que Rome s'est étiolée. Bismarck et Napoléon ont également fait preuve d'une formidable volonté de puissance, mais alors que chez le premier, cette volonté était domptée et ennoblie par une haute idée, chez le second, la volonté de puissance s'est déchaînée sur toute l'Europe sans aucune limite. Contrairement à tous les pacifistes, je ne vois pas de crime dans la volonté de puissance en tant que telle, mais uniquement dans le caractère du peuple ou de la personnalité qui la sous-tend. Une fois, une idée sociale, civilisatrice et culturelle peut être réalisée grâce à elle, l'autre fois, les terres et les peuples pillés sont le résultat de l'effet du pouvoir. Partout où le caractère juif a été à l'œuvre, nous le voyons aussi dans son développement maximal de puissance d'une stérilité totale. Jamais un peuple n'a fait preuve d'une telle avidité de pouvoir que le peuple juif, non pas en battant pour quelque accomplissement que ce soit, mais simplement parce qu'il se considérait comme l'"élu", jamais un peuple, cependant, n'a réussi à faire aussi peu avec le pouvoir acquis que, encore une fois, le peuple juif. Le sentiment d'esclavage, qui, après tout, est le véritable évangile juif envers Dieu (et non le sentiment de l'enfant comme chez l'homme indo-germanique), est profondément ancré dans le sang du Juif, de sorte que, même si l'esclave devenu chevalier chevauche son cheval jusqu'à la mort, il est à la fois facile à comprendre.

La volonté de puissance du Juif est donc différente de celle des vieux Romains, d'Alexandre, de Bismarck ou de Napoléon. Il n'exige pas le respect et l'obéissance comme s'il s'agissait d'un maître qui va de soi, le Juif ne se présente pas ouvertement comme une personnalité devant son travail, mais il suit son chemin à travers les querelles, le mensonge, la tromperie et l'assassinat, il se présente comme un camarade secret à l'âme communiste dans les coulisses d'un travail destructif. L'ensemble de l'histoire juive en fournit la preuve.

Nous aurions donc totalement réécrit la nature du caractère juif. Or, il va de soi que ce caractère ne s'exprime pas seulement de manière instinctive, mais qu'il trouve aussi son aboutissement intentionnel dans l'écriture. J'en ai assez dit sur la littérature de l'ancien temps, je voudrais seulement évoquer brièvement la promesse de pouvoir dévorer tous les peuples, que Dieu mettrait entre les mains des Juifs, que les princesses seraient leurs nourrices, que tout l'argent et l'or leur appartiendraient un jour, que tous tomberaient à leurs pieds pour lécher la poussière et que les

Juifs suceraient le lait des païens et que les poitrines des rois les allaiteraient. Je ne veux pas entrer dans les détails de tout cela. Mais ces vieilles idées n'ont jamais été oubliées. Encore et toujours, l'avidité désinhibée de régner sur ce monde apparaît comme un principe, une exigence "légitime". Le Saint a dit aux Israélites : "Vous avez fait de moi le seul dirigeant du monde, je ferai donc de vous le seul dirigeant de ce monde". Si les Juifs obtenaient des postes influents dans quelque pays que ce soit, la situation de la communauté juive en était toujours splendide, et ce pouvoir était souvent considéré comme le premier signe de la domination mondiale à venir. C'est ainsi que les Juifs ont vécu sous Léon X. dans une telle ivresse qu'ils ont demandé à Jérusalem si un signe de rédemption imminente ne s'était pas manifesté. C'est ainsi que divers "messies", qui apparaissaient assez rarement, eurent beaucoup de succès. C'est ainsi qu'apparut à Rome un certain David Reubeni, qui annonçait à tout le monde qu'une grande armée s'était rassemblée sous le commandement de son frère, et qu'il ne lui manquait plus que l'armement pour conquérir la terre sainte. Par ses discours, il trompa non seulement les Juifs, mais aussi le pape, qui lui fournissait des recommandations. David marche à travers l'Italie, fêté comme un roi. Il s'est ensuite rendu en Allemagne, où il a été emprisonné et a connu une fin peu glorieuse. Sabbataï Zebi, qui avait promis au monde entier de renverser le sultan et de libérer la Palestine de la domination turque, était du même acabit. Il s'est rendu à Constantinople, a été emprisonné et est devenu musulman. La juiverie a produit en grand nombre de tels aventuriers totalement pathologiques.

Dans le Sohar, l'infâme ouvrage principal de la Cabale juive, l'espoir juif trouve l'expression suivante : "Si les 60^{ème} et 66^{ème} années franchissent le seuil du premier millénaire du monde (65 060/66, c'est-à-dire 1300/1306), le messie se manifestera", mais il s'écoulera encore un certain temps avant que tous les peuples ne soient vaincus et qu'Israël ne soit recueilli. Lorsqu'un certain Mardechai accéda aux plus hautes fonctions de l'État en Perse, le peuple inventa le verset suivant :

*Mardechai est un souverain magnifique
Puissant dans son pouvoir, populaire auprès du roi et des grands hommes,
Son nom est dans la bouche des grands et des petits,
En son temps, Dieu a donné le pouvoir au peuple sacré.*

Ces pistes de réflexion reviennent sans cesse. Au 19^{ème} siècle, nous avons déjà entendu quelques Maçons juifs parler, ainsi que le poète "allemand" Heinrich Heine. Il était tout à fait clair pour lui lorsqu'il a écrit les mots d'un seul berger et d'un seul troupeau. Et l'on trouve une confession caractéristique dans sa succession, que tout Allemand devrait écrire derrière ses oreilles : "La mission des Juifs est-elle terminée ? Je crois que lorsque le sauveur du monde viendra : l'industrie, le travail, vous. Le sauveur du monde vient en train. Michel prépare son chemin." (Depuis 1933, Michel s'est enfin réveillé).

Je ne voudrais pas m'éloigner des discours du passé juif sans mentionner en conclusion une personnalité qui me semble à tous égards l'incarnation de tout ce qui se laisse désigner comme juif : Isaak Orobio de Castro (1616-1687), sans aucun doute l'un des Juifs les plus importants de son temps. Il s'est d'abord fait remarquer en tant que professeur de philosophie à Salamanque, puis a été livré au tribunal de l'inquisition et, après sa libération, s'est rendu en France, où il est devenu professeur de médecine. Plus tard, nous nous sommes rendus à Amsterdam, où il a fini ses jours. La limitation unique du caractère juif et la volonté impitoyable du caractère juif travaillant ensemble pour produire une union caractéristique se révèlent à nous dans la vision de la vie de cet homme. Cette vision de la vie repose sur deux piliers typiquement juifs : un dogme inaltérable (ici la loi du Sinaï), la haine des chrétiens et la domination du monde par les juifs.

D'un instinct sûr, il écarte l'absolutisme des prophètes (qui, par la suite, ont tenté en vain de réformer la juiverie bornée). "La reconnaissance du vrai dieu ne dépend en rien des révélations prophétiques. Dieu a ordonné à son peuple le culte avec lequel il doit le servir, et ce culte est

indépendant de ce que les prophètes veulent bien encore lui annoncer." "Les prophètes qui sont les oracles du christianisme et sans lesquels les chrétiens n'auraient pu avoir de Messie ont suivi consciencieusement la loi sacrée, leurs prophéties ne se sont accomplies que par des admonestations aux enfants d'Israël pour les amener à maintenir la loi donnée par Moïse. Quels sont ceux que l'on voit contre ceux qui la négligent ? Si c'est Dieu qui a fait la loi, si elle a été écrite par sa main, si elle est proclamée par sa bouche, qu'elle est inviolable et qu'on ne peut rien y changer, elle ne doit tout simplement pas exister". "On ne peut pas croire que Dieu ait si longtemps insisté sur l'accomplissement de sa loi, qu'il avait donnée au Sinaï et ensuite répétée mot à mot à la montagne de l'Horeb, si elle était incomplète". Cette ligne de pensée revient avec la plus grande ténacité en plusieurs endroits. Une étroitesse intellectuelle semblable s'est répandue dans le principe romain, où la volonté de l'Ancien Testament a remporté la victoire sur la libre pensée. Car, après tout, Origène pouvait encore écrire : "Si nous nous en tenons à la lettre et à ce qui est écrit dans la loi à la manière du commun des mortels, alors je devrais rougir d'affirmer que c'est Dieu qui a donné ces lois ; alors les lois des hommes, par exemple des Romains, des Perses, des Athéniens, des Spartiates, seraient plus excellentes et plus raisonnables". Origène n'était qu'un homme libre, mais le point de vue des "gens du peuple" a triomphé jusqu'à aujourd'hui, où une deuxième réforme se tient devant la porte pour se débarrasser complètement de l'esprit juif et libérer enfin le Nouveau Testament de l'emprise de l'Ancien.

De Castro ne se lasse pas, à juste titre, de fournir des preuves que Jésus n'a jamais pu être le Messie promis aux Juifs. "Qu'a-t-il accompli parmi les prophéties ? A-t-il jamais exercé un pouvoir sur les Israélites ? Il ne s'est pas assis sur le trône de David, il n'a pas gardé son peuple dans la vérité, sa famille était l'une des plus communes et ses actes prouvent qu'il n'a pas été le bon Messie." S'il est écrit qu'à l'époque du Messie, tous les justes de son peuple, tous les réfugiés d'Israël seront rassemblés dans les quatre régions du monde, l'esprit adopté par la religion chrétienne doit, après tout, admettre que le Christ ne l'a pas fait. "Qui sont les pauvres du monde qu'il a établi avec justice ? A-t-il jamais possédé un honorable Sanhédrin, à qui seul Dieu a donné le droit de juger ?"

Le Christ s'est trompé et, par le manque de respect qu'il a manifesté à l'égard de la loi des pères, il a contraint le Sanhédrin sacré à le condamner à mort. Si le verdict n'avait pas été juste, il y aurait eu quelqu'un pour le défendre, mais personne ne s'est porté volontaire.

Il faut sans doute accorder aux Juifs la capacité de connaître leur loi, car ils l'ont inventée eux-mêmes à partir de leur esprit, et il faut aussi leur accorder le droit de s'opposer aux nouvelles interprétations, car elles ont toujours été populaires. Ils ont, sur la base de leur loi, donc de leur sentiment et de leur pensée, désigné, pendant bientôt deux millénaires, l'esprit du Christ comme étranger et hostile avec une clarté sans équivoque ; ceci décide, indépendamment de ce que l'on veut cacher dans le Pentateuque et dans les prophètes. Deux âmes s'affrontent ici comme l'eau et le feu. C'est pourquoi De Castro, en accord avec toute la juiverie, voit dans le Christ un "trompeur"..., "qui a la similitude fatale avec le serpent séduisant Eve d'avoir infligé le même malheur au monde". Le Christ avait arraché des roseaux le jour du sabbat, il avait mangé des viandes interdites ; "il est impossible de pardonner quoi que ce soit de ce qu'il a dit, parce que Dieu, prévoyant qu'un jour un homme se lèverait pour séduire son peuple, avait ordonné par ses saintes écritures d'être un garde-fou, et avait interdit tout ce que Jésus-Christ voulait introduire". "A peine connu, le Christ avait apporté les preuves de son irrespect de la loi divine ; et ce n'est qu'après une enquête absolument exacte et impartiale, qui prouva que sa doctrine et sa morale étaient en contradiction avec la volonté de Dieu, qu'il fut condamné à mort".

Nous entendons cette affirmation de la bouche de tous les Juifs, mais le slogan d'une possible réduction de l'abîme domine toujours. Et de Castro s'exclame en son for intérieur : "La dépendance dans laquelle vivaient les Juifs lorsqu'on commença à introduire le christianisme les empêcha de le détruire jusqu'à la racine". "Si les Juifs n'avaient pas été sous le joug des Romains, s'ils avaient eu le pouvoir comme au temps de David et de Salomon, ce culte des idoles aurait pris fin immédiatement après son commencement". C'est assez brutal, et la même ligne de pensée

vient du déjà nommé Dr Lippe, qui, à l'occasion de l'histoire d'Abel et de Caïn, dit : "La variété de l'expression de la conscience religieuse s'étendait jusqu'au fratricide. Quelle profonde vérité !

Outre l'esprit rigide et l'hostilité à l'égard du Christ (qui est naturellement surpassée par l'hostilité à l'égard du sang germanique), il y a l'exigence évidente de dominer les autres. Elle se répète sans cesse : elle ne se fonde pas sur la capacité, sur l'accomplissement, mais uniquement sur la promesse de Moïse et des prophètes. "Dieu a promis à son peuple le bonheur dans cette vie et la félicité dans l'autre. Il lui a dit que toutes ses persécutions par les nations prendraient fin à jamais, qu'il régnerait sur elles, qu'il posséderait en abondance de l'argent et de l'or au lieu de plomb et de fer..."

Je dois me satisfaire de ces références, mais elles montrent déjà avec une clarté sans ambiguïté une structure d'être autonome et immobile [Wesengefüge]. Selon Hésékiel, les Juifs sont des "têtes dures" ; à la lecture des textes juifs, on peut être poussé au désespoir par la dureté de la tête et, avec une plus grande érudition, par l'entêtement. Mais si cette influence passe effectivement aux masses, alors le désespoir est réel et général. Un exemple concret : le présent.

Elle aussi, avec sa domination inconditionnelle de la nature juive, comme nous l'avons montré, a été lentement prédéterminée, fruit de forces déjà actives dans le passé. J'ai déjà parlé du fonctionnement de la machine qui a préparé le terrain pour les forces juives du matérialisme. Par son agrandissement croissant, par la spécialisation de plus en plus importante, l'ouvrier était condamné à une activité de plus en plus sans but ; sans but pour lui, parce qu'il voyait sortir de l'usine un produit dont la construction, le fonctionnement lui étaient incompréhensibles. Si le paysan avait été contraint, par son travail, de planifier l'avenir, de réfléchir aux moyens d'assurer sa sécurité, l'ouvrier d'usine perdait cela, il s'engageait dans un travail purement mécanique. Il avait, comme l'aurait dit Goethe, fait faillite à cause de "l'activité inconditionnelle". La semence empoisonnée de la doctrine marxiste est tombée dans des masses ainsi inclinées".

Le socialisme, tel que Marx l'a conçu comme système, n'est naturellement pas uniquement une lutte pour des questions économiques, mais plutôt une vision du monde dans son ensemble. Deux impulsions sont devenues des points de repère dans sa doctrine : la lutte brutale contre les classes et l'internationalisme.

Sans entrer dans la science "bourgeoise" de l'ethnologie, tous les peuples étaient déclarés égaux avec la puissance complète d'un fanatique ; ce qui les rendait apparemment inégaux n'était que des injustices sociales, et les luttes religieuses et politiques se révélaient être des luttes de classes de groupes sociaux. Il peut être intéressant d'éclairer pour une fois l'histoire de ce point de vue, et naturellement personne ne doit sous-estimer le fonctionnement de la structure sociale, mais il est caractéristique que ce germe de pensée puisse devenir le dogme fondamental de toute une vie. Tout ramener à un principe abstrait et le mener jusqu'au bout avec fanatisme, c'est encore le même esprit et le même caractère qui n'ont eu que le "Dieu est dieu et nous sommes son peuple" pour affronter toute la pensée de l'Inde et de l'Europe.

Nous devons voir dans ce dogme un danger pour toute notre culture, une torche lancée dans chaque communauté nationale : ce n'est pas les uns avec les autres qu'il faut essayer de travailler, mais plutôt les uns contre les autres. Que le conflit d'intérêts soit un fait existant, cela fait toujours une énorme différence, que le principe de la brutalité ou celui de la coopération réciproque soit invoqué partout. C'est l'orientation de la pensée qui est décisive, et non les événements occasionnels ; et l'orientation de la pensée transmise aux masses ouvrières était celle de la tendance qui subvertissait la tendance allemande commune. Si un Thomas Moore voulait exclure de son "Utopie" les non-religieux, si même les révolutionnaires français avaient le désir de s'approcher d'un symbole, si même un Karl Ernst v. Baer ne voulait rien savoir d'une science qui pouvait tuer le sentiment religieux, l'esprit de Marx se tenait à un point de vue antireligieux, totalement et purement matérialiste. Toute l'histoire et toute la science sont matérialistes, toute la religion est la règle du prêtre, tout le travail est quantitatif. Toute compréhension de la qualité et de la personnalité en tant que fondement de la même chose dans l'ensemble des sentiments, de la pensée et de l'action fait défaut, il s'agit de la vision technique déjà mentionnée. La vision

marxiste du monde se contente de passer un balai raide et égalisateur sur les masses. Que les travailleurs s'unissent encore, qu'ils défendent leurs intérêts avec vigueur, que les Allemands forment des groupes de combat entre eux, le caractère populaire unificateur finira par produire quelque chose de bénéfique, par contre, lorsqu'un esprit étranger veut s'imposer dans la vision du monde ou sur le terrain social, et qu'il le fait avec une intolérance qui rejette fanatiquement tout le reste, alors toute personne pensant sérieusement doit se poser la question de savoir si cela ne représente pas un grand danger. En outre, l'internationalisme prôné est antinational, ce qui signifie en principe une guerre civile dans tous les pays et la chute de tous les hommes de culture d'Europe. Werner Sombart, par exemple, dit expressément que les associations internationales bourgeoises s'appuient sur des bases nationales, l'internationalisme prolétarien serait et doit être résolument anti-national. Le conflit d'intérêts avait pris ces dernières années, grâce à la direction prudente de certains socialistes allemands, une forme qui renonçait à la dictature du prolétariat et attendait du changement de mentalité le règne du socialisme. Mais à l'heure actuelle, où la discipline et la résistance morale se relâchent, ce sont partout les Juifs qui la prêchent sous sa forme la plus brutale.

Et cette rigidité du dogme, ne se laissant égarer par rien, enseignée par l'énergie millénaire d'une couche de population vivant dans des circonstances difficiles, une masse qui ne connaissait rien de l'histoire, qui connaissait peu la valeur et l'empreinte de sa propre âme populaire, devait s'enraciner. La doctrine qui plaçait l'insatisfaction de l'entrepreneur dans une perspective historique, qui présentait la lutte des classes comme le seul facteur de l'histoire mondiale, devait trouver des adeptes. L'action qui n'était pas capable de visualiser le prochain objectif, s'est immédiatement fixé, comme un enfant qui ne sait rien, un objectif totalement impossible, toute l'humanité.

Beaucoup d'hommes honnêtes se sont décidés pour le socialisme, mais la plupart des Européens se sont énergiquement opposés à l'internationalisme dans le sens de l'anti-nationalisme et de la révolution. Même un Auguste Bebel a déclaré dans sa vieillesse qu'il n'était toujours pas certain de savoir à qui appartenait la patrie, aux riches ou aux pauvres, et celui qui a prononcé ces mots était celui qui, après tout, avait protesté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine, voulait lui-même prendre le fusil pour défendre la patrie, si nécessaire. Lui et d'autres hommes avaient, après tout, reconnu la valeur indispensable de la nation, ils avaient aussi reconnu la catastrophe que la révolution conjurait et ne voulaient pas y participer.

Mais chacun doit d'abord se demander, après tout : comment se fait-il que l'appel à l'internationalisme, plus précisément au chaos des peuples, soit crié avec une énergie toujours plus grande du milieu d'un peuple qui, depuis des milliers de millénaires, dans la solidarité nationale la plus rigide, a préservé son caractère et porté haut son héritage ? La réponse est la suivante : *L'appel à l'internationalisme dans le sens de l'anti-nationalisme est l'appel de la juiverie nationale, l'appel à la lutte des classes dans le sens de la guerre civile est l'appel de l'exploiteur qui ne connaît pas de classes !*

La signification de toute démocratie juive, de tout socialisme juif, de toute liberté juive, signifie l'assujettissement de toutes les autres nations, de tous les autres droits, tels que la loi juive les a exigés il y a deux mille ans, et doit les exiger aujourd'hui et à l'avenir. Si, dans l'observation de l'histoire juive, nous pouvons constater le caractère unique du Juif, si nous devons faire appel à *notre* héritage spirituel pour faire contrepoids à l'influence de l'esprit juif, alors, non pas la tolérance humaine, mais probablement la tolérance étatique doit cesser, en raison de la terrible nécessité avec laquelle le caractère juif, secrètement ou ayant conquis le pouvoir, se confirme. Chaque Européen doit être conscient que tout est en jeu, que notre esprit, notre caractère nous a transmis en héritage pour le soin et l'administration, et que l'humanitarisme et la tolérance à l'égard de l'hostilité agressive signifient simplement le suicide. Il serait bon de noter les mots lapidaires de J. H. Voh : "On exige assez hardiment que la tolérance authentique soit également tolérante à l'égard de l'intolérance. En aucun cas ! L'intolérance agit et travaille toujours, elle ne peut être dirigée que par des actions et des travaux intolérants.

Conséquences

J'en viens à la fin. Pour évaluer le danger juif, nous avons dû suivre les traces du Juif, observer la nature de ses sentiments, de ses pensées, de ses actes et mettre en lumière ce qui est nécessaire et qui revient toujours. Ce n'est qu'à partir de cette prise de conscience et de l'attention intentionnelle portée à notre nature qu'il est possible de faire face au danger de la judaïsation [Verjudung]. Plus tôt, en retirant les droits civiques au Juif, on lui a également retiré les droits de l'homme. Ces deux concepts doivent désormais rester séparés. Fichte dit : "Ils doivent avoir les droits de l'homme, même s'ils ne nous les accordent pas... mais pour leur donner des droits civils, je ne vois pas d'autre moyen que de leur couper la tête une nuit et d'en coller d'autres dans lesquelles il n'y a pas non plus une seule idée juive". Pour nous protéger d'eux, je ne vois pas d'autre moyen que de leur conquérir leur terre promise et de les y envoyer tous."

Ce que Fichte entendait par droits de l'homme découle des mots suivants : "Tu n'as du pain que pour aujourd'hui, alors donne-le au juif qui a faim à côté de toi". C'est ce que nous devons penser nous aussi. Nous devons accorder au Juif en tant qu'être humain la protection de la vie comme à tout autre être humain, mais nous devons protéger légalement notre ethnie, être en mesure de nourrir et de purifier son caractère unique sans qu'un esprit étranger, juif, nécessairement hostile, ne gagne de l'influence. Les objectifs sont clairs, il ne reste plus qu'à trouver les moyens. Sur le plan économique, le Juif a acquis le pouvoir par l'intérêt, l'usure, l'argent. Autrefois directement, aujourd'hui par l'intermédiaire des banques et des marchés boursiers. La rupture de la règle de l'argent, un moyen si longtemps infructueux, a aujourd'hui de nouveau résonné comme un cri de guerre. S'il réussit à l'accomplir, ne serait-ce que partiellement, la hache sera mise sur l'arbre de Juda.

Sur le plan national et politique, il ne peut être décrété :

Tout d'abord, les Juifs sont reconnus comme une nation vivant en Allemagne. La dénomination ou l'absence de dénomination ne joue aucun rôle.

Deuxièmement, est juif celui dont les parents, le père ou la mère, sont juifs de nation, est désormais juif celui qui a un conjoint juif.

Troisièmement, les Juifs n'ont pas le droit de s'occuper de la politique allemande en paroles, en textes et en actes.

Quatrièmement, les Juifs n'ont pas le droit d'occuper des fonctions étatiques et de servir dans l'armée, ni en tant que soldats ni en tant qu'officiers. Il s'agit plutôt d'un service de travail.

Cinquièmement, les Juifs n'ont pas le droit de diriger les institutions culturelles nationales ou communales (théâtres, galeries, etc.) et d'occuper des postes de professeur ou d'enseignant dans les écoles et les collèges allemands.

Sixièmement, les Juifs n'ont pas le droit de participer aux commissions étatiques ou communales d'examen, de contrôle, de censure, etc.

Les Juifs n'ont pas le droit de représenter le Reich allemand dans les traités économiques ; ils n'ont pas non plus le droit d'être représentés à la direction des banques d'État et des institutions de crédit communales.

Septièmement, les Juifs étrangers n'ont pas le droit de s'installer définitivement en Allemagne. L'acceptation dans la fédération allemande leur est refusée en toutes circonstances.

Huitièmement, le sionisme doit être énergiquement soutenu afin de transporter un nombre annuel déterminé de Juifs allemands en Palestine ou au moins au-delà de la frontière.

Sur le plan culturel et politique, les administrations allemandes doivent veiller, en convoquant les artistes allemands les plus importants, à ce qu'il ne soit plus possible d'injecter du poison dans le peuple, comme c'est le cas aujourd'hui par l'intermédiaire des éditeurs, des directeurs de théâtre, des propriétaires de salles de cinéma, et à ce que les maîtres allemands en particulier

soient introduits. Mais la chose la plus importante ne peut être réalisée par aucun décret : une culture allemande. La loi ne peut qu'éliminer toutes les inhibitions, puis c'est le peuple lui-même qui doit parler. Et quiconque a des oreilles pour entendre, entend le désir ardent de milliers de personnes. Beaucoup des meilleurs ne sont plus en contact avec aucune église, ils se sont éloignés du dogme, mais n'ont pas encore trouvé un fait ; d'autres construisent leur monde dans la solitude. Mais la religion, si elle veut être porteuse de culture pour tout un peuple, doit être commune. L'individu a besoin de la force d'un tout, et il n'y en a pas beaucoup dont on puisse se passer indemne. Il est grand temps que les histoires d'Abraham et de Jakob, de Laban, de Joseph, de Juda et d'autres archi-suicidaires cessent pour une fois de se livrer à leurs machinations dans les églises et les écoles. Il est honteux que ces incarnations d'un esprit profondément trompeur et malhonnête soient présentées comme des modèles religieux, oui, comme les pères spirituels de Jésus. L'esprit chrétien et l'esprit "sale juif" doivent être séparés ; la Bible doit être disséquée avec une coupe tranchante entre le Christ et l'Antéchrist. La vérité doit être révélée : des hommes du passé israélien ont lutté en vain contre l'esprit juif qui devenait de plus en plus fort (Amos, Osée), cet esprit toujours présent a cependant triomphé, il considère l'esprit chrétien comme son ennemi mortel et il le ressent également comme un adversaire.

Au lieu des vieilles histoires juives, il faudrait enfin mettre en valeur les trésors de la pensée indo-germanique, les modèles qui ont été déformés dans le miroir juif. Il faut réveiller les mythes indiens de la création, le chant d'union des Dhirtatamas, les merveilleuses histoires des Uzanishads, les dictons des temps postérieurs. L'homme devrait raconter le drame mondial des Perses, la lutte de la lumière contre les ténèbres et la victoire du sauveur du monde. L'homme doit aussi raconter la sagesse grecque et germanique, la croyance en l'immortalité et le symbolisme de la nature. Alors viendra le temps de la grande renaissance, qui est peut-être plus proche que nous ne le croyons.

*"Le son de cloche devient pour les oreilles de l'esprit,
déjà le nouveau jour né",
le jour de l'idée germanique.*

L'immoralité dans le Talmud

Introduction

Pour les Juifs, le Talmud (enseignement) est l'héritage transmis de bouche à oreille de génération en génération depuis l'époque de Moïse. Il a pris place à côté de la loi écrite, puis, lorsqu'il a atteint un contenu considérable, il a également été mis par écrit (à partir du 2^e siècle). Elle est divisée en Mischna (instruction, enseignement) et en Gemara (achèvement).

Cet enseignement verbal a pris de plus en plus d'importance dans le monde juif, et les rabbins qui l'ont expliqué et complété l'ont bientôt déclaré plus important que les prophètes, oui, même que la loi de Moïse, de sorte qu'il est même arrivé que les plus célèbres professeurs du Talmud ne possédaient pas la connaissance la plus élémentaire de la Bible.

Quelles sont les caractéristiques de cette œuvre sacrée (composée du Talmud de Babylone et de Jérusalem), quel est l'esprit qui l'anime ?

On appelle le Talmud un livre religieux. Mais on cherchera en vain dans les nombreux volumes ce que nous entendons par religion. On ne trouve nulle part un effort d'interprétation du secret de la personnalité humaine, nulle part un aperçu de l'éternité tel qu'on le trouve chez les Aryens. On y trouve des lois d'une toute autre nature, des légendes, des discussions interminables sur les choses les plus insignifiantes, voire des indécentes littérales, ainsi que des dictons et des phrases

à la fois belles et basses. Si l'on lit les enseignements des rabbins, si l'on respire l'esprit qui émane des pages du Talmud, on ne peut rester neutre, si l'on a encore un peu de caractère. Soit on l'affirme, soit on le rejette comme étranger. Seule une érudition excessive, qui s'accompagne souvent d'une paralysie du cœur, peut peser pendant des années, expliquer, excuser, apaiser, etc.

Si l'on peut attribuer tant de choses aux époques passées, il n'en reste pas moins décisif que les deux tiers de l'ensemble de la communauté juive, même aujourd'hui (après 2000 ans !), sont des adeptes déclarés du Talmud et du Schulchan-Aruch, encore plus fanatique, qui s'en inspire.

Rabbi Simon - dont l'honnêteté, selon un dicton juif, a atteint un tel degré que l'on peut en toute sécurité prêter de l'argent sans témoins, non seulement à lui, mais aussi à ses amis - cet honnête Rabbi Simon qualifie l'école dont est issu le Talmud décisif (babylonien) de "meilleure des vilénies" qui renverse "le haut vers le bas et le plus bas vers le haut". Néanmoins, "au fond de son cœur", il avait "le plus grand respect pour la dialectique des Babyloniens", et il a proclamé à ses disciples : "Vous pensez sans doute que vos enseignements sont les vôtres, non, ils sont les leurs (ceux des Babyloniens) !". Le juif Dr. Bernhard nous assure que "rien n'était à l'abri de la dialectique des Babyloniens", que les "hommes astucieux de Pumbeditha étaient considérés comme de mauvais manipulateurs de la loi et des pétomanes, qui savaient utiliser toutes les ficelles de la loi à leur avantage", et que leurs disciples étaient vus comme des gens qui pouvaient "faire passer un chameau par le chas d'une aiguille". [L'historien juif Graetz parle de Rabbi Meir, l'une des plus grandes autorités du Talmud, dont la renommée reposait sur sa capacité à présenter tant de pour et de contre pour chaque loi qu'il était possible de transformer un commandement très clair en son contraire. [Histoire des Juifs", Leipzig 1853-1876 (volumes individuels dans les éditions plus récentes). Vol. IV, page 178]

Mais nous retrouvons également cette méthodologie des talmudistes dans la constitution intellectuelle de nos journalistes et avocats juifs contemporains. Ils suivent le Talmud même s'ils n'y connaissent rien, car *ce n'est pas le Talmud qui a créé le Juif, mais le Juif qui a créé le Talmud*. La race juive et son esprit se sont maintenus inchangés pendant plus de deux mille ans.

Alors que la relation des peuples aryens à la divinité est devenue, très tôt après son émergence, une relation essentiellement infantile, c'est ainsi que nous nous sentons *les enfants de Dieu, la servitude* du Juif dominant. Nous trouvons déjà ce point de vue dans les Psaumes ; le Deuterojesaja fait presque un évangile du "serviteur de Dieu" ; le Talmud se contente de dire : "Dieu n'a créé son monde que pour qu'on le craigne" (Schabbath F. 31 a b). Ce sentiment de servitude et le désir de jouer au tyran sont psychologiquement proches l'un de l'autre, comme on le comprend aisément, et il n'est donc pas surprenant que cette exigence apparaisse presque à chaque page. Un comportement amical à l'égard d'autrui, en revanche, trouve son explication dans le corollaire : "afin d'être populaire en haut et agréable en bas". Nous devons veiller à ne pas interpréter l'inconditionnalité ou la moralité chrétienne dans le passé juif, comme nous l'avons fait pendant des siècles, pour notre malheur, en entourant d'une auréole des personnages scélérats tels qu'Abraham, Jakob, Joseph, Juda, etc. et en accordant notre admiration à ces figures imaginaires.

Presque tous les dictons moraux du Talmud font preuve d'une telle superficialité et d'un cœur si stérile que l'on s'arrête souvent, choqué, brusquement de lire. Par exemple, on pourrait penser que le traité sur le sabbat, l'une des institutions les plus sacrées pour les Juifs, serait introduit par une description de sa signification profonde. Mais au lieu de cela, au début du traité Mischna Sabbat, il est dit que le port d'un fardeau ce jour-là peut être de deux ou quatre types ; pourquoi ? Supposons qu'un pauvre se tienne devant une maison et qu'à l'intérieur de celle-ci se trouve le propriétaire. Si le propriétaire met dans la main du pauvre un don qu'il a enfoncé, alors il est coupable (peine de mort), mais l'autre, etc. Pour pouvoir porter un mouchoir sur soi, les rabbins astucieux ont imaginé la solution suivante : ils attachent le mouchoir autour de leur corps de manière à ce qu'il prenne le caractère d'une ceinture, donc d'un vêtement, et ne soit donc pas un fardeau ; leur conscience est en paix. [Les discussions moralisatrices du Talmud, qui sont si nombreuses, ne sont pas le signe d'une mortalité élevée, mais plutôt le témoignage d'une absence d'âme qui est tout simplement incapable de percevoir la simple vérité et le mensonge. Les plus

belles paroles côtoient les plus grossières, formant souvent une *seule et même* phrase. Cela serait impossible s'il y avait un sentiment authentique. Par exemple, on dit que trois choses prolongent la vie : une longue *prière*, une longue *station table* et un long moment aux *toilettes* ; l'utilisation des ouvertures corporelles est donc censée être, entre autres, un bon exemple pour la bénédiction future. Les discussions sur les questions sexuelles, avec l'évidente fuite de l'intellect des vieux excités, occupent beaucoup d'espace. Il convient de souligner que ce ne sont pas des individus influents qui ont écrit et rassemblé ces textes, mais bien les 200 rabbins de la Mishna et les 2000 de la Gemara, c'est-à-dire l'élite intellectuelle du peuple juif, ses chefs *religieux*.

Les auteurs du Talmud ont pour la plupart vécu en dehors du christianisme, de sorte que l'affirmation constamment répétée selon laquelle la répression chrétienne explique la haine des Juifs à l'égard des chrétiens et du christianisme est dénuée de tout fondement. Mais même sans cela, le Christ est affublé de désignations dont la grossièreté se moque de toute description. Nous, Européens, qui écoutons toujours les exhortations à une tolérance sans bornes envers l'étranger, oui, même envers l'hostile, et qui nous extasions en nous rapprochant du sentiment de toutes les personnes, nous devrions apprendre du Juif comment il a toujours considéré le fondateur de notre religion comme son pire ennemi.

Nous en arrivons maintenant au point central de la question, celui de l'essence de la loi morale juive. Les rabbins d'aujourd'hui ne se lassent pas de présenter leur doctrine morale comme la plus belle, la plus humaine, et citent de nombreux passages qui sonnent bien. Mais ceux-ci ne concernent que les juifs entre eux. Les Juifs, selon Fichte, ont deux lois morales différentes ; Goethe écrit qu'ils ont "une foi qui les justifie de voler les étrangers [Fête annuelle du marché à Plundersweilern (1778). Versets 286-87]", que "les Juifs n'ont jamais été très importants" ; Herder voit dans les Juifs un peuple qui "a pourri dans l'éducation", etc. Ces opinions de nos plus grands hommes - qui comprennent Schiller, Kant, Luther, Schopenhauer, Wagner et d'autres Voltaire, Balzac, Shakespeare, Tolstoi, Dostoïewski - trouvent leur complète vérification.

La première chose à laquelle les rabbins font appel est le passage "Aime le prochain comme toi-même" (3 Livre Moïse 19, 18). Bernhard Stade, un érudit résolument pro-juif, qualifie d'"impudence" la référence à ce passage dans le but de faire l'éloge de l'humanitarisme juif et ajoute : "On compte sur une traduction erronée de *rê'a* 'camarade populaire' par 'prochain' : "On compte sur une traduction incorrecte de *rê'a* 'camarade populaire' par 'prochain' et de *gêr* par 'étranger' dans la Bible allemande. Je ne doute pas un instant que les rabbins agissent effectivement sur la base de tels principes, mais ils agissent uniquement sur la base de l'éthique *chrétienne* et *contre* l'éthique du judaïsme talmudique. Comme cela ne fait pas d'une personne un chrétien, il n'y a aucune raison de cacher les faits, d'autant plus que cacher des faits que tout le monde peut vérifier n'a jamais apporté d'avantage ["History of the Folk of Israel", Berlin 1887-88. Vol. I, Page 510]." Une telle correction de la part d'un érudit important ne manque pas de clarté. En outre, le Talmud lui-même fournit une abondance de preuves très claires au sujet d'une doctrine morale à deux lignes. Ces passages (discutés plus loin), ainsi que diverses légendes, ne laissent aucun doute sur le fait que la doctrine juive est une façade morale dont le noyau est complètement pourri. Lorsque deux rabbins se contredisent, le juif peut choisir. L'histoire nous a donné une image sans équivoque de la façon dont il a choisi : le chemin juif vers le pouvoir comprend le mensonge, la tromperie, la trahison et l'assassinat depuis le "père Abraham" jusqu'à aujourd'hui. Le Talmud est donc l'œuvre la plus immorale jamais sortie d'un cerveau humain, parce qu'il cherche à dissimuler sous un masque d'hypocrisie la pensée immonde et l'escroquerie légalement sanctionnée. Ici, la vision du monde diffère de la vision du monde.

Si le judaïsme avait volontairement déclaré : "Il est vrai que l'on enseigne parmi nous des choses inconciliables avec un idéal moral : "C'est vrai, on enseigne chez nous des choses inconciliables avec un idéal moral ; le comportement exigé envers les non-Juifs est différent de celui exigé envers les Juifs, etc., mais nous dénonçons volontairement et solennellement cela pour rejoindre la morale chrétienne" ; si cela s'était produit, personne n'aurait le droit de faire des reproches aux Juifs, et nous devrions plutôt avoir le plus grand respect pour l'énergie de

rajeunissement de la nature juive. Mais ce n'est pas le cas, ce n'est pas le cas aujourd'hui et ce ne sera pas le cas dans l'éternité. Au contraire, le Talmud est encore aujourd'hui loué de manière éhontée, il est défendu à la fois par les orthodoxes et les libéraux, même si ces derniers protestent énergiquement contre de nombreuses formalités. Et même dans les cercles des spéculateurs athées de la bourse et de la révolution, l'esprit trompeur du Talmud se perpétue sans interruption ; jamais un tel mensonge, une démagogie aussi éhontée n'ont envahi le monde que ce que répandent les agences télégraphiques, les journaux et les orateurs juifs. Ce sont des nécessités, elles découlent d'un caractère national immuable issu de la consanguinité raciale et entretenu depuis des millénaires.

En ce qui concerne la traduction que j'ai utilisée, les points suivants ont été décisifs. Les traductions de Rohling et Eisenmenger sont attaquées par tous les Juifs. Cela ne change rien à l'affaire, mais des chercheurs chrétiens, comme le professeur Strack, y trouvent aussi des failles. Mais elles sont contrecarrées par le témoignage du Dr. Beer et d'autres chercheurs. J'ai mis de côté les traductions contestées afin d'obtenir une base reconnue par tous comme étant sans faille. Cependant, aucune personne raisonnablement sensée ne peut exiger que je n'utilise *que* des traductions juives. C'est pourquoi j'utilise les traductions du Dr. August Wünsche : "Le Talmud de Babylone", Leipzig 1886 à 1889, et "Le Talmud de Jérusalem", Zürich 1980. Le travail de Wünsche a été relu par deux rabbins et reconnu comme correct ; je n'ai pas connaissance d'une hostilité à leur égard, c'est pourquoi nous nous trouvons ici sur un terrain solide, et tout être humain adulte a le droit de se faire sa propre opinion sur l'esprit du Talmud. Wünsche lui-même ne manque pas de saisir l'occasion de présenter les passages plus qu'étranges comme inoffensifs, et je laisse ces passages de côté. J'identifie les passages du Talmud de Jérusalem par un "J" devant le nom de l'ouvrage.

Par souci d'exhaustivité, j'inclus également un autre type de littérature. - Outre le Talmud, il existe une série d'écrits rédigés pour la plupart par les mêmes rabbins et rassemblés sous le nom de Midraschim. Ils complètent et expliquent les questions traitées dans le Talmud et renforcent l'impression générale. J'utilise l'ouvrage - publié par le professeur pro-juif Delitzsch - de Ferd. Webers : "Système de théologie palestinienne de l'ancienne synagogue", Leipzig 1880. C'est de lui que proviennent, outre des citations des Midraschim, des phrases du Talmud. Pour des raisons d'identification, le texte de Weber est fourni avec la page.

Pour la position des juifs à l'égard de la personnalité de Jésus, j'ai utilisé, outre Weber, l'ouvrage tout aussi objectif et irréfutable de Laible "Jésus-Christ dans le Talmud", Berlin 1891.

Le dernier chapitre de ce livret contient des extraits du Schulchan-Aruch (Table couverte). Cet ouvrage, qui *fait autorité jusqu'à ce jour*, repose entièrement sur les fondements du Talmud, fournit tout le matériel structuré de manière systématique et constitue la solidification et l'instruction conséquentes de la loi juive. Le Schulchan-Aruch a été rédigé par Rabbi Joseph ben Ephraïm (Karo), a paru pour la première fois en 1565 à Venise, a été complété par Rabbi Moses Israels (Isserles) à Krakau et se compose de quatre parties : 1. Orach Chajim (Chemin de vie), 2. Jore Dea (Enseignement de la sagesse), 3. Choschen Hamischpat (Bouclier de la loi), 4. Eben haezer (Pierre d'aide).

Je me passe de Briman-Justus : "Le miroir juif" ainsi que J. Ecker : "Le miroir juif à la lumière de la vérité", et j'utilise en partie Johannes v. Pavly : "Le Schulchan-Aruch", Bâle, 1887, mais surtout Heinrich G. Loewe : "Le Schulchan-Aruch", Vienne 1896, deuxième édition, publiée par le pasteur J. Deckert. Quelques exemples confirmeront la concordance des traductions indépendantes.

Puisse ce petit recueil donner à de nombreux Allemands l'occasion de se faire une opinion sur un esprit qui s'est développé jusqu'à devenir une telle puissance destructrice. Si l'on est revenu à soi, on peut enfin commencer à se débarrasser énergiquement d'une toile étrangère et hostile.

Alfred Rosenberg

1. Dialectique juive générale

On peut dire sans exagérer que, pour le sentiment allemand, il semble plus approprié, lorsqu'on traite d'une question, de procéder de manière simple, claire, directe et sans ambiguïté. L'Allemand a toujours considéré la tendance à la dialectique pétaradante et à la phraséologie virtuose comme une déviation de sa nature réelle. Si nous observons la littérature juive, nous constatons la tendance exactement inverse : le simple devient toujours quelque chose de compliqué et en même temps de rigide, la ligne droite devient courbe. Le sentiment clair de l'authentique et du non-authentique est devenu un objet d'expérimentation pour la dialectique qui consiste à titiller et à couper les cheveux en quatre. Ce faisant, il est caractéristique que cette dispute, qui se poursuit souvent pendant des pages et des pages sur les choses les plus insignifiantes, révèle une désolation qui tue l'esprit. Dans aucun des nombreux débats, nous ne rencontrons de véritables idées, mais toujours un amalgame stérile de mots ou une volonté de déformer le sens que l'on ne peut qualifier que de franchement malsaine. - Si la façon de penser du Juif est étrangère et hostile à l'Allemand, elle ne l'est pas moins, en termes de clarté et de perfection, à l'homme hellénistique ou au Français. La dialectique juive est le produit d'une stérilité intérieure, *elle est le principe de la corruption de l'esprit*. Les exemples du passé suivent, dans le présent on les retrouve, inchangés dans l'esprit, dans la presse juive, dans les oeuvres des auteurs juifs, dans les discours des démagues juifs.

* * * * *

R. Mathja : "Les Ecritures veulent transmettre la peur, de sorte que la Thora soit donnée avec crainte et horreur, avec tremblement et hésitation, comme il est écrit dans le Ps. 2, 10 : "Servez l'éternel avec crainte et exultez-le avec tremblement". (Joma F. 4 a b).

R. Jehuda : "Dieu n'a créé son monde que pour qu'on le craigne" (Schabbath F. 31 a b).

Abaji demanda au Rabbin Joseph : "S'il y a une mesure pour chaque règlement, quelle est la récompense, nous avons déjà appris : 'Soyez aussi attentifs à un règlement mineur qu'à un règlement sérieux, car vous ne connaissez pas l'*offre de la récompense pour celui-ci*'" ? (Nedarim F. 39 b).

Rab a dit : "Notre maître Moïse mesurait dix mètres de haut : Notre maître Moïse mesurait dix mètres, comme il est écrit dans Ex. 40, 19 : "Et il étendit la tente sur la résidence". Qui l'a déployée ? Notre maître Moïse l'a déployée. Et la même chose est écrite en 26, 11 : 'Dix mètres de la longueur du lit'. Rab Schima bar Chija dit à Rab : "Vous avez donc fait de Moïse une personne imparfaite, car nous avons appris : Si le corps d'une personne est (proportionnellement) plus grand que ses membres, ou plus petit, c'est une imperfection." Il lui répondit : "Nous le disons en mesurant les mètres du lit (et non les mètres de Moïse)" (Bechoroth F. 44 a).

Mose : "Seigneur du monde ! Pourquoi les choses vont-elles bien pour beaucoup de justes et mal pour beaucoup de justes, et pourquoi les choses vont-elles bien pour beaucoup de transgresseurs et mal pour beaucoup de transgresseurs ?" "Le Seigneur répondit : "Un juste pour qui tout va bien est un juste et le fils d'un juste, mais un juste pour qui tout va mal est un juste et le fils d'un transgresseur ; en revanche, un transgresseur pour qui tout va bien est le fils d'un juste, mais un transgresseur pour qui tout va mal est le fils d'un transgresseur" (Berachoth F. 7 a).

Rabbi Elieser aurait déclaré pur un four composé de plusieurs parties, alors que d'autres rabbins l'auraient déclaré impur, raison pour laquelle ce four est appelé le four de Chachinai. Selon Rabbi Jeremja, ce four doit son nom à un événement étrange qui s'est produit ce jour-là. En effet, partout où Rabbi Elieser regardait ce jour-là, la région s'embrasait, même le blé brûlait et les piliers de la maison de l'assemblée tremblaient. "Que voulez-vous ? dit le rabbin Josué aux colonnes. Une voix céleste s'éleva et prononça les mots suivants : "La Halacha est comme

l'opinion de mon fils Elieser" ; mais Rabbi Josua lui opposa les paroles de Deut. 30, 12 : "La Thora n'est pas dans le ciel".

Un jour, Rabbi Elieser marchait dans la rue et vit une femme qui balayait une pièce, elle jeta les ordures dans la rue et elles tombèrent sur sa tête. "Il semble, dit-il, qu'aujourd'hui mes camarades s'approcheront de moi, car il est écrit dans le Psaume 113, 7 : "Il a relevé le pauvre du fumier". (J. Moed Katon F. 8 b et 9 a).

Rab Jehuda a dit : "On ne nomme à la cour suprême de l'ancienne Jérusalem qu'un homme qui sait déclarer (par déduction à partir de la Thora) que le reptile est propre." Rab a dit : "Je suis capable de déclarer un reptile pur par déduction. Si même un serpent, qui tue et augmente ainsi la malpropreté, est pur, alors la décision qu'il est pur s'applique certainement à un reptile qui ne tue pas et n'augmente pas la malpropreté !" Cela n'est pas valable, car il (le serpent) est simplement comme une épine, qui peut nous tuer et qui est toujours propre (Sanhedrin).

Il est écrit dans Exode 8, 2 : "La grenouille vint et couvrit l'Égypte". Selon R. Eleasar, il ne s'agissait que d'une seule grenouille, mais elle s'est reproduite et a rempli tout le pays d'Égypte. Les Tannaiten sont d'un avis différent à ce sujet. R. Akiba dit : "Il n'y avait qu'une seule grenouille et elle a rempli tout le pays d'Égypte". R. Eleasar lui dit : "Akiba, qu'est-ce que tu veux dire ? "Akiba, qu'as-tu à voir avec la Haggada ? Tais-toi et va à Negaim et Oholoth, il n'y avait là qu'une seule grenouille, mais elle les a appelées (les autres) et elles sont toutes venues" (Sanhedrin F. 67 a b).

Gen. 2, 22 : "Et Dieu éternel construisit le mur". Rab et Samuel sont d'avis différents à ce sujet. Selon l'un, il s'agissait d'un visage (à partir duquel Eve a été formée), selon l'autre, il s'agissait d'une queue. Correct est celui qui a dit "C'était un visage", puisqu'il est écrit dans le Ps. 139, 5 : "Devant et derrière, tu m'as façonné", mais que dit le passage selon celui qui présume que c'était une queue ? Etc. (Berachoth F. 5-61 a).

Notre mère Léa était-elle donc une prostituée, puisqu'il est écrit dans la Genèse 34, 1 : "Et Dina sortit" ? Il répondit : "Les mêmes mots s'appliquent aussi à Léa, voir le même 30, 16 : De l'une sortant, on peut déduire l'autre" (J. Baba Mezia F. 10 a).

Rabbi Garum a dit au nom de Rabbi Acha : "Il est écrit dans Nombres 24, 17 : "Une étoile de Jacob s'est avancée". De qui s'est-elle avancée ? Afin de s'élever à l'avenir à partir de Jacob. Selon Rabbi Acha, au nom de Rabbi Huna, le mauvais Esa, enveloppé dans le Tallith, s'assiera un jour parmi les pieux au paradis *afin qu'il puisse voir sa grandeur*, et Dieu le fait alors partir, voir Obad. V. 4, où les étoiles désignent les pieux, comparez Dan. 12, 3 (J. Nedarim F. 10 a).

Il est écrit dans Ex. 19, 17 : "Et ils se placèrent sous la montagne". R. Abdimi bar Chama bar Chasa a dit : On peut en conclure que le Saint, béni soit-il, a tenu la montagne au-dessus d'eux comme un récipient et a dit : "Si vous acceptez la Thora, c'est bien, sinon, voici ce qu'il faut faire : "Si vous acceptez la Thora, c'est bien, sinon, voici votre tombe" (Schabbath F. 88 a).

R. bar Chana : "Un jour, le Saint préparera un repas pour les justes à partir de la chair du Léviathan, comme il est écrit dans Hiob 40, 30 : 'Les marchands ont marchandé pour lui'" (Baba Batra F. 75 a).

R. Jochanan dit : "Venez et voyez combien est grand le pouvoir des prêtres : "Venez voir combien est grand le pouvoir des prêtres, car il n'y a rien de plus léger que la gueule et le fumier des oiseaux. Souvent, les prêtres lancent le même objet à plus de 30 mètres de distance" (Sebachim F. 64 a).

R. Samuel : "Pourquoi les paroles de Thora sont-elles comparées à la gazelle ? Pour vous le dire : "De même que la gazelle a un corps svelte et qu'elle est toujours aussi chère à son mâle qu'à la première heure, de même les paroles de la Thora sont toujours aussi chères à leur gardien qu'à la première heure" (Erubin F. 54 a b).

R. Jeremja : "Le premier homme avait deux visages, Ps. 139, 5 : Tu m'as formé devant et derrière" (Erubin F. 18 a).

R. Chanina : "Celui qui se laisse apaiser lors d'une fête du vin possède quelque chose de la disposition de son créateur, comme il est écrit dans Gen. 8, 21 : Et l'Eternel sentit l'odeur agréable" (Erubin F. 65 a).

Rabbi Jehuda a dit : "Tout ce que le Saint a créé dans son monde, il l'a créé comme mâle et femelle : "Tout ce que le Saint a créé dans son monde, il l'a créé mâle et femelle. Il a également créé le Léviathan, le serpent fugace, et le Léviathan, le serpent enroulé, en tant que mâle et femelle. Mais s'ils s'étaient accouplés, ils auraient détruit le monde entier. Mais qu'a fait le Saint ? Il a castré le mâle et tué la femelle et l'a salée pour les justes dans le monde futur, comme il est écrit dans Jesaja 27, 1 "et il a tué le serpent dans la mer" (Baba Batra F. 74 b).

Il y en avait autrefois deux, dont l'un vivait en haut et l'autre en bas. L'étage supérieur est devenu défectueux, et lorsque l'un d'eux a déversé de l'eau en haut, celle-ci a coulé et causé des dégâts. Qui doit le réparer à nouveau ?

Selon le rabbin Chija, le résident du niveau supérieur doit le réparer, et selon le rabbin Ilai, le résident du niveau inférieur doit le réparer. Le signe est Gen. 30, 1 : "Et Josef fut descendu en Egypte" (Baba Mezia F. 117 a).

Ula : "L'impudeur est le fiancé qui s'est blessé sous les Traubaldachin. Rabbi Mari : "Quel auteur enseigne cela ?" Cant. 1, 4 : "Alors que le roi était à un festin, mr nard passa au vent." Rabba dit : "L'amour de Dieu règne encore contre nous, car il est écrit : Elle passa..., il n'est pas écrit : Elle empestait" (Gittin) : Elle puait" (Gittin F. 36 b et 37 a).

Pourquoi Jakob accorde-t-il tant d'importance au fait d'être enterré à Canaan ? Rabbi Eleasar, Rabbi Chanina et Rabbi Josua y ont vu de grands secrets. Rabbi Siméon ben Lakisch s'est référé au Psaume 116, 9, où les terres de vie désignent Tyr ou Cäsarea et ses environs, parce que tout y est si bon marché et si abondant. Mais selon Rabbi Siméon ben Lakisch, au nom de Rabbi Kapara, il s'agit d'une terre dont les morts ne ressusciteront qu'à l'époque du Messie. La preuve en est fournie par Jes, 42, 5. Mais de cette manière, nos rabbins subiraient une perte (en ce sens qu'ils ne pourraient pas jouir de l'acte charitable de la résurrection) ? "Dieu seul fait des trous sur la terre", dit Rabbi Imi, "dans lesquels ils roulent comme des tubes jusqu'à la Terre Sainte et dès qu'ils l'atteignent, leurs âmes reviennent à eux (voir Ezech. 37, 14" (J. Kilaim F. 32 a).

Un jour, Rabbi Josua était en route et Ben Soma s'approcha de lui, le salua, mais ne reçut pas de réponse. "D'où et où, Ben Soma ? "J'ai fait des observations sur l'œuvre de la création et j'ai trouvé qu'il y avait un espace d'une largeur de main entre les eaux supérieures et inférieures, car il est écrit dans la Genèse, 1m 2 : 'L'esprit de Dieu planait, etc.' et 5. Le livre de Moïse 31, 11 écrit aussi : "Comme l'aigle volait et planait au-dessus de ses petits... Donc ici comme là, le mot : planer sans toucher signifiait". Rabbi Josua répondit à ses élèves : "Ben Soma est allé trop loin et il ne tardera pas à s'en aller (J. Chagiga F. 7a).

R. Papa : "Si l'on a mangé ou bu dans des bols ou des tasses appariés, comment ne pas éviter les mauvaises conséquences ? On saisit le pouce de la main droite avec la main gauche et le pouce de la main gauche avec la main droite et on parle ainsi : Toi et moi sommes trois. Mais si l'on entend dire : Toi et moi sommes quatre, on dira alors : Toi et moi sommes cinq, etc. (Pessahim F. 110 a).

R. bar Chana : "Je me suis trouvé une fois sur l'Ophal et j'ai vu un marchand ismaélite qui montait un chameau et tenait une lance à la main, et tout cela m'a semblé comme un œuf de poux" (Thaanit F. 22 a b).

Il est écrit dans Ex 4, 19 : "Tous les hommes qui voulaient te tuer sont morts". "Dathan et Abiram sont-ils morts ? "Non, ils avaient perdu leur fortune (et à ce titre ils étaient considérés comme morts) (J. Nedarim F. 25 b).

Rab Jehuda : "A l'heure où Moïse gravissait la montagne, il trouva le Saint assis et attachant ensemble les lettres de l'alphabet. "Il s'écria : "Seigneur du monde, qui t'empêche de donner les lettres sans couronne ? Il répondit : "Un jour, un homme émergera à la fin, après tant de générations, Akiba ben Joseph est son nom, qui interprétera un jour tant de montagnes de lois à partir de chaque petite ligne." "Seigneur du monde !" interrompit Moïse, "Fais-le-moi voir !" Le Saint parla : "Reculez !" Moïse alla s'asseoir au bout des huit rangs (les élèves d'Akibas), mais il

ne comprenait pas ce qu'ils disaient. Son énergie diminuait. Lorsqu'il (Akiba) arriva à son point, ses élèves lui dirent : "Rabbi ! Comment sais-tu cela ? "C'est un enseignement (Halacha), répondit-il, de Moïse du Sinai. L'attitude de Moïse devint calme. Il parla : "Seigneur du monde ! Tu as un tel homme et tu veux donner la Thora à travers moi ?" "Tais-toi", dit Dieu, "c'est ce que j'ai à l'esprit".

Puis il parla devant lui : "Seigneur du monde ! Tu m'as montré sa Thora, fais-moi voir aussi son fils !". "Le Saint lui dit : "Tourne-toi ! Il se retourna et vit celui qui pesait sa chair à l'étal du boucher. Alors il parla devant lui : "Seigneur de la Parole ! C'est donc la Thora et c'est son fils ?" "Le Saint l'interrompit : "Tais-toi, c'est ce que j'ai en vue" (Menacoth F. 29 b).

R. Jehuda : "Celui qui mange trois livres de benjoin à jeun verra sa peau se décoller à cause de la chaleur. R. Abahu : "Il m'est arrivé une fois de manger une livre de benjoin, et ma peau aurait pelé à cause de la chaleur, si je ne m'étais pas assis dans l'eau, et je me suis confirmé les paroles de Koh. 7, 12 : "La sagesse fait revivre son maître" (Chullin F, 59 a).

R. Eleasar : Lorsqu'il est écrit dans Deut. 6, 5 : "Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de toute ton âme", pourquoi continue-t-on : "De toute ta fortune" ? et lorsqu'il est écrit : "De toute ta fortune", pourquoi continue-t-on : "De toute ton âme" ? "De toute votre fortune", pourquoi continue-t-il : "De toute votre âme" ? Il veut vous dire qu'il y a beaucoup de gens qui préfèrent *leur corps* à leur *argent*, c'est pourquoi il est écrit : Il veut vous dire qu'il y a beaucoup de gens qui préfèrent leur corps à leur argent, c'est pourquoi il est écrit : "Avec toute votre âme", et aussi qu'il y a beaucoup de gens qui préfèrent leur argent à leur corps, et c'est pourquoi il est écrit : Avec toute ta fortune" (Pesachim F. 25 a b).

Le rabbin Meir a dit : "Comment peut-on prouver que même les embryons dans le corps de la mère ont commencé à chanter ? "Comment peut-on prouver que même les embryons dans le corps de la mère ont commencé à chanter une chanson ?

Il est écrit dans Jonas 2, 1 : "L'Éternel ordonna à un grand poisson de dévorer Jonas". Mais il est écrit aux versets 2 et 3 : "Depuis le ventre du poisson, Jonas pria l'Éternel et parla : J'ai appelé l'Éternel depuis mon enfermement". "Il n'y a pas de doute, peut-être que le grand poisson l'a recraché et qu'un petit poisson l'a dévoré" (Nedarim F. 51 b).

A cause des démangeaisons, on joue de la trompette le jour du sabbat. Mais nous avons enseigné : Si d'autres châtiments sont déclenchés et s'abattent sur la communauté, par exemple des démangeaisons, des sauterelles, des moustiques, des serpents, des scorpions, on ne joue pas de la trompette, mais on crie (on prie Dieu) ? Ce n'est pas une question, il s'agit seulement de savoir si la démangeaison est humide ou sèche (Baba Kamma F. 8 a b).

Rabbi Jehuda : "Trois choses prolongent les jours et les années d'un homme : Celui qui passe beaucoup de temps à prier, à *table* et aux *toilettes*" (Berachoth F. 54 b et 55 a).

Trois choses sont une *image du monde futur* (c'est-à-dire qu'elles donnent un avant-goût de la bénédiction future)m , à savoir le *sabbat*, le *soleil* et le *service*. Lesquelles ? - On a envie de dire : Le service du lit (les rapports sexuels), cela affaiblit, oui ? Il ne s'agit que du service des *ouvertures du corps* (Berachoth F. 57 b).

Lorsque Salomo était dans le corps de sa mère, il a commencé à chanter un chant, comme il est écrit dans le Ps. 103, 1 : "Louez mon âme l'Éternel, et toutes mes entrailles son saint nom." Lorsqu'il tétait le sein de sa mère, il se mettait à chanter le chant V. 2 : "Louez mon âme, l'Éternel, et n'oubliez pas tous ses actes de charité." Selon R. Abahou, les mots "toutes ses actions charitables" signifient que Dieu a placé ses seins à l'endroit de la raison, ou qu'il (Salomo), comme le pense Jehuda, ne voit pas l'endroit de la honte, ou selon R. Mathna qu'il ne tète pas à un endroit sale (Berachoth F, 10 a).

De même que le jugement (de l'apprentissage) procède de l'acte, de même la récompense de l'apprentissage procède de l'acte, car il est écrit dans le Psaume 105, 44, 45 : "Il leur a donné les terres des peuples, et ils ont gagné les biens des nations, parce qu'ils ont obéi à son apprentissage et observé ses enseignements" (Kidduschin F. 40 b).

"Savez-vous donc d'où nous venons, peut-être sommes-nous de ceux dont il est écrit Thren . 5, 11 : "Ils ont forcé des femmes en Sion, des vierges dans les villes de Jehuda ? Direz-vous que si un Goi couche une fille de Sion, l'enfant en est digne ? Ou peut-être sommes-nous de ceux dont il est écrit Am. 6, 4 : "Ceux qui sont couchés sur des lits d'ivoire et qui puent sur leurs lits" ? R. Josse dit : "Il s'agit de ceux qui passent l'eau nue devant leur lit. Parce qu'ils passent l'eau nus devant leur lit, ils doivent être bannis devant les bannis ? Seul R. Abahu a dit : "Il s'agit de ces gens qui mangent et boivent ensemble, dont les lits sont proches les uns des autres et qui échangent leurs femmes, l'une avec l'autre. Et leurs lits puent à cause de l'effusion de sperme qui ne leur appartient pas'..." (Kidduschin F. 71 b).

"...A l'entrée du temple de l'Eternel, entre la salle et l'autel, se tenaient vingt-cinq hommes, le dos tourné vers le temple de l'Eternel et le visage tourné vers le matin." "Quand il est écrit : 'Et leurs visages vers le matin', ne sais-je pas déjà que leurs dos sont tournés vers le soir, alors que veut dire : 'Leurs dos contre le temple de l'Éternel' ? Leur dos contre le temple de l'Éternel ? Cela montre qu'ils se sont déshabillés et qu'ils ont passé le vent contre le Tout-Puissant..." (Kidduschin F. 72 a b).

Rab. : "Le jour où le vent d'est souffle, la femme fait une fausse couche". Samuel dit : "Même l'effusion de sperme à l'intérieur du corps pue à cause de cela." Rab Nachman a dit : "Tous trois l'interprètent à partir du verset Hos. 13, 15 : 'Il se montrera fécond entre frères, un vent d'est viendra, un vent de l'Éternel, il s'élèvera du désert, il épuisera ses puits et asséchera sa source.' Il assèche sa source" fait référence à la source de la femme ; "et il épuise son puits" fait référence à l'effusion de sperme qui se trouve dans le corps de la femme..." (Gittin F. 31 b).

Il est écrit Jud. 21m 22 : "Ils trouvèrent parmi les habitants de Bajesch Galaad quatre cents jeunes filles vierges qui n'avaient pas encore connu d'homme par des rapports sexuels..." Comment ont-ils pu savoir cela ? R. Kahana a dit : "On les a fait s'asseoir sur l'ouverture d'un récipient de vin, qui provoque une odeur chez une non-vierge, alors qu'une vierge ne provoque aucune odeur" (Jebamoth F. 60 b).

E. Eleasar a dit : "Que signifie ce qui est écrit dans Gen. 2, 23 : "Ceci est l'os de mon os et la chair de ma chair" ? Il s'ensuit que les sens d'Adam, après avoir cohabité avec tous les animaux apprivoisés et sauvages, n'étaient pas satisfaits, jusqu'à ce qu'il cohabite avec Eve (Jebamoth F. 63 a).

R. Ebjathar rencontra un jour le prophète Elia et lui demanda : "Que fait le Sacré, béni soit son nom ? "Que fait le Sacré, béni soit son nom ?" Il lui répondit : "Il s'occupe du paragraphe sur les concubines dans Gibe'a : "Il s'occupe du paragraphe concubine à Gibe'a." "Et que dit-il ?" Elia lui répondit : "Ebjathar, mon fils, dit ceci, et Jonathan, mon fils, dit cela." Ebjathar demanda : "Le doute existe-t-il au ciel ?" Elia lui répondit : "*Ceci et cela* sont les paroles du Dieu vivant" (Gittin F. 6 b).

R. Jochanan a dit : "Ce transgresseur a commis sept actes sexuels ce jour-là (avec Jaël)", car il est écrit Jud. 5. 27 : "Il s'est agenouillé entre ses pieds, il est tombé, il s'est couché." Elle (Jaël) a pris plaisir au péché ? R. Jochanan a dit au nom de R. Simeon ben Jochai : "Tout le bien de la personne qui a transgressé la loi est un bien : "Tout le bien du transgresseur est un mal pour les justes. Mais quel mal Jaël a-t-il retiré de l'acte sexuel ? Parce qu'il avait jeté en elle de l'impureté (son sperme détesté), comme l'a dit R. Jochanan : "À l'heure où le serpent s'est approché d'Ève, il a jeté de l'impureté en elle, mais lorsque les Israélites se sont tenus sur le mont Sinaï, leur impureté a cessé, mais parmi les gens qui ne se sont pas tenus sur le mont Sinaï, leur impureté n'a pas cessé" (Jebamoth F. 103 a b).

Rabbi Janai avait tellement peur des insectes qu'il avait placé quatre récipients d'eau sous les pieds de son lit. Une fois, il étendit la main et trouva des insectes dans le lit ; il parla alors en se référant au Psaume 66, 6 : "Soulevez le lit des récipients, je réponds à la protection divine" (J. Terumoth F. 30 a).

Rabbi Ismaël a enseigné : Il est écrit dans le Lévitique 14, 9 : "Le septième jour, il se coupera tous les cheveux, la tête et la barbe, les sourcils, il se coupera tous les cheveux" ; tous les

cheveux, c'est *général* ; la tête, les sourcils, c'est *spécifique*, et les cheveux, c'est encore *général*. Avec le général, le spécifique et le général, la norme veut que l'on ne puisse prouver que ce qui est similaire au spécifique, ce qui signifie que tout comme le spécifique est un endroit où il y a une collection de cheveux, le général doit également être un endroit où il y a une telle collection de cheveux" (Kidduschin F. 9 a). [Le deuxième lieu fait référence à l'omnipotence de Dieu, le dernier à l'exégèse biblique].

2. Le mariage et l'amour

L'amour et la religion ont toujours été liés chez tous les peuples, le mariage et l'éducation de sa progéniture ont toujours fait partie des devoirs qu'une personne doit accomplir dans ce monde. Bien que l'érotisme se soit donc mêlé aux coutumes religieuses, il a parfois pris des formes, notamment chez les Occidentaux, qui nous semblent étranges, mais dans les écritures saintes juives, le rabbin apparaît sous un manteau qui doit avoir un effet répulsif sur tout Allemand. Ce n'est pas une sensualité ouverte et naturelle qui apparaît au grand jour, on entend très rarement la voix d'un hygiéniste moral, mais au contraire, tantôt cachée, tantôt ouverte, une perversité dégoûtante. Il y a des vieillards qui débattent au-dessus de "l'amour" et qui n'ont pas honte d'ériger en norme légale ce produit de la fantaisie des vieux. Il en ressort une *excitation consacrée*.

Il m'est impossible de reproduire toutes les obscénités, mais suivons quelques passages du Talmud sur les objets du mariage et de l'amour, qui suffisent à révéler le *ton*. La "plaisanterie" se retrouve dans les drames et les romans de nos "poètes" juifs contemporains.

* * * * *

Raba a dit : "Honorez vos femmes *pour devenir riche*" (Baba Mezia F. 59 a).

R. Eléazar a dit : "Tout Juif qui n'a pas de femme n'est pas un être humain : "Tout juif qui n'a pas de femme *n'est pas un être humain*" (Jebamoth F. 63 a).

Bar Kapara : "Une vierge doit être mariée le quatrième jour de la semaine et couchée le cinquième, car c'est ce jour-là que la bénédiction a été donnée au poisson" (Ketuboth F. 5 a).

R. Elieser : "Tout juif qui ne s'occupe pas de procréation doit être considéré comme s'il avait versé du sang" (jebamoth F. 63 b).

Jesaja : "Qui mourra dans ce monde et ne vivra pas dans ce monde", Chiskia lui parle : "Qu'est-ce que c'est que ça ?" Jesaja répondit : "Parce que tu ne t'es pas occupé de la procréation" (Berachoth F. 10 a b).

R. Jochanan : "Toute femme qui demande à son mari d'avoir des rapports sexuels obtient des enfants tels qu'il n'en existait pas même à l'époque de Moïse" (Erubin F. 100 b).

R. Simeon ben Jochai disait souvent : "Une femme prosélyte âgée de moins de trois ans et un jour est apte à la prêtrise (c'est-à-dire que le prêtre peut l'épouser), car il est écrit dans Nombres 31, 18 : "Et tous les enfants parmi les femmes qui n'ont pas eu de rapports avec un homme, *vous les laisserez vivre pour vous*" (Jebamoth F. 60 b).

Elia : "Vous dites : "Pourquoi le Messie ne vient-il pas ? Tu vois, ce n'est pas le jour de la réconciliation, je peux coucher tant et tant de vierges" Rab Jehuda lui demanda : "Que dirait le Saint à ce sujet (si tu faisais une telle chose) ?" Il lui répondit : "Il dit avec Gen 4, 6 : 'Le péché repose devant la porte'". "Et que dit Satan ?" Il lui répondit : "Satan n'a aucun pouvoir au jour de la réconciliation" (Joma F. 19 b et 20 a).

Les anciens dirent : Les personnes qui émettent des glaires, les lépreux et ceux qui couchent avec des femmes en période de menstruation peuvent lire le Pentateuque, les prophètes et les

Hagiographes, et réciter le Midrasch et la Gemara, les Halachoth et les Agadoth ; cela n'est interdit qu'à ceux qui éjaculent (Moed Katon F. 15a).

La question fut posée à Ben Soma : "Le grand prêtre peut-il prendre une vierge fécondée, ou bien ne faut-il pas tenir compte de ce qu'a dit Samuel : "Je peux coucher avec beaucoup de vierges sans sang", ou bien ce qu'a dit Samuel ne se produit-il pas ?" Il leur répondit : "Il leur répondit : "Ce que Samuel a dit ne se produit pas, mais il faut craindre qu'elle ne soit tombée enceinte dans un bain. Mais Samuel dit : "Tout fornicateur dont le sperme ne jaillit pas comme une flèche ne féconde pas ?" Mais il aurait pu être comme une flèche tirée auparavant (Chagiga F. 14 b).

Une femme préfère un pouce d'exubérance que dix de chasteté (Kethuboth F. 62 b).

Une femme manie bien un gobelet, mal deux, avec trois elle demande immoralement avec la bouche, avec quatre elle prend l'âne au marché (pour sa satisfaction) et n'en pense rien (Kethuboth F. 65 a).

R. Chama a dit au nom de R. Jizchak : "Celui qui place son lit du nord au sud obtient des enfants du sexe masculin, car il est écrit Ps. 17, 14 : 'Et avec votre trésor vous remplissez son estomac, elle aura beaucoup d'enfants'" (Berachoth F. 5 b).

R. Jochanan : "Les enfants boiteux naissent parce que les parents renversent leur lit (pendant les rapports sexuels) ; les enfants muets naissent parce qu'ils embrassent les organes génitaux ; les enfants sourds et muets naissent parce qu'ils parlent pendant l'heure des rapports sexuels, et enfin les enfants aveugles naissent parce qu'ils regardent les organes génitaux" (Nedarim F. 20 a).

Il a été enseigné : "La femme est un tube plein d'immondices, dont la bouche est pleine de sang, et pourtant tous la poursuivent" (Schabbath F. 152 a).

Une femme ne peut pas être enceinte de deux hommes en même temps. Cela n'est pas en accord avec les rabbins de la Haggada, qui se réfèrent à 1 Sam. 17, 4, où il est écrit : "Un duelliste est venu du camp des Philistins", c'est-à-dire qu'il est venu de 100 prépuces de Philistins. Mais selon Rabbi Mathna, il n'y a pas de différence d'opinion, cela dépend plutôt de l'état de la semence (J. Jebamoth F. 18 b).

Rabbi Jehuda ben Pasi a dit : "Pourquoi la section Lev. 18 sur les excès repose-t-elle sur la section das : "Pourquoi la section Lev. 18 sur les excès repose-t-elle sur la section das. 19, 1 : 'Vous devez être saints' ? C'est pour vous enseigner : Celui qui s'abstient de tout excès mérite le nom d'homme saint, car c'est ainsi que la Sunamitin dit à son mari, 2 Reg. 4, 9 : 'Je vois que c'est un saint homme de Dieu', ce qui signifie, comme l'explique Rabbi Jona, qu'il est effectivement saint, mais pas son élève. Selon Rabbi Abin, il (Elisa) ne l'a pas regardée du tout, selon les rabbins elle n'a pas vu une goutte de sperme s'écouler dans sa main, selon Rabbi Samiel bar Rabbi Jizchak elle n'a jamais rien vu de nuisible sur les vêtements de son maître. Il est écrit das. 4, 27 : "Gehasi est intervenu pour la repousser", cet homme, comme l'explique Rabbi José ben Chaina, a posé ses mains sur ses seins : (J. Jebamoth F. 9a).

Celui dont l'organe sexuel est externe porte, et celui dont l'organe sexuel est interne pond ; celui qui n'a des rapports que le jour porte le jour, celui qui a des rapports la nuit porte la nuit, et celui qui a des rapports le jour et la nuit porte tantôt le jour, tantôt la nuit. Celui qui n'a des rapports que le jour, c'est le coq, et celui qui a des rapports tantôt le jour, tantôt la nuit, c'est l'homme et tout ce qui lui ressemble. Tous ceux qui s'accouplent de la même manière portent l'un ou l'autre... Tous s'accouplent la face contre le dos, sauf l'homme, le poisson et le serpent. Pourquoi seulement ces trois-là ? Lorsque Rab Dimi arriva, il prit la parole : "Les gens en Occident (Palestine) disent que c'est le cas, parce que le rayonnement divin a parlé avec eux" (Bechoroth F. 7 b et 8 a).

R. Elieser le Grand : "Celui qui couche avec sa mère en un jour peut espérer la raison. Celui qui couche avec une vierge fiancée peut espérer la Thira. Celui qui couche avec sa sœur en rêve peut espérer la sagesse (voir Prov. 7, 4), où la sagesse est appelée sœur. Celui qui couche en rêve avec la femme d'un homme peut être assuré qu'il est un fils du monde futur... Celui qui voit une oie en rêve peut espérer la sagesse (Prov. 1, 20). Celui qui la lit deviendra directeur d'école". R. Asche : "J'ai vu une telle oie, je l'ai couchée et j'ai obtenu du prestige". - Quiconque se soulage en rêve,

c'est pour lui un bon signe (cf. Jés. 51, 14). Mais ce n'est le cas que s'il ne s'est pas lavé...Celui qui voit un livre de psaumes peut espérer la piété ; celui qui voit les dictons peut espérer la sagesse...Celui qui voit un éléphant en rêve peut faire un miracle ? - Ce n'est pas une question, on demande s'il est sellé ou non (Berachoth F. 56 b).

Ce jour-là, le transgresseur (Simri) a couché 424 fois avec le Madianite, et Pinchas l'a attendu jusqu'à ce qu'il perde son énergie. Il (Pinchas) ne savait pas que le roi fort (Dieu) était avec lui. - Dans une Boraïtha, il a été enseigné : "Il a couché avec elle 60 fois, jusqu'à ce qu'elle ait perdu son énergie : Il la coucha 60 fois, jusqu'à ce qu'il devienne comme un oeuf pourri et elle comme un lit plein d'eau (Sanhedrin F. 82 b).

3. La loi

Toutes les autorités juives importantes soulignent que l'essence du judaïsme ne réside pas dans les mythes et les symboles, mais qu'elle trouve son expression dans la loi, telle qu'elle a été (prétendument) établie par Moïse (elle provient en fait d'une époque postérieure au prophète), et qu'elle détermine la tradition - qui a été développée par les rabbins et rassemblée dans le Talmud et le Schulchan-Aruch. Les Juifs ne considèrent pas l'absence de métaphysique comme une insuffisance, mais plutôt comme leur propre supériorité religieuse. Sur ce point, les avis divergent. D'un côté, tout le monde aryen avec son riche symbolisme et ses religions qui sondent l'infini, et de l'autre - des paragraphes de loi ! C'est donc en vain que l'on cherchera, dans toute cette confusion, quelque chose qui ne présente qu'une ressemblance approximative avec une idée. Une terrible étroitesse d'esprit domine, que l'on ne peut naturellement que mesurer, si l'on fait l'effort de parcourir les livres épais. A cela s'ajoute une stérilité de cœur sans pareille. Et même les belles paroles, qui existent certainement dans le Talmud, se tiennent à l'écart comme des plantes étrangères dans le sable du désert. Mais par souci de justice, j'en inclus tout de même quelques-unes.

Mais ce qui est repoussant, même parmi les paroles apparemment sans défaut, c'est la promesse toujours renouvelée de récompense ou de punition, l'éternel souci de savoir si le contrat avec Dieu a été rempli, s'il faut ajouter une autre bonne action pour être tout à fait sûr d'encaisser la future récompense, etc. Ce souci du paiement et cette crainte du châtimeur donnent un arrière-goût de beurre même aux meilleurs passages, car même si ce n'est pas toujours écrit, il faut mentaliser le "pour que tout se passe bien pour vous sur la terre". Pour notre malheur, cet esprit de l'Ancien Testament nous empêche encore aujourd'hui de laisser une *morale désintéressée* être le seul principe. Tant que l'esprit du Pentateuque est encore à l'œuvre dans les églises et les écoles, il ne faut pas s'attendre à ce que cela se produise.

Outre ces éléments, la rigidité du Talmud et le principe d'intolérance sont caractéristiques. La pensée exposée dans le Talmud et dans le Schulchan-Aruch continue d'exister inchangée en tant que structure unique depuis 2500 ans ; et en ce qui concerne l'intolérance, nous en avons malheureusement des exemples trop évidents dans nos Juifs "progressistes", à propos desquels il n'y a pas un seul mot à perdre.

Pour les Rabis, cependant, la loi talmudique représente la sagesse la plus profonde. Ils sont les vrais dieux, et même Jehova doit étudier le Talmud pour rester au sommet intellectuel nécessaire. En voici quelques aperçus, des exemples plus précis suivront dans les chapitres suivants.

* * * * *

Rabbi Ismaël dit : "Parmi les paroles des lois, il y a des commandements et des interdictions : Rabbi Chananja bar Ada dit également au nom de Rabi Tanchum bar Rabbi Chija : "Les paroles

des aînés sont plus importantes que les paroles des prophètes" et présente comme preuve Micha 2, 6 et 11 (J. Berachoth F. 8b).

Bereschith rabba c. 19 dit des chants du Sanhédrin : Ils s'assoient et arrangent les mots de la Thora, jusqu'à ce qu'ils les laissent sortir purs comme du lait. Plus tard, les sages, en tant que membres votants d'une académie de droit, ont établi la Halacha, et ce à la majorité des voix, parfois avec la participation d'une voix divine de révélation.

La Thora est une mer infinie de connaissances, mais *les paroles des sages sont plus précieuses, car c'est par elles que l'on parvient à l'accomplissement de la Thora.*

Mais ce qui est le plus élevé dans la révérence envers les rabbins est contenu dans la phrase selon laquelle *il faut craindre les rabbins comme Dieu.* Selon Kidduschin 31, les mots "Vous devez craindre" incluent la révérence envers les sages, comparez Pessah : "Vous devez craindre" incluent la révérence envers les sages, comparez Pesach. 22 b, Tankuma, Beschallach 26, Mechilta 61 a, Schemoth rabba c. 3 dit : Quiconque se révolte contre un rabbin se révolte contre la Schechina, comparez Bammidar rabba c. 18. Tanchuma, Korach 10.

Il existe des exemples où le traitement méprisant d'un sage était puni de mort (Sanhedrin 46).

Tenez compte des paroles des savants des Écritures plus que de celles de la loi,... *quiconque agit contre les paroles des savants des Écritures, mérite la mort* (Erubin F. 21 b).

Celui qui s'abaisse élève Dieu, et celui qui s'élève abaisse Dieu (Erubin F. 13 b).

R. Chiga : "Tout élève des sages sur les vêtements duquel on trouve une tache le jour du sabbat, mérite la mort : (Schabbath F. 114 a).

Si l'ignorant est un homme pieux, il ne faut pas habiter dans son voisinage. (Cette parole fait écho à Aboth II, 5 : aucun ignorant n'est pieux, car cela est impossible, *la piété exigeant l'observation des lois*, que l'ignorant ne connaît pas) (Schabbath F. 63 a).

Quiconque ne fréquente pas les savants mérite la mort (J. Nasir F. 35 b).

Il est écrit : "Moi, la sagesse, je possède la ruse". *Dès que la sagesse entre dans une personne, la ruse y entre aussi* (Sota F. 21 a).

R. Eleasar ajoutait : "Toute personne qui possède la connaissance (la sagesse) s'enrichira à la fin : "Toute personne qui possède la connaissance (la sagesse) deviendra riche à la fin, comme il est écrit dans Prov. 24, 40 : 'Et par la connaissance, les chambres se remplissent de toutes sortes de biens, précieux et chers'" (Sanhedrin F. 92 a).

Il y a trois classes de forts, à savoir Israël parmi les gens, le chien parmi les animaux et le coq parmi les volailles.

Il est supposé qu'un homme est toujours *intelligent lorsqu'il a peur*. Il répond doucement et apaise la colère ; il promet la paix avec ses frères et ses proches et avec tout le monde, même avec l'étranger dans la rue, de *sorte qu'il est populaire en haut et agréable en bas* (Berachoth F. 17a).

R. Jehuda le Saint : "Ne sautez pas le bureau de douane, car vous pourriez vous faire prendre. Les rabbins ont enseigné : "Quiconque a des rapports sexuels près d'un lit où dort un enfant, a des enfants épileptiques. Mais cela n'est vrai que pour un enfant qui n'a pas encore six ans" (Pesachim F. 112 b).

R. Jizchak : "Si vous voyez un transgresseur à qui l'heure sourit, ne vous disputez pas avec lui, car il est écrit Ps. 10, 5 : 'Ses chemins prospèrent en tout temps', et non seulement cela, mais il est même favorisé à la cour, car il est écrit : 'Tes cours restent loin de lui dans les hauteurs' : Non seulement il est favorisé à la cour, car il est écrit : "Tes cours restent loin de lui dans les hauteurs", mais il regarde aussi ses ennemis avec mépris, car il est écrit : "Il picore tous ses ennemis" : Il donne la becquée à tous ses ennemis" (Berachoth F. 7 b).

R. Jochanan, au nom des habitants de Jérusalem, a dit : "1 : "1) Si vous partez à la guerre, ne partez pas à la pointe, mais plutôt à l'arrière, de façon à revenir les premiers. 3. Alignez-vous sur celui à qui l'heure sourit" (Pessahim F. 113 a).

Rab Asi : Même si une personne a prévu d'accomplir un devoir, mais qu'elle en a été empêchée et ne l'a pas fait, les Écritures lui en attribuent le mérite, comme si elle l'avait accompli ; mais

d'autre part, le Saint ne tient pas compte d'une mauvaise pensée, car il est écrit Ps. 66, 18 : "Quand j'ai vu l'injustice dans mon cœur, l'Éternel ne l'a pas entendue". Mais comment puis-je faire respecter les paroles de Jérém. 6, 19 : "Voici que j'apporte à ce peuple le malheur, le fruit de ses pensées". Le Saint tient pour un acte la pensée qui porte du fruit, mais le Saint ne tient pas pour un acte la pensée qui ne porte pas de fruit. Mais il est seulement écrit (Ezech. 14, 4) : Quelqu'un de la maison d'Israël prend-il à cœur ? Rab Acha bar Jacob a dit : Ce n'est le cas que pour l'adoration des idoles, car l'auteur a dit : "Le péché de l'adoration des idoles est grave : Le péché de l'adoration des idoles est grave, celui qui le nie est le même que celui qui affirme toute la Thora". Ula dit : "Cela ressemble à l'opinion de Rab Huna, qui a dit : "Si une personne a commis un péché, elle ne peut pas le nier : "Si une personne a commis un péché une fois et qu'elle le commet une seconde fois, cela lui est-il permis ? Comment peux-tu arriver à l'idée que cela lui est permis ? Mais il semble que cela lui soit permis. R. Abahou a dit au nom de R. Chanina : "Il vaut mieux qu'un homme commette un péché secrètement plutôt que de profaner publiquement le nom du ciel", etc. (Kidduschin F. 40 a)

Rabbi Chaggi a dit : "Les jours de sabbat et de fête ne servent en fait qu'à manger et à boire : *"Les jours de sabbat et de fête n'existent en fait que pour manger et boire ;* mais comme cela pourrait être désavantageux pour la bouche, les rabbins ont permis que l'on puisse s'occuper de choses savantes pendant ces jours-là également. Rabbi Berachja, au nom de Rabbi Chija bar Ba, affirme quant à lui que les jours de sabbat et de fête n'existent que pour s'occuper de choses savantes. Les deux points de vue s'équilibrent en disant : "L'un désigne une partie pour le repas et l'autre pour la fête : On désigne une partie pour le manger et le boire et une partie pour l'étude. Rabbi Abuhu a dit : Il est écrit dans Lev. 23, 3 : Le sabbat est pour l'Eternel, ce qui signifie que comme le créateur se repose de son travail de création, *qui consistait à parler*, vous devriez également vous reposer de vos conversations habituelles (J. Schabbath F. 45 a).

Celui qui fait du sabbat son amusement reçoit en récompense un héritage illimité 118b : Dieu l'affranchira du joug étranger et comblera tous les désirs de son cœur. Cela exige certainement des sacrifices : Il faut apporter des mets précieux pour honorer le sabbat etc. ; mais - " celui qui fait don de quelque chose au sabbat, le sabbat le lui rendra " 119 a.

R. Eleasar ajoute : "Il est interdit de s'en prendre à une personne qui ne possède aucune connaissance (aucune sagesse) : "Il est interdit de prendre en pitié toute personne qui ne possède aucune connaissance (aucune sagesse), car il est écrit Jes. 27, 11 : "C'est un peuple ignorant, n'ayez donc pas pitié de lui, le créateur et son sculpteur ne lui pardonnent pas"" (Sanhedrin F. 92 a).

Rabbi Siméon : Il est permis de flatter les transgresseurs dans ce monde, car il est écrit dans Jesaïa 32, 5 : "Une personne mauvaise ne doit pas être appelée un homme noble et un homme perfide ne doit pas être appelé un homme à l'esprit élevé" *Il s'ensuit que c'est permis dans ce monde*" (Sota F. 41 b).

Rabbi Chija le Grand explique ainsi Deut. 2, 6 : "Si tu ne peux pas briser l'arrogance avec de la nourriture, *alors plie-la avec de l'argent*.

Lorsque Rabbi Jonathan vit arriver le maire de la ville, il lui envoya des cadeaux, car il pensait que s'il lui apportait un cas juridique pour un orphelin ou une veuve, *il se laisserait convaincre* (J. Sabbath F. 6 a).

Rabbi Jona, au nom de Rabbi José ben Nesura, a dit : "Toute parole vaine est mauvaise, mais toute parole sur la loi est bonne : *"Toutes les paroles vaines sont mauvaises, mais toutes les paroles sur la loi sont bonnes ; tous les mensonges sont bons, mais tous les mensonges sur la loi sont mauvais"* (J. Berachoth F. 60 b).

Rabbi Nechunja ben Hakana faisait une courte prière lorsqu'il entrait dans la maison et lorsqu'il en sortait. Quelqu'un lui a demandé quel était le contenu de sa prière et il a répondu : "Lorsque j'entre, je prie pour ne pas offenser : "En entrant, je prie pour ne pas offenser, et en sortant, je remercie pour ma part" (Gemara). À son entrée, il prononça cette phrase : "Qu'il te plaise, Éternel, mon Dieu et Dieu de mes pères, que je ne soulève pas mes camarades contre moi et qu'eux non

plus ne me soulèvent pas, que nous ne prononcions pas le pur impur et le pur impur, que nous n'interdisions pas le permis et que nous permettions l'interdit, et que nous fassions du mal dans ce monde et dans l'autre ! Au moment de son départ, il prit la parole : "*Je te remercie, Eternel, mon Dieu et Dieu de mes pères, de m'avoir donné ma part dans les conférences, dans les écoles et les assemblées, et non dans les théâtres et les cirques' je lutte et ils luttent, je veille et ils veillent, moi, pour acquérir le paradis, et eux, la tige de la ruine*" voir Ps. 16, 10 (J. Berachoth F. 29 b).

N'épouse pas la fille d'un homme sans instruction, car ils sont un supplice et leurs femmes sont des excréments, et il est écrit à propos de leurs filles dans Deut. 27, 21 : "Maudit soit celui qui couche avec du bétail" (Pesachim F. 49 b). R. Chija : "Quiconque s'occupe de la Thora en présence d'un homme sans instruction est considéré comme s'il avait couché avec sa fiancée en sa présence" (ibidem).

Le Saint a dit aux Israélites : "Vous avez fait de moi le seul maître du monde, je ferai donc de vous le seul maître du monde" (Chagiga 3 a b).

Celui qui applique un règlement légal sera considéré comme bon. Mais qu'en est-il de celui qui reste assis et ne fait rien de criminel ? *Mais d'un autre côté, celui qui accomplit une règle légale recevra le bien-être, une longue vie et des biens, alors que celui qui fait quelque chose de criminel ne recevra rien de tout cela* (J. Kidduschin F. 19 a).

Rabba bar Schila rencontra Elia et lui parla : "Que fait le Saint, béni soit-il ?" Il répondit : "Il dit l'explication de la bouche des rabbins... *il a appris l'explication de la bouche d'Ascher* (Chagiga F. 15 a).

R. Josua ben Levi a dit : "Ces mots sont écrits dans le Thor et répétés dans les prophètes : "Ces paroles sont écrites dans le Thor et sont répétées dans les prophètes et, en troisième lieu, se trouvent dans les Hagiographes : Quiconque s'occupe de la Thora, *ses affaires seront couronnées de succès*. Dans la Thora, il est écrit Deut. 29, 9 : "Vous devez observer les paroles de cette fédération et vous devez agir de manière à réussir dans tout ce que vous faites" (Aboda Sara F. 19 b).

Nous avons appris que si quelqu'un frappe son voisin, il lui donne un arrangement. Chanan Bischa a frappé un homme, puis il a comparu devant Rab Huna au tribunal. Il lui dit : "Va, donne-lui un demi-Sus : "Va, donne-lui la moitié d'un Sus." Chanan avait un Sus usé et demanda à chacun de lui rendre un demi-Sus. Mais comme personne ne voulait le prendre, il le frappa à nouveau et lui donna le Sus entier (Baba Kamma F. 36 et 37 a).

R. Jehuda : "Jérusalem n'a été détruite que parce que les érudits étaient méprisés... Quiconque méprise un érudit n'a pas de remède à son mal. (Schabbath F. 119 b).

Mais (les Ecritures) disent : Les témoins qui ont dépeint le juste comme un transgresseur, mais ensuite d'autres témoins sont venus et ont justifié l'homme initialement juste et ont fait (des autres témoins) des transgresseurs, de sorte que parfois un fils devient le frappeur des transgresseurs. Mais on peut s'inspirer d'Ex. 20, 17 : "Tu ne porteras pas de faux témoignage". Mais il s'agit là d'une interdiction sans acte, et avec toute interdiction sans acte, il n'y a pas de condamnation (Maccoth F. 2 b).

Celui qui fait beaucoup et celui qui fait peu sont les mêmes, s'ils dirigent simplement leur cœur vers le ciel (Berachoth F. 5 b).

Dieu ne considère pas les pensées pécheresses comme des œuvres (Kidduschin F. 39 a).

Que dit-on en quittant l'école ? - Je te remercie, Eternel, de m'avoir accordé ma part parmi les personnes assises dans l'école et non parmi les personnes assises dans les coins" (Berachoth F. 28 b).

La Thora met en garde : Ne prenez pas une non-juive, une esclave, de sorte que le sperme ne soit pas son successeur (l'enfant d'un juif et d'une non-juive est comme la mère, selon la loi) (Jebamoth F. 100 b).

Le statut de l'incinération : On met le criminel dans du fumier jusqu'aux genoux ; puis on met un tissu dur dans un tissu mou et on lui attache autour du cou ; un témoin tire un bout vers lui et l'autre bout vers lui, jusqu'à ce que le criminel ouvre la bouche. Pendant ce temps, on fait chauffer

du plomb et on le verse dans sa bouche, de sorte qu'il descend dans ses entrailles et les brûle. R. Jehuda dit : "S'il meurt entre-temps par leur main, ils ne peuvent pas exécuter correctement la loi de brûlure, mais plutôt : on ouvre sa bouche avec des pinces contre sa volonté et on chauffe le plomb et on le verse dans sa bouche, de sorte qu'il descend jusqu'à ses entrailles et les brûle."

Où cette façon de brûler a-t-elle été prouvée ? Chez Rotte Korahs. De même qu'une *brûlure de l'âme a lieu là-bas et que le corps reste indemne, de même ici une brûlure de l'âme a lieu et que le corps reste indemne.* (Sanhedrin F. 52 a).

Il est enseigné que Rabbi Akiba a dit : "Je suis allé un jour dans la chambre secrète de Rabbi Josué et j'ai appris trois choses de lui : J'ai appris qu'on ne se soulage pas à l'aube et au crépuscule, mais à midi et à minuit. Et j'ai appris qu'on ne se déshabille pas debout, mais assis. De même, j'ai appris qu'on ne s'essuie pas avec la main droite, mais avec la main gauche. Le fils d'Asai lui dit alors : "Comment peux-tu être aussi impertinent et frais envers ton maître ?", il lui répondit : "Ce passage est tiré de l'ouvrage de J. A. Eisenmenger "Discovered Jewry", publié par le Dr. Schieferl, Dresde, 1893. Ce passage est totalement absent de Wünsche]. (Berachoth F. 62).

Nos rabbins ont enseigné : "*Tu ne voleras pas*", ces mots, selon les écritures, se réfèrent à l'enlèvement, mais d'un autre côté les mots dans Lev. 19, 11 : "Tu ne voleras pas", se réfèrent, selon les écritures, à quelqu'un qui vole de l'argent et des biens (Sanhedrin 86 a).

4. À propos du travail

L'attitude selon laquelle le travail doit être considéré comme une malédiction est aussi ancienne que le judaïsme. Elle apparaît dans l'Ancien Testament, elle s'exprime dans le fait que, depuis les temps les plus anciens, un penchant irrésistible a poussé les Juifs à commercer dans tous les pays, et même déjà avant la diaspora, qui n'a fait que renforcer un penchant prononcé. Le commerce et l'usure sont restés jusqu'à aujourd'hui le trait immuable de l'activité juive, et cela aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine intellectuel. *Nulle part* le Juif n'a été un inventeur, intérieurement non créatif, il s'est contenté de faire le commerce de produits étrangers, d'acquérir la propriété intellectuelle étrangère et de la traiter d'une manière souvent érudite, mais peu fructueuse.

Le mépris du travail et la tendance au commerce s'expriment également dans le Talmud avec toute la clarté souhaitée, ce qui permettrait de réfuter le vieux conte de fées selon lequel une prétendue exclusion d'autres occupations aurait contraint les Juifs à l'usure et au commerce. (Voir plus de détails à ce sujet et sur le contenu des chapitres suivants dans ma publication "La trace du Juif dans le changement des temps").

Quelques exemples devraient éclairer la mentalité, sans oublier d'apporter un contre-exemple apparent.

* * * * *

Rabbi Siméon était occupé à travailler le lin (pour gagner quelque chose), et ses élèves lui dirent : "Rabbi, arrête, je veux t'acheter un âne pour que tu n'aies pas à travailler si dur : "Rabbi, arrête ça, je veux t'acheter un âne, pour que tu n'aies pas à travailler si dur." Ils allèrent lui acheter, chez un Ismaélite, un âne auquel était accroché un bijou. Ils lui parlèrent : "Désormais, tu n'auras plus à travailler si dur." Il répondit : "Pourquoi dites-vous cela ? Le propriétaire de l'âne le sait-il ?" "Non !" Alors il lui parla : "Va lui rendre le bijou". Selon Rabbi Houna, les élèves protestèrent auprès de leur maître : "Même selon l'opinion de celui qui interdit la propriété injuste d'un païen, tout le monde admettra qu'une chose perdue est permise." "Qu'en pensez-vous ? Pensez-vous donc que Siméon ben Schetach était un barbare et qu'il voulait s'enrichir par la force ?" "Non, il voulait que le nom de Dieu devienne saint grâce à lui et que l'on dise : "Louez le Dieu

des Juifs !" et ils représentaient plus pour lui que tout autre profit dans le monde." "Où et de quel événement Rabbi Simeon ben Schetach a-t-il appris un tel comportement ?" "Les anciens rabbins achetèrent un jour à des soldats un boisseau de blé dans lequel ils trouvèrent un rouleau de dinars qu'ils rendirent aux vendeurs. Ils louèrent le Dieu des Juifs, qui leur avait ordonné un tel comportement. Une reine vint chez Abba Hosaja von Tirja pour se laver et, ce faisant, elle perdit quelques pièces précieuses de ses bijoux, qu'il retrouva. Ils avaient alors fait savoir dans tout le pays que quiconque lui rendrait dans les trente jours ce qui avait été perdu recevrait une grande récompense ; si cela se produisait après trente jours, le trouveur perdrait sa tête. Rabbi ne rendit pas ce qu'il avait trouvé dans les trente jours, mais seulement après. Elle lui demanda s'il avait été dans le pays, il répondit : "Oui !" "N'as-tu pas entendu la proclamation ?" "Oui !" "Pourquoi n'as-tu pas été au pays ?" "Pourquoi n'as-tu pas rendu ce qui a été perdu dans les trente jours ? Pour qu'on ne croie pas que j'ai agi par crainte du châtement et non par respect pour Dieu. Elle prit la parole : "Loué soit le Dieu des Juifs ! (J. Baba Mezia F. 7 a).

R. Hamuna" Combien de travail a dû accomplir le premier homme avant d'avoir un petit morceau de pain à manger ! Il a dû labourer, semer, faucher, lier des gerbes, battre, tordre, pelleter, tamiser, moudre, secouer, pétrir et retourner, et ce n'est qu'ensuite qu'il a pu manger ; *mais je me lève tôt et je trouve tout cela préparé devant moi*" (Berachoth F. 58 a).

Selon l'idée rapportée par Simeon ben Jochai, *les étrangers devraient faire le travail*, et ce n'est que le résultat d'un péché, si Israël lui-même doit l'effectuer, une affirmation que l'on retrouve également dans la Mechilta 110 b :

R. Meir dit : "*Il faut enseigner à son fils un métier pur et facile et invoquer Dieu, à qui appartiennent les richesses et les biens*. R. Nahori dit : "Je laisse tomber toutes les affaires du monde et je n'enseigne à mon fils que la Thora, car l'homme jouit de sa récompense dans ce monde, et le capital reste pour le monde futur".

"Avez-vous déjà vu", dit Rabbi Simeon ben Eleasar au nom de Rabbi Meir, "que le lion portait un fardeau, la gazelle tondait, le renard exerçait un métier, le loup vendait des pots, et pourtant ils se nourrissent tous sans souci. Et pourquoi ont-ils été créés ? Pour me servir. Et pourquoi ai-je été créé ? Pour servir mon créateur. Si même ceux qui ont été créés pour me servir n'ont pas à travailler pour se nourrir, *à combien plus forte raison moi*, qui ai été créé pour servir mon créateur, ne dois-je *pas travailler pour me nourrir*". (Kidduschin 40 b).

Un jour, le pays d'Israël produira des gâteaux et des vêtements fins... L'abondance des céréales s'élèvera comme le palmier. Peut-être direz-vous : "Cela préparera le chemin au fléau de la mort ?" Le Saint fait venir de sa maison des trésors un vent qui souffle en travers et fait tomber la farine, et l'homme sort dans le champ, en prend une poignée et se ravitaille, lui et son peuple.

Le monde futur n'est pas comme celui-ci. Dans ce monde, il faut travailler pour couper le raisin et travailler au pressoir ; *mais dans le monde futur, on apporte un raisin dans un chariot et on le place dans un coin de sa maison et on en boit autant que dans un grand tonneau...*(Kethuboth F. 111 b).

Sinon, selon Schekalim VI, 2, le grain a besoin de six mois et le fruit de douze mois pour mûrir, à l'époque du Messie le grain mûrira en deux et le fruit en un mois. La durée de vie sera également considérablement augmentée ; oui, pour le peuple de Dieu, même la mort est levée. Pesachim 68 a déclare que les écritures, d'une part Jes. 25, prévoient que la mort sera dévorée à jamais et que, d'autre part, quiconque atteint l'âge de 100 ans n'aura atteint que l'âge d'un garçon : ainsi, à un moment donné, la règle de la mort est simplement niée et, ensuite, il est encore question de la mort. Cette contradiction est résolue par le fait que la moralité avec l'augmentation de la durée de vie s'applique aux païens, *qui servent le peuple de Dieu en tant que bourgeois et soldats*, tandis que les membres du peuple de Dieu n'ont plus du tout à goûter à la mort.

Quiconque voit une grande foule doit prononcer la bénédiction suivante : "Loué soit le mode de fonctionnement des secrets ! De même que leurs visages ne se ressemblent pas, de même leurs pensées ne se ressemblent pas." *Lorsque Ben Soma voyait des foules à Jérusalem, il prononçait la bénédiction suivante : "Loué soit celui qui a créé tout cela à mon service !* Comment le premier

homme a-t-il dû travailler avant de pouvoir manger une bouchée de pain ; il a dû labourer, semer, désherber, enterrer des récipients d'eau, faucher, lier, battre, pelleter, tamiser, moudre, lier des gerbes, pétrir, retourner, mais je me lève le matin et je trouve tout cela devant moi. Voyez, combien de travail avait encore le premier homme, jusqu'à ce qu'il acquière une chemise pour pouvoir se vêtir, il devait tondre les moutons, blanchir, étirer, colorer, filer, tisser, laver, semer, mais je me lève le matin et je trouve tout cela préparé pour moi. Combien d'artisans travaillent du matin au soir, mais moi je me lève le matin et je trouve tout cela prêt pour moi" (J. Berachoth F. 57 a).

La même personne ajoute : Si Rabbi Siméon ben Jochai a crié : "Vallée, vallée, remplissez-vous de dinars d'or", cela s'est produit. Selon le même rabbin, Rabbi Siméon ben Jochai aurait dit : "J'ai vu les enfants du monde futur, et il y avait des dinars d'or : "J'ai vu les enfants du monde futur et ils étaient peu nombreux. S'ils sont trois, alors moi et mon fils leur appartenons, et s'ils ne sont que deux, alors c'est moi et mon fils" (J. Berachoth F. 58 a).

Dieu se préoccupe également de la préservation physique de son peuple en terre étrangère. Pesikta 114 b : Sur l'ordre de Dieu, quarante ans avant l'arrivée d'Israël à Babylone, des dattes y ont été plantées, car les gens les aimaient. De même, l'extravagante Haggada constate que 700 races pures de poissons et 700 races pures de sauterelles et d'innombrables volailles ont voyagé avec Israël à Babylone. Quelle abondance de soins pour les jours de bannissement !

R. Gamliel : "Un jour, chaque femme portera chaque jour un enfant, car il est écrit dans Jérémie 31, 8 : 'La femme enceinte et la femme qui accouche ensemble'. Un jour, les arbres porteront des fruits chaque jour, car il est écrit Ezech. 17, 23 : "Il produira des branches et portera du fruit". Un jour, la terre d'Israël produira du pain et des vêtements finis, car il est écrit Ps. 72, 16 : 'Il y a un surplus de grain dans le pays'" (Schabbath F. 30 a b).

R. Simeon : "As-tu déjà vu un animal sauvage ou un oiseau exercer un métier ? Et pourtant, ils se nourrissent sans travailler. *Et pourtant, ils n'ont été que créés, alors que moi, j'ai été créé pour servir mon créateur et je devrais pouvoir me nourrir sans travail...*" (Kidduschin F. 82a).

R. Eleasar a vu un champ où l'on plantait des choux sur des planches par largeur, et il a dit : "Même si l'on voulait planter des mauvaises herbes par longueur, le commerce serait meilleur que vous : *"Même si l'on voulait planter les mauvaises herbes en fonction de leur longueur, le commerce serait meilleur que vous.* Lorsque Rab marcha un jour entre des roseaux et vit qu'ils ondulaient d'avant en arrière, il s'exprima ainsi : *"Ondulez toujours plus, le commerce vous est préférable."*

Raba a dit : *"Celui qui utilise 100 Sus pour le commerce peut déguster du poisson et du vin tous les jours : "Celui qui utilise 100 Sus pour le commerce peut déguster du poisson et du vin tous les jours ; mais celui qui utilise 100 Sus dans les champs doit supporter le sel et le foin.... et s'expose à des conflits".* (Jebamoth F. 63 a).

Adoba Sara 9 b : Chananka dit : "Si quelqu'un te disait 400 ans après la destruction du temple : "Achète ce champ pour 1 dinar, même s'il vaut 1000 dinars - alors ne l'achète pas, *car le Messie viendra à cette époque, et nous serons sauvés ; pourquoi perdrais-tu un dinar ?*". [Wünsche a omis la phrase : "Pourquoi perdriez-vous un dinar ?"].

Rabbi Ismaël : *Celui qui veut être intelligent devrait s'occuper des questions de traitement de l'argent, car il n'y a pas de plus grands piliers dans la Thora, car ils sont comme une source bouillonnante* (Baba Batra F. 173 b).

5. Le Christ et les non-Juifs

La haine, liée à une incompréhension abyssale de la personne de Jésus, qui s'exprime à peine dans les publications des juifs contemporains et qui a atteint son point culminant dans la persécution systématique des chrétiens par les dirigeants juifs bolcheviques en Russie, cette haine

n'a pas changé depuis près de 2000 ans. La personnalité du Christ est la plus grande atteinte à l'essence juive ; le Juif l'a toujours senti et su, et seule une tolérance chrétienne excessive pourrait croire qu'il est possible de construire un pont à cet égard. Il ne peut y avoir de paix entre le Christ et l'anti-Christ ; l'un ou l'autre triomphe.

Selon Schopenhauer, les Juifs sont "sans tendance métaphysique". "Aucun juif, même le plus petit, le moins important, ne trahirait un effort décisif, et même un effort précoce, limité dans le temps, momentané", dit Goethe. Il en est ainsi, et la loi juive est née de ce penchant unilatéral, la loi de l'*égoïsme approuvée sur la base de principes religieux et moraux*. Des vues plus tolérantes ne sont pas passées, l'idée juive réside dans la lutte impitoyable contre tout ce qui n'est pas juif. Le Juif doit ses succès à ce mépris moral, associé à une énergie raciale tenace ; les autres étaient avantagés dès le départ et nous le resterons toujours, si l'insatiabilité juive n'est pas fermement contenue.

* * * * *

Les apôtres de notre père Abraham jouissent de ce monde et conquièrent le monde futur, comme il est écrit Spr. 8, 21 : "Comme héritage, je donne à ceux qui m'aiment des biens réels, et je fais tomber leurs chambres à trésors", mais les apôtres de Bileam [Christ] les impies héritent de la Géhenne et vont dans la fosse, comme il est écrit Ps. 55, 29 : "Et toi, Dieu, tu les plongeras dans la gorge de la fosse ; les hommes de sang et de tromperie ne vivront pas la moitié d'une vie : (Aboth 5)".

Rabbi Tarphon note à propos de la Mischna que les livres des épicuriens ne peuvent être sauvés d'un brûlage complet, et que si j'étais persécuté, je me sauverais plus facilement en entrant dans les maisons des idolâtres que dans celles des épicuriens, car les idolâtres ne connaissent pas Dieu et le nient, alors que les épicuriens le connaissent et le nient. C'est à eux que s'applique ce qu'a dit David Ps. 139, 21. Car si, déjà au moment de faire la paix entre l'homme et sa femme, le nom divin, écrit en toute sainteté, peut être éteint dans l'eau, à combien plus forte raison *les livres des hérétiques*, qui entretiennent l'hostilité, la querelle et la discorde entre Israël et son père céleste, doivent-ils être *entièrement brûlés !*" (J. Schabbath F. 46 a).

Il ne faut pas sauver les roues du malheur (évangiles) du feu, mais les laisser brûler avec leurs noms de Dieu... R. Tarphon : "Si les écritures (des chrétiens) me tombaient entre les mains, je les brûlerais avec les noms de Dieu qui s'y trouvent. Oui, même si quelqu'un me poursuivait pour me tuer, ou si un serpent me poursuivait pour me mordre, je préférerais entrer dans un temple céleste plutôt que dans les maisons de ces gens." R. Israël : "Ils jettent l'envie, l'hostilité et la discorde entre les Israélites et leur père dans les cieux. David en parle dans le Ps 139, 21, 22 : "Ne devrais-je pas haïr ceux qui te haïssent, mépriser ceux qui t'outragent ? Plein d'une haine totale, je hais ceux qui te haïssent, ce sont mes ennemis" (Schabbath F. 116 a).

Un jour, R. Josua ben Parachja a lu le K'riath Schema (Écoute Israël), où Jésus est apparu devant lui et a voulu l'accepter à nouveau et lui a fait signe de la main. Il (Jésus), cependant, crut qu'il voulait le rejeter, alla vers lui, souleva une brique et se prosterna devant lui. Il lui parla : "Entre en toi-même". Mais il répondit : "Celui qui pêche et séduit au péché, on ne lui laisse pas la place de faire pénitence". Mais l'auteur dit : "*Jésus pratique la magie, séduit et égare les Israélites*" (Sanhedrin F. 107 a).

Une personne ne doit pas avoir affaire aux hérétiques et ne pas se laisser guérir par eux, même s'il ne s'agit que de la vie d'une heure. Il est arrivé que Ben Dama, le fils de la sœur de Rabbi Ismaël, ait été mordu par un serpent ; Jakob de Kephars Sekhanja [un disciple du Christ] est venu pour l'aider. Mais R. Ismaël ne le lui permit pas. [Laible commente ceci : "Aussi calmes que ces paroles puissent paraître, aussi peu que l'on s'imagine une scène calme, si l'on se souvient de la rage et de la haine confinante à la folie qui ont toujours saisi les Juifs à l'approche du christianisme"]. Il (Ben Dama) lui adressa la parole : "R. Ismaël, mon frère ! Permits-moi de me faire guérir par lui, je veux te prouver par la Thora que c'est permis." Il n'avait pas encore achevé

ces mots que son âme le quitta et qu'il mourut. R. Ismaël cria sur lui : "Salut à toi, Ben Dama, que ton corps soit propre et que ton âme t'ait quitté en toute pureté, sans que tu aies outrepassé les paroles des savants" (Aboda Sara F. 27 b).

Le petit-fils de Rabbi Josua ben Levi a un blocage dans la gorge, une personne est venue et a utilisé la magie et l'a libéré. Lorsque le magicien est parti, quelqu'un lui a demandé quelle formule (mots) il avait utilisée, et il a nommé la même. Les personnes présentes dirent : "Il aurait mieux valu que le malade meure", ce qui s'est également produit.

Rabbi Elieser ben Dama avait été mordu par un serpent et quelqu'un était venu pour l'aider en utilisant un nom impur, ce que Rabbi Josué n'avait pas autorisé. "Je veux vous prouver, dit Ben Dama, qu'un tel traitement médical est autorisé. Mais à peine avait-il apporté cette preuve qu'il mourut. "Bon vent à toi, Ben Dama ! Ben Dama", dit Rabbi Josué, "que tu aies quitté le monde en paix et que tu n'aies pas franchi la barrière des savants, comme il est écrit dans Koh. 10, 8 : "Celui qui abat une clôture est mordu par un serpent" (J. Schabbath F. 44 a).

Rabbi Elieser : Ben Stada [Les chrétiens appelaient aussi Jésus fils des étoiles - Ben Stara, du persan çtara, d'où R. made Akiba Den Stada - fils d'une prostituée] ne l'a-t-il pas appelé "bâtard", "fils d'une femme menstruée", "fils des animaux de la fornication" - Ben Pandera ? Il l'a aussi appelé "bâtard", "fils d'une femme menstruée", "fils des animaux de la fornication" - Ben Pandera. Voir Laible]. - par les égratignures de sa peau apporte la magie de l'Égypte ? Les sages répondirent : "Il a été fou, et on ne tend pas à obtenir des preuves des fous [Ce message est absent de Wünsche. Je cite Laible.]..." (Sabbat 104 b).

R. Elieser a rencontré l'un des disciples de Jésus, Jacob von Kephars Sekhanja, qui lui a dit : Dans votre loi (5. Mos. 53. 19), il est écrit : "Tu ne feras pas entrer le fils d'une prostituée dans la maison de ton Dieu". Peut-on, avec une telle aumône, faire des latrines pour les grands prêtres ? - Il n'eut pas de réponse. Jacob von Kephars Sekhanja prit la parole : "C'est ce que Jésus de Nazareth m'a enseigné : Elle l'a prélevé sur le salaire d'une prostituée et il doit redevenir le salaire d'une prostituée (Micha 1, 7) ; s'il provient d'une ordure, il doit aller à la décharge [Parce que R. Elieser a écouté ne serait-ce que de prétendues paroles de Jésus, il a été accusé d'hérésie et s'est plus tard fait les reproches les plus amers]. "Le fanatisme juif n'a pas posé la question à l'époque et ne la pose pas aujourd'hui : Ce qui a été dit est-il vrai ou faux ? mais plutôt : "Qui l'a dit ?"" Laible]".

Jésus a été pendu la veille de Pessah, et un héraut l'a précédé pendant 40 jours en criant : "Il doit être lapidé, parce qu'il a pratiqué la magie, séduit les Israélites et les a rendus infidèles : "Il faut le lapider, parce qu'il a pratiqué la magie, séduit les Israélites et les a rendus infidèles ; si quelqu'un sait quelque chose en sa faveur, qu'il vienne et qu'il le présente." Comme ils ne trouvèrent rien en sa faveur, ils le pendirent la veille de Pessah. Ula dit : "Crois-tu qu'un verdict favorable pour lui aurait été possible, il est après tout un séducteur et le Miséricordieux (Dieu) dit dans Deut. 13, 8 : "Tu n'épargneras pas son genre, tu n'auras pas pitié de son genre et tu le cacheras" ? Ce n'est qu'avec Jésus que les choses se sont passées différemment, car il était proche du gouvernement" (Sanhedrin F. 43 a).

Les signes du Messie sont les suivants : L'impertinence augmente, l'ambition jaillit, la branche de vigne donne bien son fruit, mais le vin est cher ; le gouvernement tourne à l'hérésie ; il n'y a pas de correction, la maison d'assemblée sert à la fornication, la sagesse des savants commence à puer ; ceux qui fuient le péché sont méprisés, et la vérité est manquée ; les jeunes garçons font honte aux vieux, les vieux se tiennent devant les enfants ; le fils méprise le père, la fille se révolte contre sa mère, la belle-fille contre sa belle-mère. Les ennemis du mari sont ses co-résidents, la réputation de l'époque est si mauvaise que le fils n'a pas honte devant son père (Sota F. 49 a b).

Rab. Jehuda : "À l'époque où le fils de David arrivera, la maison de l'assemblée deviendra un bordel. La sagesse des érudits sera empestée. Ceux qui craignent le péché seront méprisés et *le visage de l'époque sera celui d'un chien* (Sanhedrin F. 96 b et 97 a).

Avec l'augmentation du nombre de libertins, les verdicts seront renversés, les actions gâchées, et Dieu n'aura pas la joie du monde... Puisque les cracheurs [le terme cracheur est appliqué par le

rabbin Nacht 1897 spécifiquement aux chrétiens qui avaient soi-disant appris de Jésus comment guérir avec l'aide de la salive...], il est important de savoir qu'il n'y a pas d'autre moyen de guérir. Dr. Lippe : Rabbinical-Scientific Lectures. Drohobycz 1897. Les orgueilleux se sont multipliés, les érudits ont diminué, et la Thora cherche ceux qui l'apprennent. Comme les orgueilleux se sont multipliés, les filles d'Israël ont commencé à les épouser (Sota F. 47 b).

Onkelos a invoqué *Jésus* par nécromancie. Il lui a demandé : "Qui est respecté dans ce monde ?" Il lui a répondu : "Les Israélites". "Faut-il s'attacher à eux ? Il lui répondit : "Cherchez ce qu'ils ont de meilleur et non ce qu'ils ont de pire : "Recherchez ce qu'ils ont de meilleur et non ce qu'ils ont de pire. Quiconque les touche est comme celui qui touche son globe oculaire". "Par quel moyen as-tu été exécuté ?" Il lui répondit : "*Avec du fumier bouillant*, car il est écrit : Cette haine est exprimée en de nombreux endroits, par exemple dans le Toldoth (Vie de Jésus), un livre folklorique juif, dans le Sohar des Mose de Leon, qui a été réédité en 1880 et où *Jésus est traité de chien mort enterré dans un tas de fumier*, et dans de nombreux autres ouvrages juifs jusqu'à aujourd'hui" (Gittin F. 56 b et 57 a).

Il est écrit dans Deut. 22, 3 : "Avec tous les objets perdus de ton frère, ce qui signifie : Tu dois les rendre à ton frère, mais tu ne dois pas les rendre à un païen" (Baba Kamma F. 113 b) : Tu dois le rendre à ton frère, *mais tu n'as pas à le rendre à un païen* " (Baba Kamma F. 113 b).

Rabbi Chanina a dit : Que signifie ce qui est écrit dans Lev. 25, 17 : "Il ne faut pas abuser de son prochain" ? Réponse : "*Celui avec qui tu es lié par la Thora et les Écritures, tu ne dois pas le léser*" (Baba Mazia F. 59 a).

Les mots : "Tu ne voleras pas", selon les Écritures, *ne se réfèrent qu'à l'enlèvement* ! (Sanhedrin F. 86 a).

Jakob dit à Rachel : "Veux-tu m'épouser ?" Elle répondit : "Oui, mais mon père est un escroc, et personne ne peut l'égaliser." Jakob répondit : "*Je suis son frère en escroquerie.*" Elle lui demanda : "Est-il permis à un homme juste d'être un grand escroc ?" Il répondit : "Tu te montres pur envers ceux qui sont purs, et déloyal envers ceux qui sont faux, voir Psaume 18, 27" (Megilla F. 12 a).

Haman prit la parole : "N'est-il pas écrit parmi vous : Si ton ennemi tombe, ne te réjouis pas ? Si ton ennemi tombe, ne te réjouis pas". Madrochai répondit : "Cela ne vaut que pour un Israélite, mais c'est de *vous* qu'il est écrit dans Deut. 33, 29 : "Vous les piétinez sur leurs hauteurs"" (ibidem F. 15 a d).

Siméon ben Jochai a enseigné : "*Tuez le plus honnête parmi les adorateurs d'idoles, écrasez le cerveau du meilleur parmi les prestidigitateurs de serpents, la plus honnête parmi les femmes qui pratiquent la magie, saluez celui qui ne cherche qu'à faire la volonté de Dieu*" (J. Kidduschin 40 b).

Une personne ne doit rien avoir à faire avec les hérétiques (Minim) et ne doit pas se laisser guérir par eux, même s'il ne s'agit que de la vie d'une heure (une courte période de vie) (Aboda Sara F. 27).

Le Kaiser s'adressa à Rabbi Tanchum : "Venez, nous voulons tous être folkloriques". "Il répondit : "Il est juste que nous, les circoncis, ne puissions pas devenir comme vous, alors laissez-vous circoncire et devenez comme nous" (Sanhedrin F. 39 a).

Rabbi Josua : "On peut inviter un non-Juif à table le jour du sabbat, mais on ne peut pas l'inviter les jours de fête, car on peut craindre qu'il ne fasse *davantage pour lui-même*" (Beza F. 21 b).

Un homme germanique, esclave de Rabbi Jehuda ben Nasi, avait quitté la maison pour accompagner Rabbi Hila. Un chien enragé vint mordre Rabbi Hila. Le chien germanique l'a repoussé et l'a poursuivi. Rabbi Hila lui appliqua la règle Jes. 43, 4 : "Parce que tu es cher, précieux à mes yeux, Israël, et que tu m'es cher, je sacrifierai des gens à ta place et des gens à ta place" (J. Sabbath F. 23a).

Selon R. Jehuda, Rab a dit : Quiconque marie sa fille à un vieillard et son fils mineur à une femme et *restitue un bien perdu à un Goi (non-Juif)*, il est dit de lui dans l'Écriture Deut. 29, 18, 19 : "Si je donne soif à ceux qui boivent, *l'Éternel ne leur pardonnera pas*" (Sanhedrin 776 a b).

Rabbi Jehuda a dit : "Les biens des païens sont comme le désert sans maître : *"Les biens des païens sont comme le désert sans maître ; celui qui s'en empare les acquiert"* (Baba Batra F. 54 b).

Rabbi Meir dit : *"L'être humain doit dire trois bénédictions chaque jour, à savoir : que Dieu n'a pas fait de moi un Goi, qu'il n'a pas fait de moi une femme et qu'il n'a pas fait de moi un ignorant"* (Menachoth F. 43 b et 44 a).

Le père de Samuel dit : "Il est interdit à l'*être humain (Israélite)* de faire affaire avec un Goi (non-Juif), de sorte que le Goi ne doit pas lui prêter serment et qu'il doit alors jurer au nom d'une idole" (Becharoth F. 2 b).

Selon Bammidar rabba c. 2, la fureur de Dieu à l'égard des païens est permanente, voir Mechilta 32 b : *"Je tue même les meilleurs d'entre les païens"*. Dans le cas où un païen voudrait s'en tenir à la loi et, par exemple, accomplir une prière du sabbat, avant d'avoir subi la circoncision, il mérite la mort (Sanhédrin 82). Même si un païen s'en tenait à l'ensemble de la Thora, cela ne l'aiderait en rien s'il n'était pas circoncis (Debarim rabba c. 1). La Thora, qui apporte la vie à Israël, apporte la mort aux païens (Wajjikra rabba c. 1). Le païen ne doit même pas étudier la Thora, sinon il mérite la mort. *Si le païen en détresse prie Jéhova, sa prière ne sera pas entendue* (Debarim rabba c. 1). Et s'il fait pénitence après avoir commis un péché, cela ne l'aide en rien (Pesikta 156 a). Même ses aumônes ne lui seront pas créditées (Pesikta 12 b). Le païen n'a en tant que tel, avant la circoncision, aucune part en Dieu, dans sa miséricorde et sa révélation.

Schir rabba 86 r ; de même 89 d : "Pour les gens du monde, il n'y a pas de propriété, car il est écrit Koh. 8, 13 : "Aucun bien ne revient au transgresseur. Le monde païen n'est constitué que de transgresseurs. Alors que l'Israélite est toujours occupé par l'accomplissement des commandements, le païen est toujours occupé par les transgressions. Chaque païen est soupçonné de tous les péchés, y compris les péchés de la chair. Mechilta 17 b - tous les Égyptiens sont sommairement accusés d'avoir été conçus dans l'adultère. Parce que le païen est donc soupçonné des pires péchés de la chair, Aboda sara II, 1 décrète que le Juif ne doit pas mettre de bétail dans les étables des païens, parce qu'il faut présumer qu'ils utiliseront le bétail pour des relations sexuelles contre nature. *Les païens préfèrent le bétail des Juifs à leurs propres femmes"*.

Le rabbin Josua raconte : "J'étais en route et j'ai vu un enfant assis à un carrefour : "Une fois, j'étais en route et j'ai vu un enfant assis à un carrefour. Je lui ai parlé : "Quel chemin mène à la ville ? Il me répondit : "Celui-ci est court et long, et celui-là est long et court". Je pris celui qui était court et long. En approchant de la ville, je m'aperçus que j'étais entouré de jardins et de parcs, et je me retournai. Je lui dis : "Mon fils, n'as-tu pas dit que ce chemin était le plus court ?" Il me répondit : "Rabbi, ne t'ai-je pas dit qu'il était aussi long ?" Je l'embrassai sur la tête et lui dis : "Je ne suis pas un homme, mais un homme". Je l'embrassai sur la tête et lui dis : "Salut à toi, Israël ! Vous êtes tous très sages, depuis les grands jusqu'aux petits". (Erubin F. 53 b).

Un vieil adage dit que les fils d'Israël, les géniteurs du peuple saint, sont tous des hommes justes, qu'ils n'ont rien de méprisable (Sifre 72 b, comparer Beresch. Rabba c. 54. Tanchuma, Bammidbar, Balak 8). Compte tenu de la tentative de meurtre contre Joseph, cela semble impossible. Mais selon Beresch. rabba 54, le complot était justifié, car Joseph était censé séduire les tribus d'Israël pour les mettre au service des Baals ; en outre, les fils de Jakob sont allés en Égypte avec l'intention de ramener Joseph (ibidem 91).

Certes, le veau d'or pèse lourd dans la balance de la culpabilité des "saints". Mais la Pesikta 77 b dit que le Saint a enquêté sur ce péché, mais n'a rien trouvé de criminel qui puisse être retenu contre Israël. Selon 78 b, Israël n'a pas participé au péché : ce sont les prosélytes venus d'Égypte qui l'ont commis. Exactement comme Wajjikra rabba c. 27. *Selon Sanhedrin 102 a, Dieu lui-même a provoqué le péché du veau d'or en donnant à Israël une grande quantité d'or*. Ce point de vue n'a cependant pas prévalu, le retour en arrière étant par ailleurs considéré comme une seconde chute dans le péché. Aaron, le grand prêtre, cependant, comme le dit Wajjikra rabba 10, n'a cherché que le bien lorsqu'il a fabriqué le veau ; on ne doit pas l'accuser. Les pères du désert, qui

réclamaient de la viande, ne l'ont fait que parce qu'ils voulaient voir un miracle (Sifri 23 b, comparez 26 a).

David, dit Schabb. 50 a, n'a pas péché ; comment la Mechina aurait-elle pu vivre avec lui, s'il était tombé dans un tel péché ? Dieu ne vit pas avec un pécheur. Mais l'empire de David a été divisé en guise de punition pour ses péchés. Cela s'est produit parce qu'il a accepté une rumeur malveillante concernant Mephiboset (Schabb. 56 a b). C'est ainsi qu'est né le culte des idoles en Israël, et donc l'exil ; Israël lui-même n'en porte pas la culpabilité. Salomo n'a pas non plus commis de péché.

Le rabbin Schila fouetta un homme qui avait couché avec une Égyptienne. Cet homme sortit et le calomnia auprès du roi en disant : "Il y a parmi les Juifs un homme qui juge sans la permission du roi." Le roi lui envoya immédiatement un messenger. Lorsque Rabbi Schila arriva, les juges prirent la parole : "Pourquoi avez-vous fouetté cet homme ?" - "Parce qu'il a couché avec une ânesse", fut la réponse. "Ils lui demandèrent : "As-tu des témoins ? - Oui, répondit-il. *Alors Elia vint sous une forme humaine et le confirma.* "Si c'est le cas, continuèrent les juges, il mérite la mort. Le rabbin répondit : "Depuis le jour où nous avons été chassés de notre terre, nous n'avons pas l'autorisation de mourir, mais vous pouvez faire de lui ce que vous voulez". Pendant que les juges délibéraient, Rabi Schila commença à prononcer le proverbe : 1. Chron. 29, 11 : "Toi, l'Éternel, tu es la grandeur et la puissance". Les juges lui demandèrent : "Qu'as-tu dit ?" Il répondit : "J'ai parlé ainsi : Béni soit le Miséricordieux, qui a fait le royaume sur la terre comme le royaume dans les cieux, et qui t'a donné le pouvoir et la miséricorde dans le tribunal." Les juges prirent la parole : "L'honneur de l'empire est très cher à celui-ci", ils lui tendent un bâton et lui parlent : "Tu prononceras le verdict."

Lorsque le rabbin Schila s'en alla, cet homme lui parla (à lui qu'il avait fouetté) : "Le Miséricordieux fait-il un tel miracle pour les menteurs ?" Le rabbin : "Infâme ! Ne les traitez pas d'ânes ! Comme il est écrit dans Ezechiel 23, 20 : "Dont la chair est comme la chair de l'âne". - Lorsque le rabbin vit que l'homme allait dire aux juges qu'il les avait appelés ânes, il pensa : *Cet homme est un poursuivant, et la Thora dit : "Celui qui veut te tuer, frappe-le". Il prit son bâton et le tua* (Berachoth F. 58 a).

Toutes les créatures autres qu'Israël sont destinées au jugement dernier et à la destruction (Debarim rabba c.2). Elles seront toutes jetées en enfer, où elles souffriront d'une damnation éternelle, tandis que les infidèles d'Israël quitteront à nouveau l'enfer après un certain temps, grâce à leur pénitence et à leurs bonnes actions. *Les païens font pénitence en enfer pour les péchés d'Israël également* (Schemoth rabba c. 11). La confusion les engloutira, tandis qu'Israël se transformera dans la lumière (Wajjikra rabba c. 6).

Les bons cadeaux ont été donnés à Israël, et les gens du monde les convoitent, mais ils ne les acquerront pas : la Thora, la terre d'Israël et le monde futur (Mechilta 79 b, comparez Schemoth rabba c. 1).

L'intention illégale a fait des païens les ennemis de Jéhovah depuis la révélation de la Thora, *qui sont destinés à l'anéantissement* (Bammidbar rabba c. 1, comparer Tanchuma zu Debarim, Berachoth). De même qu'Israël porte sa nature indelebilis depuis le Sinaï en tant que peuple de Dieu, de même les païens portent depuis cette époque leur caractère indelebilis en tant qu'ennemis de Dieu.

Israël ne doit pas mener ses actions juridiques devant des tribunaux païens, mais seulement devant ses propres juges, selon sa loi, même si la loi du païen est en accord avec la sienne (voir Nasir 38, Tanchuma zu Schemoth, Weëlle 6). *En outre, un Israélite pieux ne peut se mettre au service des autorités, si elles taxent Israël.*

Quiconque rend un bien perdu à un non-Juif, les Écritures disent de lui : "Le Saint ne lui pardonnera pas" (Sanhédrin F. 76 a b) : "*Le Saint ne lui pardonnera pas*" (Sanhedrin F. 76 a b).

Un païen qui frappe un Israélite mérite la mort, comme il est écrit dans Ex. 2, 12 : "Il se tourna de côté et d'autre, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien". R. Chanina a dit : "*Celui*

qui frappe un Israélite sur la joue fait la même chose que s'il avait frappé la Schechina (la gloire divine)", car il est écrit Prov. 20, 25 : "Celui qui frappe une personne, frappe le Saint" (Sanhedrin F. 58 b).

L'être humain (c'est-à-dire le Juif) ne peut avoir aucune communauté avec un Goi (non-Juif) (Bechoroth F. 26).

En ce qui concerne la vie commerciale, le principe s'applique avec l'interprétation la plus stricte, à savoir qu'il ne faut pas faire d'affaires communes avec les païens, sinon on pourrait se trouver dans une situation où il faudrait faire jurer le païen par son Dieu (Sanhedrin 75). Dans Bereschitch rabba 80, il est au moins exigé qu'en matière de commerce, on n'offre jamais d'abord quelque chose aux païens. Dans Aboda Sara 13 a b, par contre, on trouve le principe que *le commerce avec le païen est permis, mais qu'il n'y a pas d'avantage pour lui, mais plutôt un dommage.*

Sur le plan éthique comme sur le plan physique, le païen est totalement impur. Schemoth rabba c. 20 qualifie le Pharaon d'éleveur de porcs. Il ne s'agit pas d'une déclaration isolée : tous les païens sont considérés comme impurs.

Alors qu'Israël est appelé le blé, dont Dieu tire profit, les païens sont appelés la paille et l'ivraie, et Dieu n'en tire aucun fruit. C'est pourquoi ils sont également appelés *déchets* (Tanchuma zu Bammidbar 19), alors qu'Israël est constitué de personnes justes. Dieu ne compte qu'Israël, et non les païens, qui *n'existent pas* devant lui, voir ci-dessus 20 : De même qu'ils ne produisent aucun fruit pour le moment et qu'ils sont sans valeur ni signification pour Dieu, il en est de même pour l'éternité.

Le destin du monde païen est simplement à juger. Tanchuma zu Bereschith, Wajjischeb 1 : "Dès le début de la création du monde, le Saint s'est occupé de l'origine des païens, afin qu'ils n'aient aucune excuse, pour faire connaître aux créatures leurs origines honteuses, Comme les descendants d'Esau, Gen. 36, énumérés ? Pour montrer qu'ils sont tous issus d'unions incestueuses.

Rab Dimi a dit : "Cela signifie qu'un Juif ne peut pas commettre l'adultère avec une femme non juive, car le mariage étranger n'est pas valide en tant que tel. De même, un Juif ne peut pas commettre d'usure à l'encontre d'un non-Juif, car ce concept ne s'applique qu'aux Juifs eux-mêmes]. (Sanhedrin F. 81 et 82 a b).

En ce qui concerne le mariage, le concubinage avec les païens est tout simplement interdit. Les filles du ciel sont considérées comme impures dès leur naissance, il ne faut donc pas les approcher *sous peine de mort* ; il est même interdit d'être seul avec elles (Aboda Sara, Gemara zu II, 5). Les rapports familiaux sont interdits : *Les enfants juifs pourraient apprendre la fornication auprès des païens* (ibidem). Si l'union entre un païen et une juive se produit néanmoins, et si un enfant en résulte, il est appelé Mamser, bâtard (Jebamoth 45 a).

Si un juif est interrogé par un païen sur la Thora et s'il répond à ses questions et à ses doutes, *il ne le fait pas sans commencer son discours par une malédiction secrète* contre le païen (Bereschith rabba c. 11). On n'accepte pas de charité de la part des païens, car ils sont aussi nuisibles à Israël que le poison du serpent (Pesikta 13 b). *On ne fait pas non plus la charité au païen, on ne lui donne même pas de conseils* (Baba Batra 2) ; on ne l'invite pas à table et on ne le sert pas, car celui qui ne le fait pas inflige à ses enfants le châtement de l'exil (Sanhédrin 63). *Si l'Israélite fait néanmoins l'aumône aux pauvres païens ou enterre les morts des païens, il le fait pour être laissé en paix par eux et pour parvenir à une relation pacifique avec eux* (Nasir 30).

La masse des gens reste en effet sous l'influence de la Thora *tant que Dieu les tolère*. Les passages qui traitent de la relation *politique* des peuples avec le Messie sont uniformes. *Les peuples sont manifestement considérés comme des États tributaires* ; comparez le Targum zu Jes. 16, 1 : les peuples apporteront un tribut au Messie ; Schemoth rabba c, 35 : tous les empires du monde doivent apporter des cadeaux au Messie à la fin. Tanchuma, Schophetim 19 : chaque peuple sera tributaire d'Israël, le servira, en lui apportant des cadeaux, Ps. 68, 32. *Il est même dit que tous les trésors qu'Israël possédait autrefois et qu'il a perdus au profit des peuples du monde*

doivent lui être rendus à la fin. Il est dit de Joseph qu'il a apporté en Égypte tout l'argent des pays environnants. Israël l'a ensuite emporté lors de son départ ; mais plus tard, ses richesses sont tombées entre les mains de la puissance mondiale.

C'est là aussi que se manifeste la dépendance des peuples à l'égard du Messie et d'Israël, qui doivent supporter l'influence de la loi, apporter un tribut ou de grands cadeaux à Jérusalem et permettre tous les vols ; les païens qui vivent sous Israël sont ses serviteurs et ses ouvriers.

Par conséquent, les peuples du monde sont livrés à l'anéantissement par le verdict de Dieu et le feu de l'enfer. Une fois que le monde est devenu la seule possession d'Israël et qu'il a été libéré des peuples du monde hostiles à Dieu, il peut être renouvelé et devenir le lieu de la vie éternelle.

6. Le Schulchan-Aruch

S'il subsistait un doute sur la structure de l'esprit juif, il existe un livre de loi final des Juifs, le Schulchan-Aruch, la clarté finale.

Il se compose, comme indiqué, de quatre parties. Dans la première, tout le rituel est mis à part et exposé. - Nous n'avons pas le moindre droit de combattre les pratiques religieuses en tant que telles, simplement parce qu'elles nous sont étrangères et qu'elles viennent d'un autre peuple ; aussi bizarres que soient les Juifs, j'ai exclu tout ce qui s'y rapporte. Mais nous pouvons rejeter les discussions qui ont un effet répulsif sur tout sentiment pur. Cela a déjà été discuté à propos de l'amour et du mariage. Dans le Schulchan-Aruch, la scatologie est encore plus prononcée ; je me limite à quelques exemples.

Plus importants sont les deuxième et troisième livres, où, à côté des affaires purement juives, les relations avec les non-Juifs sont exposées d'une manière si éhontée et si profondément immorale qu'on ne peut élever la voix assez fort pour dénoncer l'esprit qui trouve ici son aboutissement. *Le mensonge et la tromperie, le recel et le vol contre les Juifs légalement approuvés, telle est la "loi" de la juiverie. La haine aveugle, la vengeance désinhibée et le dégoût de tout ce qui n'est pas juif, c'est la "religion" juive dans son plus profond intérieur.* Et tout cela est d'autant plus répugnant qu'il n'est pas présenté ouvertement, mais élevé aussi secrètement que possible et nié effrontément jusqu'à aujourd'hui. Les Juifs isolés qui se sont rebellés contre l'esprit de leur peuple ont été persécutés dans le monde entier. Un juif qui combat sa juiverie présente une image tragique, mais ne change rien à la vérité de la prise de conscience de tous les grands Européens que le juif, et avec lui sa juiverie, est notre ennemi le plus acharné depuis le début et qu'il devait l'être. L'Allemand a dû s'en rendre compte, car avant cela, le rétablissement de notre peuple allemand malade n'était pas possible.

* * * * *

Orach Chajim (chemin de vie)

3,1. Lorsqu'on entre dans les toilettes, on prononce la formule : "Soyez honoré, Très Honorable, etc."...

3, 2. on se comporte honteusement dans les toilettes et on ne se déshabille qu'après s'être assis.

3, 4. On ne se déshabille pas plus d'un pouce derrière et de deux pouces devant, et une femme se déshabille d'un pouce derrière, mais pas du tout devant...

3, 14. Lorsqu'on urine, on prend soin de ne pas tenir le membre dans la main, à l'exception de l'endroit où le pénis commence, car sinon on provoque un écoulement inutile de sperme. Mais on peut tenir le membre dans la main en urinant, si l'on est marié ; la *piété* exige cependant que cela soit évité dans le mariage également, etc.

14, 1 : Les fils qu'un païen attache à son manteau ne sont pas valables, car il est écrit : "Parle aux enfants d'Israël", ce qui exclut les païens : "Parlez aux enfants d'Israël", ce qui exclut un païen. [Loewe : "On ne peut ni vendre ni mettre en gage le Talar à un non-Juif... Quiconque a une courroie de prière sur la tête, une Mesusah sur la porte et un Zizith sur les vêtements, peut être sûr qu'il ne commet pas de péché. Dans le Talmud Tr. Sabbath F. 30, R. Lakisch dit : "Celui qui observe correctement le commandement de la Zizith sera servi par 2800 esclaves". La preuve vient de Zacharie (Sacharja) 8, 23, ainsi parla Dieu le Seigneur : En ces jours-là, dix hommes de toutes les langues des peuples saisiront les lobes d'un Juif, en disant : "Nous voulons aller avec toi, car nous avons entendu dire que Dieu est avec toi - 70 langues (peuples) 10 fois font 700, sur quatre langues, 4 fois font 2800 !"].

32, 9. Si la peau (pour les bretelles) a été tannée par un païen, cela - selon l'opinion de Maïmonide - est inutilisable, même si le Juif a demandé au païen de préparer les peaux spécifiquement pour le but de la prière ; selon l'opinion de R. Aser. Cependant, elle est effectivement utilisable si le Juif s'est tenu à côté du païen et l'a aidé...

32, 20. Il faut veiller à ne pas écrire une lettre de trop peu ou de trop, car dès qu'une lettre de peu ou de beaucoup a été écrite, les paragraphes sont inutilisables, de sorte que ceux qui mettent de telles bandes de pensées prononcent chaque jour une bénédiction inutile.

55. Aucune prière ne peut avoir lieu dans la synagogue si dix hommes n'y sont pas réunis. En cas d'urgence, on peut se faire aider par un esclave, une femme ou un mineur... au cas où il n'y aurait que neuf hommes, mais les personnes présentes ne doivent pas être séparées les unes des autres par du *fumier* ou par un *non-Juif*.

74 1) Si quelqu'un dort nu sous son manteau, il doit faire une cloison avec le manteau sous la zone du cœur et réciter ensuite la leçon d'écoute, car tant que le cœur peut voir la zone génitale, la récitation est interdite.

75, 5. Si une partie génitale se trouve sous une vitre, de sorte que l'on peut la voir à travers les parois de verre, il est interdit de réciter la leçon d'écoute.

76, 1. Si les ordures se trouvent sous une vitre, il est permis de réciter la leçon d'écoute, bien que les ordures soient visibles à travers les parois de verre, car les Écritures ne font que subordonner le tout à la couverture, comme il est écrit : " Et vous devez couvrir vos ordures " : "Et vous devriez couvrir vos ordures", et dans notre cas, elles sont couvertes, après tout.

76. 4. Si quelqu'un a des ordures sur le corps, mais qu'il les recouvre avec des vêtements, ou si quelqu'un met sa main dans les toilettes par un trou et ne sent pas la mauvaise odeur, alors beaucoup autorisent la récitation de l'Ecoute-Lecture...

87, 1. Si quelqu'un récite la leçon d'écoute et que de l'urine commence à couler sur son genou, il doit interrompre la récitation jusqu'à ce que l'eau se soit écoulée, puis reprendre la récitation ; il peut aussi le faire si l'urine est tombée sur ses vêtements et les a mouillés au point que la main avec laquelle on touche les vêtements devient si humide qu'elle est capable de mouiller un autre objet... Mais si l'urine est tombée sur le sol, il doit s'en éloigner de quatre verges.

82, 1. au voisinage d'un fumier si sec que, si on le jette, il s'émiette, on peut réciter la Ecoute-Lecture. [Je romps avec ces choses dégoûtantes, auxquelles les rabbins parviennent à consacrer 30 pages. Les rabbins arrivent à leur consacrer 30 pages].

113, 8. Si l'orant arrive à un point de la prière où l'on est censé s'incliner, et qu'un *non-Juif* s'approche de lui avec une croix à la main, il ne doit pas s'incliner, même si ce comment est censé être pour son intention vers le ciel, parce qu'il pourrait avoir l'apparence qu'il s'incline devant la croix. [Loewe traduit en accord : "Si quelqu'un prie et qu'un non-Juif vient pécher sur son chemin, et qu'il se trouve juste à l'endroit où il doit s'incliner, il ne doit néanmoins pas s'incliner].

126, 1...Mais un chef de prière a omis de mentionner les hérétiques dans la bénédiction, alors il faut immédiatement le démettre de ses fonctions.

Selon Pavly, la partie concernant les hérétiques se lit comme suit : Et que tout espoir disparaisse pour les négateurs, et que tous les hérétiques soient immédiatement détruits, et que tous les ennemis de votre peuple périssent *bientôt* ; et que vous puissiez *bientôt*, de nos jours, exterminer,

écraser, anéantir, effacer, humilier et avilir les transgresseurs. Loué sois-tu, Éternel, qui anéantis les ennemis et avilis les transgresseurs (de même Loewe).

156, 01 Il faut veiller à ne pas fréquenter un païen, car celui-ci pourrait être obligé de prêter serment au juif, ce qui permettrait à ce dernier de transgresser un interdit : "Ils ne doivent pas être entendus de ta bouche (Ex. 23, 13). Mais beaucoup admettent que l'on s'associe de nos jours avec un païen, en ce sens que les païens ne jurent pas aujourd'hui par les idoles, car, *bien qu'ils mentionnent aussi l'idole*, leur intention principale est néanmoins *dirigée vers le créateur du ciel et de la terre, seulement ils associent le nom de Dieu au nom de l'idole...* [Comme Loewe. Désormais, je suis exclusivement sa traduction...].

128-135. La synagogue doit être construite sur le point le plus élevé de la ville.

137-24. Si l'on voit les maisons des non-Juifs occupées, c'est ainsi qu'il est écrit : "Il déplacera la maison de l'arrogant". Si elles ne sont pas occupées, il est écrit : "Le Seigneur est un Dieu de vengeance". Si l'on voit des tombes d'Israélites, il est écrit : "Celui que vous avez créé avec droit, le fera encore." Mais si ce sont des tombes de non-Israélites, il est écrit : "Vos mères ont honte de vous avoir mis au monde."

Il est interdit de manger du pain préparé par des non-Juifs le jour du sabbat.

Si un Juif a embauché un non-Juif pour une année ou plusieurs années..., le non-Juif peut également travailler le jour du sabbat... Mais on ne peut pas louer du *bétail* à un non-Juif le jour du sabbat ou même pas du tout, car il nous est ordonné que notre bétail aussi se repose ; même si le non-Juif donne l'assurance qu'il veut le laisser se reposer le jour du sabbat, car un *non-Juif n'est pas digne de confiance* pour une telle assurance.

En raison de l'accomplissement du commandement, il est permis de se rendre sur un bateau la veille du sabbat, mais il faut, *pour des raisons d'apparence*, demander à l'expéditeur de ne pas voyager les jours de sabbat.

Si quelqu'un est en voyage, que le sabbat a commencé et qu'il a de l'argent, un *âne ou un non-Juif* avec lui, il ne doit pas charger l'argent sur l'âne, mais le donner au *non-Juif pour la durée du sabbat*. Il doit plutôt le donner au non-Juif pour la durée du sabbat, car le repos de l'âne est aussi un sabbat.

290. Le jour du sabbat, il faut manger beaucoup de fruits, de mets raffinés et d'épices. Si l'on a l'habitude de prendre le repas de midi, il ne faut pas non plus le troubler, car c'est un plaisir, et le jour du sabbat, il faut tout faire pour se faire plaisir.

La séparation du sabbat est célébrée par la bénédiction : Loués soient, etc., ceux qui ont fait la différence entre ce qui est saint et ce qui est vil, entre Israël et les autres".

298. Il est interdit d'utiliser une lampe allumée par un non-Juif le jour du sabbat.

316. Le jour du sabbat, il est interdit d'attraper des mouches ou des puces ; pour ces dernières, il est permis de les attraper si elles sont sur le corps nu et qu'elles piquent. On peut tuer un pou de tête, mais pas un pou de corps, il faut plutôt le frotter ou le jeter dans l'eau...

325. Le jour du sabbat, on ne peut forcer un non-Juif à manger et lui donner de la nourriture et du bien dans la *cour*, afin qu'il le mange sur place ; s'il le laisse, on ne s'en préoccupe pas.

328. Une guérison ne peut être effectuée par un non-Juif, une femme ou un mineur.

329. S'il y avait neuf non-Juifs et un Juif dans une maison, que l'un d'eux se soit rendu dans un autre bâtiment et qu'un bâtiment délabré s'écroule sur lui, et que l'on ne sache pas à ce moment-là s'il s'agit d'un Juif ou d'un non-Juif, il faut immédiatement enlever les décombres pour le sauver éventuellement ; mais si les dix ont quitté le bâtiment, que l'un d'eux se rende dans un bâtiment et qu'il soit enterré dans une ruine, alors on peut dégager la ruine le jour du sabbat, car sa déclaration est valable : Celui qui se retire fait partie de la majorité, *et il s'agit après tout de non-Juifs*.

330. Le jour du sabbat, une femme non juive ne peut pas aider à l'accouchement, même s'il s'agit d'un acte qui ne profane en rien le sabbat.

419. Il est agréable pour *Dieu* de manger mieux que d'habitude le jour du nouveau mois.

433. Si quelqu'un a *volé des* gâteaux sans levain, il n'a pas rempli l'obligation de manger des gâteaux sans levain ; mais s'il a volé le blé ou la farine et en a fait des gâteaux, il les a *acquis* par *échange* et ne devait de l'argent qu'à la personne volée.

Le pétrissage de la pâte *ne peut être effectué que par des Juifs*, la cuisson peut être effectuée par des non-Juifs.

Notre façon de nous laver avec du savon est interdite les jours de jeûne, et aucune Juive ne peut se laver pour des non-Juifs pendant cette période, parce qu'on la soupçonne de se laver pour elle-même, à moins que chacun ne soit convaincu du contraire ou que cela doive *se faire en secret*.

Au mois de Tebeth, le 8^e (on doit jeûner), parce qu'à cette époque, à l'époque du roi Talmey (Ptolémée), la Bible, l'Ancien Testament a dû être traduit en grec *par la force* ; c'est pourquoi le soleil était censé s'être assombri pendant trois jours.

(A propos de la fête du Nouvel An). Lorsque l'on mangeait de l'ail, du bouillon et des dattes, on prononçait une phrase spéciale, par exemple : "*Les ennemis d'Israël doivent être exterminés*", etc.

La veille de Yom-Kippour (fête de la réconciliation), le chanteur principal de la prière de Kol-Nidre commence : "Toutes les promesses, tous les liens, toutes les interdictions, tous les engagements, toutes les punitions, tous les noms de famille (des promesses) et tous les *serments que nous - depuis ce jour de réconciliation jusqu'au futur jour de réconciliation* (puissions-nous en faire l'heureuse expérience) - promettons, *jurons*, acceptons et donc nous engageons, nous *les regrettons tous dès à présent et ils devraient être dissous*, décrétés, levés et détruits, encaissés et invalides et non avenus. *Nos promesses ne devraient pas être des promesses et nos serments pas des serments*".

II. Jore Dea (enseignement de la sagesse)

16, 11. Un non-Juif est certifié témoin de rien du tout.

87. Certains rabbins interdisent de faire du feu sous une marmite appartenant à un non-Juif.

112. Les sages ont interdit de manger du pain cuit par un non-Juif, de peur que l'un d'entre eux ne se rapproche d'eux et ne devienne leur parent par alliance.

113. Rien de ce qui peut être mangé cru ne peut être mangé par un juif, s'il a été cuit par un non-juif.

114. Toutes les boissons préparées par des non-Juifs sont interdites.

115. Le lait qui a été traité par un non-Juif est interdit.

123. Les juifs considèrent les non-juifs comme des idoles, en particulier les catholiques.

Un juif prosélyte est considéré comme un non-juif.

139-158. Un rabbin interdit de prêter de l'argent à un non-Juif pour l'aider à construire une église.

La représentation d'une croix, devant laquelle les non-Juifs se prosternent, équivaut à l'image d'une idole. [C'est aussi l'avis de l'historien juif Prof. H. Graetz, qui assimile la croix aux idoles païennes ; voir son "Histoire des Juifs". Vol. II, page 218].

On ne doit pas s'asseoir à l'ombre d'un tilleul, s'il a été prié ou si l'image d'une idole y a été déposée ; si l'on peut trouver un chemin plus court, *on ne doit pas marcher à l'ombre du tilleul, sinon on doit courir. On ne doit pas s'attarder à l'ombre d'une maison d'idoles.*

Il est permis de se moquer des images des idoles et de dire à un non-Juif : "*Ton Dieu peut t'aider ou favoriser tes affaires*".

Il faut éviter tout ce qui peut susciter de l'hostilité, car on vit parmi les non-Juifs et on doit commercer avec eux toute l'année ; il faut, quand on voit qu'ils profitent de leurs fêtes, profiter avec eux - *cela les flatte*.

On ne peut pas faire l'aumône à un non-Juif que l'on ne connaît pas. Mais on peut, si l'on vit parmi eux, nourrir leurs pauvres, visiter leurs malades - *pour le bien de la paix. On ne doit rien dire (entre soi) pour les louer*, pas même dire : "Comme ce non-Juif est séduisant".

On ne peut mettre de bétail dans l'étable d'un non-Juif, de sorte que les non-Juifs sont soupçonnés d'avoir des relations sexuelles avec le bétail. Une sage-femme non juive ne peut mettre au monde l'enfant d'une Juive, et aucune Juive ne peut être en couple avec un ou plusieurs non-Juifs.

Le juif *ne peut pas* dire qu'il est un non-juif, mais il peut tenir des propos ambigus.

Il est interdit de tuer les non-Juifs qui pratiquent le culte des idoles (à condition qu'il n'y ait pas de guerre entre eux et nous), *mais il est également interdit de les secourir s'ils sont en danger de mort ; par exemple*, si l'un d'entre eux est tombé à l'eau, il est interdit de le secourir, même en échange d'un paiement. On ne peut pas non plus les guérir d'une maladie mortelle, même en échange d'un paiement, à moins que cela ne soit nécessaire pour éviter une hostilité entre nous et eux.

Il faut tuer, même publiquement, les Apikorsim, qui servent l'image de l'idole pour exaspérer leurs compatriotes juifs... même publiquement, si c'est possible, sinon, il faut chercher à promouvoir leur mort.

178. Il ne faut pas s'habiller comme les non-Juifs, imiter leurs coutumes, il faut se différencier d'eux sur tous les plans.

201. Si une femme rentre chez elle après le bain et rencontre *un animal impur ou un non-Juif*, selon les rabbins, elle redevient impure.

236.240. Si un Juif a volé un non-Juif et lui a fait jurer en présence d'autres Juifs qu'il *ne l'a pas volé*, et que les autres Juifs savent qu'il a juré faussement, ils doivent le forcer à s'entendre avec le non-Juif et à ne pas jurer faussement, même s'il est forcé de prêter serment, car il profanerait le nom de Dieu par un faux serment ; Mais si ce n'est pas le cas et qu'il ne peut pas jurer, parce qu'il est en danger de mort, *il peut déclarer que le serment qu'il a fait dans son cœur n'est pas valable pour lui*.

240. *Tout enfant né dans le corps d'une femme esclave d'un non-Juif ne vaut pas mieux que du bétail.*

III. Choschem Hamischpat (Droit)

22,2. Le Juif supporte certes qu'un non-Juif témoigne contre lui, mais pas pour être jugé par un non-Juif.

34, 18. Un non-Juif et un esclave ne peuvent pas témoigner (devant un tribunal).

46, 34. Si quelqu'un s'est converti à une autre religion, c'est comme s'il était devenu un voleur.

66, 25. Si un non-Juif a vendu un titre de créance à un Juif, on suit les lois des non-Juifs, de sorte que la créance ne peut être cédée ; il en va de même pour une donation par un non-Juif ; mais si un Juif a vendu une obligation à un non-Juif, on suit les lois juives.

86, 1. un titre de créance peut être rédigé dans n'importe quelle langue, à condition qu'il soit établi conformément aux règles juives et que les *témoins soient juifs* et sachent lire le texte ; mais tous les billets à ordre établis sous la foi de témoins non juifs sont nuls.

121, 1. Si quelqu'un reçoit son paiement par messenger et que le créancier lui a dit qu'il devait l'envoyer, et qu'il l'a perdu, il est libre, même si le messenger était un *non-Juif, un sourd-muet, un idiot ou un mineur*.

Un esclave adulte non juif est comme du bétail sans berger.

154, 18. Par exemple, un Juif achète un champ à un non-Juif et le garde en sa possession pendant de nombreuses années, puis un Juif vient tenter une action en justice pour le champ et apporte des témoins attestant qu'il lui appartient.

156, 5. Si quelqu'un a amené avec lui un non-Juif, il est interdit dans certaines villes de faire des affaires avec ce non-Juif, afin de ne pas nuire à son voisin (le Juif). D'autres l'autorisent non seulement, mais on peut aussi lui prêter de l'argent, le soudoyer, lui prendre de l'argent, *car la propriété d'un non-Juif est comme quelque chose qui a été cédé, et celui qui vient en premier a le droit de l'obtenir.*

163, 1. *Chacun doit contribuer aux coûts qu'une communauté doit supporter pour éliminer un traître de son sein.*

176, 12. (Sur les associés.) *Si l'un des associés a volé ou dérobé des champignons, il doit partager avec ses associés.* Il doit supporter seul le dommage ; mais si le dommage est survenu après le partage du bien volé, les deux doivent le supporter ; il en est de même si l'associé a vendu un bien volé. - Si un messenger a recouvré pour son maître une dette auprès d'un non-Juif, qui avait déjà été payée, l'argent appartient au messenger. Si quelqu'un rend cet argent au non-Juif, il n'a pas à le remplacer pour son voisin, pour qui il devait le recevoir, et il est *même permis de le faire* (de rendre l'argent au non-Juif).

176, 28. Si deux personnes doivent réclamer une dette partagée à un *non-Juif*, et que l'une a perçu sa part et veut la garder pour elle, et dit à l'autre qu'elle devrait percevoir sa part, elle ne sera pas entendue ; et si le juge s'est querellé avec l'une et dit à son voisin : Je veux t'aider avec ta moitié, mais pas avec celle de ton voisin, et que celui-ci dit : Je m'occuperai de ma part, alors il a raison ; de même si deux personnes doivent percevoir une *mauvaise dette* et qu'elles *doivent donc recourir à des pots-de-vin*, etc.

182, 5. si un messenger a *trompé un acheteur lors d'une vente*, il en va comme pour toute autre vente, à savoir que si la différence n'est pas supérieure à un sixième de la valeur, la vente est maintenue et l'avantage revient à l'expéditeur.

183, 6. Si le produit à acheter avait un prix ferme, mais que l'on a donné au messenger un nombre, une masse ou un poids trop élevé, *ils se partagent le trop-perçu* (l'expéditeur et le messenger).

183, 7. Si quelqu'un envoie un messenger recevoir de l'argent d'un *non-Juif*, et que *celui-ci se trompe et lui en donne trop*, tout appartient au messenger ; mais si le messenger n'a eu connaissance de cette erreur qu'après que l'argent était déjà entre les mains de l'expéditeur, alors *il lui appartient* ; si quelqu'un était en train de faire des affaires avec un *non-Juif* et qu'un autre Juif est venu *l'aider et a trompé le non-Juif* dans la mesure, le nombre et le poids, *le trop-perçu est divisé, même si l'aide reçoit de l'argent pour son effort.*

183, 8. A. renvoie B, il est censé lui acheter des vêtements à crédit auprès d'un *non-Juif*, et lorsque le moment du paiement arrive et que A remet l'argent à B, il s'avère *que le vendeur a complètement oublié l'affaire*, alors A doit récupérer l'argent, B ne peut pas non plus dire qu'il veut retenir l'argent parce que le vendeur peut peut-être encore s'en souvenir, de plus, *il ne peut pas dire qu'il veut donner l'argent au non-Juif et consacrer ainsi le nom de Dieu.*

Si quelqu'un donne deux cents florins à une personne pour qu'elle les paie à un non-Juif, et que *le messenger trompe le non-Juif* et ne lui donne que 100 florins, de sorte qu'il croit en avoir reçu 200, *les 100 florins appartiennent au messenger, car c'est comme si le non-Juif avait renoncé à la moitié de la dette.*

188, 1. *les lois du messenger ne s'appliquent en aucune façon à un non-Juif*, de même qu'aucun Juif ne peut être le messenger légal d'un non-Juif.

255, 6. Si quelqu'un vend une cave à vin à une autre personne et qu'ils ont convenu entre eux que le vendeur n'est responsable d'aucun dommage, sauf si un tonneau se brise ou est renversé, et que l'acheteur veut seulement un remplacement si le vin devient aigre, etc., et que les tonneaux sont restés pleins et le vin bon, mais qu'*il est devenu impur au contact d'un non-Juif* (dans la maison du vendeur), alors il doit couvrir le dommage. [Je mentionne qu'à la fin du 18e siècle, les Juifs de Hambourg ont réussi à avoir leur propre cimetière afin de ne pas avoir à reposer avec Goi, même dans la mort. Aujourd'hui, les journaux orthodoxes prêchent pour l'abolition du

dimanche et son déplacement vers le sabbat, parce qu'il n'est soi-disant pas une institution religieuse pour les Allemands].

227, 26. On peut tromper un non-Juif, car il est écrit dans les Écritures, 3. livre de Moïse 25, 14, que personne ne doit tromper son frère.

232, 19. Si quelqu'un vend des œufs et qu'ils sont pourris, le commerce est nul ; mais *ce n'est pas* la coutume, et une coutume annule une loi.

On ne peut rien donner à un non-Juif qui n'est même pas considéré comme un voisin ou un occupant, sauf si on le connaît très bien ou si c'était nécessaire pour vivre en paix avec lui.

256, 3. si un malade, *même un prosélyte*, dit qu'il a en main une somme d'argent déterminée provenant d'un fils ou d'un non-Juif, et qu'on doit la lui donner après sa mort, on doit le faire. *Mais s'il demande qu'après sa mort on veuille faire un don à un non-Juif nommé, cela n'est pas respecté*, car c'est la même chose que s'il avait dit qu'il fallait commettre *un péché* avec sa fortune.

259, 2. l'objet perdu doit se trouver à un endroit tel que celui qui l'a trouvé est tenu de le restituer et qu'il ne l'a pas laissé tomber volontairement, qu'il vaut au moins un centime et qu'il contient du marquage, ou que l'endroit où il a été trouvé en contient, et qu'il aurait également fait l'effort, s'il s'agissait de sa propriété, et qu'il appartient à quelqu'un à qui il serait tenu de le restituer ; *si une seule de ces conditions fait défaut, il n'est pas tenu de restituer ce qu'il a trouvé...*

259, 3. Si l'objet se trouvait à un endroit où les Juifs s'attardent habituellement, il doit le signaler publiquement... ; *mais si l'objet se trouvait à un endroit où les non-Juifs s'attardent habituellement, il n'est pas tenu de le rendre...*

261, 2. Si quelqu'un trouve de la vache entre des vignes, il doit l'appeler, car *sinon le maître de la vigne subit des dommages* ; mais si les vignes appartiennent à un non-Juif, cela n'est pas nécessaire pour lui.

262, 5. Dès que le trouveur *sait avec certitude* que le perdant *a dû* renoncer à un objet, celui-ci appartient au trouveur".

266, 1. *Celui qui trouve ne peut se contenter de garder l'objet qu'un non-Juif a perdu, mais lui est aussi interdit de le rendre*, car il est écrit dans les Écritures : l'objet perdu de ton frère, 5. Livre de Moïse, 22, 1, : mais celui qui trouve rend l'objet au Juif *pour consacrer le nom de Dieu, pour que l'on exalte les Israélites...*, il faut donc le rendre.

272, 9. Si l'animal appartient à un Juif et le chargement à un non-Juif, il faut aider au chargement et au déchargement, mais si les deux appartiennent à un *non-Juif*, ce n'est pas nécessaire, si ce *n'est pour éviter l'hostilité*.

275, 1. Si un *prosélyte meurt sans enfant* dont la conception et la naissance ont eu lieu dans la sainteté (c'est-à-dire après la conversion au judaïsme), *sa fortune est cédée, et celui qui en prend le contrôle en premier l'acquiert*.

275, 2. celui qui a pris le contrôle de ses biens *n'est pas plus obligé de le faire enterrer que n'importe quel autre mort*.

283, 1. Un *non-Juif* n'hérite pas de son père, qui est un prosélyte, et un prosélyte ne peut pas hériter d'un autre. 275, 1, 2. *Si un non-Juif à qui un Juif doit de l'argent est mort et que ses héritiers ne savent rien de la dette, il n'est pas nécessaire que le Juif la paie*.

348. Il est interdit de voler, même un tout petit peu, même pour plaisanter ou pour rendre à nouveau ce qui a été volé ou pour le remplacer en double ou simplement pour exaspérer le propriétaire ; tout cela est interdit, afin que l'on ne prenne pas l'habitude de voler. Dès que quelqu'un vole quelque chose, ne serait-ce qu'un centime, il a enfreint le commandement "Tu ne voleras pas" et doit payer, qu'il ait volé quelque chose à un Juif ou à un non-Juif, à un adulte ou à un mineur. [Les rabbins sont très fiers de ce passage et pensent pouvoir se débarrasser de toutes les monstruosité. Par exemple, le Dr Hoffmann le présente comme une citation de la morale juive, mais il se tait après le post-scriptum. Voir "Schulchan-Aruch", Berlin 1894, page 94. Même l'érudite pro-juif Prof. F. Delitzsch s'est vu contraint de prendre position contre la haine juive. Il écrit dans "Newest Vision of the Anti-Semitic Prophet" (Erlangen 1883), page 18 : "Ces

déclarations d'inégalité juridique, qui libèrent les Juifs dans certains cas des devoirs de moralité communautaire envers les non-Juifs, sont les *excroissances les plus répugnantes* de l'éducation rabbinique et le développement ultérieur de la loi mosaïque. La juiverie devra s'en accommoder, si - plus fière de sa religion, elle s'enorgueillit - on la confronte comme d'autant plus honteuse à cette immoralité de la loi rabbinique"]. (*On peut voler directement un non-Juif, c'est-à-dire le tromper dans un calcul, etc.*, mais il ne doit pas le savoir, afin que le nom de Dieu ne soit pas profané. Certains rabbins l'autorisent maintenant, si un non-Juif s'est trompé à son désavantage, on ne peut pas le tromper). Si quelqu'un a volé quelque chose et qu'un autre vient l'aider à reprendre ce qui a été volé, il est dispensé de paiement.

369. Si le roi a promulgué une loi pour une seule catégorie de sujets, par exemple pour ceux qui prêtent de l'argent à intérêt, *on ne doit pas dire que la loi du roi est une loi valable pour les Juifs...* Certains s'opposent à cela et prétendent que tout ce que le roi ordonne devrait être obligatoire pour les Juifs... Il n'est pas dit que l'on doive s'appuyer sur des livres de loi non juifs en toute chose, *car sinon, c'est toute la loi juive qui serait renversée, après tout.*

386. Si quelqu'un vend quelque chose à un non-Juif et qu'un Juif lui dit qu'il a payé trop cher, il est un traître et *doit* couvrir les *dommages* qui en résultent.

388. Il est interdit de livrer un Juif, lui-même ou sa fortune, au contrôle d'un non-Juif, de le trahir..." ; mais si l'informateur a été trahi par lui, il peut le trahir à nouveau, oui, même le tuer, s'il ne peut pas se sauver d'une autre manière. Il est permis de tuer un traître, qu'on le trouve ou non, même à l'époque actuelle. Si l'on entend parler de quelqu'un qui veut trahir son prochain, on doit d'abord l'avertir, si l'on pense pouvoir l'empêcher de cette façon et s'il y a encore assez de temps ; mais s'il est frais et ne veut pas accepter l'avertissement, *on doit le tuer à la première occasion.* (Certains rabbins disent que si l'on se sauve de lui d'une autre manière, par exemple en lui coupant la langue ou en le rendant aveugle, on ne doit pas le tuer).

Si quelqu'un fabrique de la fausse monnaie et si l'on craint *qu'à travers cette personne d'autres juifs ne soient embarrassés*, cet homme sera d'abord averti (par le tribunal juif), s'il n'obéit pas, il est permis de le trahir et de dire au gouvernement non juif que *seul* ce juif s'occupe de cette affaire et que les autres juifs n'y sont pour rien.

Si quelqu'un veut s'enfuir et *ne pas payer sa dette à un non-Juif*, et qu'un Juif l'a trahi, il ne doit pas être qualifié de traître, mais il a commis une *très grande faute*.

On cherche par tous les moyens à éliminer un juif qui a déjà trahi trois fois un juif ou sa fortune. Tous les frais que la communauté juive doit engager pour éliminer un traître seront couverts conjointement par tous les membres de celle-ci.

405. Si la personne poussée (par un bœuf) est une *esclave enceinte*, *ce cas est traité de la même manière que pour le bétail* ; l'esclave sera évaluée en fonction de la perte de valeur qu'elle subira après cet événement - la perte de l'enfant.

406. *Si le boeuf d'un juif a poussé celui d'un non-juif, le dommage n'a pas à être couvert*, car il est écrit dans le Livre de Moïse 21, 35 : le boeuf de ton voisin ; mais dans le cas contraire, le dommage doit être couvert.

425. *C'est une œuvre agréable à Dieu que de tuer publiquement, si possible*, un Juif qui pratique le culte des idoles ou commet des péchés, non par désir, mais plutôt pour aggraver ainsi la situation de ses concitoyens, ou un *Apikoross, qui ne reconnaît pas la loi et les prophètes* ; si cela n'est pas possible, il faut chercher à *l'éliminer par des moyens indirects*.

À l'égard des non-Juifs, avec lesquels nous ne vivons pas en conflit, on se comporte de manière à ne pas provoquer leur mort *ni à les en sauver*.

IV. Eben haezar (contenant la loi martiale)

6, 8. Qu'est-ce qu'une prostituée ? *Toutes les filles non juives* ou une fille juive qui a un rapport avec quelqu'un qui ne peut pas l'épouser... Si une femme a un rapport avec du bétail, même si la punition est la lapidation, elle n'est pas pour autant une prostituée et un prêtre peut l'épouser, parce qu'elle n'a pas eu de rapports interdits avec des *êtres humains*.

7, 2. Hagah. *Le témoignage d'un non-Juif*, même s'il est involontaire, *ne signifie rien*. Certains rabbins veulent permettre à ce cas d'être valide.

20l 1. Hagah. La cohabitation avec une fillette de moins de trois ans n'est pas un délit.

26. 1. Si deux *partenaires non juifs* se convertissent au judaïsme, ils peuvent se séparer sans papiers de divorce, *car leur mode de vie antérieur est considéré comme de la prostitution*

28. Il est interdit de confier à une femme un objet que l'on a volé... ; *mais si l'on a volé un objet à un non-Juif, on peut l'utiliser pour des fiançailles*.

37. 1. Si une fille est âgée de trois ans et un jour, le père peut la fiancer par cohabitation.

74, 11.. Si un homme prétend vouloir quitter son ancienne résidence, parce qu'elle était mauvaise ou que *des personnes fraîches ou des non-Juifs* vivaient dans le quartier, il sera entendu (par le tribunal).

141, 35. Si quelqu'un envoie une lettre de divorce à un non-Juif, il doit lui assigner un Juif et lui écrire qu'il a été désigné comme messenger pour remettre la lettre de divorce à sa femme, ceci est valable, car dans cette action le non-Juif *n'a rien fait de plus que - un singe le fait aussi !*

L'esprit du Talmud

PREMIÈRE PARTIE

Introduction au Talmud

I. L'histoire du Talmud

1. Les lois mosaïques

Le Talmud se fonde sur les lois mosaïques énoncées dans la Torah de l'Ancien Testament. Les lois mosaïques sont énoncées dans la Torah de l'Ancien Testament. Torah (= enseignement, loi) désigne les cinq livres de Moïse, c'est-à-dire les cinq premiers livres de l'Ancien Testament qui, selon la croyance juive, ont été écrits par Moïse lui-même au 12e siècle avant notre ère en réponse à une dictée surnaturelle de Yahvé.

Cette Torah est le fondement premier et le plus sacré de la religion juive, en particulier des lois dites mosaïques, qui sont contenues dans les deuxième à quatrième livres de Moïse et qui représentent les règles juridiques, morales et rituelles les plus diverses. Les événements historiques relatés dans la Torah ne sont pas moins importants pour le développement de la religion juive et pour le comportement de l'individu juif. Les autres parties de l'Ancien Testament juif ont été ajoutées en tant que compléments secondaires à la révélation proprement dite de la

Torah et ont donc reçu une signification pour l'importance ultérieure, bien qu'elles n'aient pas la même valeur.

Ce serait aller trop loin dans le cadre de ces explications que d'entrer dans les dispositions de la Torah juive. Il suffit de se référer à l'interprétation juive du "Haut Testament", qui a vu le jour vers l'an 1000, du "Cantique des Cantiques" (Midrash Shir ha-la), qui appartient à l'Ancien Testament ; dans ce Midrash, 70 épithètes sont attribuées à la Torah juive, dont certaines sont typiques. La Torah est présentée comme : sage, connaissance, irréprochable, éprouvée, rendant les portes sages, rafraîchissant l'âme, pure, durable, éclairant les yeux, réjouissant le cœur, délicieuse, or, chère, miel, profonde, inépuisable, charme, arbre de vie, délice, joie, etc. Ces noms de la Torah juive sont en même temps une contribution à la mégalomanie des Juifs qui, en tant que peuple élu de Yahvé, se sont élevés à un tel jugement de leur loi donnée par Yahvé.

Par souci d'exhaustivité, il convient également de mentionner que le mot "Torah", au sens large du terme, désigne l'ensemble de la loi juive, à savoir la loi écrite de l'Ancien Testament et du Testament oral, ainsi que l'enseignement oral de la loi, qui a ensuite été consigné dans le Talmud et ses prédécesseurs et prolongements juridico-religieux. et ses prédécesseurs et prolongements juridico-religieux, c'est-à-dire l'ensemble de la littérature juridico-religieuse des Juifs jusqu'à aujourd'hui.

L'importance de la Torah, c'est-à-dire des lois mosaïques et de l'ensemble de la littérature juridique juive, ressort des déclarations suivantes du Talmud juif : "La Torah est importante, car sans elle, le ciel et la terre ne pourraient pas exister" (Talmud Nedarim 52a) ; "La Torah est importante, car sans elle, le ciel et la terre n'existeraient pas" (Talmud Nedarim 52a) ; "La Torah est la lumière" (Talmud Taanit 7b et Megillah 16b) ; "Pourquoi les paroles de la Torah sont-elles comparées à un figuier ? De même que dans un figuier, aussi souvent qu'on le cherche, on trouve toujours des figues, de même dans les paroles de la Torah, aussi souvent qu'on les cherche, on trouve des figues" (traité talmudique Erubin 54b) ; "L'homme (juif) n'apprend dans la Torah que ce que son cœur a envie de faire" (traité talmudique Aboda zara 19a) ; "Celui qui étudie la Torah pour elle-même, la Torah pour elle-même, devient le médicament de la vie" (traité talmudique Taanit 7a) ; "Va, occupe-toi de la Torah, et tu vivras" (traité talmudique Rosh Hashana 18a).

2. La Mishna

Les lois et les récits des anciens Israélites étaient pour la plupart limités dans le temps et, au cours des premiers siècles qui ont suivi le changement de temps, ils ont été expliqués, complétés et modifiés par les maîtres juifs de l'époque dans la Mishna et la Gemara, qui constituent ensemble le Talmud.

Le mot "Mishnah" signifie : répétition, apprentissage ; recueil d'enseignements ; recueil de doctrines. A l'origine, le judaïsme ne permettait pas d'écrire les enseignements des Sages qui expliquaient la Torah. C'est pourquoi, dans un premier temps, cet enseignement oral se transmettait de bouche à bouche, de génération en génération ; la Loi était simplement mémorisée mot à mot, à savoir les enseignements eux-mêmes et leur relation avec la Parole de l'Ancien Testament. Rapidement, cependant, la pléthore de doctrines représentées par les enseignements de la Loi et les doctrines représentées par les maîtres de la Loi a rendu nécessaire la compilation des recueils de ces doctrines. Dans le judaïsme postbiblique, plusieurs recueils de ce type ont

rapidement vu le jour. Afin d'éviter la diversité doctrinale, le maître de la Loi juif, Juda han-nasi (Juda le Prince), rédigea sa Mishna (au II^e siècle après J.-C.) en utilisant tous les recueils existants.

La Mishna se compose de six "ordres" (sedarim). Chaque "ordre" (seder) est divisé en un certain nombre de (7-12) traités, selon lesquels la Mishna est citée par son nom. Les noms des six ordres de la Mishna sont les suivants 1. séraim ("semences" ; offrandes rurales aux prêtres, etc.) ; 2. moed ("fêtes" ; shabbat, etc.) ; 3. nashim ("femmes" ; droit du mariage et de la famille) ; 4. nesikin ("dommages" ; droit civil et pénal) ; 5. droit pénal) ; 5. kodashim ("choses saintes" ; sacrifices) ; 6. toharot ("choses pures" ; lois sur la pureté).

Le nombre total de parcelles mixtes est de 63.

La haute estime dans laquelle le Talmud lui-même tient la Mishna est illustrée par quelques dictons talmudiques : "La Mishna est la reine (de la loi juive)" (Ketubotölb ; Makkot21a ; Nidda52a) ; "La Mishna est la reine (de la loi juive)" (Ketubotölb ; Makkot21a ; Nidda52a) ; "Le jour de la fête, on ne doit manger et boire ou s'asseoir et étudier la Mishna" (Pesachim68b ; Bezal5b) ; "Seuls ceux qui peuvent faire la guerre avec l'arme de la loi juive, qui ont de nombreux enseignements de la Mishna à portée de main" (Sanhedrin 42a) ; "Quiconque oublie ne serait-ce qu'un mot de la Mishna, les Écritures (de l'Ancien Testament) le considèrent comme un Testament, de sorte qu'il a perdu la vie" (Abot 3 :10).

3. La Guemara

Mais même la Mishna ne suffit pas aux zélés enseignants juifs de la Loi. Des écoles juridiques juives furent créées en Palestine même (Jérusalem, Jamnia, Tibériade, Césarée, Sepphoris) et, sous une forme encore plus prononcée, en Babylonie (Nehardea, Sura, Pumbedita). Dans ces écoles, la Mishna a été complétée par un autre écrit, la Gemara (= supplément).

Les discussions de la Mishnah sont présentées dans la Gemara sous la forme d'une discussion qui se déroule dans une pensée purement formelle. Les rabbins (comme on appelait les maîtres juifs de la loi) discutent du centième au millième point pour des raisons purement externes et purement accidentelles, de sorte que dans cette salle de discussion rabbinique de rabbins confus, on évoque très souvent des choses qui n'ont rien à voir avec l'idée centrale de la Mishna qu'ils veulent expliquer. Cela explique également pourquoi les titres des différentes parties de la Mishna donnés ci-dessus ne correspondent pas au contenu réel de la Gemara qui suit chaque partie de la Mishna.

Selon les deux centres de la doctrine juridique juive (Palestine et Babylonie), les opinions des différents juristes juifs sur les phrases de la Mishna étaient résumées dans une double Gemara : le Talmud palestinien ou de Jérusalem (5^e siècle : = Mishna + Gemara palestinienne) et la Gemara babylonienne) et le Talmud babylonien (6^e siècle : = Mishna + Gemara babylonienne).

Le Talmud palestinien ne possède une Gemara que pour 39 des 63 traités de la Mishna. Une particularité du Talmud palestinien est qu'il met l'accent sur les récits édifiants (Haggadah) plutôt que sur le matériel juridique (Halakha) du Talmud, autant que le Talmud de Babylone.

Le Talmud de Babylone, contrairement au Talmud de Palestine, traite principalement de dispositions juridiques, qui sont présentées au lecteur dans une dialectique poussée à l'extrême. Le fait que le Talmud de Babylone soit le seul à être accepté par l'ensemble du judaïsme est dû à ses nombreuses dispositions juridiques. C'est donc au Talmud de Babylone que l'on se réfère

lorsqu'on parle du Talmud en général. Bien que le Talmud de Babylone ne fournisse une Guemara que pour 37 des 63 traités de Mishnat, la prolixité des maîtres de la loi babyloniens en a fait un ouvrage unique en son genre. La prolixité des maîtres de la loi babyloniens signifie que le Talmud de Babylone est environ trois fois plus grand que le Talmud palestinien, qui contient une Guemara pour 39 traités de Mishnat. L'étendue de la subtilité du Talmud de Babylone est démontrée notamment par une histoire rapportée dans le Talmud de Babylone lui-même, dans laquelle il est dit que le maître de loi juif Zera voulait voyager de Babylone en Palestine, et que ce Rab Zera Zera a jeûné pendant cent jours avant son départ afin d'oublier le Babylonien, le Talmud de Babylone, et de ne pas être confondu par lui (Baba mezia 85a).

La présentation du Talmud de Babylone est restée la même depuis la première édition imprimée jusqu'à aujourd'hui. Chaque traité de la Mishna est suivi de la Gemara correspondante. Le texte du Talmud au centre de la page Le texte du Talmud au centre de la page est séparé du commentaire de Rashi dans la marge intérieure et du commentaire de Tosafot dans la marge extérieure.

Selon les propres termes du Talmud, la force contraignante du Talmud est plus grande que celle des lois mosaïques : "Si l'on s'occupe des Écritures (de l'Ancien Testament), c'est quelque chose, mais le Mishneh, c'est déjà quelque chose, et l'on reçoit une récompense pour cela. Mais quand on s'occupe du Talmud, il n'y a rien de plus important que cela" (Baba Meziah 33a) ; "Les paroles du Talmud, les paroles des sages talmudiques sont plus importantes que les paroles de l'Ancien Testament" (Sanhedrin 88b) ; "La Halakha (la partie législative du Talmud) est la couronne de la doctrine juridique juive" (Megillah 28b).

Par souci de clarté, nous allons maintenant donner une classification exacte du Talmud en indiquant quels traités du Mishneh ont reçu une Gemara.

Noms et contenus des règles et des traités talmudiques :

I. Seraim = graines

1. Berakot 1) = bénédictions, 127 pages in-folio, contient des règles sur les prières des Juifs, les heures de prière, la posture pendant la prière, le comportement dans la maison du trône (dans les toilettes), etc.

2. Pea 2) = Coin, 8 chapitres, contient des règles sur le commandement biblique de laisser un coin pour les pauvres lorsqu'on cultive le champ, ainsi que d'autres règles sur la loi des pauvres.

3. Demai 2) = Douteux, 7 chapitres, contient des règles concernant les fruits dont on ne sait pas s'ils doivent être donnés en dîme aux prêtres, et ce que l'on appelle la seconde dîme, ainsi que des règles concernant ceux qui sont obligés de payer la dîme, etc.

4. Kilayim 2) = Double, 9 chapitres, contient des dispositions concernant le mélange non autorisé de choses qui appartiennent à la même chose mais sont de nature différente.

5. Shebiit 2) = septième année, 10 chapitres, contient des dispositions concernant la mise en jachère des champs pendant l'année sabbatique et la remise des dettes prescrites pendant cette année.

6. Terumot 2) = devoirs, 11 chapitres, contient des dispositions concernant la construction du tabernacle et diverses installations du temple.

7. Maasroi 2) = la dîme, 5 chapitres, contient des dispositions concernant la dîme due aux Lévites qui travaillaient comme serviteurs dans le Temple juif.

8. Maaser scheni 2) = la seconde dîme, 5 chapitres, contient des règles concernant la seconde dîme, que les Juifs devaient payer sur le produit de leurs récoltes et sur le produit des premiers-nés de leur bétail et de leurs moutons.

9. Challa 2) = Prélèvement de la pâte, 4 chapitres, contient des règles concernant le prélèvement de la pâte à cuire, qui devait être donnée au prêtre du temple.

10. Orla 2) = prépuce, 3 chapitres, contient des règles concernant le prépuce des arbres, c'est-à-dire le fruit d'un arbre dans les trois premières années de sa plantation ; ce fruit devait être livré à Jérusalem comme prémices.

11. Bikkurim 2) = prémices, 3 chapitres, contient des règles concernant les prémices de tous les fruits à offrir à Yahvé.

1) *Gemara palestinienne et babylonienne.*

2) *Gemara palestinienne uniquement.*

II. Moed = Fête

1. Shabbat 1) = Shabbat, 314 pages folio, contient des règles sur la célébration du Shabbat, en particulier sur le travail autorisé et interdit le jour du Shabbat.

2. Erubin 1) = mélanges, 209 pages folio, contient les différents moyens recommandés par le Talmud pour contourner les lois onéreuses du shabbat (par exemple, mélanger et relier des parcelles de terre pour augmenter la longueur de l'itinéraire autorisé pour le shabbat).

3. Pesachim 1) = les deux Pesach, 242 pages folio, contient les règles relatives à la célébration de Pesach. .

4. Shekalim 2) = shekel (pièce de monnaie juive), 8 chapitres, contient des règles concernant l'impôt sur le temple et les différents temples de Jérusalem.

5. Yoma 1) = le jour, 175 pages folio, contient les règlements pour le jour de l'Expiation. Jour de l'Expiation.

6. Sukkah 1) = tabernacle, 112 pages folio, contient les règles pour la célébration de la fête des Tabernacles.

7. Beza 1) = Œuf, 80 pages in-folio, contient des règles concernant les coutumes à observer lors des fêtes juives ; son nom porte "le traité tire son nom de la question discutée au début, à savoir si un œuf {couché le jour de la fête peut être mangé ou non. Dans le Talmud palestinien, le traité est appelé Yom tob = jour de fête, d'après son contenu.

8. Rosh Hashanah 1) = début de l'année, 69 pages folio, contient des règles pour la célébration de la nouvelle année juive.

9. Taanit 1) = jeûne, 61 pages folio, contient des règlements sur le jeûne public.

10. Megillah 1) = rouleau, 63 pages folio, contient les règles de lecture de la Megillah, c'est-à-dire le livre biblique d'Esther, à l'occasion de la fête juive de Pourim.

11. Moed qatan 1) = Demi-fête, 59 pages folio, contient des réglementations sur le travail autorisé pendant la demi-fête.

12. Chagiga 1) = Fête, 53 pages in-folio, contient des règlements sur les trois fêtes de pèlerinage des Juifs (fête des Tabernacles, Pâque et fête des Semaines).

1) *Gemara palestinienne et babylonienne.*

2) *Gemara palestinienne uniquement.*

III. Nashim = Femmes

1. Jebamot 1) = Belle-sœur, 244 pages folio, contient la règle juive selon laquelle la belle-sœur (l'épouse du défunt sans enfant (l'épouse d'un frère décédé sans enfant), sur les degrés de parenté degrés de parenté, les mariages interdits, les bâtards, etc.)

2. ketubot 1) = texte écrit, 224 pages folio, contient des règles concernant la ketubah (acte de mariage), le jour du mariage de la vierge et de la veuve, la crédibilité de la virginité, etc. etc.

3. Nedarim 1) = Vœux, 182 pages folio, contient des dispositions sur les vœux et leurs obligations.

4. Nasir 1) = Naziréen, 132 pages folio, contient des dispositions concernant le vœu de naziréen, qui exigeait l'abstinence de boissons enivrantes, de couper les cheveux de la tête et de ne pas se souiller avec un mort.

5. Sofa 1) = la femme soupçonnée d'adultère, 98 pages folio, contient des dispositions concernant la femme juive soupçonnée d'adultère.

6. Giftin 1) = Lettres de divorce, 178 pages folio, contient des dispositions sur la lettre de divorce qu'un Juif peut délivrer à sa femme.

7. Qiddushin 1) = Sanctifications, 164 pages folio, contient des dispositions sur le mariage et d'autres questions matrimoniales.

1) *Gemara palestinienne et babylonienne.*

IV. Nesikin = dommages et intérêts

1. Baba qamma 1) = Première porte (du droit civil), 238 pages folio, contient des dispositions sur l'obligation d'indemniser les dommages publics.

2. Baba mezia 1) = porte du milieu (du droit civil), 238 pages folio, contient des dispositions sur la découverte, la garde des biens, l'achat et la vente, etc.

3. baba batra 1) = dernière porte (du droit civil), 352 pages folio, contient des dispositions sur la copropriété, la possession, la vente de biens meubles et immeubles, le droit successoral, etc.

4. Sanhedrin 1) = cour de justice, 226 pages folio, contient des règlements sur la composition des cours de justice juives, sur les procédures juridiques juives, sur les procédures juridiques juives et, surtout, sur le droit pénal juif.

5. Makkot 1) = flagellation, 48 pages in-folio, contient des règlements sur les délits qui étaient punis par la flagellation, la manière dont la flagellation devait être effectuée, etc.

6. Shebuot 1) = Serments, 98 pages folio, contient des dispositions sur la nature des serments.

7. Eduyyot 2) = Témoignages, 8 chapitres, contient des témoignages d'autorités plus anciennes de la Mishnah.

8. Aboda zara 1) = Idolâtrie, 152 pages in-folio, contient des règlements sur les fêtes des idolâtres, sur les idoles et sur les idoles elles-mêmes, l'interdiction de contacts étroits avec les idolâtres, etc.

9. Abot 2) = (Dires des) Pères, 6 chapitres, contient une collection de dictons des maîtres de la loi juifs de la période allant de 300 avant notre ère à 200 après notre ère.

10. Horayot 1) = règles, 27 pages in-folio, contient des règles concernant les offrandes spéciales pour le péché. concernant les offrandes spéciales pour le péché.

1) *Gemara palestinienne et babylonienne.*

2) *Pas de Guemara.*

V. Kodashim = sanctuaires

1. Zebachims 1) = sacrifices, 240 pages folio, contient les différents sacrifices à offrir dans le Temple de Jérusalem. à offrir dans le Temple de Jérusalem.

2. Menachot 1) = offrandes de céréales, 219 pages folio, contient des règles concernant l'offrande de sacrifices alimentaires à Yahvé.

3. Chullin 1) = impur, 283 pages folio, contient des règles sur l'abattage des animaux non destinés au sacrifice sans anesthésie.

4. Bekorot 1) = premier-né, 122 pages folio, contient des règles concernant les hommes et les animaux qui n'appartiennent qu'à Yahvé.

5. Arakin 1) = Estimations, 69 pages folio, contient des dispositions sur les montants à payer sur la base d'un vœu, en fonction de la valeur d'une personne ou d'une chose vouée.

6. Temura 1) = Substitution, 67 pages folio, contient des dispositions sur l'échange d'un animal sacrificiel qui est remplacé par un autre animal.

7. Keritot 1) = extermination, 56 pages folio, contient des dispositions sur la peine d'extermination, c'est-à-dire la mort naturelle à l'âge de 20 à 50 ans (selon d'autres : 60).

8. Meila 1) = transgression, 43 pages folio, contient des dispositions sur la transgression des choses sacrées destinées à Yahvé.

9. Tamid 1) = perpétuel, 66 pages folio, contient des règles concernant les holocaustes perpétuels du matin et du soir dans le Temple de Jérusalem, etc.

10. Middot 2) = mesures, 73 pages in-folio, contient des règles concernant les repas et l'ameublement du Temple de Jérusalem.

11. Kinnim 2) = Nids d'oiseaux, 3 chapitres, contient des règles concernant le sacrifice de la colombe à offrir en tant que sacrifice pour le péché ou en tant qu'holocauste par les femmes en couches et d'autres personnes soumises à des obligations sacrificielles.

1) *Gemara babylonienne uniquement.*

2) *Gemara palestinienne et babylonienne.*

VI. Toharot = Purifications (euphémisme pour : impuretés)

1. Keli 1) = ustensiles, 30 chapitres, contient des règles sur les différents types d'impureté que peuvent revêtir les ustensiles, les vêtements, etc.

2. Ohalot 1) = tentes, 18 chapitres, contient des dispositions concernant la souillure causée par un mort.

3. Negaim 1) = fléaux, 14 chapitres, contient des dispositions sur la lèpre des personnes, la lèpre sur les personnes, les vêtements et les maisons.

4. Para 1) = vache rouge, 12 chapitres, contient des dispositions relatives à la vache rouge, dont les cendres, mélangées à de l'eau, doivent être utilisées pour l'aspersion rituelle en cas d'impureté.

5. Toharot 1) = purifications (euphémisme pour : impuretés), 10 chapitres, contient des règles concernant les impuretés rituelles qui ne durent que jusqu'au coucher du soleil.

6. Mikvaot 1) = bains d'immersion, 10 chapitres, contient des règles concernant les bains d'immersion prescrits aux Juifs dans certaines circonstances.

7. Nidda 2) = la femme impure, 146 pages folio, contient des dispositions sur les exigences de pureté d'une femme menstruée et d'une femme en couches.

8. Machshirin 1) = devenir impur, 6 chapitres, contient des règles sur les choses qui peuvent rendre une personne impure.

9. Zabim 1) = ceux qui sont affligés d'un flux de sperme impur, 5 chapitres, contient des dispositions sur le flux de sperme impur.

10. Tebul yom 1) = celui qui a pris un bain d'immersion le même jour 4 chapitres, contient des dispositions concernant celui qui a pris un bain d'immersion pour des raisons de pureté et qui reste maintenant impur jusqu'au coucher du soleil. reste impur jusqu'au coucher du soleil.

11. Yadayim 1) = mains, 4 chapitres, contient des dispositions concernant l'impureté rituelle et la purification des mains.

12. Ukzin 1) = pédoncules, 3 chapitres, contient des dispositions concernant les cas où les pédoncules, l'écorce, les graines et les feuilles enveloppantes d'un fruit devenu impur sont impurs.

1) *Pas de Guemara.*

2) *Gemara palestinienne et babylonienne.*

A la fin du quatrième ordre dans les éditions du Talmud de Babylone, il y a sept traités qui sont toujours inclus, mais qui ne sont pas tenus dans la même estime que les 63 autres traités talmudiques. Ces sept traités talmudiques extracanoniques datent d'une époque où la Mishna était déjà achevée. En tout état de cause, ils appartiennent aussi d'une certaine manière au Talmud de Babylone.

Il s'agit des traités suivants :

1. Abot Rabbi Natan (Dits des pères),
2. Soferim (tract des scribes),
3. Ebel rabati (règles de deuil),
4. Kalla (mariée ; relations conjugales),
5. Derek erez Rabba (le grand traité "Chemin de vie"),
6. Derek erez suta (le petit traité, "Chemin de vie"),
7. Perek hash-shalom (Traité sur la paix).

4. La langue du Talmud

La langue de la Mishna est un hébreu complètement différent de l'hébreu de l'Ancien Testament. L'hébreu de la Mishna est entrecoupé, entre autres, de nombreux mots étrangers provenant de l'araméen, du grec et du latin. - La langue du Talmud palestinien, outre un large vocabulaire et une structure de phrase purement hébraïque, est l'araméen palestinien juif-palestinien. - La langue du Talmud de Babylone est la langue de divers dialectes araméens. - L'une des difficultés pour comprendre la langue de la Mishna et du Talmud, outre le texte non vocalisé et purement consonantique, réside dans les très nombreuses abréviations hébraïques.

5. Citation du Talmud

La Mishna est citée selon le numéro de chapitre du traité correspondant (par exemple, Aboda zara 1). - Le Talmud palestinien est généralement cité en donnant le numéro du chapitre et du paragraphe du traité de la Mishna auquel appartient la Gemara palestinienne en question (par ex. pal. Aboda zara 1, 1). Exceptionnellement, le Talmud palestinien est numéroté par page ; il s'agit de l'édition de Cracovie 1609 (= Krotoschin 1866) ; la numérotation des pages du Talmud palestinien n'est pas uniforme (comme dans le Talmud de Babylone). La numérotation des pages du Talmud palestinien n'est pas uniforme (comme celle du Talmud de Babylone). - Comme le Talmud de Babylone est imprimé presque sans exception avec le même nombre de pages, on cite comme suit : le nom du traité, le nombre de feuilles et leur recto et verso, par exemple Baba mezia 114b (= traité du Talmud de Babylone "Babamezia", page 114, verso).

6. Commentaires sur le Talmud

Avec l'achèvement du Talmud, le commentaire juif de la Torah était loin d'être terminé. D'innombrables commentaires du Talmud ont été et sont encore écrits pour expliquer le Talmud en détail. Deux de ces commentaires du Talmud ont acquis une très grande réputation dans le judaïsme et, comme mentionné ci-dessus, sont constamment ajoutés aux éditions du Talmud de Babylone. Il s'agit du commentaire du Talmud de Rachi et du Tosafot.

1) Rabbi Shelomo Yishaqi, qui a vécu aux 11e et 12e siècles (connu sous le nom de Rachi), a écrit un commentaire sur la plupart des traités de la Guemara du Talmud de Babylone, qui est ajouté aux éditions actuelles du Talmud dans la marge intérieure du texte du Talmud (par exemple, Jebamet 22a Rachi).

2. les Tosafot, qui sont imprimées dans la marge extérieure du texte talmudique et constituent une collection d'explications parfois très détaillées de passages individuels de la loi talmudique. Les Tosafot proviennent des écoles de droit juives des "Tosafistes", qui vivaient dans le nord de la France et l'ouest de l'Allemagne aux 12e et 13e siècles. Citation : par exemple Jebamot 22a Tosafot.

7. Codices talmudiques

Afin d'organiser le flot de paroles extrêmement confuses des 3 000 rabbins qui se sont exprimés dans le Talmud, et surtout de fournir aux juifs individuels les dictons talmudiques nécessaires à leur vie pratique, le judaïsme a rapidement éprouvé le désir de disposer de ce que l'on appelle des codes talmudiques, qui donneraient à la loi religieuse talmudique une forme tangible.

Maïmonide (1135-1204) a été le premier à faire cette tentative avec son Mishneh Torah ("Répétition de la loi"), également appelé plus tard Jad chasaka ("Main forte"), parce qu'ici, en 14 (= valeur numérique des lettres hébraïques j et d) livres, les enseignements talmudiques de la loi sont proposés dans un ordre factuel. Cet ouvrage est cité par Maïmonide en fonction des sections individuelles et du nombre de chapitres et de paragraphes (par exemple Maïmonide, Hilchot aboda zara 10, 5. 6).

Maïmonide n'a guère trouvé grâce auprès des Juifs de son époque en raison de son attitude casuistique.

Le juif Josef Karo (1488-1575) a eu beaucoup plus de succès avec son Shulchan aruch ("table posée"), qui a paru pour la première fois à Venise en 1564/65 et qui est aujourd'hui publié dans des éditions contenant jusqu'à quarante commentaires sur le Shulchan aruch. Le Shulchan Aruch est cité selon ses quatre parties (Orach chajjim = chemin de vie ; Yore dea = enseignement de la connaissance ; Choschen hammischpat = bouclier de la justice ; Eben ha-ezer = pierre d'aide) ; les paragraphes et subdivisions sont indiqués (par exemple, Yore dea 147.5).

Enfin, pour être tout à fait pratique, vers la fin du siècle dernier, l'assesseur rabbinique Salomo Ganzfried a publié le Kizzur (un extrait du Shulchan Aruch), qui a connu de plus en plus d'éditions jusqu'à aujourd'hui. Ce kizzur est cité par section et sous-section (par exemple kizzur 150, 11).

II. Histoire du texte du Talmud

1. Manuscrits talmudiques

Très peu de manuscrits anciens du Talmud ont survécu à la période précédant l'invention de l'imprimerie (milieu du XVe siècle). La raison de ce phénomène est la confiscation et le brûlage fréquents des manuscrits du Talmud par l'Église de Rome (par exemple, le brûlage des manuscrits du Talmud par le pape Innocent IV par la bulle "Impia Judaeorum perfidia" du 9 mai 1244, qui a ordonné le brûlage du Talmud en France). Cependant, l'Église de Rome n'était anti-talmudique que parce qu'elle voyait dans les passages anti-chrétiens du Talmud une menace pour son propre pouvoir. une menace pour son propre pouvoir, ce Talmud de l'Église romaine était extérieurement justifié par des raisons purement religieuses, mais en réalité il ne s'agissait que d'une question purement politique de pouvoir.

Le seul manuscrit complet du Talmud de Babylone se trouve à la bibliothèque nationale de Munich (Cod. Hebr. 95) et a été rédigé en 1343.

2. Éditions imprimées du Talmud

Malgré la diffusion rapide et étendue des livres rendue possible par l'invention de l'imprimerie, les Juifs n'en ont pas profité dans un premier temps pour leur Talmud. Ce n'est que progressivement, en 1483, qu'ils ont commencé à imprimer des traités individuels du Talmud, en choisissant naturellement ceux qui étaient les moins susceptibles de susciter l'indignation des peuples non juifs. À la fin du XVe siècle, seuls 12 des 63 traités du Talmud avaient été imprimés par les Juifs.

Dès le début, les Juifs savaient comment utiliser l'autocensure juive pour remplacer les passages du Talmud qui étaient offensants pour le christianisme par des espaces blancs dans l'imprimé. Ils ont également gardé très secrètes les premières impressions du Talmud, de sorte que même les amis chrétiens des Juifs qui soutenaient le Talmud n'ont jamais pu voir le Talmud lui-même.

Dans la première moitié du XVIe siècle, cependant, les Juifs avaient atteint leur objectif. Pas moins de quatre fois, ils ont pu publier une édition imprimée complète du Talmud de Babylone avec l'autorisation du pape romain. Il convient de noter que ces impressions du Talmud ont toutes été réalisées par des chrétiens, qui n'ont en aucun cas publié le Talmud dans un sens antisémite, mais qui étaient entièrement à la solde des Juifs ; et il est tout aussi remarquable que les Juifs eux-mêmes aient toujours eu l'impression entre leurs mains, ne laissant aux Gentils que le travail d'impression proprement dit.

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, une certaine réaction a amené le pape romain à se montrer plus réticent dans son amitié ouverte avec les juifs, plus prudent dans son amitié ouverte avec les juifs. Toutefois, cela n'a pas conduit à une interdiction du Talmud, mais un compromis a été trouvé : le Talmud, qui était hostile au christianisme, serait vérifié par les censeurs papaux, les passages hostiles au christianisme seraient modifiés ou supprimés, et le Talmud purifié serait imprimé avec l'autorisation du pape.

Il y aurait beaucoup à dire sur le sens et le non-sens de la censure papale du Talmud. Avant tout, il est clair que l'argent juif a joué dans toute cette affaire un rôle qu'il ne faut pas sous-estimer.

Les censeurs papaux du Talmud étaient payés par des Juifs, et certains d'entre eux étaient des Juifs baptisés ; vers la fin du XVI^e siècle, Rome elle-même s'est rendu compte que ces censeurs, qui étaient des censeurs, qui étaient payés par des Juifs, n'étaient pas fiables. De plus, le Talmud, qui avait été purifié par le pape, était compris et lu par les juifs dans son sens non censuré ; les juifs savaient ce que les expressions modifiées signifiaient réellement ; ils connaissaient également les passages du Talmud qui avaient été complètement supprimés (comme en témoignent les pamphlets et brochures juifs publiés au cours des siècles). Les Juifs savaient ce que signifiaient réellement les expressions modifiées ; ils connaissaient également les passages du Talmud qui avaient été complètement supprimés (comme en témoignent les pamphlets et brochures juifs publiés au cours des siècles).

Selon le censeur papal Marcus Marinus, une nouvelle édition imprimée complète du Talmud de Babylone a été réalisée par le chrétien Ambrosius Froben à Bâle en 1578-81, qui, à quelques exceptions près, est devenue le modèle de toutes les éditions ultérieures du Talmud jusqu'à aujourd'hui.

Au cours des siècles qui ont suivi la publication de l'édition bâloise du Talmud de 1578/81, les Juifs ont plus ou moins comblé les lacunes laissées par la censure du Talmud, de sorte que le pape a été contraint d'intervenir à plusieurs reprises contre ce Talmud, à nouveau pour des raisons purement religieuses, c'est-à-dire en réalité pour des raisons de politique de pouvoir.

Le texte talmudique en circulation aujourd'hui - 70 éditions complètes du Talmud ont été publiées - est canonisé dans sa forme actuelle, c'est-à-dire qu'il s'agit du texte talmudique reconnu par tous les juifs. c'est le texte talmudique reconnu par tous les juifs, qui est basé sur l'édition talmudique de Bâle censurée par tous les juifs, qui est basée sur l'édition talmudique de Bâle censurée par tous les juifs, qui est basée sur l'édition talmudique de Bâle censurée par tous les juifs, qui est basée sur l'édition talmudique de Bâle censurée par tous les juifs, qui est basée sur l'édition talmudique de 1578/81, qui incorpore les modifications et les suppressions faites par les censeurs papaux de l'époque. Ce texte intègre les modifications et les suppressions effectuées par les censeurs papaux de l'époque.

III. Caractéristiques du Talmud

Il est tout simplement impossible de donner en quelques phrases un aperçu complet de ce qui nous intéresse dans le Talmud. Deux groupes d'énoncés talmudiques en particulier nous concernent en tant que non-Juifs : 1. la relation entre le Juif et le non-Juif ; 2. tous les passages du Talmud qui nous montrent le Juif dans son caractère judéo-oriental, sans aucun masque.

Il est presque impossible d'ignorer le matériel talmudique qui nous est présenté ici :

Les déclarations qui traitent de l'importance du juif, de la loi juive, et ici en particulier du Talmud et des sages talmudiques qui s'expriment dans le Talmud,

Les dictons talmudiques sur le peuple élu des Juifs, les déclarations talmudiques débordant d'emprisonnement et de mépris pour les Gentils :

la dégradation inégalée de la femme païenne,

les instructions meurtrières du Talmud pour attaquer les Gentils,

l'esprit belliqueux du Talmud, la condamnation talmudique des femmes en tant qu'êtres sexuels,

la souillure raciale autorisée par le Talmud, qui s'harmonise dans une dialectique virtuose avec les lois raciales juives,

la sanctification par le Talmud de la fornication commise en secret,

le mépris talmudique pour le travail,

les divers crimes sanctionnés par le Talmud à l'encontre des non-Juifs, tels que l'usure, la fraude, la tromperie, le vol excessif, le vol qualifié, l'enlèvement d'une belle femme, le recel, la contrebande, l'évasion fiscale et salariale, le vol d'objets perdus,

la déclaration talmudique selon laquelle les biens non juifs sont des biens sans propriétaire,

tromper les non-Juifs, ce qui est autorisé "pour le bien de la paix",

Dispositions talmudiques sur la corruption, le mensonge et le parjure,

le point de vue du Talmud sur les poursuites judiciaires et le traître juif,

la "sagesse de vie" talmudique universelle,

les interminables explications talmudiques sur la "maison des épines" (l'avortement), sur les poux, sur les insectes,

les "trucs" que le Talmud lui-même permet aux Juifs d'utiliser comme "porte de sortie", comme "porte de sortie", etc.

La haine des Juifs à l'égard des non-Juifs est le fil conducteur des milliers de pages in-folio du Talmud (cf. les citations des parties 2 et 3, qui sont tirées du Talmud non censuré [édition de Venise 1520/23] ou du texte hébreu original d'autres ouvrages juifs).

Nous ne nous immisçons pas dans les affaires intérieures des Juifs, mais lorsque nous lisons les règlements talmudiques concernant les châles, les bâtons de prière, les poteaux de porte, les diverses prières et leur récitation, les lois alimentaires, le sabbat et le shabbat et les divers autres jours de célébration et de commémoration, les coutumes de deuil, alors nous savons avec certitude que le judaïsme vient d'un monde, d'un monde qui est une abomination pour les sensibilités européennes. Il s'agit d'une religion figée dans la loi, qui ne connaît et n'observe que la lettre de la loi et ne respecte pas la loi. Nous nous référons à un mot du juif Jakob Klatzkin ("Der Jude" 1916/17, p. 614) : "La Loi est l'incarnation du judaïsme... En dehors de la Loi, le judaïsme reste sans forme ; il reste, pour utiliser le langage de la Kabbale, "une âme nue". L'éducation à la Loi est le but de toute la littérature talmudique. La légalité est la forme de toute religion et, selon la croyance juive, elle n'est donnée qu'à ce peuple élu.

Selon ce point de vue, seuls les Juifs peuvent devenir un peuple saint en acceptant la loi ; seuls les Juifs peuvent faire le bien ; les Gentils, c'est-à-dire tous les non-Juifs, vivent dans le péché. Par conséquent, les atrocités commises à l'encontre des non-Juifs font partie de la religion juive. Ainsi, les religions aryennes, qui offrent à l'homme en quête une solution aux nombreux mystères

de la vie, dans le Talmud et la littérature talmudique, la religion juive de la loi, qui élimine tous les problèmes de la vie avec des paragraphes de la loi.

On ne peut que faire le parallèle avec le système de l'Église romaine qui, dans le véritable esprit du Talmud, cherche à régler la vie de ceux qui sont fidèles à Rome en comptant, calculant et pesant perpétuellement. Comme le Talmud, l'enseignement moral de l'Église romaine dissout l'ensemble de la morale en un nombre infini de questions morales, dans lesquelles le catholique moyen ne peut plus trouver sa propre voie et doit rechercher la décision de son confesseur pour chaque difficulté qui se présente - tout comme le juif suit la décision de l'un des 3000 rabbins talmudiques ou du rabbin vivant aujourd'hui : Le Talmud dit : "Si un Talmudweiser pue le péché, vous ne devez pas lui faire honte en public" (Menachot 99b), et l'Église de Rome dit : "C'est un péché grave de dire d'un prêtre qu'il aime voir les jeunes filles. ... C'est un grave péché de mener une mauvaise vie dans le même (monastère)" (1858, p. 251).

Le Talmud juif se caractérise également par le fait qu'il traite avec une grande prolixité des côtés nocturnes et sombres de la vie humaine et, à l'instar de la doctrine des péchés de l'Église romaine, il peut être qualifié de doctrine de la morale. Enfin, l'érotisme et les sujets connexes occupent une grande place dans le Talmud. Ces délires talmudiques sur les femmes et les filles ne peuvent provenir que d'un cerveau oriental juif. Ce n'est pas un hasard si, comme dans le Talmud, les casuistes jésuites traitent aussi abondamment des antécédents de la vie sexuelle la plus intime : et ce faisant, ces processus sont disséqués de manière hideuse et réellement "disséqués" et réellement "déshabillés" pas à pas devant les yeux des hommes, un processus une procédure qui n'a plus rien à voir avec des considérations morales.

IV. La nature contraignante du Talmud

Les enseignements "anti-chrétiens" et immoraux du Talmud sont certains. C'est également un fait historique que les Juifs, au cours des siècles et jusqu'à aujourd'hui, ont commis les actes décrits dans le Talmud. Mais le juif vivant aujourd'hui est-il toujours lié par le Talmud ? C'est une question très importante ! Car il y a une différence entre le peuple juif, si le peuple juif ne suit ses voies honteuses que par instinct de la race juive, ou si derrière ces machinations juives se trouve le Talmud, qui, avec toute son autorité religieuse, est la cause de tous les maux.

Nous admettons que dans la Mishnah et dans la Gemara qui la suit, il y a parfois - mais pas si souvent - des lois qui sont tellement limitées dans le temps qu'elles ont perdu leur validité pour le judaïsme contemporain (comme, par exemple, les dispositions concernant le Temple juif de Jérusalem, qui n'existe plus), mais - nous admettons qu'il y a parfois - mais pas si souvent - des lois qui sont tellement limitées dans le temps qu'elles ont perdu leur validité pour le judaïsme contemporain (comme, par exemple, les dispositions concernant le Temple juif de Jérusalem, qui n'existe plus), Mais - et c'est important pour la lecture de ces parties du Talmud - aussi longues soient-elles - c'est précisément dans ces sections de la Gemara que se trouvent les phrases qui ont une validité générale, les phrases qui nous montrent vraiment le Juif sans masque, les phrases qui sont encore pleinement valables aujourd'hui. Un seul exemple parmi la richesse de ces phrases cachées du Talmud : "De même que la main peut tuer, de même la langue peut tuer" (Arakin 15b).

Lorsque les Juifs prétendent parfois, pour des raisons de tam-tam, que le Talmud ne contient qu'un "recueil d'opinions doctrinales dont le caractère contraignant n'est pas strictement obligatoire", il convient de répondre de la manière suivante : Il est vrai que le Talmud contient les

opinions des différents rabbins talmudiques, qui peuvent se trouver dans le Talmud dans une confusion folle, de sorte qu'il est souvent assez difficile de déterminer la décision finale du Talmud lui-même sur une question particulière ; mais c'est précisément une particularité délibérée du Talmud : le Juif peut choisir parmi les diverses paroles du Talmud celles qui lui conviennent le mieux sur le moment ; mais en aucun cas le Juif ne peut choisir les lois talmudiques qui sont contraignantes pour lui.

Mais n'y a-t-il pas une différence entre les juifs d'Europe de l'Est et les juifs d'Europe de l'Ouest à cet égard ? Il est bien connu que le juif d'Europe de l'Est qui a été éduqué dans l'une des nombreuses écoles talmudiques d'Europe de l'Est croit son professeur talmudique qui lui assure que depuis l'achèvement du Talmud, le monde n'a pas connu d'enrichissement de ses connaissances. Selon ces Juifs d'Europe de l'Est, le Juif trouve tout ce dont il a besoin dans le Talmud, et ce qui n'est pas dans le Talmud, il n'a pas besoin de le savoir. Le judaïsme dans sa forme la plus stricte a été transmis de génération en génération dans les écoles du Talmud d'Europe de l'Est.

Mais qu'en est-il des Juifs modernes d'Europe occidentale et de leur relation au Talmud ? C'est une question qui nous intéresse particulièrement, puisque nous sommes principalement - mais pas exclusivement - confrontés à ces juifs émancipés et assimilés du présent. swindlee Jews also bound to the Talmud ?

Le juif Samson Raphael Hirsch, dans son ouvrage "On the Relations of the Talmud to Judaism and to the Social Position of its Adherents" (Francfort-sur-le-Main, 1884), affirme que "le Talmud est la seule source d'où découle le judaïsme, le fondement sur lequel le judaïsme existe et l'âme de la vie qui façonne et soutient le judaïsme". En effet, le judaïsme ... est, de part en part, le produit de l'enseignement talmudique, de l'éducation et de la formation qu'il a guidées et cultivées.

Le rabbin de l'État, le Dr Mannheimer, a dit du Talmud qu'il était "l'élément vital du judaïsme, l'élément vital du judaïsme et le foyer, la bannière et l'école du judaïsme et l'éducation de sa presse intellectuelle juive" ("Jüdische Presse", 31 janvier 1913).

"Seul le codex juif (du Talmud) a dominé et façonné notre vie dans toutes ses manifestations" (Jakob Klatzkin dans "Der Jude", 1916/17, p. 613).

"Ainsi, pendant des siècles, le Talmud a été l'éducateur, le disciplinaire et l'enseignant du peuple juif" ("Jüdisches Lexikon", vol. 4, 2e édition, 1930, p. 855).

On dit du contenu du Talmud : "beaucoup de valeur surnaturelle et éternelle" ("Philo-Lexikon", 4e édition, 1937, col. 739) : "beaucoup de valeur surnaturelle et éternelle" ("Philo-Lexikon", 4e éd., 1937, col. 739).

Le directeur du Collège rabbinique italien, Elia S. Artom, dans son ouvrage "La vita di Israele" ("La vie du Juif"), souligne la grande importance des lois mosaïques et parle de l'autorité centrale du Talmud, aux obligations duquel tous les Juifs sont soumis dans leurs actions.

Les témoignages juifs sur le Shulchan Aruch, issu du Shulchan Aruch, issu du Talmud :

Le Shulchan Aruch, littéralement "table dressée", a été publié pour la première fois en 1565 et constitue aujourd'hui le code définitif de la loi juive reconnu par tous les Juifs" (Emil Bernhard-Cohn, "The Jewish ABC", 1935, p. 259).

Le Shulchan Aruch, avec ses commentaires, est devenu le codex faisant autorité pour le judaïsme orthodoxe au cours du 17e siècle" ("Philo-Lexikon", 4e éd., 1937, colonne 677).

Voilà pour le témoignage juif ! Nous admettons également que de nombreux Juifs modernes ne comprennent pas une seule lettre de l'hébreu ou de l'araméen pour lire le Talmud dans l'original. Cependant, il ne faut pas surestimer le pourcentage de ces Juifs "non hébraïques" d'Europe occidentale. Jusqu'en 1933, il était courant de voir, dans les bibliothèques publiques allemandes, de nombreux Juifs se rassembler dans les salles de lecture le jour du Shabbat, alors qu'ils possédaient des exemplaires du Talmud hébreu et que, conformément à la règle talmudique (Pesachim 68b ; Beza 15b), ils étudiaient le Talmud pendant leurs vacances.

Mais qu'en est-il des Juifs "non hébraïques" ? Jusqu'à un passé récent, les institutions éducatives juives en Allemagne organisaient de nombreuses conférences sur le Talmud ; en fait, le nombre de conférences sur le Talmud a triplé entre 1933 et la fin de l'année 1938. Les chefs spirituels de la communauté juive d'Europe occidentale sont formés lors de ces conférences ; ces hommes vont ensuite devant leur peuple et prêchent l'esprit du Talmud et rien d'autre. Mais que se passe-t-il si le juif moderne ne connaît plus le chemin du sabbat pour se rendre à la synagogue et ne se soucie plus de ces choses ? Même dans ce cas, il apprend les enseignements du Talmud auprès de ses compatriotes juifs et apprend comment se comporter avec les Gentils. L'auteur de ces remarques s'est fait dire plus d'une fois par des Juifs d'Europe occidentale que nous, non-Juifs, ne devrions pas nous émouvoir des "actes" des Juifs, car c'est une œuvre qui plaît à Yahvé lorsque les riches Juifs escroquent les non-Juifs, etc.

Nous savons donc que le Talmud fait autorité. Le juif mondial d'aujourd'hui est aussi un juif talmudique.

Quiconque lit les citations talmudiques présentées ici et réfléchit à l'esprit talmudique qui y est proposé jusqu'à ses conclusions finales, reconnaîtra que la relation de l'État allemand à la minorité juive, telle qu'elle est établie par les lois de Nuremberg du 15 septembre 1935, est basée sur des faits qui déterminent aussi clairement la relation personnelle de chaque membre du peuple avec le dernier Juif, même avec le Juif soi-disant "éduqué" ou "décent" en Allemagne et à l'étranger. "Il faut souligner une fois de plus que le Talmud dont il est question ici est un livre religieux dans lequel ce ne sont pas des individus sans influence qui s'expriment, mais l'élite spirituelle du judaïsme et les chefs religieux qui élèvent la voix ; tout lecteur réfléchi reconnaîtra profondément que l'antisémitisme croissant dans le monde entier n'est que trop justifié.

DEUXIÈME PARTIE

D'après le contenu du Talmud

I. Juifs et païens

1. La mégalomanie des Juifs

D'innombrables dictons talmudiques expriment le point de vue et la ferme conviction des Juifs, qui pensent être le peuple de la terre.

L'univers n'existe que grâce aux Juifs

"De même que le monde ne peut exister sans le vent, il ne peut exister sans les Juifs" (Taanit 3b ; Aboda zara 10b).

Chaque individu (juif) doit se dire : "C'est à cause de moi que le monde a été créé : C'est à cause de moi que le monde a été créé" (Sanhedrin 37a).

"La terre d'Israël a été créée en premier, et ce n'est qu'ensuite que le reste du monde a été créé... La terre d'Israël est irriguée par l'eau de pluie, le reste du monde par le reste" (Taanit 10a).

"Quiconque préserve une âme juive est comme celui qui préserve le monde entier, qui préserve le monde entier" (Baba batra 1 la ; Sanhedrin 37a).

"Celui qui détruit une âme juive est comme celui qui détruit le monde entier" (Sanhedrin 37a).

La circoncision, qui était courante dans l'ancien Proche-Orient, a été adoptée par les Juifs car l'instruction de Yahvé à Abraham, le géniteur du géniteur des Juifs, de se faire circoncire était le signe procréateur de l'alliance entre Yahvé et le peuple juif. Seule la circoncision est devenue le symbole de l'acceptation dans la communauté de l'alliance, une garantie de salut contre l'enfer ; en effet, le Talmud lui-même l'affirme :

"La circoncision est importante ; sans elle, le ciel et la terre n'existeraient pas" (Shabbat 137b ; Nedarim 32a).

Les Juifs, princes du monde

"Partout où ils (les Juifs) vont, ils deviennent les princes de leurs seigneurs" (Sanhedrin 104a).

"Tous les Juifs sont les enfants de princes" (Shabbat 67a, 128a ; Baba Mezia 113b).

De tout temps, dans tous les siècles, le judaïsme a attendu le Messie, le Rédempteur. Le judaïsme moderne, qui se trouve dans une grande détresse en Europe, appelle donc plus que jamais le

Messie qui fera disparaître toute détresse. L'appel des juifs au Messie prend toute son ampleur lorsqu'on évoque la prophétie du Talmud :

"Dès que le Messie viendra, tous seront esclaves des Juifs" (Erubin 43b).

Le peuple élu

"Je (Yahvé) ferai de vous (les Juifs) les géniteurs des nations, je ferai de vous les élus parmi les nations, je ferai de vous les bien-aimés parmi les nations, je ferai de vous le roi des nations, je ferai de vous les meilleurs parmi les nations, je ferai de vous les plus dignes de confiance parmi les nations" (Chabbat 105a).

"Le Saint, béni soit-il, a dit aux Juifs : ...je vous reconnaîtrai, je vous reconnaîtrai comme la seule chose précieuse au monde" (Berakot 6a).

"Qu'est-ce qu'un tremblement de terre ? Lorsque le Saint, béni soit-il, se souvient de ses enfants qui vivent dans la misère parmi les peuples du monde (parmi les païens), lorsqu'il fait tomber deux larmes dans la grande mer et qu'il en résulte un bruit qui s'entend d'un bout à l'autre du monde : c'est un tremblement de terre" (Berakot 59a).

"Il (Moïse) lui demanda (Yahvé) de laisser la Divinité habiter avec les Juifs. habiter avec les Juifs. Il le lui accorda" (Berakot 7a ; Baba batra 15b).

"Lorsque le Saint, béni soit-il, fait résider sa Divinité, il ne la fait résider que sur les générations des Juifs" (Qiddushin 70b).

"Toutes les familles de la terre... tous les Gentils de la terre... ne seront bénis qu'à cause des Juifs" (Yebamot 63 a).

La "Sainte Communauté" des Juifs

En tant que peuple de Dieu, les Juifs, contrairement à toutes les nations de la terre, sont le peuple saint ou l'assemblée des saints. Yahvé a conféré la sainteté aux Juifs pour toujours, de sorte que même les plus méchants d'entre eux seront pleins de bons mérites et ne seront pas profanes comme les païens, c'est-à-dire comme les non-Juifs. Dans toute la littérature juive, on trouve l'idée qu'il n'y a jamais eu de mauvaise personne en Israël ; même les erreurs du "Testament" des anciens "grands" israélites sont censées être correctes. Le Talmud, qui est la seule explication correcte de l'Ancien Testament, affirme qu'Abraham, Isaac, Jacob, etc. sont des saints, et que de ces saints, et de ces saints encore, seuls des saints sont censés descendre, c'est-à-dire de ces saints, c'est-à-dire les Juifs du siècle présent.

"La charité exalte une nation, celle des Juifs, car il est dit (11 Samuel 7, 23) : Qui est comme ton peuple Israël, c'est un peuple unique sur la terre..... (Baba batra 10b).

"Il n'y a pas de peuple comme eux (les Juifs) qui soit digne d'être parmi eux" (Jebamot 79a).

"Les bons : ce sont les Juifs" (Menachot 53a/b).

"Ce peuple (les Juifs) se caractérise par trois qualités : miséricordieux, modeste et charitable... et quiconque possède ces trois qualités est digne de rejoindre ce peuple" (Yebamot 79a).

"Que chaque homme (juif) se considère comme un savant" (Berakot 17b).

"Cinquante portes de la connaissance ont été créées dans le monde ; toutes, sauf une, ont été confiées à Moïse" (Nedarim 38a).

"Salut à vous, les Juifs ! Vous êtes tous très sages, du plus grand au plus petit" (Erubin 53b).

"L'orgueil a été enlevé aux Juifs et laissé aux Gentils" (Chagiga 5b).

"Les justes (juifs) sont plus importants que les anges gardiens (au ciel)" (Sanhedrin 93a).

"Les Juifs sont plus aimés devant le Saint, Béni soit-Il, que les anges gardiens, car les Juifs chantent un cantique de louange toutes les heures, alors que les anges gardiens ne le font qu'une fois par jour" (Chullin 91b).

En ce qui concerne ces deux dernières paroles talmudiques, il est particulièrement important de noter que, selon les juifs, les anges du ciel ne parlent que l'hébreu, que l'hébreu est la langue du monde céleste, mondain, qu'enfin le service angélique au ciel n'appartient qu'aux hébreux hébreux, mais que les juifs de ce monde, qui sont encore parmi les peuples du monde, les nations du monde, peuvent faire leur travail agréablement à Yahvé, se tiennent plus haut aux yeux de ce Yahvé que les anges juifs du ciel.

Mort aux ennemis des Juifs !

"Si un Gentil frappe un Juif, il mérite de mourir..., et si quelqu'un frappe un Juif, c'est comme s'il avait frappé la Divinité" (Sanhedrin 58b). frappé la Divinité" (Sanhedrin 58b).

La beauté de Jérusalem

"Dix kab (mesure creuse juive = environ 20 litres) de beauté sont descendus sur le monde ; Jérusalem a reçu neuf kab et le reste du monde un monde de kab" (Qiddushin 49b).

"C'est d'elle (Jérusalem) que la beauté du monde s'est perfectionnée, est devenue parfaite" (Joma 54b).

"Il n'y a pas de beauté comme celle de Jérusalem" (Abot de Rabbi Natan, chapitre 28).

Importance du temple pour les païens

Selon la croyance juive, les Gentils sont complètement abandonnés par Dieu et son Esprit et sont asservis au service du péché. D'un point de vue éthique et physique, les Gentils, tous les non-Juifs, sont absolument impurs. Ce n'est que par l'intermédiaire du temple juif de Jérusalem que les Gentils pouvaient être aidés de quelque manière que ce soit.

"Malheur aux païens qui ont perdu quelque chose (qui ont commis un péché) ! Ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Tant que le Temple (de Jérusalem) existait, il faisait l'expiation pour eux. Et maintenant ? Qui va faire l'expiation pour eux maintenant ? (Soucca 55b).

"Depuis le jour où le Temple a été détruit, la pluie pour le monde a été réduite" (Taanit 19b).

Abraham

Les Juifs croient que Dieu a créé le monde uniquement pour les mérites d'Abraham. Ce prince de Dieu - que l'Ancien Testament juif appelle le géniteur des Juifs - est donc aussi, selon les Juifs, le chef du monde entier.

Lorsque notre père Abraham fut enlevé du monde, tous les grands hommes des nations se levèrent et dirent : "Malheur au monde qui vient de perdre son chef..." (Baba batra 91a) : Malheur au monde qui vient de perdre son chef..." (Baba batra 91a).

Gloire des Juifs dans le monde à venir

Selon les Juifs, le monde futur n'appartient qu'aux Hébreux. Juifs. Tout Israël doit y être rassemblé, même les anciens Juifs qui se sont éloignés de Yahvé dans le désert ; mais les Gentils, c'est-à-dire tous les Juifs, sont exclus des bénédictions du monde à venir. monde à venir.

"Dans le monde à venir, les justes (juifs) seront assis avec des couronnes sur la tête et jouiront de la gloire de la divinité" (Berakot 17a).

"Tous les Juifs ont une part dans le monde à venir" (Sanhedrin 90a).

"Un jour, les justes (juifs) seront salués comme le Saint. Le Saint, béni soit-il" (Baba batra 75b).

Les nations finiront par rejoindre les Juifs

Selon le point de vue juif, le monde des Gentils, c'est-à-dire tous les non-Juifs, n'a la possibilité de continuer à exister sur terre que parce que les Hébreux agissent en tant que médiateurs de la bénédiction divine et, en particulier, parce que certains non-Juifs s'autorisent à plusieurs reprises à être associés à des Juifs. Ainsi, des individus du monde païen sont sauvés en rejoignant volontairement Israël.

"Attendez (dit Yahvé), j'ai des multitudes et des multitudes de gentils que je vous donnerai (le judaïsme)" (Shabbat 104a).

"Selon ta parole, les Gentils diront un jour la même chose (aux Juifs)" (Berakot 32 a).**2. La position des Juifs à l'égard des Gentils**

La haine du païen

Le gentil, c'est-à-dire le non-Juif, est étranger à Yahvé et à son peuple ; le Juif est l'étranger, celui qui est fermé à Dieu ; le monde des gentils n'est constitué que de méchants, contre lesquels est dirigée la bataille de Yahvé, c'est-à-dire de Juda.

"Nous les pressons (les goyim), nous les battons en pensée : ce sera toujours notre occupation" (Pesachim 87b Rash i).

"Lève-toi et batte, fille de Sion, car je (Yahvé) rendrai ton cœur de fer, et tes griffes s'endurciront, afin que tu détruises beaucoup de peuples." (Erubin 101a).

"De même qu'il n'y a pas d'autre préparation pour la chaux que le feu, de même il n'y a pas d'autre moyen pour les Gentils que le feu" (Sota 35b).

"Les Gentils auront honte, mais les Juifs se réjouiront" (Baba Meziah 33b).

"Les Gentils trembleront, mais les Juifs ne trembleront pas" (Sukkah 29a).

"Les Gentils trembleront devant eux (les Juifs), les Gentils trembleront, les Juifs trembleront, mais les Juifs ne trembleront pas" (Chabbat 156a).

"Les Gentils sont appelés des ouvriers de l'iniquité..., les ouvriers de l'iniquité vont en enfer, tous les Gentils abandonnés de Dieu" (Sanhedrin 110b Rachi).

"Seigneur du monde....Tu as préparé l'enfer pour les méchants (les Gentils), mais Tu as préparé le paradis pour les justes (les Juifs)" (Erubin 19a).

Le mépris des païens

Le monde des Gentils, moralement et religieusement insubstantiel, c'est-à-dire tous les non-Juifs, selon le point de vue juif, crée pour Yahvé et pour le peuple juif qui lui a été confié, et n'a donc aucun fruit temporel ou éternel pour Dieu et pour son royaume. aucune valeur ou signification pour Dieu et pour son royaume. Dieu ne compte que les Hébreux ; les Gentils n'existent pas pour Dieu. Pour l'Église de Dieu, c'est-à-dire pour les Juifs, le monde païen n'a pas non plus de valeur. Pour le Juif, il n'y a donc que du mépris pour tous les Gentils. .

"L'homme (juif) a l'obligation de dire trois bénédictions chaque jour : qu'il n'ait pas fait de moi un Gentil, qu'il n'ait pas fait de moi une femme, qu'il n'ait pas fait de moi une femme, qu'il n'ait pas fait de moi un ignorant" (Menachot 43b).

"Si quelqu'un n'a pas honte, c'est que ses parents ne se sont certainement pas tenus au mont Sinai" (Nedarim 20a).

Celui qui voit la multitude des goyim, dit (Jérémie 50:12) : "Honte à ta mère, honte à celle qui t'a enfanté" (Berakot 58a) : Honte à ta mère, honte à celle qui t'a enfanté" (Berakot 58a).

Que celui qui voit les tombes des nations dise (Jérémie 50, 12) : "Ta mère a honte, celle qui t'a enfanté a honte" (Berakot 58b) : Honte à ta mère, honte à celle qui t'a enfanté. toi" (Berakot 58b).

Le dégoût d'être incirconcis

Pour le Juif, le terme "prépuce" est synonyme de "gentil", tandis que le mot "circoncision" se réfère au Juif. Abraham s'est fait circoncire sur l'ordre de Yahvé, pour qu'il n'y ait rien d'impur en lui ; le géniteur des Juifs est devenu, par la circoncision, le père d'un peuple saint, qui a regardé avec un mépris sans bornes tous ceux qui étaient circoncis.

"L'incirconcision est une chose répugnante. Seuls les méchants (les Gentils) en ont honte, comme il est dit : Tous les Gentils sont incirconcis" (Nedarim 21b).

L'impureté du païen

Le Gentil qui a été abandonné par Dieu et tous les bons esprits, c'est-à-dire les Juifs, n'est élevé que pour être impur et frivole. Aux yeux des Juifs, le gentil est la matière humaine charnelle sans rien de divin. Les Gentils, c'est-à-dire tous les non-Juifs, sont considérés comme impurs en soi. impurs.

"Le Gentil et la Gentille sont impurs" (Shabbat 83a).

"Yehoshua ben Joezer de Cereda et Yehoshua ben Yochanan ont rendu impur le pays des Gentils" (Shabbat 14b, 15a).

"Les habitations des Gentils sont considérées comme impures" (Pesachim 9a ; Ohalot 18:7).

"La maison d'un Gentil n'est pas considérée comme une habitation" (Erubin 62a, 75a).

"La cour d'un gentil est comme une étable" (Erubin 62a, 62b).

Une longue liste de toutes les choses interdites aux Juifs parce qu'elles proviennent des mains de Gentils impurs se trouve dans Aboda Zara 29b à 39b.

"Le prosélyte (le gentil qui se convertit au judaïsme) ne provient pas d'une goutte de semence pure (casher)" (Sanhedrin 36b).

"La naissance d'un prosélyte a eu lieu dans la sainteté (au sein du judaïsme), mais sa conception a eu lieu dans l'impiété (au sein du non-judaïsme)" (Yebamot 98a ; Sanhedrin 58a).

Incitation aux atrocités contre les païens

De même que le monde des Gentils est, aux yeux des Juifs, absolument étranger à Dieu et exclu de son plan de salut, de même ces peuples du monde sont incapables de faire quoi que ce soit de bon. Ils sont tous esclaves du péché et surtout de l'adoration charnelle. Le "royaume d'iniquité", c'est-à-dire tous les non-Juifs, s'oppose à la "sainte Église de Yahvé".

"La sagesse des Gentils est devenue immonde" (Chagiga 5b).

"Le gentil est soupçonné d'avoir fait couler le sang" (Erubin 62a ; Aboda Zara 22a).

"Si un Juif se fait tondre les cheveux par un Gentil, il doit se regarder dans le miroir" (Aboda Zara 29a).

"Si tu veux devenir aveugle, fais-toi maquiller les yeux par un Gentil. Si tu veux mourir, fais-toi maquiller les yeux par un Gentil" (Nidda Juif) (Nidda 55b).

"Aucun Gentil ne peut pratiquer la circoncision d'un Juif, car ils (les Gentils) sont soupçonnés d'avoir fait couler le sang" (Aboda zara 26b).

"Le Gentil est généralement un auteur de violence" (Baba batra 45a, 45a Rashi, 54b Rashi).

"Les Gentils ont l'habitude de voler la terre" (Sukkah 30a).

"La plupart des Gentils se livrent à l'impudicité" (Ketubot 13b).

"Un Gentil n'a pas de père. Il n'est pas nécessaire de justifier cela parce qu'ils (les Gentils) sont immergés dans la fornication" (Yebamot 98a).

"Les concubines sont populaires parmi les Gentils" (Roch Hachana 4a).

"Les Gentils couchent avec les femmes de leurs compagnons. Et s'il vient à elle et ne la trouve pas, il couche avec l'animal qu'il trouve..."

"L'animal d'un Juif leur est plus cher (aux Gentils) que leur propre bien-aimé... Rabbi Yehudah rapporte qu'il a vu un gentil acheter une oie au marché, l'endormir, l'étrangler, la faire rôtir et la manger" (Aboda Zara 22b).

"Un enfant non juif est donc déclaré impur, de peur qu'il n'habitue un enfant juif à des rapports sexuels masculins" (Shabbat 17b). à des rapports sexuels masculins" (Shabbat 17b).

"Un serviteur gentil n'est pas bridé" (Baba Mezia 71a).

"Il est interdit d'élever du bétail dans une auberge de Gentils, car ils (les Gentils) sont soupçonnés de bestialité, pas d'animaux mâles pour les hommes, pas d'animaux femelles pour les femmes, et tous les animaux femelles pour les hommes et les animaux mâles pour les femmes" (Aboda Zara). femelles" (Aboda Zara 15b).

"Une femme (juive) ne doit pas être seule avec eux (les Gentils), car ils sont soupçonnés de fornication" (Aboda Zara 22a).

"Ils (les juges gentils) acceptent des pots-de-vin avant de signer le verdict" (Gittin Z8b).

"Lorsque les Juifs mangent et boivent, ils s'intéressent aux paroles de la Loi et aux chants de louange ; mais lorsque les païens mangent et boivent, ils ne s'intéressent qu'aux paroles des réjouissances" (Megillah 12b).

Le mépris des païens

Selon les Juifs, aucun Gentil ne sait qui est son père. Pour les Juifs, la Gentille est l'incarnation de la fornication, puisque le mariage entre non-Juifs n'est absolument pas possible et n'est réservé qu'aux "saints" et aux "justes" de ce monde, c'est-à-dire aux Juifs.

"Les femmes gentilles doivent être considérées comme impures dès leur naissance" (Chabbat dès la naissance) (Chabbat 16b, 17a ; Aboda Zara 36b Nidda 31 b).

"Quiconque a couché avec une femme païenne est coupable, car il a couché avec une prostituée" (Sanhedrin 82a ; Aboda zara 36b).

"La servante gentille est une prostituée" (Aboda Zara 36b Rachi).

"Une femme juive ne doit pas donner naissance à un païen, car on l'aide ainsi à mettre au monde un enfant pour l'idolâtrie. Une païenne ne doit pas non plus accoucher d'une Juive, car ils (les païens) sont soupçonnés de faire couler le sang... car ils (les païens) peuvent appuyer leur main sur le Temple (de l'enfant) et le tuer sans que personne ne s'en aperçoive... Une femme juive ne peut pas donner naissance à un enfant païen, car elle élève un enfant pour l'idolâtrie. l'idolâtrie. Une Gentille ne peut pas non plus allaiter l'enfant d'une Juive parce qu'elle est soupçonnée de

verser du sang... car elle (la Gentille) peut enduire le mamelon de poison de l'extérieur et tuer l'enfant" (Aboda Zara 26a/b).

Le païen est comme du bétail

Selon les Juifs, le Gentil, c'est-à-dire le non-Juif, dans son immoralité morale et religieuse, a lui-même perdu sa nature humaine originelle et est devenu un animal, de sorte qu'il ne mérite pas d'être appelé "homme". Le Talmud parle très souvent de "l'homme homme", qui se réfère toujours uniquement au Juif.

"Vous (les Juifs) êtes mes brebis, les brebis de mon pâturage, le peuple que vous êtes. Vous" signifie "peuple", mais les Gentils ne sont pas appelés "peuple". hommes" (Yebamot 61 a).

"Les Gentils ne sont pas appelés peuple" (Yebamot 61 a Tosafot).

"Les Gentils peuvent-ils être appelés des hommes ? Non ! Car il est écrit (Ezéchiel 34, 31) : "Vous êtes mes brebis, les brebis de mon pâturage ; vous êtes des hommes, on vous appelle des hommes : Mais vous êtes mes brebis, les brebis de mon pâturage ; vous êtes des hommes, on vous appelle des hommes ; mais les Gentils ne sont pas appelés des hommes" (Keritot 6b).

"Vous (les Juifs) êtes des hommes, vous êtes appelés des hommes, mais les Gentils ne sont pas appelés des hommes, ils sont appelés du bétail" (Baba Mezia 114b).

"Leur chair (de gentils) est comme celle de l'âne" (Berakot 25b ; Shabbat 150a ; Yebamot 98a ; Nidda 45a).

"Rab Shilah fit flageller un homme parce qu'il avait baisé une Gentille. une Gentille. L'homme alla se plaindre au roi. Le roi envoya un fonctionnaire à sa recherche, et quand il arriva, on lui demanda : "Pourquoi as-tu fait flageller cet homme ? Pourquoi as-tu fait flageller cet homme ? Il répondit : "Il a couché avec une ânesse : As-tu des témoins ? Il répondit : Il a couché avec une ânesse : Oui ! Alors vint Élie, qui leur apparut sous la forme d'un homme, et il en rendit témoignage. L'autre : S'il en est ainsi, il mérite de mourir. Comme il (Rab Shilah) s'en allait, un homme lui dit : "Le Tout-Puissant fait des miracles pour les menteurs ? Il (le Rab) : Réprouvé ! Ne sont-ils pas appelés des ânes ? des ânes ? Il est dit (Ezéchiel 23:20) : Leur chair est comme celle d'un âne. Quand il (le Rabbin) le vit (l'homme) sortir pour leur dire (aux païens) qu'il les avait appelés des ânes, il dit : "Cet homme est un persécuteur, et la loi dit : Si quelqu'un veut te tuer, tue-le. Il le frappa donc de son bâton et le tua" (Berakot 58a).

"Leur semence (celle des Gentils) est une semence de chevaux" (Yebamot 29a Rashi, 22a Tosafot, 98a ; Ketubot 3b Tosafot).

"Leur semence (celle des Gentils) est comme la semence des animaux" (Ketubot 3b Tosafot).

"Le mariage (des Gentils) est comme un rapport avec des animaux" (Sanhedrin 74b Tosafot).

"Les rapports avec un gentil sont considérés comme des rapports avec un animal (Ketubot animal) (Ketubot 3b Tosafot ; Sanhedrin 74b Tosafot).

"Ceux qui ne vivent que dans la fornication, comme nos ânes et nos animaux, sont les Gentils" (Sanhedrin 57a Rachi).

II. L'enseignement moral talmudique

Meurtre

Parmi les péchés graves du Juif qui peuvent être expiés par la mort, il y a l'idolâtrie (apostasie de Yahvé), la souillure du sang (profanation de la race juive) et le meurtre. Cependant, l'attitude du Juif à l'égard du Gentil étant particulière, le meurtre du Gentil est défini de manière plus précise :

"L'effusion de sang concerne un Gentil contre un autre Gentil, et un Gentil contre un Juif. L'effusion de sang d'un juif contre un autre juif et d'un non-juif contre un juif est punissable pour un juif contre un juif, mais n'est pas punissable pour un juif contre un non-juif" (Sanhedrin Jew) (Sanhedrin 57a).

"Tuez le meilleur des gentils ! (Aboda zara 26 b Tosafot).

La guerre

Le bellicisme

Le bellicisme des Juifs, si souvent démontré au cours des dernières décennies, s'explique par l'affirmation religieusement sanctionnée du code religieux judéo-talmudique :

"Il est permis d'inciter les méchants (les gentils) de ce monde à la guerre" (Berakot 7b ; Megillah 6b).

Crainte d'une implication personnelle dans la guerre

"Si vous partez à la guerre, ne partez pas les premiers, mais les derniers, afin de rentrer les premiers à la maison" (Pessahim 113a).

Les Juifs ont plusieurs raisons de participer aux guerres dites volontaires (les guerres de conquête du roi juif, les guerres de conquête du roi juif David) : ("...), ...si un homme a pris une femme, qu'elle soit vierge ou veuve....si quelqu'un a peur ou a le cœur timide, s'il ne peut pas se tenir dans les lignes de combat, s'il ne peut pas voir une épée tirée....si quelqu'un a peur de ses péchés, dont l'enseignement de la Loi lui dit comment il peut se repentir en toutes circonstances...". (Sota 43a/44a).

Dans les guerres dites obligatoires, tous les Juifs doivent partir en guerre ; le Talmud laisse ouverte la question de savoir si les guerres contre les non-Juifs doivent être considérées comme obligatoires ou volontaires (Sota 44b).

Une particularité de la religion juive est la multiplicité des moyens qui permettent au juif d'atteindre la justice (accomplissement des commandements contenus dans les lois mosaïques et le Talmud, "bonnes oeuvres" spéciales accomplies au sein du judaïsme et envers les non-juifs à haïr, etc.) ; mais malgré cette multiplicité des moyens de salut, malgré les nombreux mots pompeux de la littérature religieuse juive, le juif reste dans une grande incertitude quant à sa relation avec Dieu. Le juif vit dans la crainte constante de la mort et du jugement de Dieu. Selon la conception juive, la peur de la mort est une caractéristique essentielle de l'homme, c'est-à-dire du juif.

Lâcheté

"Si quelqu'un (un Juif) est contraint d'adorer une idole sous la menace de la mort, il doit l'adorer et ne pas se laisser tuer" (Aboda zara 27b).

"Lorsque Rabbi Yochanan Ben Zakai tomba malade, ses disciples vinrent lui rendre visite ; en les voyant, il pleura... Pourquoi pleurez-vous ? Maintenant que je suis amené au roi des rois....qu'il m'est impossible de tromper par des paroles....qu'il m'est impossible de soudoyer....ne devrais-je pas pleurer ?". (Berakot 28b).

Femme

Manque de respect pour les femmes

Selon la conception juive, la femme est accablée de neuf malédictions en raison de son péché. Neuf malédictions, telles que la punition des menstruations, la perte de sang lors du premier rapport sexuel, le sang de la grossesse lors du premier rapport sexuel, la grossesse, l'accouchement, l'éducation des enfants, etc. Toutes ces choses naturelles sont placées sous la malédiction du péché, et la femme elle-même est considérée comme une chose très inférieure.

"La femme est un tuyau d'arrosage plein de saletés, et pourtant tout le monde court après elle" (Shabbat 152a).

"Malheur à ceux dont les enfants sont des femmes ! (Qiddushin 82b ; Baba batra 16b ; Sanhedrin 100b).

"L'homme (juif) a l'obligation de dire trois bénédictions chaque jour : qu'il n'ait pas fait de moi un Gentil, qu'il n'ait pas fait de moi une femme, qu'il n'ait pas fait de moi un ignorant" (Menachot 43b).

"Trois choses ne sont pas autorisées à passer par le milieu (de deux personnes), et personne ne passe par le milieu d'elles : le chien, le palmier-dattier et la femme ; certains disent aussi le porc ; d'autres disent aussi le serpent" (Pesachim 11a).

"Celui qui agit selon les conseils de sa femme tombera en enfer" (Baba Mezia 59a).

"La femme est plus amère que la mort ! (Yebamot 63a).

La femme en tant qu'être sexuel

De même que le Talmud fournit au Juif des règles précises pour la conduite de sa vie quotidienne, le Talmud, c'est-à-dire un code religieux, contient également des règles de conduite extrêmement nombreuses et détaillées pour la vie des femmes, en particulier pour la vie conjugale de la femme juive. règles de conduite pour la vie des femmes, en particulier pour la vie conjugale de la femme juive, qui est liée à Yahvé et à ses décrets même dans les fonctions les plus naturelles du corps humain. Notre sentiment naturel nous interdit d'en dire plus que des allusions à cet égard.

"Tout homme (tout Juif) qui n'a pas de femme vit sans joie..... Il n'est pas un homme" (Yebamot 62 b à 63a).

"Vous privez mon âme de la paix (Lamentations 3, 17) ... Qu'est-ce que cela signifie ? ... C'est le beau lit avec les beaux draps dessus... .. C'est le lit avec les draps dessus, et la femme qui l'a nettoyé" (Shabbat 25b).

"Lorsque notre amour (entre mari et femme) était fort, nous dormions sur la largeur d'une épée ; maintenant que notre amour est moins fort, moins fort, un lit de 60 coudées (environ 30 mètres) n'est pas assez grand pour nous, pas assez grand" (Sanhedrin 7a).

"Le Saint a construit Eve à la manière d'un entrepôt ; de même que l'entrepôt est étroit en haut et large en bas pour contenir les fruits, de même la femme est étroite en haut et large en bas pour contenir l'enfant" (Berakot 61a).

"Une femme n'est faite que pour être belle" (Ketubot 59b).

"Ne regarde que la beauté, car la beauté est ce qu'il y a de plus important chez une femme. la beauté est ce qu'il y a de plus important" (Ta'anit 3 la).

"Il y avait quatre belles femmes dans le monde : Sarah, Abigaïl, Rachab et Esther... Rachab était séduite par son nom, Jaël par sa voix, Abigaïl par son nom et Michol, la fille de Saül, par son apparence... Quiconque prononce le nom de Rachab reçoit immédiatement une éjaculation" (Megillah 15a).

"Une femme (une Juive) préfère un kab (mesure juive = 2,05 litres) de débauche à neuf kab (mesure juive = 2,05 litres) de débauche à neuf kab (mesure juive = 2,05 litres) d'abstinence" (Sota 20a, 21b ; Keiubot 62b).

"Il n'y a rien qu'une femme (une Juive) envie plus que la cuisse de sa camarade" (Megillah 13a).

"Le sang menstruel ne peut être conservé pour le chat" (Chabbat 75b).

"Le sang menstruel et la chair morte en miettes sont purs" (Temura 34a).

La femme dans la vie conjugale

"La femme est une créature informe et n'entre en alliance qu'avec Celui qui fait d'elle un produit fini, car il est dit que Celui qui la fait dormir est son Créateur" (Sanhedrin 22b).

"Elle (la Juive) sert d'oreiller à son mari" (Erubin 100b).

"Le ventre de la femme (juive) n'est béni que par le ventre de l'homme de la femme" (Berakot 51b).

"Celui qui épouse une vierge est libéré (de la prière quotidienne), celui qui épouse une veuve est obligé.... Car la première est dispersée, la seconde ne l'est pas (Berakot 1 la, 16a/b ; Sukkah 25a).

"Si (une femme) est rebelle à son mari, celui-ci doit déduire 7 deniers (environ 7 Reichsmark) de sa dot... Dans quel sens rebelle ? Rab Hona a enseigné : "En ce qui concerne le mariage" (Ketubot).

"Les Juifs sont saints parce qu'ils n'ont pas de relations sexuelles pendant le jour. pendant le jour. Raba enseigne : Cependant, il est permis de le faire dans une pièce sombre. En outre, Raba a

enseigné : Un sage (talmudique) est autorisé s'il obscurcit (la pièce) avec son vêtement" (Shabbat 86a ; Ketubot 65b ; Niddah 17a).

"Il est interdit d'avoir des rapports sexuels pendant le jour. Car il est écrit (Lévitique 19:18) : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Pourquoi cela ? Abajie a répondu : Il peut voir quelque chose de laid en elle, voir quelque chose de laid en elle, et elle peut devenir repoussante pour lui" (Niddah 17a).

"Chacun (juif) peut faire ce qu'il veut de sa femme. C'est comme lorsqu'on achète de la viande chez le boucher : si on veut la manger avec du sel (crue), on la mange ; si elle est rôtie, on la mange ; si elle est bouillie, on la mange ; si elle est cuite, on la mange ; si elle est bouillie, on la mange ; de même pour le poisson que l'on achète au pêcheur" (Nedarim 20a/b).

"Si l'homme porte la semence en premier, des filles naissent ; si la femme porte la semence en premier, des garçons naissent" (Berakot 60a ; Niddah 25b, 28a, 31a).

"Si une femme (juive) demande à son mari d'avoir des relations sexuelles avec elle, elle aura des enfants tels qu'il n'en existait pas à l'époque de Moïse" (Erubin l'âge de Moïse" 100b ; Nedarim 20b).

Mariage

Mariage

Le monde des Gentils, c'est-à-dire tous les non-Juifs, est en dehors du Royaume de Dieu ; selon le point de vue juif, ils ne peuvent rien faire de bon ; ils ne peuvent donc pas vivre ensemble dans un mariage ordonné par Dieu, mais à cet égard aussi, ils ne sont qu'esclaves du péché, c'est-à-dire de la fornication, de l'adultère.

"Il n'y a pas de mariage entre les Gentils" (Sanhedrin 52b Tosafot).

"Le mariage (des Gentils) est comme les rapports sexuels des animaux" (Sanhedrin 74b Tosafot).

Lois sur le mariage

La préservation de la pureté de la race juive est l'un des principaux objectifs de la religion juive, qui est bien consciente de la valeur de la race. Il est cependant remarquable d'ajouter, pour des raisons religieuses, que les rapports sexuels entre Juifs et Gentils, interdits en soi, ne sont impardonnables que s'il y a procréation.

"Tu ne donneras pas de ta semence pour féconder une femme païenne" (Megillah 25a).

"Le mariage avec elle (la Gentille) est invalide" (Qiddushin 68b).

"Si (malgré tout) un gentil accompagne une Juive, l'enfant est un bâtard" (Yebamot 16b, 45a, 46a, 70a, 99a ; Qiddushin 70a, 75b ; Aboda zara 59a).

"Le fils que tu as eu d'une Gentille ne s'appelle pas ton fils, mais le fils de son fils" (Yebamot 17a, 23a ; Qiddushin 68b).

"Qu'est-ce qui est tordu et qui ne peut être redressé ? Si quelqu'un (un Juif) devient honteux (en couchant avec une femme qui lui est interdite) et engendre un bâtard. Il en est ainsi seulement s'il engendre, mais pas dans le cas contraire" (Chagiga 9b).

Mariage

"Une femme est acquise par trois choses différentes (pour l'homme en tant qu'épouse) : par de l'argent, par une lettre ou par un sommeil (qiddushin la).

"Une fille de trois ans et un jour peut être mariée par coït" (Yebamot 57b ; Qiddushin 10a ; Sanhedrin 55b, 69a ; Nidda 44b).

"Si une fille (une Juive) se marie avant d'avoir atteint l'âge des règles, elle a droit à quatre nuits, comme l'enseigne l'école de Shaminai, ou - comme le dit l'école de Hillel - jusqu'à ce que la blessure guérisse" (Ketubot 6a ; Nidda 11b, 64b).

Une fois, quelqu'un (un Juif) est venu voir Rab Gamaliel et lui a dit : "Rab, j'ai couché sur elle, j'ai couché sur elle et je n'ai pas trouvé de sang. Mais elle (la femme) a dit Rab, j'étais vierge. Il (le rabbin) lui dit : "Apporte-moi le drap ! Apportez-moi le drap ! Quand on le lui apporta, il le trempa dans l'eau et le lava ; on trouva alors de nombreuses gouttes de sang, des gouttes de sang (le drap était si sale avant d'être lavé qu'on ne pouvait pas voir ces taches). Puis il (le Rab) lui dit (au Juif) : "Va et profite de ton achat" (Ketubot 10a).

Obligations et droits des conjoints

Tous ceux (les Juifs) qui ne s'efforcent pas de "croître et de multiplier" sont comme ceux qui versent le sang... Une telle personne mérite la mort" (Yebamot 63b/64a). Une telle personne mérite la mort" (Yebamot 63b/64a).

"Si quelqu'un (un Juif) a pris une femme et a vécu avec elle pendant dix ans sans avoir d'enfants, il ne peut plus la garder" (Yebamot 64a) .

"Si quelqu'un (un Juif) n'a pas d'enfants, il est comme un mort" (Nedarim 64b).

"Vous devez mourir dans ce monde, et vous ne vivrez pas dans le monde à venir... parce que vous ne vous êtes pas engagés dans la 'croissance et la multiplication'" (Berakot 1 Oa).

"Selon l'enseignement (juif) de la Loi, les personnes (juives) sans emploi sont tenues de faire l'amour tous les jours, les ouvriers une fois par semaine, les conducteurs d'ânes une fois par semaine, les chameliers une fois par mois, les bateliers une fois tous les six mois" (Ketubot 61b).

Droit des biens matrimoniaux

Cette indifférence à l'égard des femmes s'exprime également dans les dispositions talmudiques régissant les biens matrimoniaux.

"Ce qu'une femme trouve et gagne par son travail appartient à l'homme" (Ketubot 65b).

"Il (le mari) hérite d'elle (sa femme), mais elle n'hérite pas de lui" (Baba batra 111b).

Divorce

Le juif a toute latitude pour délivrer une lettre de divorce à sa femme mariée pour les raisons mentionnées en partie ci-dessous. La femme elle-même n'a aucun moyen légal d'obtenir le divorce. Selon les Juifs, il n'y a pas de divorce, mais seulement une dissolution du mariage par le mari.

L'école de Shammaï enseigne : "Tu peux répudier ta femme si tu trouves quelque chose de honteux en elle : Tu peux répudier ta femme si tu trouves en elle quelque chose de honteux, car il est dit (Deutéronome 24:1) : 'Parce qu'il a trouvé en elle quelque chose de honteux'. L'école de Hillel enseigne : Même si elle a brûlé sa nourriture. Rab Aqiba enseigne : même s'il (le mari) trouve une autre femme plus belle, car il est dit : "Si elle ne trouve pas grâce à ses yeux" (Gittin 90a).

Le Juif peut renvoyer sa femme sans compensation "si elle crie". Qu'est-ce qu'une crieuse ?... si elle parle à voix haute de rapports sexuels... si, pendant les rapports sexuels dans cette cour, ses cris sont entendus dans une autre cour" (Ketubot 72b).

Les défauts physiques d'une femme peuvent conduire au divorce si l'homme a épousé la femme à la condition qu'elle n'ait pas de défauts physiques ; ces défauts sont : "Une verrue velue est un défaut physique, une verrue glabre n'est un défaut physique que si elle est grande, si elle est grande ; si une verrue glabre est petite, elle n'est pas un défaut physique du corps" (Ketubot 75a) ; un autre défaut du corps : "si les seins sont aussi éloignés l'un de l'autre que la largeur d'une main. La distance normale, selon Abajie, est de trois doigts" (Ketubot 75a).

Fornication

Très souvent, le Talmud parle de fornication sans que le code religieux juif n'aborde la nature répréhensible de ces actes.

Selon les Juifs, le désir sexuel est difficile à conquérir. D'où l'injonction talmudique :

"Si quelqu'un (un Juif) voit que son mauvais instinct le domine, il doit aller dans un endroit où il n'est pas connu, s'habiller en noir et suivre l'impulsion de son cœur ; seulement, ne profanez pas le nom (divin) en public" (Moed qatan 17a ; Chagiga 16a ; Qiddushin 40a).

Vœux

La casuistique rabbinique a trouvé les moyens les plus divers pour annuler les vœux, c'est-à-dire l'obligation volontairement contractée de se consacrer à Dieu ou de consacrer un objet en sa possession, ou de s'abstenir d'un plaisir permis en l'honneur de Dieu. La promesse solennelle du vœu n'a donc pas une grande force juridique pour le juif.

"Si quelqu'un a fait un vœu, on peut lui ouvrir une porte de sortie. On peut lui ouvrir une porte de sortie en se référant à l'honneur du père et de la mère (qui n'auraient pas approuvé le vœu). On peut lui ouvrir une porte de sortie en se référant à l'honneur de Dieu : il n'y a donc pas de vœu du tout" (Nedarim 64a).

Si quelqu'un (un Juif) souhaite que tous ses vœux pour l'année entière soient annulés, il doit dire au début de l'année : "Tous les vœux que je vais faire sont annulés" (Nedarim 23b).

Le mensonge

"Pour des raisons de paix, il est permis d'ignorer ses paroles" (Yebamot 65b).

"La paix est grande, car même Dieu a changé ses paroles à cause d'elle" (Yebamot 65b ; Baba mezia 87a).

"Quiconque répand une mauvaise rumeur au sujet d'un mineur est exempt de peine" (Ketubot 40b, 44b).

Tromperie

"Saluez-les (les Gentils) au nom de la paix" (Shebiit 4:3 ; 5:9 ; Gittin 61a).

"Que l'homme (le Juif) soit toujours sage dans la crainte. Une réponse douce calme la colère. Il accroît la paix avec ses frères, avec ses proches et avec tous les peuples, même avec les juifs gentils en punition, afin qu'il (le juif) soit aimé en haut et accepté en bas" (Berakot 17a).

"Nourrissez les pauvres des Gentils avec les pauvres des Juifs, visitez les malades des Gentils avec les malades des Juifs, et enterrez les morts des Gentils avec les morts des Juifs pour le bien de la paix" (Gittin 61a).

"L'une (une femme juive) peut, en raison de l'hostilité, payer pour les enfants (de la femme gentille)" (Aboda Zara 26a).

"Une (femme juive) peut également donner naissance à une Gentille le jour du shabbat en raison d'une hostilité" (Aboda Zara 26a).

"Traitez le bétail d'un Gentil comme celui d'un Juif... afin d'éviter toute inimitié" (Baba Mezia 32b). (Pour éviter l'inimitié" (Baba Mezia 32b).

"Il est permis de flatter les méchants (les Gentils) dans ce monde en tant que flatterie" (Sofa 41b).

La ruse

"Les justes (juifs) peuvent-ils user de ruse ? Oui, ils le peuvent ! Ils traitent avec les purs dans la pureté et avec les pervers dans la perversité" (Megillah 13b ; Baba batra 123a).

Il est expliqué comment la consécration des premiers-nés, telle que prescrite par Yahvé, "peut se faire de manière astucieuse" (Temura 10bm24b).

"Si quelqu'un (un Juif) dit à sa femme (en guise de vœu) : Elle est pour moi un déchet comme ma mère (c'est-à-dire qu'il lui est interdit d'avoir des rapports sexuels), alors ouvre-lui une porte de sortie d'un autre côté (pour qu'il puisse coucher avec sa femme)" (Nedarim 13b).

Afin de contourner l'exigence du Talmud concernant la remise du prêt au bout de sept ans, le Talmud lui-même suggère la forme suivante lors de l'octroi d'un prêt : "Moi, N. N., je vous donne l'assurance, à vous, juges du lieu, juges du lieu, que je paierai toute dette impayée à tout moment (même la septième année)" (Shebiit 10:4).

Travail

Le travail est une malédiction aux yeux du Juif. De même que l'Ancien Testament assure aux Juifs que les étrangers feront le travail des Juifs (Isaïe 61:5), le Talmud confirme souvent cette aversion juive pour tout travail

"Le travail est une torture ! (Taanit 12b).

Le Saint, béni soit-il, dit aux Juifs : "Enfants, empruntez sur Mon compte, célébrez la sainteté du jour (la fête), ayez confiance en Moi, Je paierai" (Beza 15b).

"Vous (les Juifs) n'avez pas besoin de vous lever tôt et de vous coucher tard pour manger le pain du travail, de vous coucher et de manger le pain du travail, car Il (Yahvé) le donne à Ses bien-aimés Ses bien-aimés (les Juifs) même pendant qu'ils dorment" (Joma 77a).

"Quand je me lève le matin, je trouve tout prêt pour moi. Tous les Gentils se pressent à la porte de ma maison ; quand je me lève le matin, je les trouve tous devant moi" (Berakot 58a).

"Que l'homme (le Juif) enseigne toujours à son fils un métier pur et facile. De quoi s'agit-il ? Rab Chisda a répondu : Les travaux d'aiguille. (Berakot 63a ; Qiddushin 82a).

"L'homme (juif) est né pour travailler. Car il est dit : "L'homme est né pour travailler". Mais au début, je ne savais pas s'il fallait travailler avec la bouche ou avec le corps. Mais puisqu'il est dit : "C'est sa bouche qui l'a fait agir", nous devons dire : "Il a été créé pour travailler avec la bouche" : Il a été créé pour travailler avec la bouche. Mais je ne savais pas si c'était pour travailler avec la loi (juive) ou pour travailler avec la parole. Mais puisqu'il est dit : "Que ce livre de la Loi ne s'éloigne pas de ta bouche", il faut dire : "Il est né pour l'étude de la Loi" : Il est né pour l'étude de la loi". (Sanhedrin 99b).

Moralité salariale

La relation communautaire entre Yahvé et les Juifs est basée sur la phrase "do, ut des" ("Je donne pour que vous donniez"). L'Hébreu accomplit ses commandements, qui concernent l'ensemble du peuple juif, et attend désormais une récompense correspondante de la part de Yahvé.

"Dans l'enseignement (juif) de la Loi, il n'y a pas de commandement, même le plus léger, pour lequel il n'y ait pas de récompense dans ce monde" (Menachot 44a).

III. La vie juridique talmudique

Deux idées traversent la vie juridique talmudique comme un fil rouge. I. Le Gentil n'a aucun droit ; 2. la fraude à l'encontre des Gentils est autorisée.

Justice

Lorsqu'un Juif et un Gentil comparaissent devant un tribunal, si tu peux rendre justice au Juif selon la loi juive, tu lui rendras justice et tu lui diras : "Il en est ainsi selon notre loi : Il en est ainsi selon notre loi ; mais si tu peux lui rendre justice (au Juif) selon la loi des Gentils, tu lui rendras justice (au Juif) et tu lui diras (au Gentil) : "Il en est ainsi selon ta loi : Il en est ainsi selon votre loi ; mais si vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre, venez à lui (le Gentil) par la tromperie" (Baba qamma 113a).

"De tels (actes de donation) émis par des bureaux non juifs sont invalides" (Gittin 9b).

"Si vous apprenez d'un tribunal juif qu'il est mort ou qu'il a été exécuté, laissez sa femme se remarier ; mais si vous apprenez d'un fonctionnaire non juif qu'il est mort ou qu'il a été exécuté, ne laissez pas sa femme se remarier" (Gittin 28b). se remarier" (Gittin 28b, 29a).

"Tout certificat de divorce signé par un Gentil comme témoin est invalide" (Gittin 10a).

"L'acte de divorce forcé est valable si la contrainte a été exercée par un Juif ; si un Gentil y a participé, il n'est pas valable... Selon l'enseignement de la Loi, la lettre de divorce forcée par un non-Juif est également valide ; mais elle a été déclarée invalide afin que toute femme (juive) ne se précipite pas vers un non-Juif pour se séparer de son mari" (Gittin 88b ; Baba batra48 a).

"Un tribunal non juif exécute sans examen approfondi" (Yebamot 25b). sans examen approfondi" (Yebamot 25b).

"Ceux qui sont exécutés par le gouvernement (des Gentils) reçoivent l'expiation, car ils ont été exécutés sans justice ; mais ceux qui sont exécutés par le tribunal (juif) ne reçoivent pas l'expiation, car ils ont été exécutés avec justice. exécutés avec justice" (Sanhedrin 47b).

"Si quelqu'un (un Juif) tue un Gentil dans l'intention de tuer un Juif dans l'intention de tuer un Gentil, ... il doit être acquitté" (Sanhedrin 78b).

"Si le bœuf d'un Juif a renversé le bœuf d'un non-Juif, il (le Juif) est exempté de compensation ; mais si le bœuf d'un non-Juif a renversé le bœuf d'un Juif, il (le non-Juif) doit payer tous les dommages" (Baba qamma 37b ; Sanhedrin 85b Tosafot).

"Si un bœuf vise un gentil et tue un juif, il (le juif) doit être acquitté" (Baba qamma 44a).

"Celui qui blesse son serviteur non juif est exempt de tout" (Baba qamma 87a).

"Un gentil est exécuté pour un montant inférieur à une peruta (petite pièce de cuivre, penny)... parce qu'il a causé du chagrin à un Juif" (Aboda zara 71 b). un Juif" (Aboda zara 71 b).

"Un Gentil ne peut être témoin" (Yebamot 47a).

Corruption

"Tu n'accepteras pas de pot-de-vin ! Mais cela ne s'applique que si vous le prenez comme un pot-de-vin, alors que Qama l'a pris comme une récompense" (Ketubot 105a).

Vol de biens perdus

"Ce que (le gentil) a perdu est permis (à garder), car Rab Chama Ben Gorya enseigne au nom de Rab : D'où vient qu'il est permis à un gentil de perdre ? Il est dit (Deutéronome 22:2) : "Tout ce que ton frère a perdu, tu dois le rendre à ton frère, tu dois le rendre à ton frère, mais pas à un Gentil" (Baba Qamma 113b).

"Un (Juif) qui rend la trouvaille à un non-Juif...Yahweh ne lui pardonnera pas" (Sanhedrin 76b).

"Si quelqu'un (un Juif) trouve quelque chose, il doit l'annoncer si la majorité est juive, mais si la majorité est non-juive, il ne doit pas l'annoncer" (Baba Mezia 24a).

"Si une maison est louée à un non-Juif, ce qui est trouvé appartient à celui qui l'a trouvé, même s'il l'a trouvé au milieu de la maison" (Baba mezia 26a).

"Si quelqu'un (un Juif) a trouvé un tonneau de vin dans une ville où la majorité des habitants sont des Gentils, cette découverte est permise" (Baba Mezia 24b).

"Quand cela peut-il être le cas ? Lorsque, par exemple, on a fait une découverte, bien que cela puisse aussi être un inconvenient, bien que cela puisse aussi devenir un inconvenient ; car lorsque le gouvernement (non juif) l'apprend, il le lui retire (au Juif), mais pour le moment, c'est à son avantage" (Berakot 60a).

"La trouvaille d'un serviteur et d'une servante gentils lui appartient (au maître juif)" (Baba Mezia 12a).

"Si quelqu'un (un Juif) trouve quelque chose dans la boutique d'un épicier, cela lui appartient" (Baba mezia 26b).

"Si quelqu'un (un Juif) trouve de l'argent dans un endroit où il y a beaucoup de monde, il lui appartient parce que le propriétaire l'a abandonné ; il ne savait pas que quelqu'un l'avait ; il ne savait pas que quelqu'un l'avait perdu" (Baba mezia 21b).

"Si quelqu'un (un Juif) trouve un objet sur la voie publique, sur une grande place ou dans un endroit où il y a beaucoup de monde, cet objet lui appartient car son propriétaire y a renoncé" (Baba mezia 24a).

"Si quelqu'un dit : Malheur à moi ! J'ai perdu mon argent. Il y a alors renoncé (et la trouvaille appartient au juif qui l'a trouvée)" (Baba mezia 23a).

Vol

"Le vol, la rapine, l'enlèvement d'une belle femme et autres actes similaires sont interdits d'un Gentil contre un Gentil, et d'un Gentil contre un Juif contre un Juif, mais un Juif contre un Gentil est autorisé" (Sanhedrin 57a).

Vol qualifié

Son âme (celle du Juif) aspire au vol et à la fornication" (Chagiga 11b).

"Il est permis de voler le gentil (Baba mezia 48b Tosafot, 61a Tosafot, 87b, 111b ; Bekorot 13b, 13b Rashi, 13b Tosafot).

"C'est pourquoi il ne faut pas s'inquiéter s'il (le Gentil) est volé ; seulement, il ne faut pas profaner le nom (divin) et la tromperie ne doit pas être révélée" (Baba qamma (Baba qamma 113a Rachi).

Incompréhensibles

"Ce sur quoi il (le gentil) s'est trompé est permis" (Baba qamma 113b).

Biens non réclamés

"Il (Yahvé) a laissé l'argent des Gentils comme un bien non possédé (Baba qamma 38, Rachi).

"Il (Yahvé) a dispersé leurs richesses (celles des Gentils) parmi les Juifs" (Baba qamma 38a et 38a Tosafot).

"Les biens des Gentils sont comme le désert, et celui qui s'en empare le premier s'en empare le premier" (Baba batra 54b).

"Les richesses des méchants (gentils) sont prises par les justes (juifs)" (Pesachim 68a).

Contrebande

"Ceci (mentir au collecteur d'impôts et tromper la douane) s'applique à un collecteur d'impôts gentil" (Baba qamma 113a).

"On peut tout à fait tricher et tromper les coutumes" (Baba qamma 113a).

Evasion salariale

"En revanche, il est permis à un Juif d'escroquer un Gentil. Il est permis à un Juif d'escroquer un Gentil" (Sanhedrin 57a).

"Le vol d'un Gentil est autorisé. Si ce vol est permis, il l'est d'autant plus dans le cas d'un salarié ! d'un travailleur !". (Baba Mezia 87 b).

Le maître (juif) peut dire à son serviteur : "Travaille pour moi sans que je te donne de quoi vivre ! Bien sûr, cela ne s'applique qu'à un serviteur païen. Car il peut lui dire : "Travaille toute la journée, et le soir, va mendier et mange ! Mais cela ne s'applique pas au serviteur juif. Il est dit à son sujet : "Il mangera et boira bien avec vous ! (Baba Qamma 87b).

"Lorsque quelqu'un (un Juif) embauche des travailleurs... il leur verse le plus bas des salaires" (Baba mezia 87a).

L'usure

"Tu ne feras pas payer trop cher un Gentil... tu ne feras pas payer trop cher ton frère ! "(Baba Mezia 70b).

"On peut leur emprunter (aux Gentils) et leur prêter à usure" (Baba Mezia 70b).

Un jour, quelqu'un (un Juif) voulut se repentir (et rembourser l'intérêt usuraire et le vol). Mais sa femme lui dit : "Tête creuse ! Tête creuse ! Si tu te repens (et que tu restitues tout), ta ceinture ne sera pas oubliée. Il s'abstint donc de le faire et ne le fit pas" (Baba Qamma 94b).

"Le Tout-Miséricordieux a dit : ...Je punirai un jour celui qui prête son argent à un juif pour usure au nom d'un non-juif" (Baba mezia 61b).

"Les sages (talmudiques) peuvent se prêter à usure, car ils savent que l'usure est interdite (chez les Juifs) ; ils ne s'offrent que des cadeaux" (Baba mezia 75a).

IV. La coupe de cheveux talmudique

Dans la sélection suivante de pages épineuses, nous sommes confrontés à un monde totalement étranger à notre façon de penser et typiquement juif. Un phrasé virtuose et une dialectique aiguisée sont des caractéristiques de l'"esprit" juif, qui n'a cependant plus d'esprit, mais seulement une désolation qui tue l'esprit. C'est la corruption juive de l'esprit qui peut transformer le noir en blanc.

"On peut mettre une cruche d'eau près du feu (le jour du shabbat), non pas pour la chauffer (l'eau), mais pour faire disparaître le froid" (Shabbat 40b). .

"On ne doit pas secouer la paille du lit avec la main, mais avec le corps" (Shabbat 50a, 141a).

"Quiconque est sorti de la zone du shabbat, ne serait-ce que d'une coudée (environ un demi-mètre), n'a pas le droit d'y revenir. Rabbi Eliezer a enseigné : S'il s'agit de deux coudées, il peut revenir, mais s'il s'agit de trois coudées, il ne le peut pas" (Erubin 52b).

"Les femmes ne sont pas autorisées à jouer avec des noix (le jour du sabbat) parce qu'elles pourraient produire des sons qui sont interdits (le jour du sabbat), mais plus encore parce qu'elles pourraient provoquer des fissures (le fait de produire des sons et plus encore le fait de lisser les fissures qui se produisent lorsque l'on joue avec des noix. les fissures dans la coquille des noix est interdit comme travail le jour du sabbat)" (Erubin 104).

"Un œuf pondu le jour de la fête peut être mangé selon l'école de Shammai (le jour de la fête), mais il est interdit selon l'école de Hillel" (Beza 6b ; Eduyot 4, 1).

Il est enseigné que le jour de la fête, on ne peut couper du bois qu'avec le "côté mâle" d'une hache, mais pas avec le "côté femelle" d'une hache (côté mâle d'une hache : étroit et pointu ; côté femelle : large) (Beza 31 b).

"S'il (le tabernacle lors de la fête des Tabernacles) est couvert de flèches, il (le tabernacle) est utilisable s'il s'agit d'un mâle (tiges de flèches aiguisées à insérer dans les flèches) ; mais il est inutile s'il s'agit d'une femelle (tiges de flèches à insérer dans les flèches)" (Soucca 12b).

"Quiconque dort nu dans un lit à baldaquin peut sortir la tête du lit à baldaquin et dire le Shema... quiconque se tient nu dans une pièce ne peut pas sortir la tête de la pièce et dire le Shema" (Sukkah 10b).

"Il n'est pas ordonné aux grenouilles de sanctifier le Nom (divin)" (Pesachim 53b).

Il y a cinq choses qui coûteront la vie à celui qui les fait, et feront retomber son sang sur sa tête : ...quand tu te coupes les ongles et que tu les jettes dans la rue, car une femme peut marcher dessus et faire une fausse couche" (Niddah 17a). Car une femme peut marcher dessus et faire une fausse couche" (Niddah 17a).

"Si quelqu'un (avec un membre excité) est tombé d'un toit (sur une femme allongée sur le sol) et s'est retrouvé coincé sur le sol et s'est retrouvé coincé (dans elle), il est redevable des quatre paiements (pour dommages corporels)" (Jebamot 54a ; Baba qamma 27a).

"Que se passe-t-il s'il (l'animal) remue la queue (et cause des dommages) ? (Doit-il être indemnisé ?)... Et s'il (l'animal) remue son majeur (membre) (et cause des dommages) ? (et causait ainsi un dommage) : La question reste ouverte" (Baba Qamma 19b).

"Si une femme a mis un morceau de charogne de la taille d'une olive à la place de son compagnon, si vous dites que c'est considéré comme avalé, c'est une impureté avalée ; mais si vous dites que c'est considéré comme avalé, c'est une impureté avalée. Si une femme a mis un morceau de charogne de la taille d'une olive à la place de son compagnon, si vous dites qu'il est considéré comme avalé, c'est une impureté avalée ; mais si vous dites qu'il est considéré comme secret, il ne devient pas impur en le touchant, mais en le portant" (Nidda 42b).

"Si (une femme) remarque une tache de sang sur son corps, elle est impure si la tache est en face de la vulve ; si elle n'est pas en face de la vulve, elle est pure. Si elle est sur le talon ou sur le bout du gros orteil, elle est impure. Si elle est sur le jarret ou sur l'intérieur du pied tourné vers l'intérieur, elle est impure ; si elle est tournée vers l'extérieur, elle est pure. Si elle est sur les côtés, qu'elle soit là ou là, elle est pure. Si elle trouve une tache de sang sur sa chemise, elle est impure ; si elle est au-dessous de la ceinture, elle est impure ; si elle est au-dessus de la ceinture, elle est pure. Si elle voit une tache de sang sur la manche de sa chemise, elle est impure si cette manche atteint le pubis ; sinon, elle est pure. Si elle a enlevé sa chemise la nuit et s'est couverte avec, elle est impure là où se trouve la tache de sang, car la chemise bouge d'avant en arrière" (Niddah 57b).

"Si une femme de grande taille porte une chemise de petite taille, ou si une femme de petite taille porte une chemise de grande taille, alors si (la tache de sang) atteint l'endroit de la honte de la grande taille, les deux sont impurs, mais si ce n'est pas le cas, alors la grande taille est pure et la petite taille est impure" (Niddah 58a).

"Un homme ne peut laisser de l'eau à côté du mur de son voisin qu'à une distance de trois pouces, mais cela ne s'applique qu'à un mur de briques. Dans le cas d'un mur en pierre, il faut respecter une distance d'un pouce pour ne pas causer de dégâts. Sur un mur de pierre, c'est tout à fait permis" (Baba batra 19b).

"Il faut faire la distinction entre un tas de fumier communal et un tas de fumier privé" (Eru, bin 8 a).

"Le Saint, béni soit-il, a donné à Moïse (la loi religieuse) qu'une chose peut être déclarée impure de 49 façons et propre de 49 façons" (Soferim 16). peut être déclarée propre" (Soferim 16).

IV. Dictons talmudiques

A l'époque des rédacteurs du Talmud, certaines règles de vie juives étaient déjà apparues, règles de vie qui se sont reflétées dans le code religieux juif et qui déterminent encore aujourd'hui la pensée et l'action juives à partir d'une pensée et d'une action juives religieuses pour des raisons religieuses.

"Soyez vifs ! Tendez la main et mangez ! Prenez et buvez ! Car le monde que nous quittons est comme un festin de noces... Mon fils, si tu as quelque chose, que cela se passe bien avec toi, car dans le monde souterrain il n'y a plus de plaisir, et même la mort ne souffre aucun retard" (Erubin 54).

"Celui qui veut jouir, qu'il jouisse ! (Berakot 10b).

"N'ayez pas peur de la grandeur ! (Pesachim 55a).

"Que l'homme (le Juif) utilise toujours un langage qui le présente comme l'innocent ! (Pesachim 3 a).

"Préférez la langue des sages ! (Pessahim 3a).

"L'homme (le Juif) doit toujours faire attention à sa réponse ! (Megillah 25b).

"Que l'homme (le Juif) soit toujours souple comme un roseau, mais pas dur comme un cèdre" (Taanit 20a, 20b).

"Que doit faire un homme (le Juif) pour être aimé de son peuple ? pour être aimé de son peuple ? ...Il doit aimer être roi et jouer au chef, et être généreux, être généreux avec le peuple !". (Tamid 32a).

"L'homme (le Juif) doit toujours s'adapter à la mentalité du peuple ! à la manière du peuple ! (Ketubot 17a).

"De même que la main peut tuer, de même la langue peut tuer ! (Arakin 15b).

"Quelle est l'occupation de l'homme (le Juif) sur terre ? Il reste muet !". (Chullin 89a).

"Dès que la sagesse vient à l'homme (le Juif), la sagesse vient aussi ! la ruse !". (Sota 21 b).

TROISIÈME PARTIE

Extrait du contenu du Shulchan Aruch et d'autres ouvrages juifs

Les idées talmudiques sont approfondies et développées dans le Shulchan Aruch et d'autres ouvrages juifs.

I. Juifs et païens

La mégalomanie des Juifs

"Seuls les Juifs sont importants dans le monde ; ils sont le blé, mais les Gentils sont la paille" (Isaac Abrabanel, Commentary on Isaiah, Jeremiah, Ezekiel and the 12 Minor Prophets, on Isaiah 41, page 63, back page, left column, Amsterdam edition 1642).

"Avant tout autre peuple, elle (la providence divine) s'étend à la descendance d'Abraham" (Aaron Ben, Joseph, Commentaire sur le Pentateuque, sur Exode 3, 15).

"Il (Yahvé) bénit les Juifs par (leur) victoire" (Aaron Ben Elihu, Keret Torah, sur Deutéronome 33, 26).

"Voici, tu es belle... Il (Yahvé) dit aux Juifs : Salut, vous les Juifs, qui est comme vous ? Juifs, qui est comme vous ?..."

"La justice juive élève les Juifs au-dessus de toutes les nations de la terre" (Midrash Shir hash-shirim suta 1, 15).

"Je (le judaïsme) suis comme le fondateur de la paix à Ses yeux (Yahvé)" (Midrash Shir hash-shirim suta 8:10).

Le soutien du monde... si les Juifs, lorsqu'ils se sont tenus sur le mont Sinaï, n'avaient pas dit : "Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons et nous y obéirons. Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons et nous y obéirons", le monde aurait sombré dans la stérilité et le vide" (Midrash Shir Rabbah, par. 1 au ch. 1, 9).

"Israël est parmi les nations comme le cœur est parmi les membres" (Yehuda Halevi, Kusari 2:56).

"Israël est la nation pour laquelle tout ce qui est bon dans le monde existe" (Bereshit Rabbah, par. 66 à Ch. 27:28).

"Dans son essence, elle (la langue hébraïque) est la plus noble" (Yehuda Halevi, Kusari 2:68).

"Les racines et les principes de toutes les sciences ne vont que de nous (les Juifs) aux Chaldéens, puis aux Perses et aux Mèdes, puis aux Grecs et enfin aux Romains" (Yehuda Halevi, Kusari 2:66).

"Tu es belle, ma bien-aimée, et il n'y a pas de défaut en toi : cela fait référence à Jacob et à ses fils, parmi lesquels il n'y a ni méchanceté ni défaut" (Midrash Shir hash-shirim suta 4:7).

"Tes descendants sont comme un jardin de grenadiers ; comme un jardin de grenadiers est beau, les Juifs sont beaux et leurs œuvres sont répandues" (Midrash Shir Hashshirim suta 4:13).

"Quiconque s'oppose aux Juifs, c'est comme s'il s'opposait au Saint, béni soit-Il" (Mechilta, par. Hashira [Beschallach] 6 à Ch. 15:7).

"Ce n'est pas par amour que Salomon (le roi juif) a fréquenté des femmes étrangères, mais dans l'intention de les attacher (à Yahvé) et de les convertir au judaïsme" (Midrash Shir Rabbah, par. 1 au Ch. 1, 1).

Les personnes valides parmi les Gentils disent aux Juifs : "Qui que vous serviez, nous irons avec vous" (Midrash Shir Hashshirim Suta 5:9) : Quel que soit celui que vous servirez, nous irons avec vous" (Midrash Shir Hashshirim Suta 5:9).

Ils (les Gentils) disent aux Juifs : "Nous irons avec vous, car il est écrit (Cantique des Cantiques 6:1) : Où est allé ton ami, pour que nous le cherchions avec toi ? Mais les Juifs leur répondent : "Vous n'avez rien à voir avec lui : Vous n'avez rien à faire avec lui, mais (Cantique des Cantiques 2:16) : Mon ami est à moi, et je suis à lui..." (Mechilia, par. Hashira [Beschallach] 3 au ch. 15:2).

"Quiconque parmi les Gentils se joint à nous (les Juifs) jouit exclusivement de la bonne fortune qui nous est échue, sans toutefois être notre égal" (Yehuda Halevi, Kusari 1:27).

"Abraham, prince et père des vrais croyants" (Aaron Ben Eihu, Kerei tora, sur Deutéronome 33:4).

"Lorsque notre père Abraham se circoncit, circoncit ses fils et circoncit sa famille, leurs prépuces formèrent un véritable tas, le soleil brilla dessus, des vers apparurent, et une odeur se dégagea qui était comme de la myrrhe devant Dieu, comme de la myrrhe et le parfum de l'autel... Abraham a enduré la douleur de la circoncision pour que Dieu double sa récompense" (Midrash Shir rabbah, par. 2 au ch. 4:6).

"Abraham est assis à la porte de l'enfer et ne laisse entrer aucun circoncis. Mais que fait-il de ceux (les Juifs) qui ont gravement péché (et qui doivent donc aller en enfer) ? Il prend le prépuce des enfants morts avant la circoncision, l'attache aux pécheurs (juifs) et les laisse descendre en enfer" (Bereshit rabba, par. 48 au ch. 18, 1).

La position des juifs à l'égard des païens

"Aimez tous (les Juifs) et détestez les goyim, les trompeurs et les traîtres ! les traîtres !". (Kizzur 29:13).

"Maudits soient tous les Gentils ! Bénis soient tous les Juifs ! (Shulchan Aruch, Orach diaijim 690, 16).

Le prépuce est la pire tache de toutes les taches" (Pirke Rabbi Eliezer, ch. 29 ; dans l'édition de Venise 1544 : feuillet 23, verso, colonne de droite ; dans la page d'Amsterdam, colonne de droite ; dans l'édition d'Amsterdam 1707, feuillet 28, verso, transformé en : "Votre prépuce est la pire tache de toutes les taches" ; dans l'édition de Lviv 1867, la phrase entière manque : "Votre prépuce est la pire tache de toutes les taches" ; dans l'édition de Lviv de 1867, la phrase entière est manquante).

"Tous les incirconcis (littéralement : les incirconcis) tombent en enfer" (Bechaj Ben Ascher, Kad hakemach ; dans l'édition de Constantinople de 1515 : feuillet 46, verso, colonne de gauche ; dans l'édition de Venise de 1545 : feuillet 43, verso, colonne de gauche ; dans l'édition de Lublin de 1596 : feuillet 43, verso, colonne de gauche ; dans l'édition de Lviv de 1880 à 1892 : vol. 2, feuillet 4, verso).

"La circoncision atteste que nous (les Juifs) sommes purs" (Shemot Rabbah, par. 23 au ch. 15, 1).

"S'ils (les Juifs) rencontrent une chose impure ou un non-Juif immédiatement après les ablutions rituelles de purification) une chose impure ou un non-Juif, la purification doit être la purification doit être répétée" (Shulchan Aruch. Yore dea 198, 48). Dans le commentaire Be'er heieb, ce passage est accompagné d'une liste de choses impures : "un chien, un âne, un fou, un gentil, un chameau gentil, un chameau, un porc, un lépreux".

"Un animal abattu par un Gentil est considéré comme une charogne, même si le Gentil est jeune et n'est pas encore idolâtre, et même si d'autres (Juifs) le regardaient" (Shulchan Aruch, Yore dea 2, 1).

"Le pain sur lequel des œufs sont étalés à l'extérieur est interdit à cause de ces œufs, car il s'agit d'un aliment cuit par un gentil" (Kizzur 38, 4).

"Le lait trait par un Gentil est interdit si aucun Juif ne l'a regardé" (Shulchan Aruch, Yore dea 115, 1 ; Kizzur 38:13).

"Le fromage et d'autres choses dans les mains de non-Juifs sont interdits, même s'ils sont scellés et portent un cachet indiquant qu'ils sont casher (propres), car nous ne pouvons pas savoir qui les a scellés" (Kizzur 46:19). savoir qui les a scellés" (Kizzur 46:19).

"Tout ce qui est cuisiné par un non-Juif, même si cela a été fait dans des récipients juifs et dans une maison juive, est interdit" (Shulchan Aruch, Yore e dea 113).

"Si quelqu'un a acheté des ustensiles appartenant au repas à un juif gentil, il est interdit de les utiliser, même s'ils sont neufs... des ustensiles, il est interdit de les utiliser... jusqu'à ce qu'ils aient été immergés, afin qu'ils passent de l'impureté des gentils à la sainteté des juifs" (Kizzur 37, 1).

"Toutes les femmes gentilles sont des putes" (Shulchan Aruch, Eben ha-ezer 6:8).

"Tous les Juifs ont une part dans le monde à venir, mais toutes les autres nations sont comme des ânes" (Isaac Abrabanel, Commentary on Isaiah, Jeremiah, Ezekiel and the 12 Minor Prophets, on Hosea4, page 230, back page, left column, Amsterdam edition 1642).

"Les gentils dont l'âme est animée d'un esprit impur sont appelés des porcs" (jalkut Rubeni al hat-tora, feuillet 10, quatrième de couverture, édition d'Amsterdam 1690).

"Au chien tu donneras (la chair arrachée à l'animal vivant), et tu pourras la donner au Gentil aussi bien qu'à l'homme... Pourquoi est-il dit : au chien ? Pour vous apprendre que le chien a la préférence. Car il est dit : "Aucun chien ne tirera la langue à un Juif" (Rachi sur Exode 22:30).

"Quiconque mange avec un incirconcis fait comme s'il mangeait avec un chien ; car, de même que le chien est incirconcis, de même est incirconcis celui qui a le prépuce incirconcis. Quiconque s'unit à un homme dont le prépuce est incirconcis, c'est comme s'il prenait un mort.

Celui qui se baigne avec lui est comme s'il se baignait avec un lépreux. Dans leur vie, ils sont comme des morts, et dans leur mort, ils sont comme des cadavres" (Pirke Rabbi Eliezer, ch. 29, édition de Venise 1544, feuillet 24, page de garde, colonne de gauche, lignes 2 à 7). Dans l'édition de Lemberg 1:867, le passage entier se lit comme suit : "Celui qui mange avec ceux qui contredisent Yahvé est comme s'il mangeait du pain impur, et celui qui se baigne avec un Persan est comme s'il se baignait avec un lépreux".

II. L'enseignement moral

Meurtre

"Dieu a permis le sang et les biens des Gentils ; le sang (Deutéronome 20:16) : Vous ne laisserez pas une âme en vie ; les biens (Deutéronome 20:14) : Vous mangerez les dépouilles de vos ennemis : Vous mangerez le butin de vos ennemis. (Wajjiqra rabba, par. 13 au ch. 11, 1).

"Quiconque verse le sang des méchants (les gentils) offre (à Yahvé) un sacrifice" (Simon Darshan, Jalqui Shimoni, feuillet 245, verso, colonne de droite, dans les éditions de Venise 1566, vol. 1, et de Francfort-sur-le-Main 1687 ; feuillet 431, verso, dans l'édition de Livourne 1650-1657, vol. 1).

"Seul celui qui tue un juif transgresse l'interdiction ; tu ne tueras pas" (Maïmonide, Hilchot Rozeach 1:1).

"Tuez les meilleurs des gentils, écrasez la cervelle des meilleurs des esclaves ! (Mechilia, Beschallach, par. 1 au ch. 14, 7).

"Si les Juifs ont le dessus sur les Gentils, il nous est interdit de tolérer ne serait-ce qu'un seul d'entre eux" (Maïmonide, Hilchot Abodu zara 10, 5.6).

"Selon toutes les lois, il est permis de tuer une telle personne (idolâtre, chrétien, gentil). Nos philosophes l'autorisent également et déclarent : "Tuez celui qui ne reconnaît aucune loi (juive) ! Tuez celui qui ne reconnaît aucune loi (juive) ! De même, l'enseignement (juif) de la loi dit à propos des idolâtres (chrétiens, gentils) : "Ne laissez pas vivre une seule âme ! Si l'on peut tuer une telle personne, combien plus ses biens ! Un idolâtre (chrétien, gentil) mérite la mort sans pitié" (Sefer Ikkarim III, chapitre 25).

Femme

"La femme (juive) doit laver le visage, les mains et les pieds de son mari ; elle doit lui verser la coupe ; elle doit faire son lit ; elle doit se tenir devant son mari et faire son lit ; elle doit se tenir devant son mari et le servir ; elle doit lui donner un récipient d'eau" (Shulchan Aruch, Eben ha-ezer 80:4).

Mariage

Ils (les Gentils) ne peuvent pas se marier" (Shulchan Aruch, Eben ha-ezer 44:8).

"Si un Gentil et une Gentille, ou un Juif devenu Gentil, se marient selon leur nouvelle religion, et s'ils deviennent ensuite Juifs, le mariage précédent n'est pas pris en compte ; la femme peut le

(l'homme) quitter sans certificat de divorce, même s'il a vécu avec elle pendant de nombreuses années, car il ne s'agissait que de fornication" (Shulchan Aruch, Eben ha-ezer 26, 1).

"Ceux qui se sont convertis au judaïsme avec leurs enfants ne connaissent pas le deuil les uns des autres, car celui qui s'est converti au judaïsme est comme un nouveau-né, et la parenté du temps où ils n'étaient pas encore juifs n'est plus une parenté" (Kizzur 203:5).

"Le coït est l'un des plaisirs du shabbat ; c'est pourquoi les sages (talmudiques) doivent pratiquer le coït shabbat après shabbat" (Shulchan Aruch, Orach chaijim 280, 1.2).

"On ne doit pas faire l'amour au début ou à la fin de la nuit, mais à minuit... pas dans les lieux publics, pas dans les jardins et les parcs, mais chez soi... pas à la lumière... pas même pendant la journée... pas en voyage.... On ne doit pas coucher avec une femme si elle est dégoûtante pendant l'acte sexuel... si l'on ou sa femme est ivre" (Shulchan Aruch, Eben ha-ezer 25, 3- 9).

Tromperie

"Il est interdit de rendre visite ou de saluer un Gentil le jour de sa fête. Si vous rencontrez un Gentil dans la rue, saluez-le calmement et avec difficulté. Il est interdit de saluer un Gentil pour lui rendre la pareille ; mais dans ce monde, il est bon de saluer le Gentil en premier, de peur qu'il ne devienne fort ; il est nécessaire de le saluer en premier" (Shulchan Aruch, Yore dea 148, 1).

Solidarité

"Le niveau de justice le plus élevé, au-delà duquel il n'y a rien, c'est quand quelqu'un (un Juif) aide un Juif appauvri avant que ce Juif ne s'appauvrisse complètement, en lui donnant un cadeau approprié d'une manière honorable, ou en lui prêtant de l'argent, ou en faisant des affaires avec lui, ou en lui donnant une sorte de commerce, d'entreprise ou d'emploi, de manière à lui redonner de la force" (Kizzur 34:13).

Travail

"Dieu a créé les Gentils, bien qu'ils soient semblables à des animaux, sous une forme humaine... mais Il les a créés dans le seul but de servir les Juifs jour et nuit, et de ne jamais cesser de les servir. Il n'est pas convenable que les Juifs soient servis par des animaux sous forme d'animaux, mais par des animaux sous forme d'hommes. (Midrash Talpilot, page 255, édition de Varsovie 1875).

Moralité salariale

"L'homme (juif) qui ne s'efforce pas de faire ce qui est visiblement bon ne s'efforce pas d'obtenir une récompense visiblement bonne" (Yehuda Halevi, Kusari 5:27).

III. La vie juridique

Pouvoir judiciaire

"Il est interdit (pour un Juif) d'obtenir justice par la médiation d'un Gentil" (Shulchan Aruch, Ishpat, 4:2).

"Un tribunal composé de trois personnes, dont l'une est un prosélyte (un non-Juif qui s'est converti au judaïsme), ne peut juger un Juif à moins que la mère ou le père du prosélyte aient été des Juifs" (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpa 7, 1).

"Il est interdit d'être jugé par lui (un non-Juif) (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpat 22:2).

Vol de biens perdus

"Il est permis (au juif qui le trouve) de garder l'objet perdu d'un païen, car il est dit (Deutéronome 22:1) : 'La perte de ton frère est une chose que tu as perdue : La perte de ton frère. Mais si le juif qui a trouvé l'objet le rend néanmoins au perdant non juif, il commet une transgression de la loi, car il renforce le pouvoir des transgresseurs. Cependant, s'il rend la trouvaille avec l'intention de sanctifier le Nom (Divin), alors son action est louable. louable" (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpat 266, 1).

Biens volés

"Si quelqu'un (un Juif) a volé quelque chose et qu'un autre (Juif) arrive et l'aide à prendre les biens volés, alors ce (recel) est gratuit (Shulchan Aruch. Choshen Habimiscpat

"Si un Juif a acheté quelque chose à un voleur et l'a revendu à un autre Juif, et qu'un Gentil vient et prétend qu'il lui a été volé, et finalement le reprend au second acheteur selon sa loi, alors le premier Juif doit rendre l'argent au second, si le voleur est connu comme tel ; mais si le voleur n'est pas connu comme tel, le premier Juif n'a pas besoin de rendre l'argent au second, parce qu'il peut dire : "Peut-être que le gentil ment" (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpat 356, 10).

Tromper les païens

"Il est permis de profiter de l'erreur d'un Gentil. Il est permis de le tromper en arithmétique. Il est permis de ne pas payer ses dettes" (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpat 348:2).

"Si quelqu'un (un Juif) conclut un marché avec un Gentil et qu'un autre (Juif) arrive et trompe le Gentil dans la mesure, le poids ou le nombre, le profit doit être partagé, qu'il ait aidé contre paiement ou gratuitement" (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpat 183:7).

"Si quelqu'un (un Juif) envoie un goy à un Gentil pour collecter de l'argent, et que celui-ci (le Gentil) se trompe et donne trop d'argent, tout appartient au messenger" (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpat 183:7).

Dettes

"Si quelqu'un (un Juif) ne paie pas ses dettes (aux Gentils), c'est permis" (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpat 369, 6).

"Il est permis de ne pas lui payer (au Gentil) la dette" (Shulchan aruch, Choshen ham-mishpat len) (Shulchan aruch, Choshen ham-mishpat 348:2).

"Un Juif qui doit quelque chose à un Gentil n'est pas obligé de payer quoi que ce soit à ses héritiers si le Gentil meurt et qu'aucun Juif ne meurt et qu'aucun Gentil n'est au courant" (Shulchan Aruch, Choshen ham-mishpat 283, 1).

L'usure

"Dieu nous a ordonné de prêter aux Gentils avec intérêt. Nous ne pouvons leur prêter qu'à cette condition (d'intérêt), non pas pour les avantager ou les aider, mais pour leur nuire en exigeant un intérêt. nuire en exigeant un intérêt. Il est interdit d'agir de la sorte envers un Juif" (Maïmonide, Sef er Mitzvot, 198e commandement).

"On peut prêter de l'argent à un Gentil à un taux d'intérêt usuraire (les jours fériés), car sinon l'affaire serait perdue (les jours fériés sont un jour de repos partiel pour le Juif). (Shulchan Aruch, Orach Chaiyim 539:13).

"Il est permis (pendant les jours de deuil) de leur prêter (aux Gentils) à usure par l'intermédiaire d'étrangers, car sinon l'affaire serait perdue" (Shulchan Aruch, Yore dea 380, 7).

"A quoi peut-on comparer l'usure ? À ce qu'un serpent mord, sans que l'on sache qui l'a mordu, et sans que l'on s'en rende compte jusqu'à ce qu'il apparaisse (et que la douleur commence). Il en va de même pour les conséquences de l'usure jusqu'à ce qu'il se tienne debout" (Shemot rabba). (Shemot rabba, par. 31 à Ch. 22:25).



**Hundreds of books
Translated from the
Third Reich originals!**

**RJG Enterprises Inc.
PO Box 6424
Lincoln NE 68506 USA
www.third-reich-books.com**

